



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

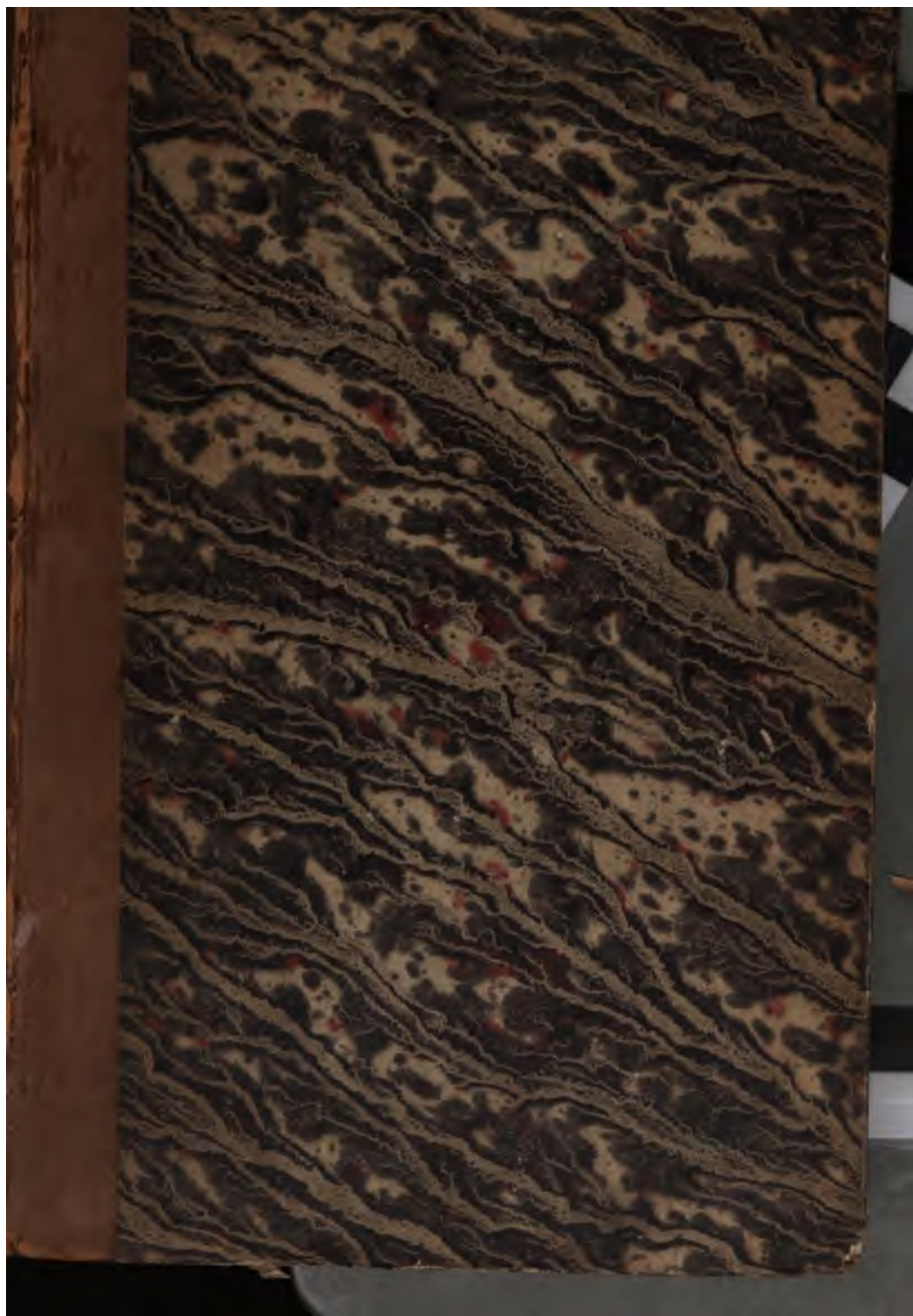
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

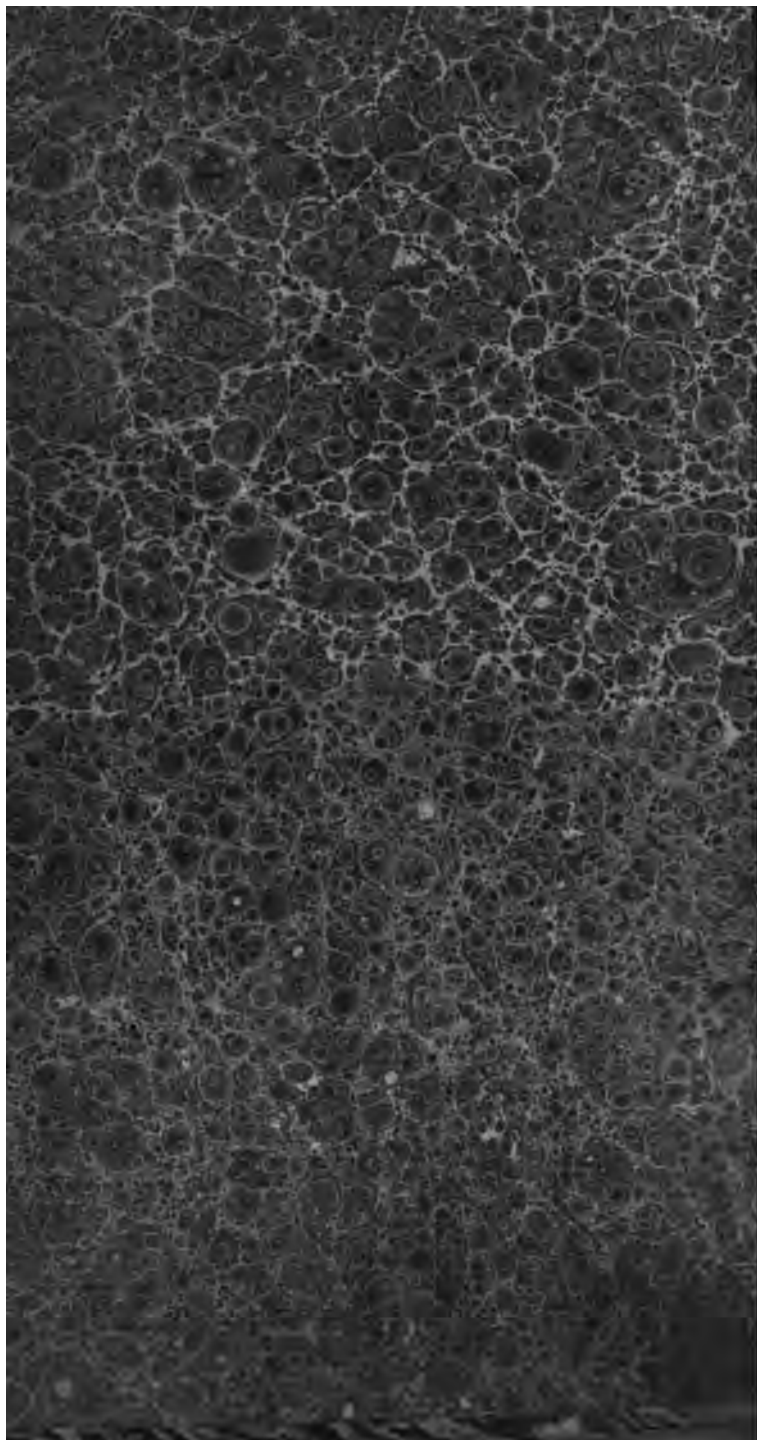
Nous vous demandons également de:

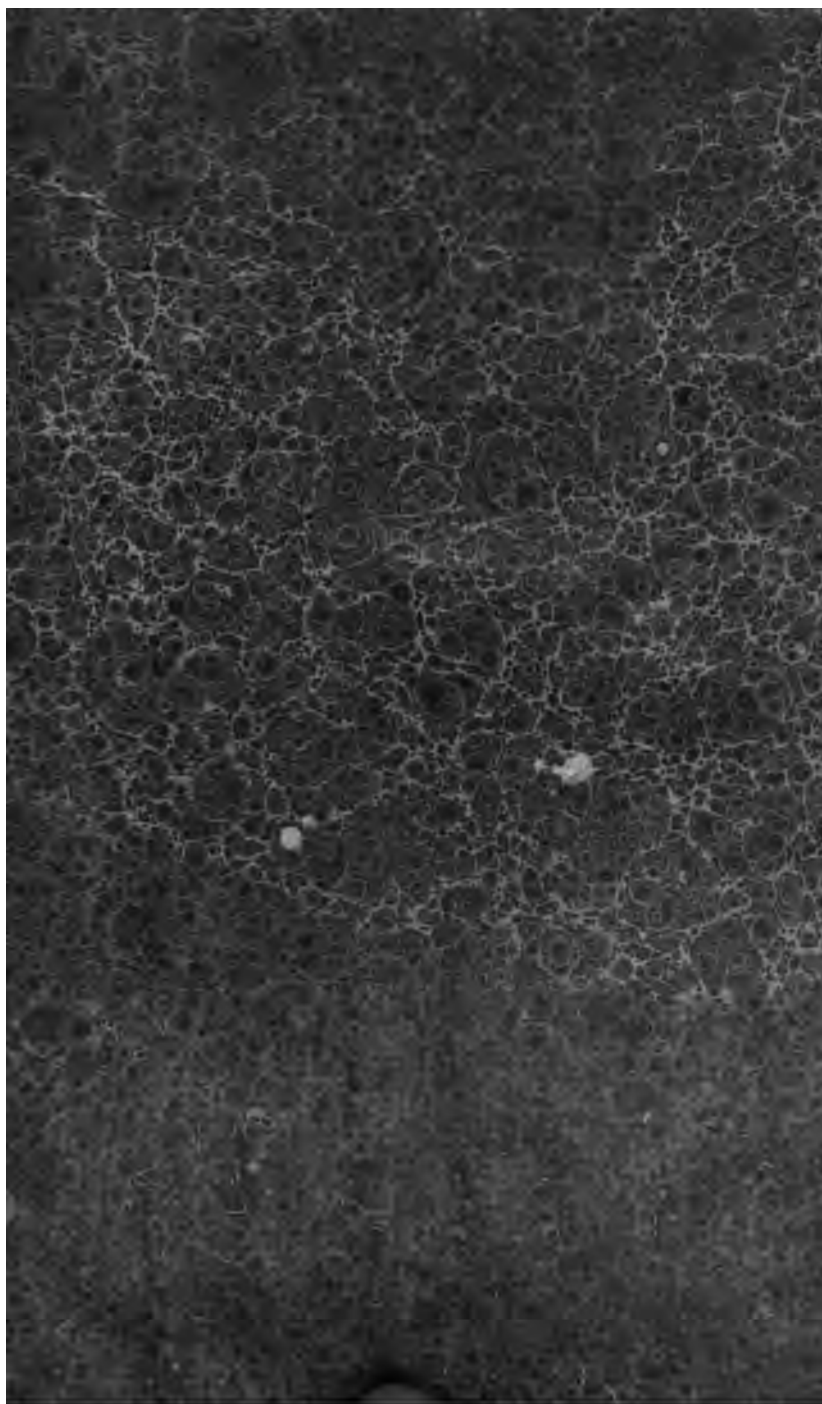
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







843.5
R8641
m

OEUVRES
COMPLÈTES
DE J. J. ROUSSEAU.

TOME XXII.

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE,
ÉDITEUR DES ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE ET DE RACINE,
RUE DU BOULOY, HÔTEL DES FERMES, COUR DES MESSAGERIES.

ET CHEZ BOSSANGE PÈRE,
LIBRAIRE DE S. A. R. MONSIEUR LE DUC D'ORLÉANS,
RUE DE RICHELIEU, N° 60.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE J. J. ROUSSEAU,

MISES DANS UN NOUVEL ORDRE,
AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS ;

PAR V. D. MUSSET-PATHAY.

CORRESPONDANCE.

TOME V.



PARIS,
CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1824.

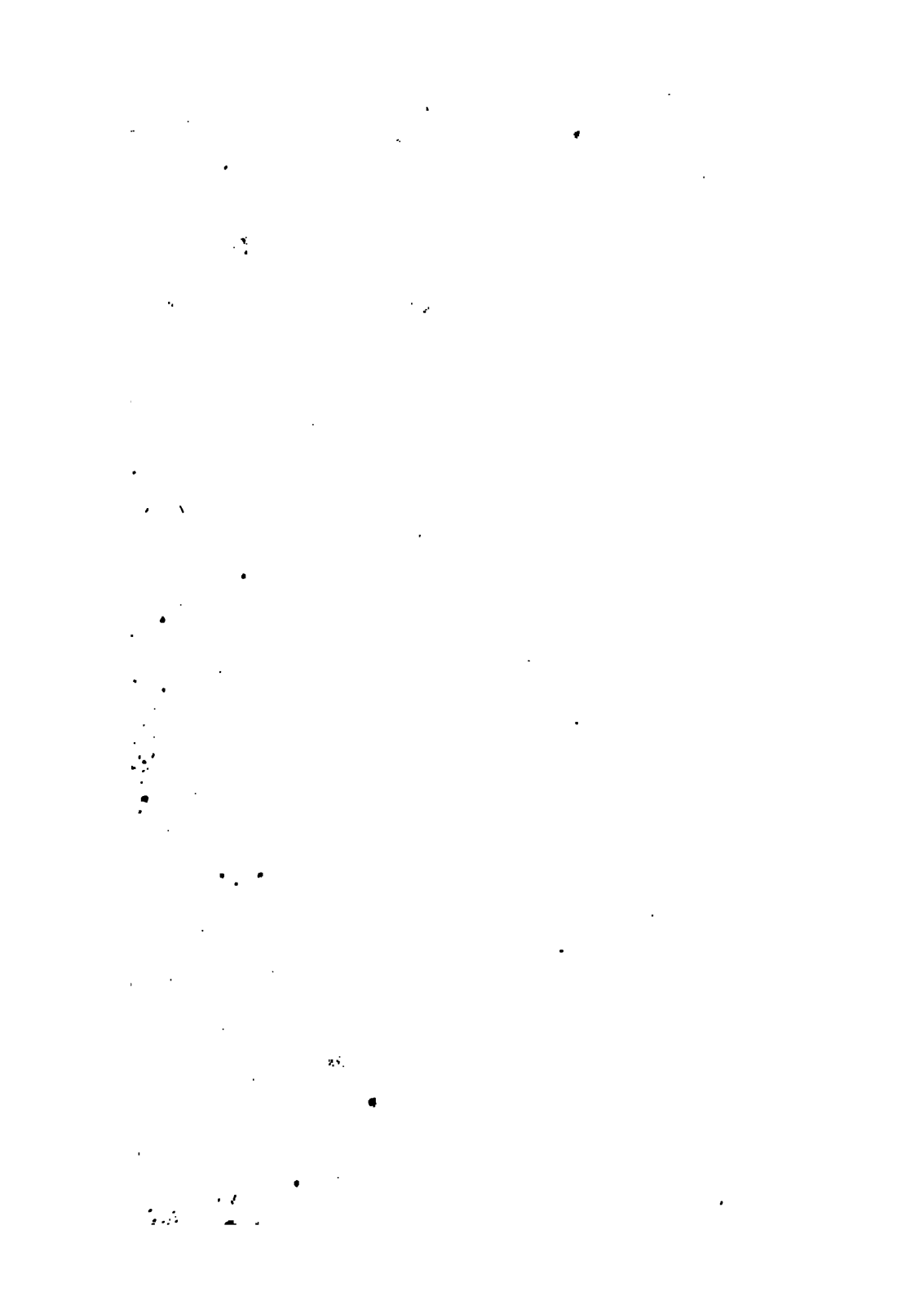
**LIBRARY OF THE
LELAND STANFORD JR. UNIVERSITY.**

a. 50933

MAR 28 1901

CORRESPONDANCE.

TOME CINQUIÈME.



CORRESPONDANCE.

CINQUIÈME PARTIE,

DU 20 JUIN 1768 JUSQU'EN 1778.

Depuis sa sortie de Trye-le-Château jusqu'à sa mort.

LETTRE DCCCXXXI.

A M. DU PEYROU.

Lyon, le 20 juin 1768.

Je ne me pardonnerais pas, mon cher hôte, de vous laisser ignorer mes marches, ou les apprendre par d'autres avant moi. Je suis à Lyon depuis deux jours, rendu des fatigues de la diligence, ayant grand besoin d'un peu de repos, et très-empressé d'y recevoir de vos nouvelles, d'autant plus que le trouble qui règne dans le pays où vous vivez me tient en peine, et pour vous, et pour nombre d'honnêtes gens auxquels je prends intérêt. J'attends de vos nouvelles avec l'impatience de l'amitié. Donnez-m'en, je vous prie, le plus tôt que vous pourrez.

Le désir de faire diversion à tant d'attristants souvenirs, qui, à force d'affecter mon cœur, altéraient ma tête, m'a fait prendre le parti de chercher, dans un peu de voyages et d'herborisa-

tions, les amusements et distractions dont j'avais besoin; et le patron de la case ayant approuvé cette idée, je l'ai suivie: j'apporte avec moi mon herbier et quelques livres avec lesquels je me propose de faire quelques pèlerinages de botanique. Je souhaiterais, mon cher hôte, que la relation de mes trouvailles pût contribuer à vous amuser; j'en aurais encore plus de plaisir à les faire. Je vous dirai, par exemple, qu'étant allé hier voir madame Boy de La Tour à sa campagne, j'ai trouvé dans sa vigne beaucoup d'aristoloche, que je n'avais jamais vue, et qu'au premier coup d'œil j'ai reconnue avec transport.

Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse, et j'attends dans votre première lettre de bonnes nouvelles de vos yeux.

LETTRE DCCCXXXII.

AU MÊME.

Lyon, le 6 juillet 1768.

Je comptais, mon cher hôte, vous accuser la réception de votre réponse, par ma bonne amie madame Boy de La Tour; mais je n'ai pu trouver un moment pour vous écrire avant son départ; et même à présent, prêt à partir pour aller herboriser à la grande Chartreuse, avec belle et bonne compagnie botaniste, que j'ai trouvée et recrutée en

ce pays, je n'ai que le temps de vous envoyer un petit bonjour à la hâte.

Mademoiselle Renou a reçu à Trye beaucoup de lettres pour moi, parmi lesquelles je ne doute point que celle que vous m'écriviez ne se trouve; mais comme le paquet est un peu gros, et que j'attends l'occasion de le faire venir, s'il y a dans ce que vous me marquez quelque chose qui presse, vous ferez bien de me le répéter ici. Si, comme je le désirais, et comme je le désire encore, vous avez pris le parti de brûler tous mes livres et papiers, j'en suis, je vous jure, dans la joie de mon cœur: mais si vous les avez conservés, il y en a quelques-uns, je l'avoue, que je ne serais pas fâché de revoir, pour remplir, par un peu de distraction, les mauvais jours d'hiver, où mon état et la saison m'empêchent d'herboriser; celui surtout qui m'intéresserait le plus serait le commencement du roman intitulé, *Émile et Sophie, ou les Solitaires*. Je conserve pour cette entreprise un faible que je ne combats pas, parce que j'y trouverais au contraire un spécifique utile pour occuper mes moments perdus, sans rien mêler à cette occupation qui me rappelât les souvenirs de mes malheurs, ni de rien qui s'y rapporte. Si ce fragment vous tombait sous la main, et que vous pussiez me l'envoyer, soit le brouillon, soit la copie, par le retour de madame Boy de La Tour, cet envoi, je l'avoue, me ferait un vrai plaisir.

Comment va la goutte? comment va l'œil gauche? S'il n'empire pas, il guérira; et je vois avec grand

plaisir, par vos lettres, qu'il va sensiblement mieux. Mon cher hôte, que n'avez-vous en goût modéré le quart de ma passion pour les plantes ! Votre plus grand mal est ce goût solitaire et casanier, qui vous fait croire être hors d'état de faire de l'exercice. Je vous promets que si vous vous mettiez tout de bon à vouloir faire un herbier, la fantaisie de faire un testament ne vous occuperait plus guère. Que n'êtes-vous des nôtres ! vous trouveriez dans notre guide et chef, M. de La Tourette, un botaniste aussi savant qu'aimable, qui vous ferait aimer les sciences qu'il cultive. J'en dis autant de M. l'abbé Rosier ; et vous trouveriez dans M. l'abbé de Grange-Blanche, et dans votre hôte, deux condisciples plus zélés qu'instruits, dont l'ignorance auprès de leurs maîtres mettrait souvent à l'aise votre amour-propre.

Adieu, mon cher hôte : nous partons demain dans le même carrosse tous les quatre, et nous n'avons pas plus de temps qu'il ne nous en faut le reste de la journée, pour rassembler assez de portefeuilles et de papiers pour l'immense collection que nous allons faire. Nous ne laisserons rien à moissonner après nous. Je vous rendrai compte de nos travaux. Je vous embrasse. Vous pouvez continuer à m'écrire chez M. Boy de La Tour.

LETTRE DCCCXXXIII.

A MADEMOISELLE LEVASSEUR,

SOUS LE NOM DE MADEMOISELLE RENOÜ.

Grenoble, ce 25 juillet, à trois heures du matin, 1768.

Dans une heure d'ici, cher amie, je partirai pour Chambéry, muni de bons passe-ports et de la protection des puissances, mais non pas du sauf-conduit des philosophes que vous savez. Si mon voyage se fait heureusement, je compte être ici de retour avant la fin de la semaine, et je vous écrirai sur-le-champ. Si vous ne recevez pas dans huit jours de mes nouvelles, n'en attendez plus, et disposez de vous, à l'aide des protections en qui vous savez que j'ai toute confiance, et qui ne vous abandonneront pas. Vous savez où sont les effets en quoi consistaient nos dernières ressources; tout est à vous. Je suis certain que les gens d'honneur qui en sont dépositaires ne tromperont point mes intentions ni mes espérances. Pesez bien toute chose avant de prendre un parti. Consultez madame l'abbesse*; elle est bienfaisante, éclairée; elle nous aime; elle vous conseillera bien; mais je doute qu'elle vous conseille de rester auprès d'elle. Ce n'est pas dans une communauté qu'on trouve la liberté ni la paix: vous êtes accoutumée à l'une,

* Madame de Nadaillac, abbesse de Gomer-Fontaine, abbaye située à peu de distance du château de Trye.

vous avez besoin de l'autre. Pour être libre et tranquille, soyez chez vous, et ne vous laissez subjuguier par personne. Si j'avais un conseil à vous donner, ce serait de venir à Lyon. Voyez l'aimable Madelon; demeurez, non chez elle, mais auprès d'elle. Cette excellente fille a rempli de tout point mon pronostic: elle n'avait pas quinze ans, que j'ai hautement annoncé quelle femme et quelle mère elle serait un jour. Elle l'est maintenant, et, grâces au ciel, si solidement et avec si peu d'éclat, que sa mère, son mari, ses frères, ses sœurs, tous ses proches, ne se doutent pas eux-mêmes du profond respect qu'ils lui portent, et croient ne faire que l'aimer de tout leur cœur. Aimez-la comme ils font, chère amie; elle en est digne, et vous le rendra bien. Tout ce qu'il restait de vertu sur la terre semble s'être réfugié dans vos deux cœurs. Souvenez-vous de votre ami l'une et l'autre; parlez-en quelquefois entre vous. Puisse ma mémoire vous être toujours chère, et mourir parmi les hommes avec la dernière des deux!

Depuis mon départ de Trye j'ai des preuves de jour en jour plus certaines que l'œil vigilant de la malveillance ne me quitte pas d'un pas, et m'attend principalement sur la frontière: selon le parti qu'ils pourront prendre, ils me feront peut-être du bien sans le vouloir. Mon principal objet est bien, dans ce petit voyage, d'aller sur la tombe de cette tendre mère que vous avez connue, pleurer le malheur que j'ai eu de lui survivre; mais il y a aussi, je l'avoue, du désir de donner si beau

jeu à mes ennemis, qu'ils jouent enfin de leur reste; car vivre sans cesse entouré de leurs satellites, de gorneurs et fourbes est un état pour moi pire que la mort. Si toutefois mon attente et mes conjectures me trompent, et que je revienne comme je suis allé, vous savez, chère sœur, chère amie, qu'ennuyé, dégoûté de la vie, je n'y cherchais et n'y trouvais plus d'autre plaisir que de chercher à vous la rendre agréable et douce: dans ce qui peut m'en rester encore, je ne changerai ni d'occupation ni de goût. Adieu, chère sœur; je vous embrasse en frère et en ami.

LETTRE DCCCXXXIV.

A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 16 août 1768.

MONSIEUR.

J'espère que la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire à mon départ de Grenoble vous aura été remise, et je vous demande la permission de vous renouveler d'ici les assurances de ma reconnaissance et de mon respect. Un voyage presque aussitôt suspendu que commencé ne me laisse pas espérer de le pousser bien loin, et la certitude que les manœuvres que je voudrais fuir me préviendront partout m'en ôterait le courage, quand mes forces me le donneraient. De toutes les habitations qu'on

m'a fait voir, la maison de M. Faure, qui a l'honneur d'être connu de vous, m'a paru celle où l'on m'aurait voulu par préférence, et c'est aussi celle de toutes les retraites (pour me servir d'un mot doux) où je pouvais être confiné, celle où j'aurais préféré vivre. Quelques inconvénients m'ont alarmé; s'ils pouvaient se lever ou s'adoucir, que le maître de la maison, qui me paraît galant homme, conservât la même bonne volonté, et que vous ne dédaignassiez pas, monsieur, d'être notre médiateur, je penserais que puisqu'il faut bien céder à la destinée, le meilleur parti qui me resterait à prendre serait de vivre dans sa maison.

J'ose vous supplier, monsieur, si vous relevez pour moi quelques lettres, de vouloir bien me les faire parvenir ici, où je suis logé à *la Fontaine d'or*.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

LETTRE DCCCXXXV.

AU MÊME.

Bourgoin, le 21 août 1768.

MONSIEUR,

Je prends la liberté de vous adresser mes observations sur la note de M. Faure que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'attends sa réponse pour prendre ma résolution, ne pouvant m'aller confiner dans cette solitude sans savoir à quoi je m'engage en y entrant.

Permettez, monsieur le comte, que je vous réitère ici mes remerciements très-humbles, en vous suppliant d'agréer mon respect.

LETTRE DCCCXXXVI.

AU MÊME.

Bourgoin, le 23 août 1768.

MONSIEUR,

Permettez que je prenne la liberté de vous envoyer une lettre que je viens de recevoir de M. Bovier, et copie de ma réponse. Si vous daigniez mander le malheureux dont il s'agit, et tirer au clair cette affaire, vous feriez, monsieur le comte, une œuvre digne de votre générosité.

J'ai l'honneur, etc.

LETTRE DCCCXXXVII.

AU MÊME.

Bourgoin, le 26 août 1768.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser une lettre en réponse à celle de M. Faure que, vous avez bien voulu me faire passer. Ses propositions sont si honnêtes,

qu'il ne l'est presque pas de les accepter. Cependant, forcé par ma situation d'être indiscret, je réduis ces propositions sous une forme qui, je pense, lèvera toute difficulté entre lui et moi.

Mais il en existe une, monsieur le comte, qu'il dépend de vous seul de lever, dans l'imposture qui a donné lieu aux deux lettres que j'ai pris la liberté de vous envoyer dernièrement. Car si, vivant sous votre protection, je ne puis obtenir aucune satisfaction d'une fourberie aussi impudente et aussi clairement démontrée, à quoi dois-je m'attendre au milieu de ceux qui l'ont fabriquée, si ce n'est à me voir harceler sans cesse par de nouveaux imposteurs soufflés par les mêmes gens, et enhardis par l'impunité du premier? Il faudrait assurément que je fusse le plus insensé des hommes pour aller me fourrer volontairement dans un tel enfer. Je comprends bien qu'on m'attend partout avec les mêmes armes, mais encore n'irai-je pas choisir par préférence les lieux où l'on a commencé d'en user.

J'attends vos ordres, monsieur le comte; je compte sur votre équité, et j'ai l'honneur d'être avec autant de confiance que de respect, etc.

LETTRE DCCCXXXVIII.

A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 31 août 1768.

Nous vous devons et nous vous faisons, monsieur, mademoiselle Renou et moi, les plus vifs remerciements de toutes vos bontés pour tous les deux; mais nous ne vous en ferons ni l'un ni l'autre pour la compagne de voyage que vous lui avez donnée. J'ai le plaisir d'avoir ici, depuis quelques jours, celle de mes infortunes; voyant qu'à tout prix elle voulait suivre ma destinée, j'ai fait en sorte au moins qu'elle pût la suivre avec honneur. J'ai cru ne rien risquer de rendre indissoluble un attachement de vingt-cinq ans, que l'estime mutuelle, sans laquelle il n'est point d'amitié durable, n'a fait qu'augmenter incessamment. La tendre et pure fraternité dans laquelle nous vivons depuis treize ans n'a point changé de nature par le nœud conjugal; elle est, et sera jusqu'à la mort, ma femme par la force de nos liens, et ma sœur par leur pureté. Cet honnête et saint engagement a été contracté dans toute la simplicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature, en présence de deux hommes de mérite et d'honneur, officiers d'artillerie; et l'un fils d'un de mes anciens amis du bon temps, c'est-à-dire avant que j'eusse aucun nom dans le monde; et l'autre, maire de cette ville, et

proche parent du premier *. Durant cet acte si court et si simple, j'ai vu fondre en larmes ces deux dignes hommes, et je ne puis vous dire combien cette marque de la bonté de leurs cœurs m'a attaché à l'un et à l'autre.

Je ne suis pas plus avancé sur le choix de ma demeure que quand j'eus l'honneur de vous voir à Lyon, et tant de cabarets et de courses ne facilitent pas un bon établissement. Les nouveaux voyages à faire me font peur, surtout à l'entrée de la saison où nous touchons; et je prendrai le parti de m'arrêter volontairement ici, si je puis, avant que je me trouve, par ma situation, dans l'impossibilité d'y rester et dans celle d'aller plus loin. Ainsi, monsieur, je me vois forcé de renoncer, pour cette année, à l'espoir de me rapprocher de vous, sauf à voir dans la suite ce que je pourrai faire pour contenter mon désir à cet égard.

Recevez les salutations de ma femme, et celles, monsieur, d'un homme qui vous aime de tout son cœur.

* Ils sont nommés l'un et l'autre dans la lettre au comte de Tonnerre ci-après, en date du 18 septembre. Le premier s'appelait de Rozière; le second, cousin du premier, et maire de Bourgoin, était M. de Champagneux.

LETTRE DCCCXXXIX.

A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 1^{er} septembre 1768.

MONSIEUR,

Je suis très-sensible à la bonté que vous avez eue de mander et interroger le sieur Thevenin sur le prêt qu'il dit avoir fait, il y a environ dix ans à moi, ou à un homme de même nom que moi, et dont il m'a fait demander la restitution par M. Bovier. Mais je prendrai la liberté, monsieur le comte, de n'être pas de votre avis sur la bonne foi dudit Thevenin, puisqu'il est impossible de concilier cette bonne foi avec les circonstances qu'il rapporte de son prétendu prêt, et avec les lettres de recommandation qu'il dit que l'emprunteur lui donna pour MM. de Faugnes et Aldiman. Cet homme vous paraît borné, cela peut être; un imposteur peut très-bien n'être qu'un sot; et cela me confirme seulement dans la persuasion qu'il a été dirigé aussi-bien qu'encouragé dans l'invention de sa petite histoire, dont les contradictions sont un inconvénient difficile à éviter dans les fictions les mieux concertées. Il y a même une autre contradiction bien positive entre lui, qui vous a dit, monsieur, n'avoir parlé de cette affaire à qui que ce soit qu'à M. Bovier, son voisin, et le même M. Bovier, qui

m'écrit que ledit Thevenin lui en a fait parler par le vicaire de sa paroisse. Je persiste donc dans la résolution de ne point retourner dans les lieux où cette histoire a été fabriquée, jusqu'à ce qu'elle soit assez bien éclaircie pour ôter aux fabricateurs, quels qu'ils soient, la fantaisie d'en forger derechef de semblables. Je trouve ici un logement trop cher pour pouvoir le garder long-temps, mais où j'aurai le temps d'en chercher plus à ma portée, où je puisse me croire à l'abri des imposteurs. Je n'y suis pas moins sous votre protection qu'à Grenoble; et, si le mensonge et la calomnie m'y poursuivent, j'éviterai du moins le désavantage d'être précisément à leur foyer.

Daignez, monsieur, agréer derechef mes excuses des importunités que je vous cause, et mes actions de grâces de la bonté avec laquelle vous voulez bien les endurer. Si l'on ne me harcelait jamais, je demeurerais tranquille et ne serais point indiscret; mais ce n'est pas l'intention de ceux qui disposent de moi.

Recevez avec bonté, je vous supplie, monsieur le comte, les assurances de mon respect.

RENOU.

Permettez, monsieur, que je joigne ici une lettre pour M. Faure.

LETTRE DCCCXL.

A UNE DAME DE LYON.*

Bourgoin, le 3 septembre 1768.

Vous trouverez ci-joint un papier dont voici l'occasion : Ayant été malade ici et détenu dans une chambre pendant quelques jours, dans le fort de mes chagrins, je m'amusai à tracer, derrière une porte, quelques lignes au rapide trait du crayon, qu'ensuite j'oubliai d'effacer en quittant ma chambre, pour en occuper une plus grande à deux lits avec ma femme. Des passants malintentionnés, à ce qu'il m'a paru, ont trouvé ce barbouillage dans la chambre que j'avais quittée, y ont effacé des mots, en ont ajouté d'autres, et l'ont transcrit pour en faire je ne sais quel usage. Je vous envoie une copie exacte de ces lignes, afin que messieurs vos frères puissent et veuillent bien constater les falsifications qu'on y peut faire, en cas qu'elles se répandent. J'ai transcrit même les fautes et les redites, afin de ne rien changer.

* Cette lettre a été imprimée pour la première fois dans la *Correspondance littéraire* de Grimm (deuxième partie, tom. v, p. 55). Nous aurions à nous défier d'une source aussi suspecte, si l'écrit qui fait suite à cette lettre ne se trouvait également dans l'édition de Poinçot, tome xxviii, page 282. Les éditeurs annoncent le tenir de M. de Champagneux, maître de Bourgoin, qui, disent-ils, l'a transcrit lui-même avec la plus exacte fidélité; et comme ce même écrit, dans l'édition de Poinçot, offre avec celui qui est rapporté par Grimm des différences assez notables, c'est d'après cette édition que nous le donnerons ici.

SENTIMENT DU PUBLIC SUR MON COMPTE, DANS LES DIVERS ÉTATS
QUI LE COMPOSENT.

Les rois et les grands ne disent pas ce qu'ils pensent; mais ils me traiteront toujours honorablement.

La vraie noblesse, qui aime la gloire et qui sait que je m'y connais, m'honore et se tait.

Les magistrats me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait.

Les philosophes, que j'ai démasqués, veulent à tout prix me perdre; ils y réussiront.

Les évêques, fiers de leur naissance et de leur état, m'estiment sans me craindre, et s'honorent en me marquant des égards.

Les prêtres, vendus aux philosophes, aboient après moi pour faire leur cour.

Les beaux esprits se vengent, en m'insultant, de ma supériorité qu'ils sentent.

Le peuple, qui fut mon idole, ne voit en moi qu'une perruque mal peignée et un homme décrépité.

Des femmes, dupes de deux p..... froid, qui les méprisent, trahissent l'homme qui mérita le mieux d'elles¹.

Les magistrats* ne me pardonneront jamais le mal qu'ils m'ont fait.

Le magistrat de Genève sent ses torts, sait que je les lui pardonne, et les réparerait s'il l'osait.

¹ Des deux p..... dont il est question soit d'Alembert et Grimm.

* Dans la Correspondance de Grimm, au lieu de, les magistrats, on lit, les Suisses.

Les chefs du peuple, élevés sur mes épaules, voudraient me cacher si bien que l'on ne vit qu'eux.

Les auteurs me pillent et me blâment; les fripons me maudissent, et la canaille me hue.

Les gens de bien, s'il en existe encore, gémissent tout bas sur mon sort; et moi je le bénis s'il peut instruire un jour les mortels.

Voltaire, que j'empêche de dormir, parodiara ces lignes. Ses grossières injures sont un hommage qu'il est forcé de me rendre malgré lui*.

OBSERVATION. — Il ne faut pas oublier que cet écrit fut tracé, comme le dit Rousseau, *derrière une porte, au rapide trait du crayon*, et que les copies qu'on en fit furent inexactes. En supposant la lettre authentique, on y voit que l'auteur n'avait certainement pas le projet de conserver ces phrases détachées et qu'elles n'ont été transmises que parce qu'on les avait altérées en les transcrivant.

LETTRE DCCCXLI.

A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 6 septembre 1768.

Il y a peu de résolutions et il n'y a point de répugnance par-dessus lesquelles le désir d'approfondir l'affaire du sieur Thevenin ne me fasse passer; et, si ma confrontation, sous vos yeux, avec cet

* La maladie dont parle J. J. et pendant laquelle il est censé avoir écrit *derrière une porte*, doit faire excuser cette lettre si réellement il en est l'auteur; pour le croire il faut le témoignage de M. de Champagnoux rapporté par l'éditeur de l'édition de Poinçot.

homme peut vous engager, monsieur, à la suivre jusqu'au bout, je suis prêt à partir. Permettez seulement que j'ose vous demander auparavant l'assurance que ce voyage ne sera point inutile; que vous ne dédaignerez aucune des précautions convenables pour constater la vérité, tant à vos yeux qu'à ceux du public, et que le motif d'éviter l'éclat, que je ne crains point, n'arrêtera aucune des démarches nécessaires à cet effet. Il ne serait assurément pas digne de votre générosité, ni de la protection dont vous m'honorez, que des imposteurs pussent à leur gré me promener de ville en ville, m'attirer au milieu d'eux, et m'y rendre impunément le jouet de leurs suppôts.

J'attends vos ordres, M. le comte, et, quelque parti qu'il vous plaise de prendre sur cette affaire, dont je vous cause à regret la longue importunité, je vous supplie de vouloir bien me renvoyer la lettre de M. Bovier, et la copie de ma réponse, que j'eus l'honneur de vous envoyer.

Je vous supplie, M. le comte, d'agréer avec bonté ma reconnaissance et mon respect.

LETTRE DCCCXLII.

A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 9 septembre 1768.

Après diverses courses, mon cher hôte, qui ont achevé de me convaincre qu'on était bien déter-

miné à ne me laisser nulle part la tranquillité que j'étais venu chercher dans ces provinces, j'ai pris le parti, rendu de fatigue et voyant la saison s'avancer, de m'arrêter dans cette petite ville pour y passer l'hiver. A peine y ai-je été, qu'on s'est pressé de m'y harceler avec la petite histoire que vous allez lire dans l'extrait d'une lettre qu'un certain avocat Bovier m'écrivit de Grenoble le 22 du mois dernier.

« Le sieur Thevenin, chamoiseur de son métier, « se trouva logé, il y a environ dix ans, chez le « sieur Janin, hôte du bourg des Verdières, de- « Jouc, près de Neuchâtel, avec M. Rousseau, qui « se trouva lui-même dans le cas d'avoir besoin de « quelque argent, et qui s'adressa au sieur Janin, « son hôte, pour obtenir cet argent, du sieur The- « venin : ce dernier, n'osant pas présenter à M. Rous- « seau la modique somme qu'il demandait, attendit « son départ, et l'accompagna effectivement des « Verdières-de-Jouc jusqu'à Saint-Sulpice avec ledit « Janin ; et, après avoir dîné ensemble dans une « auberge qui a un soleil pour enseigne, il lui fit « remettre neuf livres de France par ledit Janin. « M. Rousseau, pénétré de reconnaissance, donna « audit Thevenin quelques lettres de recomman- « dation, entre autres une pour M. de Faugnes, « directeur des sels à Yverdun, et une pour M. Al- « dianan, de la même ville, dans laquelle M. Rous- « seau signa son nom, et signa *le Voyageur perpé- « tuel* dans une autre pour quelqu'un à Paris, dont « le sieur Thevenin ne se rappelle pas le nom. »

Voici maintenant, mon cher hôte, copie de ma réponse, en date du 23.

« Je n'ai pas pu, monsieur, loger il y a environ
« dix ans où que ce fût, près de Neuchâtel, parce
« qu'il y en a dix, et neuf, et huit, et sept, que
« j'en étais fort loin, sans en avoir approché du-
« rant tout ce temps plus près de cent lieues.

« Je n'ai jamais logé au bourg des Verdrières, et
« n'en ai même jamais entendu parler : c'est peut-
« être le village des Verrières qu'on a voulu dire;
« j'ai passé dans ce village une seule fois, il n'y a
« pas cinq ans, allant à Pontarlier; j'y repassai en
« revenant; je n'y logeai point; j'étais avec un ami
« (qui n'était pas le sieur Thevenin); personne
« autre ne revint avec nous; et, depuis lors, je ne
« suis pas retourné aux Verrières.

« Je n'ai jamais vu, que je sache, le sieur The-
« venin, chamoiseur; jamais je n'ai ouï parler de lui,
« non plus que du sieur Janin, mon prétendu hôte.
« Je ne connais qu'un seul M. Jeannin, mais il ne
« demeure point aux Verrières, il demeure à Neu-
« châtel, et il n'est point cabaretier; il est secré-
« taire d'un de mes amis.

« Je n'ai jamais écrit, autant qu'il m'en souvient,
« à M. de Faugnes, et je suis sûr au moins de ne lui
« avoir jamais écrit de lettres de recommandation,
« n'étant pas assez lié avec lui pour cela : encore
« moins ai-jè pu écrire à M. Aldiman, d'Yverdon,
« que je n'ai vu de ma vie, et avec lequel je n'eus
« jamais nulle espèce de liaison.

« Je n'ai jamais signé avec mon nom *le Voyageur*

« *perpétuel*, premièrement parce que cela n'est pas
 « vrai et surtout ne l'était pas alors, quoiqu'il le soit
 « devenu depuis quelques années; en second lieu,
 « parce que je ne tourne pas mes malheurs en plaî-
 « santeries, et qu'enfin, si cela m'arrivait, je tâ-
 « cherais qu'elles fussent moins plates.

« J'ai quelquefois prêté de l'argent à Neuchâtel,
 « mais je n'y en empruntai jamais, par la raison très-
 « simple qu'il ne m'a jamais manqué dans ce pays-là;
 « et vous m'avouerez, monsieur, qu'ayant pour
 « amis tous ceux qui y tenaient le premier rang,
 « il eût été du moins fort bizarre que j'allasse em-
 « prunter neuf francs d'un chamoiseur que je ne
 « connaissais pas, et cela à un quart de lieue de
 « chez moi; car c'est à peu près la distance de
 « Saint-Sulpice, où l'on dit que cet argent m'a été
 « prêté, à Motiers, où je demeurais. »

Vous croiriez, mon cher hôte, sur cette lettre
 et sur ma réponse que j'ai envoyée au comman-
 dant de la province, que tout a été fini, et que,
 l'imposture étant si clairement prouvée, l'impos-
 teur a été châtié ou bien censuré : point du tout;
 l'affaire est encore là, et ledit Thevenin, conseillé
 par ceux qui l'ont aposté, se retranche à dire qu'il a
 peut-être pris un autre M. Rousseau pour J. J. Rous-
 seau, et persiste à soutenir avoir prêté la somme à
 un homme de ce nom, se tirant d'affaire, je ne sais
 comment, au sujet des lettres de recommandation:
 de sorte qu'il ne me reste d'autre moyen pour le
 confondre que d'aller moi-même à Grenoble me
 confronter avec lui; encore ma mémoire trompeuse

et vacillante peut-elle souvent m'abuser sur les faits. Les seuls ici qui me sont certains est de n'avoir jamais connu ni Thevenin ni Janin ; de n'avoir jamais voyagé ni mangé avec eux ; de n'avoir jamais écrit à M. Aldiman ; de n'avoir jamais emprunté de l'argent, ni peu ni beaucoup, de personne durant mon séjour à Neuchâtel ; je ne crois pas non plus avoir jamais écrit à M. de Fagnès, surtout pour lui recommander quelqu'un ; ni jamais avoir signé *le Voyageur perpétuel* ; ni jamais avoir couché aux Verrières, quoiqu'il ne me soit pas possible de me rappeler où nous couchâmes en revenant de Pontarlier avec Sauttersheim, dit le Baron ; car en allant je me souviens parfaitement que nous n'y couchâmes pas. Je vous fais tous ces détails, mon cher hôte, afin que si, par vos amis, vous pouvez avoir quelque éclaircissement sur tous ces faits, vous me rendiez le bon office de m'en faire part le plus tôt qu'il sera possible. J'écris par ce même courrier à M. du Terreau, maire des Verrières, à M. Breguet, à M. Guyenet, lieutenant du Val-de-Travers, mais sans leur faire aucun détail ; vous aurez la bonté d'y suppléer, s'il est nécessaire, par ceux de cette lettre. Vous pouvez m'écrire ici en droiture ; mais si vous avez des éclaircissements intéressants à me donner, vous ferez bien de me les envoyer par duplicata, sous enveloppe, à l'adresse de *M. le comte de Tonnerre, lieutenant-général des armées du roi, commandant pour sa majesté en Dauphiné à Grenoble*. Vous pourrez même m'écrire à l'ordinaire sous son cou-

vert : mes lettres me parviendront plus lentement, mais plus sûrement qu'en droiture.

J'espère qu'on est tranquille à présent dans votre pays. Puisse le ciel accorder à tous les hommes la paix qu'ils ne veulent pas me laisser ! Adieu, mon cher hôte ; je vous embrasse.

LETTRE DCCCXLIII.

A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 3 septembre 1768.

MONSIEUR,

Comme je ne puis douter que vous ne sachiez parfaitement à quoi vous en tenir sur le compte du sieur Thevenin, je crois voir par la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, qu'on vous trompe comme on trompe M. le prince de Conti, et que mon futur voyage de Grenoble est une affaire concertée dont la fable de ce malheureux n'est que le prétexte. Vous aviez la bonté de désirer que ce motif m'attirât aux environs de cette capitale. J'ignore, M. le comte, d'où naît ce désir, et si je dois vous en rendre grâces ; tout ce que je sais est que les moyens employés à cet effet ne sont pas extrêmement attirants. Malgré les embarras où je suis, je pars demain pour me rendre à vos ordres ; jeudi j'aurai l'honneur de me présenter à votre audience, et j'espère qu'il vous plaira d'y

mander ledit Thevenin. Je repartirai vendredi matin, quoi qu'il arrive, si l'on m'en laisse la liberté.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obeissant
serviteur,

RENOU.

LETTRE DCCCXLIV.

AU MÊME.

Bourgoin, le 18 septembre 1768.

MONSIEUR,

Le contre-temps de votre absence à mon arrivée à Grenoble m'affligea d'autant plus que, sentant combien il m'importait que, selon votre désir, mon entrevue avec le sieur Thevenin se passât sous vos yeux; et ne pouvant le trouver qu'à l'aide de M. Bovier, que j'aurais voulu ne pas voir, je me voyais forcé d'attendre à Grenoble votre retour, à quoi je ne pouvais me résoudre, ou de revenir l'attendre ici, ce qui m'exposait à un second voyage: J'aurais pris, monsieur, le dernier parti, sans la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire le 15, et qui me fut envoyée à la nuit par M. Bovier. Je compris par cette lettre, qu'afin que mon voyage ne fût pas inutile vous pensiez

que je pouvais voir ledit Thevenin, quoique en votre absence ; et c'est ce que je fis par l'entremise de M. Bovier, auquel il fallut bien recourir pour cela.

Je le vis tard, à la hâte, en deux reprises : j'étais en proie à mille idées cruelles, indigné, navré de me voir après soixante ans d'honneur, compromis, seul, loin de vous, sans appui, sans ami, vis-à-vis d'un pareil misérable, et surtout de lire dans les cœurs des assistants, et de ceux mêmes à qui je m'étais confié, leur mauvaise volonté secrète.

Mais quelque courte qu'ait été cette conférence, elle a suffi pour l'objet que je m'y proposais. Avant d'y venir, permettez-moi, M. le comte, une petite observation qui s'y rapporte : M. Bovier m'avait induit en erreur, en me marquant que c'était personnellement à moi que ledit Thevenin avait prêté neuf francs ; au lieu que Thevenin lui-même dit seulement les avoir fait passer par la main d'autrui, en prêt ou en don (car il ne s'explique pas clairement là-dessus), à un homme appelé Rousseau, duquel au reste il ne donne pas le moindre renseignement, ni de son nom, ni de son âge, ni de son état, ni de sa demeure, ni de sa figure, ni de son habit, excepté la couleur, et qu'il s'était signé dans une lettre : *le Voyageur perpétuel*. M. Bovier, sur le simple rapport d'un quidam, qu'il dit ne pas connaître, part de ces seuls indices, et de celui du lieu où se sont vus ces deux hommes, pour m'écrire en ces termes : « Je crois vous faire plaisir de vous rappeler un homme qui vous a rendu

« un service, il y a près de dix années, et qui se trouve aujourd'hui dans le cas que vous vous en souveniez. » Ce même M. Bovier, dans sa lettre précédente, me parlait ainsi. « Je vous ai vu ; j'ai été émerveillé de trouver une ame aussi belle que la vôtre, jointe à un génie aussi sublime. » Voilà, ce me semble, cette belle ame transformée un peu légèrement en celle d'un vil emprunteur ; et d'un plus vil banqueroutier : il faut que les belles ames soient bien communes à Grenoble, car assurément on ne les y met pas à haut prix.

Voici la substance de la déclaration dudit Thevenin, tant en présence de M. Bovier et de sa famille, que de M. de Champagneux, maire et châtelain de Bourgoin, de son cousin, M. de Rozière, officier d'artillerie, et d'un autre officier du même corps, leur ami, dont j'ignore le nom, laquelle déclaration a été faite en plusieurs fois, avec des variations, en hésitant, en se reprenant, quoique assurément il dût avoir la mémoire bien fraîche de ce qu'il avait dit tant de fois, et à vous, M. le comte, et avant vous à M. Bovier.

Que de la Charité-sur-Loire, qui est son pays, venant en Suisse, et passant aux Verrières-de-Jouc, dans un cabaret dont l'hôte s'appelle Janin, un homme nommé Rousseau, le voyant mettre à genoux, lui demanda s'il était catholique ; que là-dessus s'étant pris de conversation, cet homme lui donna une lettre de recommandation pour Yverdun ; qu'ayant continué de demeurer ensemble

dans ledit cabaret, ledit Rousseau le pria de lui prêter quelque argent, et lui donna, deux jours après, deux autres lettres de recommandation; savoir, une seconde pour Yverdun, et l'autre pour Paris, où ledit Rousseau lui dit qu'il avait mis pour signature, *le Voyageur perpétuel*; qu'en reconnaissance de ce service, lui Thevenin lui fit remettre neuf francs par Janin, leur hôte, après un voyage qu'ils firent tous trois des Verrières à Saint-Sulpice, où ils dînèrent encore ensemble; qu'ensuite ils se séparèrent; que lui Thevenin se rendit de là à Yverdun, et porta les deux lettres de recommandation à leurs adresses, l'une pour M. de Faugnes, l'autre pour M. Aldiman; que, ne les ayant trouvés ni l'un ni l'autre, il remit ses lettres à leurs gens, sans que, pendant deux ans qu'il resta sur les lieux, la fantaisie lui ait pris de retourner chez ces messieurs, voir, du moins par curiosité, l'effet de ces mêmes lettres qu'il avait si bien payées. A l'égard de la lettre de recommandation pour Paris, signée *le Voyageur perpétuel*, il l'envoya à la Charité-sur-Loire, à sa femme, qui la fit passer par le curé à son adresse, dont il ne se souvient point.

Quant à la personne dudit Rousseau, j'ai déjà dit qu'il ne s'en rappelait rien, ni rien de ce qui s'y rapporte: interrogé si ledit Rousseau portait son chapeau sur la tête ou sous le bras, il a dit ne s'en pas souvenir; s'il portait perruque ou s'il avait ses cheveux, a dit qu'il ne s'en souvenait pas non plus, et que cela ne faisait pas une différence bien sensible: interrogé sur l'habillement,

il a dit que tout ce qu'il s'en rappelait était qu'il portait un habit gris, doublé de bleu ou de vert : interrogé s'il savait la demeure dudit Rousseau, a dit qu'il n'en savait rien ; s'il n'avait plus eu de ses nouvelles, a dit que, durant tout son séjour à Yverdun et à Estavayé, où il alla travailler en sortant de là, il n'a jamais plus ouï parler dudit Rousseau, et n'a su ce qu'il était devenu, jusqu'à ce qu'apprenant qu'il y avait un M. Rousseau à Grenoble, il s'est adressé, par le vicaire de la paroisse, à son voisin, M. Bovier, pour savoir si ledit sieur Rousseau ne serait point son homme des Verrières ; chose qu'il n'a pourtant jamais affirmée, ni dite, ni crue, mais dont il voulait simplement s'informer.

Comme sa déclaration laissait assez indéterminé le temps de l'époque, j'ai parcouru, pour le fixer, ceux de ses papiers qu'il a bien voulu me montrer ; et j'y ai trouvé un certificat daté du 30 juillet 1763, par lequel le sieur Cuche, chamoiseur d'Yverdun, atteste que ledit Thevenin a demeuré chez lui pendant environ deux ans, etc.

Supposant donc que Thevenin soit entré chez le sieur Cuche, immédiatement à son arrivée à Yverdun, et qu'il se soit rendu immédiatement à Yverdun, en quittant ledit Rousseau à Saint-Sulpice, cela détermine le temps de leur entrevue à la fin de l'été 1761 au plus tard. Il est possible que cette époque remonte plus haut ; mais il ne l'est pas qu'elle soit plus récente, puisqu'il faudrait alors que cette rencontre se fût faite du temps que le-

dit Thevenin était déjà à Yverdun, au lieu qu'elle se fit avant qu'il y fût arrivé.

J'ai demandé à cet homme le nom du maître chez lequel il travaille à Grenoble: il me l'a dit; je l'ai oublié. Je lui ai demandé pour qui ce maître travaillait, quelles étaient ses pratiques; il m'a dit qu'il n'en savait rien, et qu'il n'en connaissait aucune. Je lui ai demandé s'il ne travaillait point pour son voisin, M. Bovier le père, qui est gantier; il m'a dit qu'il n'en savait rien; et M. Bovier fils, prenant la parole, a dit que non; et il fallait bien en effet qu'ils ne se connussent point, puisque, pour parvenir à lui parler, ledit Thevenin a eu recours au vicaire de la paroisse.

Voilà, dans ce qu'a dit cet homme, tout ce qui me paraît avoir trait à la question.

Cette question en peut offrir deux distinctes, premièrement, si ledit Thevenin dit vrai ou s'il ment.

Supposant qu'il dit vrai, seconde question: quel est l'homme nommé Rousseau, auquel il a prêté son argent, sans connaître de lui que le nom? car enfin l'identité des noms ne fait pas celle des personnes; et il ne suffit pas, n'en déplaît à M. Bovier, de porter le nom de Rousseau, pour être, par cela seul, le débiteur ou l'obligé du sieur Thevenin.

Il n'y a, selon le récit du dernier, que trois personnes en état d'en attester la vérité; savoir, le Rousseau dont il ne connaît que le nom, Thevenin lui-même, et l'hôte Janin, qui est absent: d'ail-

leurs, le témoignage des deux premiers, comme parties, est nul, à moins qu'ils ne soient d'accord; et celui du dernier serait suspect, s'il favorisait Thevenin; car il peut être son complice; il peut même être le seul fripon, comme vous l'avez, monsieur, soupçonné vous-même; il peut encore être gagné par ceux qui ont aposté l'autre. Il n'est décisif qu'au cas qu'il condamne Thevenin. En tout état de cause, je ne vois pas à tout cela de quoi faire preuve sans d'autres informations. Il est vrai que les circonstances du récit de Thevenin ne seraient pas un préjugé qui lui fût bien favorable, quand même il aurait affaire au dernier des malheureux, qui aurait tous les autres préjugés contre lui; mais enfin tout cela ne sont pas des preuves. Qu'un garçon chamoiseur, qui court le pays pour chercher de l'ouvrage, s'aïlle mettre à genoux en parade, dans un cabaret protestant; qu'un autre homme qui le voit conclue de là qu'il est catholique, lui en fasse compliment, lui offre des lettres de recommandation, et lui demande de l'argent sans le connaître et sans en être connu d'aucune façon; qu'au lieu de présumer de là que l'emprunteur est un escroc, et que ses recommandations sont des torche-culs, l'autre, transporté du bonheur de les obtenir, tire aussitôt neuf francs de sa bourse cossue; qu'il ait même la complaisante délicatesse de n'oser les donner lui-même à celui qui ose bien les lui demander; qu'il attende pour cela d'être en un autre lieu, et de les lui faire modestement présenter par un autre homme: tout

cela , tout inepte et risible qu'il est, n'est pas absolument impossible.

Que le prêteur ou donneur passe trois jours avec l'emprunteur; qu'il mange avec lui; qu'il voyage avec lui sans savoir comment il est fait, s'il porte perruque ou non, s'il est grand ou petit, noir ou blond, sans retenir la moindre chose de sa figure: cela paraît si singulier, que je lui en fis l'objection. A cela il me répondit qu'en marchant, lui, Thevenin, était derrière l'autre et ne le voyait que par le dos, et qu'à table il ne le voyait pas bien non plus, parce que ledit Rousseau ne se tenait pas assis, mais se promenait par la chambre en mangeant. Il faut convenir, en riant de plus fort, que cela n'est pas encore impossible.

Il ne l'est pas enfin que, desdites lettres de recommandation si précieuses, aucune ne soit parvenue, attendu que ledit Thevenin, modeste pour les lettres comme pour l'argent, ne voulut pas les rendre lui-même, ni s'informer au moins de leur effet, quoiqu'il demeurât dans le même lieu qu'habitaient ceux à qui elles étaient adressées, qu'il les vit peut-être dix fois par jour; et que ce fût au moins une curiosité fort naturelle, de savoir si un coureur de cabarets, à l'affût des écus des passants, pouvait être réellement en liaison avec ces messieurs-là. Si, comme il est à craindre, aucune desdites lettres n'est parvenue, ce seront ces coquins de valets, à qui l'honnête Thevenin les a remises, qui lui auront joué le tour de les garder. Je ne dis rien de la lettre pour Paris; il est si clair

qu'une recommandation pour Paris est extrêmement utile à un garçon chamoiseur qui va travailler à Yverdon!

Pardon, monsieur; je ris de ma simplicité, et j'admire votre patience; mais enfin, si Thevenin n'est pas un imposteur, il faut, de nécessité absolue, que toutes ces folies soient autant de vérités.

Supposons-les telles, et passons outre : voilà le généreux Thevenin, créancier ou bienfaiteur d'un nommé Rousseau, lequel, comme le dit très-bien M. Bovier, doit être pénétré de reconnaissance. Quel est ce Rousseau? lui, Thevenin, n'en sait rien, mais M. Bovier le sait pour lui, et présume, avec beaucoup de vraisemblance, que ce Rousseau est l'infortuné Jean-Jacques Rousseau, si connu par ses malheurs passés, et qui le sera bien plus encore par ceux que l'on lui prépare. Je ne sache pas cependant que, parmi ces multitudes de charges atroces et ridicules que ses ennemis inventent journellement contre lui, ils l'aient jamais accusé d'être un coureur de cabarets, un crocheteur de bourses, qui va pochetant quelques écus çà et là, chez le premier va-nu-pieds qu'il rencontre. Si le Jean-Jacques Rousseau qu'on connaît pouvait s'abaisser à pareille infamie, il faudrait qu'on l'eût vu, pour le pouvoir croire; et encore, après l'avoir vu, n'en croirait-on rien. M. Bovier est moins incrédule; le simple doute d'un misérable qu'il ne connaît point se transforme, à ses yeux, en certitude, et lui prouve qu'une belle ame qu'il connaît

est celle du plus vil des mendiants ou du plus lâche des fripons.

Si le Jean-Jacques Rousseau dont il s'agit n'est qu'un infâme, ce n'est pas tout ; il faut encore qu'il soit un sot, car s'il accepte les neuf francs, que ledit Thevenin ne lui donne pas de la main à la main, mais qu'il lui fait donner par un autre homme, habitant du pays, il doit s'attendre qu'ils lui seront reprochés mille fois le jour : il doit compter qu'à chaque fois qu'on citera, dans le pays, quelque trait de sa facilité à répandre, et de sa répugnance à recevoir, le sieur Janin ne manquera pas de dire : « Eh ! par Dieu, cet homme n'est pas toujours si fier ; il a demandé et reçu neuf francs d'un faquin d'ouvrier qui logeait dans mon auberge ; et j'en suis bien sûr, car c'est moi qui les ai livrés. » Quand on commença d'ameuter le peuple contre ce pauvre Jean-Jacques, et qu'on le faisait lapider jusque dans son lit, Janin aurait fait sa fortune avec cette histoire ; son cabaret n'aurait pas désempi. Thevenin fait bien de la conter à Grenoble ; mais s'il l'osait conter à Saint-Sulpice ou aux Verrières, et dans tout le pays où ce même Jean-Jacques a pourtant reçu tant d'outrages, et qu'il dit qu'elle le regarde, je suis sûr que les habitants lui cracheraient au nez.

Préjugés vrais ou faux à part, passons aux preuves, et permettez, monsieur le comte, que nous examinions un peu le rapport de notre homme, et que nous voyions s'il se peut rapporter à moi.

Le sieur Thevenin fit connaissance avec ledit

Rousseau aux Verrières, et ils y demeurèrent ensemble deux ou trois jours, logés chez Janin. J'ai demeuré long-temps à Motiers sans aller aux Verrières, et je n'y ai jamais été qu'une seule fois, allant à Pontarlier avec M. de Sauttersheim, dit, dans le pays, le baron Sauttern. Je n'y couchai point en allant, j'en suis très-sûr; je suis très-persuadé que je n'y couchai point en revenant, quoique je n'en sois pas sûr de même; mais si j'y couchai, ce fut sans y séjourner, et sans quitter le baron. Thevenin dit cependant que son homme était seul. Ma mémoire affaiblie me sert mal sur les faits récents; mais il en est sur lesquels elle ne peut me tromper; et je suis aussi sûr de n'avoir jamais séjourné, ni peu ni beaucoup, aux Verrières, que je suis sûr de n'avoir jamais été à Pékin.

Je ne suis donc pas l'homme qui resta deux ou trois jours aux Verrières, à contempler les génufluxions du dévot Thevenin.

Je ne peux guère être non plus celui qui lui demanda de l'argent à emprunter aux mêmes Verrières, parce que, outre M. du Terréau, maître du lieu, j'y connaissais beaucoup un M. Breguet, très-galant homme, qui m'aurait fourni tout l'argent dont j'aurais en besoin, et avec lequel j'ai eu bien des querelles; pour n'avoir pu tenir la promesse que je lui avais faite de l'y aller voir. Si j'avais logé là seul, c'eût été chez lui, selon toute apparence, et non pas chez le sieur Janin, surtout quand j'aurais été sans argent.

Je ne suis point l'homme à l'habit gris doublé

de bleu ou de vert, parce que je n'en ai jamais porté de pareil durant tout mon séjour en Suisse : je n'y ai jamais voyagé qu'en habit d'Arménien, qui sûrement n'était doublé ni de vert ni de bleu. Thevenin ne se souvient pas si son homme avait ses cheveux ou la perruque, s'il portait son chapeau sur la tête ou sous le bras ; un Arménien ne porte point de chapeau du tout, et son équipage est trop remarquable pour qu'on en perde totalement le souvenir, après avoir demeuré trois jours avec lui, et après l'avoir vu dans la chambre et en voyage, par-devant, par-derrière, et de toutes les façons.

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour M. de Faugnes, que je ne connaissais pas même encore, quand ledit Thevenin alla à Yverdun ; et je ne suis point l'homme qui lui a donné une lettre de recommandation pour M. Aldiman, que je n'ai connu de ma vie, et que je ne crois pas même avoir été de retour d'Italie à Yverdun, sous la même date.

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour Paris, signée *le Voyageur perpétuel*. Je ne crois pas avoir jamais employé cette plate signature ; et je suis parfaitement sûr de n'avoir pu l'employer à l'époque de ma prétendue rencontre avec Thevenin ; car cette lettre devant être antérieure à l'arrivée dudit Thevenin à Yverdun, dut l'être, à plus

^a J'ai appris seulement depuis quelques jours que le secrétaire baillival d'Yverdun s'appelait aussi M. Aldiman.

forte raison, à son départ de la même ville. Or, même en ce temps-là, je ne pouvais signer *le Voyageur perpétuel*, avec aucune apparence de vérité d'aucune espèce; car durant l'espace de dix-huit ans, depuis mon retour d'Italie à Paris, jusqu'à mon départ pour la Suisse, je n'avais fait qu'un seul voyage; et il est absurde de donner le nom de *Voyageur perpétuel* à un homme qui ne fait qu'un voyage en dix-huit ans. Depuis la date de mon arrivée à Motiers, jusqu'à celle du départ de Thevenin d'Yverdun, je n'avais fait encore aucune promenade dans le pays, qui pût porter le nom de voyage. Ainsi cette signature, au moment que Thevenin la suppose, eût été non-seulement plate et sotte, mais fautive en tous sens, et de toute fausseté.

Il n'est pas non plus fort aisé de croire que je sois le même Rousseau dont Thevenin n'a plus ouï parler, durant tout son séjour en Suisse, puisqu'on n'y parlait que de cet homme infernal, qui osait croire en Dieu sans croire aux miracles; contre lequel les prédicants prêchaient avec le plus saint zèle, et qu'ils nommaient hautement *l'Antechrist*. Je suis sûr qu'il n'y avait pas, dans toute la Suisse, un honnête chamoiseur qui n'édifiât son quartier en m'y maudissant saintement mille fois le jour; et je crois que le benin Thevenin n'était pas des derniers à s'acquitter de cette bonne œuvre. Mais, sans rien conclure de tout cela, je finis par ma preuve péremptoire.

Je dis que je ne suis point l'homme qui a pu se

trouver aux Verrières et à Saint-Sulpice avec le sieur Thevenin, quand, venant de la Charité-sur-Loire, il allait à Yverdun; car il n'a pu passer aux Verrières plus tard que l'été de 1761, puisque le 30 juillet 1763 il y avait environ deux ans qu'il demeurait chez le sieur Cuche, et probablement davantage qu'il demeurait à Yverdun. Or, au vu et au su de toute la France, j'ai passé l'année entière de 1761, et la moitié de la suivante, tranquille à Montmorency; je ne pouvais donc pas, dès l'année précédente, avoir couru les cabarets aux Verrières et à Saint-Sulpice. Ajoutez, je vous supplie; qu'arrivant en Suisse je n'allai pas tout de suite à Motiers; ajoutez encore qu'arrivé à Motiers, et tout occupé jusqu'à l'hiver de mon établissement, je ne fis aucun voyage du reste de l'année, ni bien avant dans la suivante. Selon Thevenin, notre rencontre a dû se faire avant qu'il allât à Yverdun; et, selon la vérité, il était déjà parti de cette ville quand je fis mon premier et unique voyage aux Verrières: je n'étais donc pas l'homme portant le nom de Rousseau qu'il y rencontra; c'est ce que j'avais à prouver.

Quel était donc cet homme? je l'ignore: ce que je sais, c'est que, pour que ledit Thevenin ne soit pas un imposteur, il faut que cet autre homme se trouve, c'est-à-dire que son existence soit connue sur les lieux; il faut qu'il s'y soit trouvé dans l'année 1761, qu'il s'appelât Rousseau, qu'il eût un habit gris doublé de vert ou de bleu, qu'il ait écrit des lettres à MM. de Fagnes et Aldiman, qui par

conséquent étaient de sa connaissance; qu'il ait écrit une autre lettre à Paris, signée *le Voyageur perpétuel*; qu'après avoir passé deux jours avec Thevenin aux Verrières, ils aient encore été de compagnie à Saint-Sulpice avec Janin leur hôte, et qu'après y avoir dîné tous trois ensemble, ledit Thevenin ait fait donner audit Rousseau neufs francs par ledit Janin. La vérification de tous ces faits gît en informations, que je ne suis point en état de faire, et qui ne m'intéressent en aucune sorte, si ce n'est pour prouver ce que je sais bien sans cela, savoir, que ledit Thevenin est un imposteur aposté. J'ai pourtant écrit dans le pays pour avoir là-dessus des éclaircissements, dont j'aurai l'honneur, monsieur, de vous faire part, s'ils me parviennent: mais comment pourrai-je espérer que des lettres de cette espèce échapperont à l'interception, puisque celles même que j'adresse à M. le prince de Conti n'y échappent pas, et que la dernière que j'eus l'honneur de lui écrire, et que je mis moi-même à la poste, en partant de Grenoble, ne lui est pas parvenue? Mais ils auront beau faire, je me ris des machines qu'ils entassent sans cesse autour de moi; elles s'écrouleront par leur propre masse, et le cri de la vérité percera le ciel tôt ou tard.

Agréez, monsieur le comte, les assurances de mon respect."

Apostille de l'auteur.

N. B. Cette lettre est restée sans réponse, de même qu'une autre écrite encore l'ordinaire suivant à M. le comte de Tonnerre, en lui

LETTRE DCCCXLV.

AU MÊME.

Bourgoin, le 20 septembre 1768.

MONSIEUR,

A compte des éclaircissements que j'ai demandés sur l'histoire du sieur Thevenin, voici toujours une lettre de M. Roguin d'Yverdon, respectable vieillard, mon ami de trente ans, et celui de feu M. de Rozière, père de M. de Rozière, officier d'artillerie, par qui cette lettre m'est parvenue. Vous y verrez, monsieur, que le bénin Thevenin n'en est pas à son coup d'essai d'impostures, et qu'il a été ci-devant condamné, par arrêt du parlement de Paris, à être fouetté, marqué, et envoyé aux galères pour fabrication de faux actes. Vous y verrez un mensonge bien manifeste dans sa dernière déclaration, puisqu'il m'a dit, à moi, n'avoir pu joindre M. de Faugnes pour lui remettre la lettre de recommandation de R.; ni pour en apprendre l'effet; et vous voyez, par la lettre de M. Roguin, qu'il sait bien le joindre pour lui remettre la lettre du curé de Tovency-les-Filles, et pour le circon-

en envoyant une dans laquelle M. Roguin me donnait des informations sur le sieur Thevenin, et qui ne m'a point été renvoyée. Depuis lors, je n'ai reçu ni de M. de Tonnerre, ni d'aucune ame vivante, aucun avis de rien de ce qui s'est passé à Grenoble au sujet de cette affaire, ni de ce qu'est devenu ledit Thevenin.

venir de ses mensonges au sujet de M. Thevenin de Tanley, conseiller au parlement de Paris. Si mes lettres et leurs réponses parviennent fidèlement, j'aurai dans peu réponse directe de M. de Faugnes, et la déclaration de Janin, que je lui ai fait demander par le premier magistrat du lieu.

Veillez, monsieur le comte, agréer avec bonté mon respect.

RENOU.

Rien ne presse pour le renvoi de la lettre ci-jointe. Je vous supplie seulement, monsieur, d'ordonner qu'elle ne soit pas égarée, et qu'on me la renvoie quand elle ne servira plus à rien.

LETTRE DCCCXLVI.

A M. LALLIAUD.

A Bourgoin, le 21 septembre 1768.

Je ne puis résister, monsieur, au désir de vous donner, par la copie ci-jointe, une idée de la manière dont je suis traité dans ce pays. Sitôt que je fus parti de Grenoble pour venir ici, l'on y déterra un garçon chamoiseur nommé Thevenin, qui me redemandait neuf francs, qu'il prétendait m'avoir prêtés en Suisse, et qu'il prétend à présent m'avoir donnés, parce que ceux qui l'instruisent ont senti le ridicule de faire prêter de l'argent par un passant à quelqu'un qui demeure dans

le pays. Cette extravagante histoire qui, partout ailleurs, eût attiré audit Thevenin le traitement qu'il mérite, lui attire ici la faveur publique ; et il n'y a personne à Grenoble, et parmi les gens qui m'entourent, qui ne donnât tout au monde pour que Thevenin se trouvât l'honnête homme et moi le fripon : malheureusement pour eux, j'apprends à l'instant, par une lettre de Suisse qui m'est arrivée sous couvert étranger, que ledit Thevenin a eu ci-devant l'honneur d'être condamné, par un arrêt du parlement de Paris, à être marqué et envoyé aux galères, pour fabrication de faux actes, dans un procès qu'il eut l'impudence d'intenter à M. Thevenin de Tanley, conseiller honoraire actuel au parlement, rue des Enfants-Rouges, au Marais^a. J'ai écrit en Suisse, pour avoir des informations sur le compte de ce misérable : je n'ai eu encore que cette seule réponse, qui heureusement n'est pas venue directement à mon adresse. J'ai écrit à M. de Faugnes, receveur général des finances à Paris, lequel a connu, à ce qu'on me marque, ledit Thevenin ; je n'en ai aucune réponse : je crains bien que mes lettres ne soient interceptées à la poste. M. de Faugnes demeure rue Feydeau. Si, sans vous incommoder, vous pouviez, monsieur, passer chez lui et chez M. Thevenin de Tanley,

^a L'arrêt est du 10 mars 1761. Il fut permis à Jean Thevenin de Tanley et consorts de le faire imprimer, publier, et afficher. On y voit même que ledit Nicolas-Éloi Thevenin, de la Charité-sur-Loire, est condamné au carcan, en place de Grève, pour y demeurer depuis midi jusqu'à deux heures, ayant écrit devant et derrière, portant ces mots : *Calomniateur et imposteur insigne*.

vous tireriez peut-être de ces messieurs des informations qui me seraient utiles pour confondre mon coquin, malgré la faveur de ses honnêtes protecteurs.

Je vois que ma diffamation est jurée, et qu'on veut l'opérer à tout prix : mon intention n'est pas de daigner me défendre, quoique en cette occasion je n'aie pu résister au désir de démasquer l'imposteur ; mais j'avoue qu'enfin dégoûté de la France je n'aspire plus qu'à m'en éloigner, et du foyer des complots dont je suis la victime. Je n'espère pas échapper à mes ennemis, en quelque lieu que je me réfugie ; mais, en les forçant de multiplier leurs complices, je rends leur secret plus difficile à garder, et je le crois déjà au point de ne pouvoir me survivre : c'est tout ce qui me reste à désirer désormais. Bonjour, monsieur. Votre dernière lettre m'est bien parvenue ; cela me fait espérer le même bonheur pour celle-ci, et peut-être pour votre réponse : faites-la un peu promptement, je vous supplie, si vous voulez que je la reçoive ; car, dans une quinzaine de jours, je pourrais bien n'être plus ici. Ma femme vous prie d'agréer ses obéissances : recevez mes très-humbles salutations.

LETTRE DCCCXLVII.

A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 26 septembre 1768.

Je reçois en ce moment, mon cher hôte, votre lettre du 20, et j'y apprend les progrès de votre rétablissement avec une satisfaction à laquelle il ne manque, pour être entière, que d'aussi bonnes nouvelles de la santé de la bonne maman. Il n'y a rien à faire à sa sciatique que d'attendre les trêves, et prendre patience : vous êtes dans le même cas pour votre goutte; et, après la leçon terrible pour vous et pour d'autres que vous avez reçue, j'espère que vous renoncerez une bonne fois à la fantaisie de guérir de la goutte, de tourmenter votre estomac et vos oreilles, et de vouloir changer votre constitution avec du petit lait, des purgatifs, et des drogues; et que vous prendrez une bonne fois le parti de suivre et d'aider, s'il se peut, la nature, mais non de la contrarier.

Je ne sais pourquoi vous vous imaginez qu'il a fallu, pour me marier, quitter le nom que je porte; ce ne sont pas les noms qui se marient, ce sont les personnes; et quand, dans cette simple et sainte cérémonie, les noms entreraient comme partie constituante, celui que je porte aurait suffi,

*Celui de Renou, qu'il avait pris en allant habiter le château de Trye.

puisque je n'en reconnais plus d'autre. S'il s'agissait de fortune et de biens qu'il fallût assurer, ce serait autre chose ; mais vous savez très-bien que nous ne sommes ni elle ni moi dans ce cas-là ; chacun des deux est à l'autre avec tout son être et son avoir, voilà tout.

Pour vous mettre au fait de l'histoire de l'honnête Thevenin, je prends le parti de vous faire passer, par M. Boy de La Tour, copie d'une lettre que j'écrivis, il y a huit jours, au commandant de notre province, et qui contient la relation d'une entrevue que j'ai eue avec ce malheureux qui ne m'a point connu, mais qui s'était précautionné là-dessus d'avance, en disant qu'il ne reconnaîtrait point ledit Rousseau, s'il le voyait. A l'égard du temps, Thevenin disait d'abord dix ans, mais ensuite il a rapproché l'époque, et il l'a laissée assez vague pour qu'elle puisse cadrer à tout. Les anachronismes et les contradictions ne lui font rien du tout, attendu qu'à toutes les objections qu'on peut lui faire, il a cette réponse péremptoire qu'il est trop honnête homme et trop bon chrétien pour vouloir tromper ; ce qui n'a pourtant pas empêché cet honnête homme et ce bon chrétien d'être ét-devant condamné aux galères, comme je l'ai appris de M. Roguin. Au reste, je n'ai aucune réponse ni de M. Guyenet, ni d'aucun de ceux à qui j'ai écrit au Val-de-Travers ; ce qui peut venir de l'adresse que je leur ai donnée, savoir celle de M. le comte de Tonnerre, commandant du Dauphiné, qui permettait que pour plus de sûreté je lui fisse adresser

mes lettres, et jusqu'ici il me les avait fait passer très-fidèlement; mais depuis une quinzaine de jours il est en campagne, et je n'ai plus de lui ni lettres ni réponses.

Pouviez-vous espérer, mon cher hôte que la liberté se maintiendrait chez vous, vous qui devez savoir qu'il ne reste plus nulle part de liberté sur la terre, si ce n'est dans le cœur de l'homme juste, d'où rien ne la peut chasser? Il me semble aussi, je l'avoue, que vos peuples n'usaient pas de la leur en hommes libres, mais en gens effrénés. Ils ignoraient trop, ce me semble, que la liberté, de quelque manière qu'on en jouisse, ne se maintient qu'avec de grandes vertus. Ce qui me fâche d'eux est qu'ils avaient d'abord les vices de la licence, et qu'ils vont tomber maintenant dans ceux de la servitude. Partout excès : la vertu seule, dont on ne s'avise jamais, ferait le milieu.

Recevez mes remerciements des papiers que vous avez remis à notre amie, et qui pourront me donner quelque distraction dont j'ai grand besoin. Je vous remercie aussi des plantes que vous aviez chargé Gagnebin de recueillir, quoiqu'il n'ait pas rempli votre intention. C'est de cette bonne intention que je vous remercie; elle me flatte plus que toutes les plantes du monde. Les tracasseries éternelles qu'on me fait souffrir me dégoûtent un peu de la botanique, qui ne me paraît un amusement délicieux qu'autant qu'on peut s'y livrer tout entier. Je sens que pour peu que l'on me tourmente encore je m'en détacherai tout-à-fait. Je n'ai pas laissé

pourtant de trouver en ce pays quelques plantes, sinon jolies, au moins nouvelles pour moi; entre autres, près de Grenoble, l'*Osyris* et le *Térébinthe*, ici le *Cenchrus racemosus* qui m'a beaucoup surpris, parce que c'est un gramin maritime; l'*Hypopitis*, plante parasite qui tient de l'orobanche; le *Crepis foetida* qui sent l'amande amère à pleine gorge, et quelques autres que je ne me rappelle pas en ce moment. Voilà, mon cher hôte, plus de botanique qu'il n'en faut, à votre stoïque indifférence. Vous pouvez m'écrire en droiture ici sous le non de Renou. J'ai grand peur, s'il ne survient quelque amélioration dans mon état et dans mes affaires, d'être réduit à passer avec ma femme tout l'hiver dans ce cabaret, puisque je ne trouve pas sur la terre une pierre pour y poser ma tête.

LETTRE DCCCXLI.

AU MÊME.

Bourgoin, le 2 octobre 1768.

Quelle affreuse nouvelle vous m'apprenez, mon cher hôte, et que mon cœur en est affecté! Je ressens le cruel accident de votre pauvre maman comme elle, ou plutôt comme vous, et c'est tout dire. Une jambe cassée est un malheur que mon père eut étant déjà vieux, et qui lui arriva de même en se promenant, tandis que dans ses terribles fatigues de chasse, qu'il aimait à la passion, jamais

il n'avait eu le moindre accident. Sa jambe guérit très-facilement et très-bien, malgré son âge; et j'espérerais la même chose de madame la commandante, si la fracture n'était dans une place où le traitement est incomparablement plus difficile et plus douloureux. Toutefois, avec beaucoup de résignation, de patience, de temps, et les soins d'un homme habile, la cure est également possible, et il n'est pas déraisonnable de l'espérer. C'est tout ce qu'il m'est permis de dire, dans cette fatale circonstance, pour notre commune consolation. Ce malheur fait aux miens, dans mon cœur, une diversion bien funeste, mais réelle pourtant, en ce qu'au sentiment des maux de ceux qui nous sont chers, se joint l'impression tendre de notre attachement pour eux, qui n'est jamais sans quelque douceur; au lieu que le sentiment de nos propres maux, quand ils sont grands et sans remède, n'est que sec et sombre: il ne porte aucun adoucissement avec soi. Vous n'attendez pas de moi, mon cher hôte, les froides et vaines sentences des gens qui ne sentent rien; on ne trouve guère pour ses amis les consolations qu'on ne peut trouver pour soi-même. Mais cependant je ne puis m'empêcher de remarquer que votre affliction ne raisonne pas juste quand elle s'irrite par l'idée que ce triste événement n'est pas dans l'ordre des choses attachées à la condition humaine. Rien, mon cher hôte, n'est plus dans cet ordre que les accidents imprévus qui troublent, altèrent, et abrègent la vie. C'est avec cette dépendance que nous sommes nés; elle

est attachée à notre nature et à notre constitution. S'il y a des coups qu'on doit endurer avec patience, ce sont ceux qui nous viennent de l'inflexible nécessité, et auxquels aucune volonté humaine n'a concouru. Ceux qui nous sont portés par les mains des méchants sont, à mon gré, beaucoup plus insupportables, parce que la nature ne nous fit pas pour les souffrir. Mais c'est déjà trop moraliser. Donnez-moi fréquemment, mon cher hôte, des nouvelles de la malade; dites-lui souvent aussi combien mon cœur est navré de ses souffrances, et combien de vœux je joins aux vôtres pour sa guérison.

J'ai reçu par M. le comte de Tonnerre une lettre du lieutenant Guyenet, laquelle m'en promet une autre que j'attends pour lui faire des remerciements. A présent ledit Thevenin est bien convaincu d'être un imposteur. M. de Tonnerre, qui m'avait positivement promis toute protection dans cette affaire, me marque qu'il lui imposera silence. Que dites-vous de cette manière de rendre justice? c'est comme si, après qu'un homme aurait pris ma bourse, au lieu de me la faire rendre, on lui ordonnait de ne me plus voler. En toute chose voilà comme je suis traité.

Je vous ai déjà marqué que vous pouvez m'écrire ici en droiture sous le nom de Renou; vous pouvez continuer aussi d'employer la même adresse dont vous vous servez; cela me paraît absolument égal.

 LETTRE DCCCXLIX.

A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 5 octobre 1768.

Votre lettre, monsieur, du 29 septembre, m'est parvenue en son temps, mais sans le duplicata ; et je suis d'avis que vous ne vous donniez plus la peine d'en faire par cette voie, espérant que vos lettres continueront à me parvenir en droiture, ayant peut-être été ouvertes ; mais n'importe pas, pourvu qu'elles parviennent. Si j'aperçois une interruption, je chercherai une adresse intermédiaire ici, si je puis, ou à Lyon.

Je suis bien touché de vos soins et de la peine qu'ils vous donnent, à laquelle je suis très-sûr que vous n'avez pas regret ; mais il est superflu que vous continuiez d'en prendre au sujet de ce coquin de Thevenin, dont l'imposture est maintenant dans un degré d'évidence auquel M. de Tonnerre lui-même ne peut se refuser. Savez-vous là-dessus quelle justice il se propose de me rendre, après m'avoir promis la protection la plus authentique pour tirer cette affaire au clair ? c'est d'imposer silence à cet homme ; et moi toute la peine que je me suis donnée était dans l'espoir qu'il le forcerait de parler. Ne parlons plus de ce misérable ni de ceux qui l'ont mis en jeu. Je sais que l'impunité de celui-ci va les mettre à leur aise pour en sus-

citer mille autres ; et c'était pour cela qu'il m'importait de démasquer le premier. Je l'ai fait, cela me suffit : il en viendrait maintenant cent par jour que je ne daignerais pas leur répondre.

Quoique ma situation devienne plus cruelle de jour en jour, que je me voie réduit à passer dans un cabaret l'hiver dont je sens déjà les atteintes, et qu'il ne me reste pas une pierre pour y poser ma tête, il n'y a point d'extrémité que je n'endure plutôt que de retourner à Trye ; et vous ne me proposeriez sûrement pas ce retour si vous saviez ce qu'on m'y a fait souffrir, et entre les mains de quelles gens j'étais tombé là. Je frémis seulement à y songer : n'en reparlons jamais, je vous prie.

Plus je réfléchis aux traitements que j'éprouve, moins je puis comprendre ce qu'on me veut. Également tourmenté, quelque parti que je prenne, je n'ai la liberté ni de rester où je suis, ni d'aller où je veux ; je ne puis pas même obtenir de savoir où l'on veut que je sois, ni ce qu'on veut faire de moi. J'ai vainement désiré qu'on disposât ouvertement de ma personne ; ce serait me mettre en repos, et voilà ce qu'on ne veut pas. Tout ce que je sens est qu'on est importuné de mon existence, et qu'on veut faire en sorte que je le sois moi-même ; il est impossible de s'y prendre mieux pour cela. Il m'est cent fois venu dans l'esprit de proposer mon transport en Amérique, espérant qu'on voudrait bien m'y laisser tranquille, en quoi je crois bien que je me flattais trop ; mais enfin j'en aurais fait de bon cœur la tentative si nous étions plus en

état, ma femme et moi, d'en supporter le voyage et l'air. Il me vient une autre idée dont je veux vous parler, et que ma passion pour la botanique m'a fait naître; car, voyant qu'on ne voulait pas me laisser herboriser en repos, j'ai voulu quitter les plantes; mais j'ai vu que je ne pouvais plus m'en passer: c'est une distraction qui m'est nécessaire absolument; c'est un engouement d'enfant, mais qui me durera toute ma vie.

Je voudrais, monsieur, trouver quelque moyen d'aller la finir dans les îles de l'Archipel, dans celle de Chypre, ou dans quelque autre coin de la Grèce; il ne m'importe où, pourvu que je trouve un beau climat fertile en végétaux, et que la charité chrétienne ne dispose plus de moi. J'ai dans l'esprit que la barbarie turque me sera moins cruelle. Malheureusement, pour y aller, pour y vivre avec ma femme, j'ai besoin d'aide et de protection. Je ne saurais subsister là-bas sans ressource; et sans quelque faveur de la Porte, ou quelque recommandation du moins pour quelqu'un des consuls qui résident dans le pays, mon établissement y serait totalement impossible. Comme je ne serais pas sans espoir d'y rendre mon séjour de quelque utilité au progrès de l'histoire naturelle et de la botanique, je croirais pouvoir à ce titre obtenir quelque assistance des souverains qui se font honneur de le favoriser. Je ne suis pas un Tournefort, ni un Jussieu; mais aussi je ne ferais pas ce travail en passant, plein d'autres vues et par tâche: je m'y livrerais tout entier, uniquement par plai-

sir, et jusqu'à la mort. Le goût, l'assiduité, la constance, peuvent suppléer à beaucoup de connaissances, et même les donner à la fin. Si j'avais encore ma pension du roi d'Angleterre, elle me suffirait, et je ne demanderais rien, sinon qu'on favorisât mon passage, et qu'on m'accordât quelque recommandation. Mais, sans y avoir renoncé formellement, je me suis mis dans le cas de ne pouvoir demander, ni désirer même honnêtement qu'elle me soit continuée; et d'ailleurs, avant d'aller m'exiler là pour le reste de mes jours, il me faudrait quelque assurance raisonnable de n'y pas être oublié et laissé mourir de faim. J'avoue qu'en faisant usage de mes propres ressources, j'en trouverais dans le fruit de mes travaux passés de suffisantes pour subsister où que ce fût; mais cela demanderait d'autres arrangements que ceux qui subsistent, et des soins que je ne suis plus en état d'y donner. Pardon, monsieur : je vous expose bien confusément l'idée qui m'est venue, et les obstacles que je vois à son exécution. Cependant, comme ces obstacles ne sont pas insurmontables, et que cette idée m'offre le seul espoir de repos qui me reste, j'ai cru devoir vous en parler, afin que, sondant le terrain, si l'occasion s'en présente, soit auprès de quelqu'un qui ait du crédit à la cour, et des protecteurs que vous me connaissez, soit pour tâcher de savoir en quelle disposition l'on serait à celle de Londres pour protéger mes herborisations dans l'Archipel, vous puissiez me marquer si l'exil dans ce pays-là que je désire peut

être favorisé d'un des deux souverains. Au reste, il n'y a que ce moyen de le rendre praticable, et je ne me résoudrai jamais, avec quelque ardeur que je le désire, à recourir pour cela à aucun particulier, quel qu'il soit. La voie la plus courte et la plus sûre de savoir là-dessus ce qui se peut faire serait, à mon avis, de consulter madame la maréchale de Luxembourg. J'ai même une si pleine confiance, et dans sa bonté pour moi, et dans ses lumières, que je voudrais que vous ne parlassiez d'abord de ce projet qu'à elle seule, que vous ne fissiez là-dessus que ce qu'elle approuvera, et que vous n'y pensiez plus si elle le juge impraticable. Vous m'avez écrit, monsieur, de compter sur vous. Voilà ma réponse. Je mets mon sort dans vos mains, autant qu'il peut dépendre de moi. Adieu, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCCCL.

A M. MOULTOU.

Bourgoin, le 10 octobre 1768.

Vos lettres, monsieur, me sont parvenues. Je ne répondis point à la première, parce que vous m'annonciez votre prochain départ de Genève; mais j'y crus voir de votre part la continuation d'une amitié à laquelle je serai toujours sensible, et j'y trouvai la clef de bien des mystères auxquels

depuis long-temps je ne comprenais rien. Cela m'a fait rompre, un peu imprudemment peut-être, avec des ingrats dont j'ai plus à craindre qu'à espérer, après m'être perdu pour leur service; mais mon horreur pour toute espèce de déguisement augmente avec l'effet de ceux dont je suis la victime. Aussi-bien, dans l'état où l'on m'a réduit, je puis désormais être franc impunément; je n'en deviendrai pas plus misérable.

J'ignore absolument ce que c'est que le château de Lavagnac, à qui il appartient, sur quel pied j'y pourrais loger, s'il est habitable pour moi, c'est-à-dire à ma manière, et meublé; en un mot, tout ce qui s'y rapporte, hors le peu que vous m'en dites dans votre dernière lettre, et qui me paraît très-attractif. Coindet ne m'en a jamais parlé, et cela ne m'étonne guère. Votre courte description du local est charmante. Vous m'offrez de m'en dire davantage, et même d'aller prendre des éclaircissements sur les lieux. Je suis bien tenté de vous prendre au mot: car aller habiter un si beau lieu, moi qui n'ai d'asile qu'au cabaret; vous voir en passant; être voisin de M. Venel, pour lequel j'ai la plus véritable estime: tout cela m'attire assez fortement pour me déterminer probablement tout-à-fait, pour peu que les convenances dont j'ai besoin s'y rencontrent. A l'égard du profond secret que vous me promettez, vous n'en êtes plus le maître; ne laissez pourtant pas de le garder autant qu'il vous sera possible; je vous en prie instamment, puisque votre lettre a été ouverte, quoique celle

qui lui servait d'enveloppe ne l'ait pas été. **Avis** au lecteur.

J'apprends avec le plus vrai plaisir que votre voyage a été salutaire à la santé de madame Moul-tou : mon empressement de vous voir est encore augmenté par le désir d'être connu d'elle, et de lui agréer. Si je n'obtiens pas qu'elle approuve votre amitié pour moi, et qu'elle en suive l'exem-ple, je réponds au moins que ce ne sera pas ma faute; mais, comme je désire m'arrêter un peu à Montpellier pour voir M. Gouan et le Jardin des Plantes, je ne logerai pas chez vous. Je vous prie-rais seulement de me chercher deux chambres dans votre voisinage, et qui n'empêcheront pas, si je ne vous importune point, que vous ne me voyiez chez vous presque autant que si j'y logeais, à condition que vous ne fermerez pour cela votre porte à per-sonne : les sociétés bonnes pour vous seront sûre-ment très-bonnes pour moi; et si je ne suis pas bon pour elles, ce ne sera pas la faute de ma vo-lonté.

Vous savez sûrement que ma gouvernante, et mon amie, et ma sœur, et mon tout, est enfin devenue ma femme. Puisqu'elle a voulu suivre mon sort et partager toutes les misères de ma vie, j'ai dû faire au moins que ce fût avec honneur. Vingt-cinq ans d'union des cœurs ont produit en-fin celle des personnes. L'estime et la confiance ont formé ce lien. S'il s'en formait plus souvent sous les mêmes auspices, il y en aurait moins de malheureux. Madame Renou ne sera point l'orne-

ment d'un cercle , et les belles dames riront d'elle sans que cela la fâche ; mais elle sera , jusqu'à la fin de mes jours , la plus douce consolation , peut-être l'unique d'un homme qui en a le plus grand besoin.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Vous pouvez m'écrire en droiture à M. Renou , à Bourgoïn en Dauphiné.

LETTRE DCCCLI.

A M. LALLIAUD.

Bourgoïn , le 23 octobre 1768.

J'ai , monsieur , votre lettre du 13 et les autres. Je ne vous ferai point d'autres remerciements des peines que je vous donne que d'en profiter ; il en est pourtant que je voudrais vous éviter , comme celle des duplicata de vos lettres que vous prenez inutilement , puisqu'il est de la dernière évidence que , si l'on prenait le parti de supprimer vos lettres , on supprimerait encore plus certainement les duplicata.

Je sens l'impossibilité d'exécuter mon projet : vos raisons sont sans réplique ; mais je ne conviens pas qu'en supposant cette exécution possible , ce serait donner plus beau jeu à mes ennemis ; je suis certain de ne pouvoir pas plus éviter en France qu'en Angleterre de tomber dans les mains de leurs satellites ; au lieu que les pachas ne se piquant pas de philosophie , et n'étant que médiocrement

galants, les Machiavels et leurs amies ne disposeraient pas tout-à-fait aussi aisément d'eux que de ceux d'ici. Le projet que vous substituez au mien, savoir, celui de ma retraite dans les Cévennes, a été le premier des miens en songeant à quitter Trye ; je le proposai à M. le prince de Conti, qui s'y opposa et me força de l'abandonner. Ce projet eût été fort de mon goût, et le serait encore ; mais je vous avoue qu'une habitation tout-à-fait isolée m'effraie un peu depuis que je vois dans ceux qui disposent de moi tant d'ardeur à m'y confiner. Je ne sais ce qu'ils veulent faire de moi dans un désert ; mais ils m'y veulent entraîner à toute force, et je ne doute pas que ce ne soit l'une des raisons qui les a portés à me chasser de Trye, dont l'habitation ne leur paraissait pas encore assez solitaire pour leur objet, quoique le vœu commun de son altesse, de madame la maréchale, et le mien, fût que j'y finisse mes jours. S'ils n'avaient voulu que s'assurer de moi, me diffamer à leur aise, sans que jamais je pusse dévoiler leurs trames aux yeux du public, ni même les pénétrer, c'était là qu'ils devaient me tenir, puisque, maîtres absolus dans la maison du prince où il n'a lui-même aucun pouvoir, ils y disposaient de moi tout à leur gré. Cependant, après avoir tâché de me dissuader d'y rentrer et de me persuader d'en sortir, trouvant ma volonté inébranlable, ils ont fini par m'en chasser de vive force par les mains du sacripan que le maître avait chargé de me protéger, mais qui se sentait trop bien protégé ici, même

par d'autres, pour avoir peur de désobéir. Que me veulent-ils maintenant qu'ils me tiennent tout-à-fait? Je l'ignore; je sais seulement qu'ils ne me veulent ni à Trye, ni dans une ville, ni au voisinage d'aucun ami, ni même au voisinage de personne, et qu'ils ne veulent autre chose encore que simplement de s'assurer de moi. Convenez que voilà de quoi donner à penser. Comment le prince me protégera-t-il ailleurs s'il n'a pu me protéger dans sa maison même? Que deviendrai-je dans ces montagnes si je vais m'y fourrer sans préliminaire, sans connaissance, et sûr d'être, comme partout, la dupe et la victime du premier fourbe qui viendra me circonvenir? Si nous prenons des arrangements d'avance, il arrivera ce qui est toujours arrivé, c'est que M. le prince de Conti et madame la maréchale ne pouvant les cacher aux machiavélistes qui les entourent, et qui se gardent bien de laisser voir leurs desseins secrets, leur donneront le plus beau jeu du monde pour dresser d'avance leurs batteries dans le lieu que je dois habiter. Je serai attendu là, comme je l'étais à Grenoble, et comme je le suis partout où l'on sait que je veux aller. Si c'est une maison isolée, la chose leur sera cent fois plus commode: ils n'auront à corrompre que les gens dont je dépendrai pour tout et en tout. Si ce n'était que pour m'espionner, à la bonne heure, et très-peu m'importe. Mais c'est pour autre chose, comme je vous l'ai prouvé; et pourquoi? Je l'ignore, et je m'y perds; mais convenez que le doute n'est pas attirant.

Voilà , monsieur , des considérations que je vous prie de bien peser , à quoi j'ajoute les inconvénients infinies d'une habitation isolée pour un étranger , à mon âge et dans mon état , la dépense au moins triple , les idées terribles auxquelles je dois être en proie , ainsi séquestré du genre humain , non volontairement et par goût , mais par force et pour assouvir la rage de mes oppresseurs : car d'ailleurs je vous jure que mon même goût pour la solitude est plutôt augmenté que diminué par mes infortunes ; et que , si j'étais pleinement libre et maître de mon sort , je choiserais la plus profonde retraite pour y finir mes jours. Bien plus , une captivité déclarée n'aurait rien de pénible et de triste pour moi. Qu'on me traite comme on voudra , pourvu que ce soit ouvertement , je puis tout souffrir sans murmure ; mais mon cœur ne peut tenir aux flagorneries d'un sot fourbe qui se croit fin parce qu'il est faux. J'étais tranquille aux cailloux des assassins de Motiers , et ne puis l'être aux phrases des admirateurs de Grenoble.

Il faut vous dire encore que ma situation présente est trop désagréable et violente pour que je ne saisisse pas la première occasion d'en sortir ; ainsi des arrangements d'une exécution éloignée ne peuvent jamais être pour moi des engagements absolus qui m'obligent à renoncer aux ressources qui peuvent se présenter dans l'intervalle. J'ai dû , monsieur , entrer avec vous dans ces détails auxquels je dois ajouter que l'espèce de liberté de disposer de moi , que mes ressources me laissent ,

n'est pas illimitée; que ma situation la restreint tous les jours; que je ne puis former des projets que pour deux ou trois années, passé lesquelles d'autres lois ordonneront de mon sort et de celui de ma compagne; mais l'avenir éloigné ne m'a jamais effrayé. Je sens qu'en général, vivant ou mort, le temps est pour moi; mes ennemis le sentent aussi, et c'est ce qui les désole: ils se pressent de jouer de leur reste; dès maintenant ils en ont trop fait pour que leurs manœuvres puissent rester longtemps cachées; et le moment qui doit les mettre en évidence sera précisément celui où ils voudront les étendre sur l'avenir. Vous êtes jeune, monsieur; souvenez-vous de la prédiction que je vous fais, et soyez sûr que vous la verrez accomplie. Il me reste maintenant à vous dire que, prévenu de tout cela, vous pouvez agir comme votre cœur vous inspirera, et comme votre raison vous éclairera: plein de confiance en vos sentiments et en vos lumières, certain que vous n'êtes pas homme à servir mes intérêts aux dépens de mon honneur, je vous donne toute ma confiance. Voyez madame la maréchale; la mienne en elle est toujours la même. Je compte également et sur ses bontés, et sur celles de M. le prince de Conti; mais l'un est subjugué, l'autre ne l'est pas, et je ratifie d'avance tout ce que vous résoudrez avec elle, comme fait pour mon plus grand bien. A l'égard du titre dont vous me parlez, je tiendrai toujours à très-grand honneur d'appartenir à S. A. S., et il ne tiendra pas à moi de le mériter; mais ce sont de ces choses

•

qui s'acceptent, et qui ne se demandent pas. Je ne suis pas encore à la fin de mon bavardage, mais je suis à la fin de mon papier; j'ai pourtant encore à vous dire que l'aventure de Thevenin a produit sur moi l'effet que vous désiriez. Je me trouve moi-même fort ridicule d'avoir pris à cœur une pareille affaire, ce que je n'aurais pourtant pas fait, je vous jure, si je n'eusse été sûr que c'était un drôle aposté. Je désirais, non par vengeance assurément, mais pour ma sûreté, qu'on dévoilât ses instigateurs: on ne l'a pas voulu, soit; il en viendrait mille autres que je ne daignerais pas même répondre à ceux qui m'en parleraient. Bonjour, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. J'oubliais de vous dire que mon chamoisier est bien le cordonnier de M. de Tanley; il apprit le métier de chamoiseur à Yverdun après sa retraite. J'ai fait faire en Suisse des informations, avec la déposition juridique et légalisée du cabaretier Janin.

LETTRE DCCCLII.

A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 30 octobre 1768.

Voici, j'espère; la dernière fois que j'aurai à vous parler du sieur Thevenin, dont je n'entends plus parler moi-même. Après les preuves péremp-

toires que j'ai données à M. de Tonnerre de la fourberie de cet imposteur, il en a bien fallu convenir à la fin, et il m'a offert de le punir par quelques jours de prison, comme si le but de tous les soins que j'ai pris et que j'ai donnés à ce sujet, était le châtement de ce misérable. Vous croyez bien que je n'ai pas accepté. L'imposteur étant convaincu, rien n'était plus aisé que de le faire parler et de remonter peut-être à la source de ce complot profondément ténébreux dont je suis la victime depuis plusieurs années, et dont je dois l'être jusqu'à ma mort. Je me le tiens pour dit; et prenant enfin mon parti sur les manœuvres des hommes, je les laisserai désormais ourdir et tramer leurs iniquités, certain, quoi qu'ils puissent faire, que le temps et la vérité seront plus forts qu'eux. Ce qu'il me reste de toute cette affaire est un tendre souvenir des soins que mes amis ont bien voulu se donner en cette occasion, pour confondre l'imposture, et je suis en particulier très-sensible à l'activité de M. Guyenet, dont je n'avais pas le même droit d'en attendre, et avec qui je n'étais plus en relation. J'apprends qu'il commence à se ranger, et je m'en réjouis de tout mon cœur, pour le bonheur de son excellente petite femme et le sien. Je finis, mon cher hôte, un peu à la hâte, en vous embrassant au nom de ma femme et au mien. J'embrasse M. Jeannin.

LETTRE DCCCLIII.

A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 2 novembre 1768.

Depuis la dernière lettre, monsieur, que je vous ai écrite, et dont je n'ai pas encore la réponse, j'ai reçu de M. le duc de Choiseul un passe-port que je lui avais demandé pour sortir du royaume, il y a près de six semaines, et auquel je ne songeais plus. Me sentant de plus en plus dans l'absolue nécessité de me servir de ce passe-port, j'ai délibéré, dans la cruelle extrémité où je me trouve, et dans la saison où nous sommes, sur l'usage que j'en ferais, ne voulant ni ne pouvant le laisser écouler comme l'autre. Vous serez étonné du résultat de ma délibération, faite pourtant avec tout le poids, tout le sang froid, toute la réflexion dont je suis capable ; c'est de retourner en Angleterre, et d'y aller finir mes jours dans ma solitude de Wootton. Je crois cette résolution la plus sage que j'aie prise en ma vie, et j'ai, pour un des garants de sa solidité, l'horreur qu'il m'a fallu surmonter pour la prendre, et telle qu'en cet instant même je n'y puis penser sans frémir. Je ne puis, monsieur, vous en dire davantage dans une lettre ; mais mon parti est pris, et je m'y sens inébranlable, à proportion de ce qu'il m'en a coûté pour le prendre. Voici une lettre qui s'y rapporte, et à laquelle je

vous prie de vouloir bien donner cours. J'écris à M. l'ambassadeur d'Angleterre ; mais je ne sais s'il est à Paris. Vous m'obligeriez de vouloir bien vous en informer ; et , si vous pouviez même parvenir à savoir s'il a reçu ma lettre , vous feriez une bonne œuvre de m'en donner avis ; car , tandis que j'attends ici sa réponse , mon passe-port s'écoule et le temps est précieux. Vous êtes trop clairvoyant pour ne pas sentir combien il m'importe que la résolution que je vous communique demeure secrète , et secrète sans exception : toutefois je n'exige rien de vous que ce que la prudence et votre amitié en exigeront. Si M. l'ambassadeur d'Angleterre ébruite ce dessein , c'est tout autre chose , et d'ailleurs je ne l'en puis empêcher. En prenant mon parti sur ce point , vous sentez que je l'ai pris sur tout le reste. Je quitterai ce continent , comme je quitterais le séjour de la lune. L'autre fois , ce n'était pas la même chose ; j'y laissais des attachements , j'y croyais laisser des amis. Pardon , monsieur ; mais je parle des anciens. Vous sentez que les nouveaux , quelque vrais qu'ils soient , ne laissent pas ces déchirements de cœur qui le font saigner durant toute la vie , par la rupture de la plus douce habitude qu'il puisse contracter. Toutes mes blessures saigneront , j'en conviens , le reste de mes jours ; mais mes erreurs , du moins , sont bien guéries ; la cicatrice est faite de ce côté-là. Je vous embrasse.

LETTRE DCCCLIV.

A M. MOULTOU.

Bourgoin, le 5 novembre 1768.

Vous avez fait, cher Moulou, une perte que tous vos amis et tous les honnêtes gens doivent pleurer avec vous, et j'en ai fait une particulière dans votre digne père par les sentiments dont il m'honorait, et dont tant de faux amis, dont je suis la victime, m'ont bien fait connaître le prix. C'est ainsi, cher Moulou, que je meurs en détail dans tous ceux qui m'aiment, tandis que ceux qui me haïssent et me trahissent semblent trouver dans l'âge et dans les années une nouvelle vigueur pour me tourmenter. Je vous entretiens de ma perte au lieu de parler de la vôtre; mais la véritable douleur, qui n'a point de consolation, ne sait guère en trouver pour autrui; on console les indifférents, mais on s'afflige avec ses amis. Il me semble que si j'étais près de vous, que nous nous embrassassions, que nous pleurassions tous deux, sans nous rien dire, nos cœurs se seraient beaucoup dit.

Cruel ami, que de regrets vous me préparez dans votre description de Lavagnac! Hélas! ce beau séjour était l'asile qu'il me fallait; j'y aurais oublié, dans un doux repos, les ennuis de ma vie; je pouvais espérer d'y trouver enfin de paisibles jours,

et d'y attendre sans impatience la mort, qu'ailleurs je désirerai sans cesse. Il est trop tard. La fatale destinée qui m'entraîne ordonne autrement de mon sort. Si j'en avais été le maître, si le prince lui-même eût été le maître chez lui, je ne serais jamais sorti de Trye, dont il n'avait rien épargné pour me rendre le séjour agréable. Jamais prince n'en a tant fait pour aucun particulier qu'il en a daigné faire pour moi. « Je le mets ici à ma place, » disait-il à son officier; je veux qu'il ait la même « autorité que moi, et je n'entends pas qu'on lui « offre rien, parce que je le fais le maître de tout. » Il a même daigné me venir voir plusieurs fois, souper avec moi tête à tête, me dire, en présence de toute sa suite, qu'il venait exprès pour cela, et, ce qui m'a plus touché que tout le reste, s'abstenir même de chasser, de peur que le motif de son voyage ne fût équivoque. Eh bien! cher Moultoù, malgré ses soins, ses ordres les plus absolus, malgré le désir, la passion, j'ose dire, qu'il avait de me rendre heureux dans la retraite qu'il m'avait donnée, on est parvenu à m'en chasser, et cela par des moyens tels que l'horrible récit n'en sortira jamais de ma bouche ni de ma plume. Son altesse a tout su, et n'a pu désapprouver ma retraite; les bontés, la protection, l'amitié de ce grand homme, m'ont suivi dans cette province, et n'ont pu me garantir des indignités que j'y ai souffertes. Voyant qu'on ne me laisserait jamais en repos dans le royaume, j'ai résolu d'en sortir; j'ai demandé un passe-port à M. de Choiseul, qui,

après m'avoir laissé long-temps sans réponse , vient enfin de m'envoyer ce passe-port. Sa lettre est très-polie , mais n'est que cela ; il m'en avait écrit auparavant d'obligeantes. Ne point m'inviter à ne pas faire usage de ce passe-port , c'est m'inviter en quelque sorte à en faire usage. Il ne convient pas d'importuner les ministres pour rien. Cependant depuis le moment où j'ai demandé ce passe-port jusqu'à celui où je l'ai obtenu , la saison s'est avancée , les Alpes se sont couvertes de glace et de neige ; il n'y a plus moyen de songer à les passer dans mon état. Mille considérations impossibles à détailler dans une lettre m'ont forcé à prendre le parti le plus violent , le plus terrible auquel mon cœur pût jamais se résoudre ; mais le seul qui m'ait paru me rester , c'est de repasser en Angleterre , et d'aller finir mes malheureux jours dans ma triste solitude de Wootton , où , depuis mon départ , le propriétaire m'a souvent rappelé par force cajoleries. Je viens de lui écrire en conséquence de cette résolution ; j'ai même écrit aussi à l'ambassadeur d'Angleterre. Si ma proposition est acceptée , comme elle le sera infailliblement , je ne puis plus m'en dédire , et il faut partir. Rien ne peut égaler l'horreur que m'inspire ce voyage ; mais je ne vois plus de moyen de m'en tirer sans mériter des reproches ; et à tout âge , surtout au mien , il vaut mieux être malheureux que coupable.

J'aurais doublement tort d'acheter par rien de répréhensible le repos du peu de jours qui me

restent à passer ; mais je vous avoue que ce beau séjour de Lavagnac, le voisinage de M. Venel, l'avantage d'être auprès de son ami, par conséquent d'un honnête homme, au lieu qu'à Trye j'étais entre les mains du dernier des malheureux, tout cela me suivra en idée dans ma sombre retraite, et y augmentera ma misère pour n'avoir pu faire mon bonheur. Ce qui me tourmente encore plus en ce moment est une lueur de vaine espérance dont je vois l'illusion, mais qui m'inquiète malgré que j'en aie. Quand mon sort sera parfaitement décidé, et qu'il ne me restera qu'à m'y soumettre, j'aurai plus de tranquillité. C'est, en attendant, un grand soulagement pour mon cœur d'avoir épanché dans le vôtre tout ce détail de ma situation. Au reste, je suis attendri d'imaginer vos dames, vous, et M. Venel, faisant ensemble ce pèlerinage bienfaisant, qui mérite mieux que ceux de Lorette d'être mis au nombre des œuvres de miséricorde. Recevez tous mes plus tendres remerciements et ceux de ma femme ; faites agréer ses respects et les miens à vos dames. Nous vous saluons et vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur.

P. S. J'ai proposé l'alternative de l'Angleterre, et de Minorque que j'aimerais mieux à cause du climat. Si ce dernier parti est préféré, ne pourrions-nous pas nous voir avant mon départ, soit à Montpellier, soit à Marseille.

Autre P. S. Si j'avais reçu votre lettre avant le départ des miennes, je doute qu'elles fussent parties.

LETTRE DCCCLV.

A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 7 novembre 1768.

Depuis ma dernière lettre, monsieur, j'ai reçu d'un ami l'incluse, qui a fort augmenté mon regret d'avoir pris mon parti si brusquement; la situation charmante de ce château de Lavagnac, le maître auquel il appartient, l'honnête homme qu'il a pour agent, la beauté, la douceur du climat, si convenable à mon pauvre corps délabré, le lieu assez solitaire pour être tranquille, et pas assez pour être un désert; tout cela, je vous l'avoue, si je passe en Angleterre ou même à Mahon, car j'ai proposé l'alternative, tout cela, dis-je, me fera souvent tourner les yeux et soupirer vers cet agréable asile, si bien fait pour me rendre heureux, si l'on m'y laissait en paix. Mais j'ai écrit: si l'ambassadeur me répond honnêtement, me voilà engagé; j'aurais l'air de me moquer de lui si je changeais de résolution; et d'ailleurs ce serait, en quelque sorte, marquer peu d'égard pour le passe-port que M. de Choiseul a eu la bonté de m'envoyer à ma prière. Les ministres sont trop occupés, et d'affaires trop importantes, pour qu'il soit permis de les importuner inutilement; d'ailleurs, plus je regarde autour de moi, plus je vois avec certitude qu'il se

brasse quelque chose, sans que je puisse deviner quoi. Thevenin, n'a pas été aposté pour rien : il y avait dans cette farce ridicule quelque vue qu'il m'est impossible de pénétrer; et, dans la profonde obscurité qui m'environne, j'ai peur au moindre mouvement de faire un faux pas. Tout ce qui m'est arrivé depuis mon retour en France, et depuis mon départ de Trye, me montre évidemment qu'il n'y a que M. le prince de Conti, parmi ceux qui m'aiment, qui sache au vrai le secret de ma situation, et qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour la rendre tranquille sans pouvoir y réussir. Cette persuasion m'arrache des élans de reconnaissance et d'attendrissement vers ce grand prince, et je me reproche vivement mon impatience au sujet du silence qu'il a gardé sur mes deux dernières lettres; car il y a peu de temps que j'en ai écrit à son attesse une seconde, qu'elle n'a peut-être pas plus reçue que la première : c'est de quoi je désirerais extrêmement d'être instruit. Je n'ose en ajouter une pour elle dans ce paquet, de peur de le grossir au point de donner dans la vue; mais si, dans ce moment critique, vous aviez pour moi la charité de vous présenter à son audience, vous me rendriez un office bien signalé de l'informer de ce qui se passe, et de me faire parvenir son avis, c'est-à-dire ses ordres; car, dans tout ce que j'ai fait de mon chef, je n'ai fait que des sottises, qui me serviront au moins de leçons à l'avenir, s'il daigne encore se mêler de moi. Demandez-lui aussi de ma part, je vous supplie, la permission de lui écrire désor-

mais sous votre couvert, puisque sous le sien mes lettres ne passent pas.

La tracasserie du sieur Thevenin est enfin terminée : après les preuves sans réplique que j'ai données à M. de Tonnerre de l'imposture de ce coquin, il m'a offert de le punir par quelques jours de prison. Vous sentez bien que c'est ce que je n'ai pas accepté, et que ce n'est pas de quoi il était question. Vous ne sauriez imaginer les angoisses que m'a données cette sottise affaire, non pour ce misérable à qui je n'aurais pas daigné répondre, mais pour ceux qui l'ont aposté, et que rien n'était plus aisé que de démasquer, si on l'eût voulu : rien ne m'a mieux fait sentir combien je suis inepte et bête en pareil cas, le seul, à la vérité, de cette espèce où je me sois jamais trouvé. J'étais navré, consterné, presque tremblant ; je ne savais ce que je disais en questionnant l'imposteur ; et lui, tranquille et calme dans ses absurdes mensonges, portait dans l'audace du crime toute l'apparence de la sécurité des innocents. Au reste, j'ai fait passer à M. de Tonnerre l'arrêt imprimé concernant ce misérable, qu'un ami m'a envoyé, et par lequel M. de Tonnerre a pu voir que ceux qui avaient mis cet homme en jeu avaient su choisir un sujet expérimenté dans ces sortes d'affaires.

Je ne me trouvai jamais dans des embarras pareils à ceux où je suis, et jamais je ne me sentis plus tranquille. Je ne vois d'aucun côté nul espoir de repos ; et loin de me désespérer, mon cœur me dit que mes maux touchent à leur fin. Il en serait

bien temps, je vous assure. Vous voyez, monsieur, comment je vous écris, comment je vous charge de mille soins, comment je remets mon sort en vos mains et à vous seul. Si vous n'appellez pas cela de la confiance et de l'amitié, aussi-bien que de l'importunité et de l'indiscrétion peut-être, vous avez tort. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCCCLVI.

A M. DE SAINT-GERMAIN*.

9 novembre 1768.

Je n'ai pas, monsieur, l'honneur d'être connu de vous, et je sais que vous n'aimez pas mes opi-

* M. de Saint-Germain a fait une Notice sur sa correspondance avec Jean-Jacques. En voici quelques passages.

..... Les personnes clairvoyantes qui ont suivi et vu de près M. Rousseau, en le blâmant dans ses écarts envers ceux qu'il regardait comme ses persécuteurs, découvraient en lui un amour pour ses semblables dont on trouverait peu d'exemples.... Son ame bienfaisante lui enlevait le nécessaire pour soulager les malheureux, et le faisait malade pour les maux d'autrui. En voici quelques traits dont M. de Saint-Germain (c'est lui qui parle ainsi en tierce personne.) a été témoin.

M. Rousseau, présent à la chute d'un échafaud sur lequel était un maçon qui fut blessé grièvement, courut à lui, le fit porter dans son auberge, et lui fit donner tous les secours possibles. S'apercevant quelque temps après que, malgré ses soins et une grosse dépense, cet homme n'était ni pansé ni soigné comme il aurait dû l'être, il écrivit à M. de Saint-Germain pour le prier de s'employer auprès du directeur de l'hôpital de Bourgoin, afin qu'il y fût reçu et recommandé, offrant de payer à cette maison, fondée seulement pour les pauvres malades du lieu, tout ce qu'il en pourrait coûter pour guérir cet étranger. Le directeur de l'hôpital l'y fit entrer, et

nions ; mais je sais que vous êtes un brave militaire, un gentilhomme plein d'honneur et de droiture, qui a dans son cœur la véritable religion, celle qui fait les gens de bien ; voilà tout ce que je cherche. On ne séduit pas M. de Saint-Germain, on l'intimide encore moins ; passez-moi, monsieur, la familiarité du terme : vous êtes précisément l'homme qu'il me faut.

J'aurais, monsieur, à mettre en dépôt dans le cœur d'un honnête homme des confidences qui n'en sont pas indignes, et qui soulageraient le mien. Si vous voulez bien être ce généreux depositaire, ayez la bonté de m'assigner chez vous l'heure et le jour d'une audience paisible, et je m'y rendrai. Je vous prévienne que ma confiance ne sera mêlée d'aucune indiscretion ; que je n'ai à vous demander ni

après que ce maçon fut parfaitement guéri, il alla remercier son bienfaiteur. M. Rousseau sortit de suite pour payer le directeur, qui lui dit être satisfait. Persuadé que M. de Saint-Germain avait payé, il vint le trouver, et se plaindre de ce qu'il lui eût enlevé un bien à lui qu'il réclamait. M. de Saint-Germain eut beau dire, M. Rousseau voulut absolument payer la moitié de ce qu'avait reçu l'hôpital.

• Un incendie consuma la maison d'un paysan où l'on ne put rien sauver. M. Rousseau en fut malade ; il envoya chercher l'incendié, lui donna un louis, et lui dit de prendre chez son boulanger le pain dont il aurait besoin pour lui et sa famille jusqu'à la récolte prochaine. Le paysan lui répondit : Monsieur, il vous en coûtera moins de nous faire donner quelques mesures de seigle ; M. Rousseau fit fournir pendant six mois tout le seigle dont cette famille eut besoin.

• Sa bourse ne fut jamais fermée aux malheureux ; on ne peut comprendre qu'avec une aussi médiocre fortune, cet homme, désintéressé jusqu'au blâme, pût donner autant. Personne à la vérité ne fut plus sobre que lui et n'eut moins de besoins, ne fut plus propre et n'usa moins.

• M. de Saint-Germain, accompagné d'une autre personne, fut visiter M. Rousseau qui s'était retiré à la campagne. Peu après leur

soins, ni conseils, ni rien qui puisse vous donner la moindre peine ou vous compromettre en aucune façon : vous n'aurez d'autre usage à faire de ma confiance que d'en honorer un jour ma mémoire,

arrivé un homme vint frapper à la porte. M. Rousseau se lève, lui ouvre, et lui dit de revenir. L'homme insista en disant qu'il venait de loin, et qu'il avait besoin de son argent. Alors il le fit entrer, et ces deux messieurs virent sept à huit vêtements de différente taille que cet homme apportait. M. Rousseau lui demanda ce qu'il lui fallait, il répondit, dix-huit francs ; ils lui furent payés. Voyant que ces messieurs s'étaient aperçus de ce qu'il voulait leur cacher, M. Rousseau leur dit : C'est une famille qui n'est pas vêtue ; il ne faut pas croire que de donner vingt-quatre sous ou un petit écu à l'importunité d'un pauvre, ce soit remplir les obligations de la charité. Il faut chercher le besoin où il est...., etc.

« Pourrait-on croire que M. Rousseau, avec des sentiments pareils, soutenus par une pratique habituelle, ait pu être un empoisonneur, un fripon ? Il est cependant vrai qu'au sujet de son goût pour la recherche des plantes il a été taxé d'y chercher du poison, et qu'on a cité un homme sur lequel on prétendait qu'il en avait fait l'essai, parce qu'il mourut dans les douleurs d'une colique néphrétique, malgré tous les secours que lui procura M. Rousseau. Obligé de subir une confrontation avec un ouvrier, il confondit cet imposteur, qui disait lui avoir prêté, à Neuchâtel, neuf francs qu'à M. Rousseau n'avait jamais voulu lui rendre. . . . »

« Un fermier qui avait fourni pendant quinze mois à M. Rousseau des œufs, du beurre, du fromage, qui toujours en avait été payé beaucoup au-delà de ce que la chose valait, et qui en outre avait reçu de lui, ainsi que sa famille, mille bienfaits, eut l'ingratitude et la mauvaise foi de lui envoyer un mémoire que ce fermier affirmait lui être dû, et ne lui avoir pas été payé par M. Rousseau avant son départ. Cette demande, vérifiée par M. de Saint-Germain, fut prouvée fautive.

« Une femme de chambre, prétendant à l'esprit, fatiguait M. Rousseau par des visites continuelles : furieuse de ce qu'il l'avait chassée de chez lui, elle dit qu'il l'avait voulu violer, et ce bruit se répandit partout.

« Tous ces événements, quoique fâcheux, n'auraient pas dû affecter M. Rousseau au point où il l'était, encore moins lui persuader que ces calomnies grossières étaient l'ouvrage de ses ennemis ; autant à plaindre qu'à blâmer, il était, par sa sensibilité et sa méfiance, son plus cruel ennemi à lui-même...., etc. »

quand il n'y aura plus de risque à parler. Je ne vous dis rien de mes sentiments pour vous, mais je vous en donne la preuve.

LETTRE DCCCLVII.

A M. LE COMTE DE TONNERRE,

En lui envoyant l'écrit suivant.

Bourgoin, le 9 novembre 1768.

MONSIEUR.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe la déclaration juridique du sieur Jeannet *, cabaretier des Verrières, relative à celle du sieur Thevenin. De peur d'abuser de votre patience, je m'abstiens de joindre à cette pièce celles que j'ai reçues en même temps, puisqu'elle suffit seule à la suite des preuves que vous avez déjà pour démontrer pleinement, non l'erreur, mais l'imposture de ce dernier. Je n'aurais assurément pas eu l'indiscrétion de vous importuner de cette ridicule affaire, si le ton décidé sur lequel M. Bovier se faisait le porteur de parole de ce misérable n'eût excité ma juste indignation. Vous m'avez fait l'honneur de me marquer qu'après ce qui s'est passé mon prétendu créancier se tiendra pour dit qu'il ne saurait se flatter de

* Ce *Jeannet* est nommé *Janin* dans les lettres précédentes; c'est sans doute une erreur de Rousseau, qui avait été mal informé.

trouver en moi son débiteur. Voilà , monsieur le comte , de quoi jamais il ne s'est flatté , je vous assure ; mais il s'est flatté , premièrement , de mentir et m'avilir à son aise ; puis , après avoir dit tout ce qu'il voulait dire , et n'ayant plus qu'à se taire , de se taire ensuite tranquillement ; et , s'il était enfin convaincu d'être un imposteur , de sortir néanmoins de cette affaire , confondu , très-peu lui importe , mais impuni , mais triomphant. Pour un homme qui paraît si bête , je trouve qu'il n'a pas trop mal calculé.

Je vous supplie , monsieur , de vouloir bien ordonner , à votre commodité , que les deux pièces ci-jointes me soient renvoyées avec la lettre de M. Roguin. Je sens que j'ai fort abusé , dans cette occasion , de la permission que vous m'avez donnée de faire venir mes lettres sous votre pli. Je serai plus discret à l'avenir ; et si l'impunité du premier fourbe en suscite d'autres , elle me servira de leçon pour ne m'en plus tourmenter.

J'ai l'honneur , monsieur le comte , de vous assurer de tout mon respect.

DÉCLARATION JURIDIQUE DU SIEUR JEANNET.

L'an 1768 , et le dix-neuvième jour du mois de septembre , par-devant noble et prudent Charles-Auguste du Terraux , bourgeois de Neuchâtel et de Romain-Motiers , maire pour sa majesté le roi de Prusse , notre souverain prince et seigneur , en la juridiction des Verrières , administrant justice par jour extraordinaire , mais aux lieu et heure accou-

tumés, et en la présence des sieurs jurés en icelle après nommés :

Personnellement est comparu M. Guyenet, receveur pour sa majesté, et lieutenant en l'honorable cour de justice du Val-de-Travers, qui a représenté qu'ayant reçu depuis peu une lettre de M. J. J. Rousseau, datée de Bourgoin, du 8 du courant, par laquelle il lui marque que le nommé Thevenin, chamoiseur de sa profession, lui ayant fait demander neuf livres argent de France, qu'il prétend lui avoir fait remettre en prêt, au logis du Soleil, à Saint-Sulpice, il y a à peu près dix ans; et comme cet article est trop intéressant à l'honneur de mondit sieur Rousseau pour ne pas l'éclaircir, vu et d'autant qu'il n'a jamais été dans le cas d'emprunter cette somme dudit Thevenin, et que cet article est controuvé; c'est pourquoi mondit sieur le lieutenant Guyenet se présente aujourd'hui par-devant cette honorable justice, pour requérir que, par reconnaissance, il puisse justifier authentiquement ce qu'il vient d'avancer, ayant pour cet effet fait citer en témoignage le sieur Jean-Henri Jeannet, cabaretier de ce lieu, présent, lequel et par qui l'argent que répète ledit Thevenin à mondit sieur Rousseau, doit, suivant lui, avoir été remis; requérant qu'avant de faire déposer ledit sieur Jeannet, il y soit appointé, ce qui a été connu.

Et pour y satisfaire ledit sieur Jeannet étant comparu, a, après serment intime sur les interrogats circonstanciés à lui adressés, tendants à dire

tout ce qu'il peut savoir de cette affaire, déposé comme suit :

Qu'il n'a aucune connaissance que le nommé Thevenin, chamoiseur, ait jamais prêté chez lui, déposant, ni ailleurs, aucun argent à M. Jean-Jacques Rousseau pendant tout le laps de temps qu'il a demeuré dans ce pays, n'ayant jamais eu l'honneur de voir dans son logis mondit sieur Rousseau; bien est-il vrai qu'il y a à peu près cinq ans qu'il le vit s'en revenant du côté de Pontarlier, sans lui avoir parlé ni l'avoir revu dès-lors.

Il se rappelle aussi très-bien qu'en 1762, pendant le courant du mois de mai, arriva chez lui un nommé Thevenin, qui se disait être de la Charité-sur-Loire, réfugié dans ce pays pour éviter l'effet d'une lettre de cachet obtenue contre lui, lequel était accompagné du nommé Guillobel, marchand horloger du même lieu; ledit Thevenin n'ayant séjourné chez lui que huit à dix jours, pendant lequel temps arriva encore dans son logis un nommé Decustreau, qu'il connaissait depuis près de vingt ans, pour avoir logé chez lui à différentes fois, et duquel il peut produire des lettres.

Ledit Decustreau partit au bout de quelques jours pour Neuchâtel; Thevenin avec lui Jeannet l'accompagnèrent jusqu'à Saint-Sulpice, au logis du Soleil, où ils dinèrent. Après le départ dudit Decustreau, ledit Thevenin demanda au déposant s'il connaissait ledit Decustreau; il lui répondit qu'il le connaissait pour avoir logé chez lui. Cette demande dudit Thevenin ayant excité au déposant la

curiosité d'apprendre de lui pourquoi il lui formait cette question, ledit Thevenin lui répondit que c'était à cause d'un écu de trois livres qu'il avait prêté audit Decustreau sur la demande qu'il lui en avait faite. Et enfin ledit sieur Jeannet ajoute que pendant tout le temps que ledit Thevenin a resté chez lui, il ne lui a point parlé de M. Rousseau, ni dit qu'il eût la moindre chose à faire avec lui; que ledit Thevenin, lorsqu'il arriva dans ce pays, n'avait point de profession, ayant dès-lors appris celle de chamoiseur à Estavayé-le-Lac.

C'est tout ce que ledit sieur Jeannet a déclaré savoir sur cette affaire.

Enfin mondit sieur le lieutenant a continué à dire qu'étant nécessaire à M. Rousseau d'avoir le tout par écrit, pour lui servir en cas de besoin, il demandait que par connaissance il lui fût adjugé; ce qui lui a été.

Connu et jugé par les sieurs Jacques Lambellet, doyen, et Jacob Perroud, tous deux justiciers dudit lieu; et par mondit sieur le maire ordonné au notaire soussigné, greffier des Verrières, de lui en faire l'expédition en cette forme. Le jour prédit, 19 septembre 1768.

Par ordonnance. *Signé* JEANJAQUET.

LETTRE DCCCLVIII.

A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Bourgoin, le 13 novembre 1768.

Mardi, monsieur, vous n'êtes pas libre; ni moi mercredi; le jeudi même est douteux : reste donc demain, lundi, pour ne pas aller trop loin. Il me serait moins incommode, il faut l'avouer, que vous me fissiez l'honneur de venir manger mon potage; mais comme une soupe de cabaret n'est pas trop présentable, et que j'y perdrais l'honneur de dîner avec madame de Saint-Germain, je préfère, monsieur, de profiter de votre invitation, en la priant de permettre que j'aïlle demain lui demander à dîner. S'il faisait beau demain, sur les dix heures, j'irais vous proposer une promenade jusqu'à midi, à moins que vous ne la préférassiez de nos côtés, où il y a d'assez belles prairies.

Ne craignez pas, monsieur, d'entendre de ma part rien qui vous puisse déplaire : je respecte trop pour cela et vous et vos sentiments; et les miens, que je vois bien qui ne vous sont pas connus, en sont moins éloignés que vous ne pensez. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agira.

Je suis bien sensible, monsieur, à votre complaisance; vous ne tarderez pas d'en connaître le prix. Si j'avais trouvé plus tôt un cœur auquel le mien osât s'ouvrir, j'aurais souffert de moins vives

angoisses, et ma raison s'en trouverait mieux. A demain donc, monsieur, puisque vous le voulez bien. Permettez que je présente mon respect très-humble à madame de Saint-Germain.

RENOU.

LETTRE DCCCLIX.

A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 16 novembre 1768.

MONSIEUR.

Pardon de mes importunités réitérées; mais je ne puis me dispenser de vous envoyer encore l'imprimé ci-joint qu'on n'a pu recouvrer plus tôt. Vous y verrez, M. le comte, que ceux qui ont aposté le sieur Thevenin ont su choisir un sujet déjà expérimenté dans le métier qu'ils lui faisaient faire.

Je ne puis penser, monsieur, que vous m'ayez pu croire dans l'âme assez de bassesse pour vouloir me venger d'un tel malheureux. Moi qui jamais n'ai fait, ni rendu, ni voulu le moindre mal à personne, commencerais-je si tard et sur un pareil personnage? Non, monsieur, je n'ai point désiré sa punition, mais sa confession, et c'est ce que sa conviction devait naturellement produire, si l'on en eût

* C'était l'arrêt du parlement de Paris, du 10 mars 1761, qui condamnait Thevenin au carcan, à être marqué, et aux galères pour trois ans, pour importation de valises.

profité pour remonter à la source de ces menées. Mais c'est ce qui commence à devenir superflu ; et sans que l'autorité ni moi nous en mêlions en aucune manière, je prévois que le public ne tardera pas à savoir à quoi s'en tenir.

Permettez que je vous réitère ici mes actions de grace des bontés dont vous m'avez honoré, et mes excuses de l'abus que j'en ai pu faire ; et daignez, monsieur, agréer, je vous supplie, les assurances de mon respect.

P. S. Je prends la liberté d'exiger, monsieur, que vous ne fassiez aucun usage de cet imprimé. Il est pour vous seul, et pour être brûlé après l'avoir lu, à moins que vous n'aimiez mieux le garder, mais de façon qu'il ne puisse nuire à celui qu'il concerne.

LETTRE DCCCLX.

A M. MOULTOU.

Bourgoin, le 31 novembre 1768.

J'ai, mon ami, votre lettre du 14. Je ne puis me détacher de l'idée d'aller vous embrasser et délibérer avec vous de ma destination ultérieure. Je n'ai point encore de réponse de l'ambassadeur d'Angleterre : il n'était pas à Paris quand je lui ai écrit ; et j'ai appris dans l'intervalle qu'il avait l'honneur de Walpole pour secrétaire d'ambassade : cette nou-

velle a achevé de me déterminer. Je n'irai point en Angleterre : on me traftera comme on voudra en France , mais je suis déterminé à y rester. Je ne puis renoncer à l'espérance qu'au moins, pour l'honneur de l'hospitalité française, il s'y trouvera quelque coin où l'on voudra bien me laisser mourir en repos. Si ce coin , cher Moulou , en pouvait être un du château de Lavagnac , il me semble que sous les auspices de l'amitié l'habitation m'en serait délicieuse. Malheureusement j'écris inutilement à M. le prince de Conti ; mes lettres ne lui parviennent point. Il me répondait fort exactement au commencement ; il ne me répond plus : il m'a fait dire qu'il ne recevait point de mes nouvelles. Les négociations intermédiaires ont leurs inconvénients. La générosité de ce grand prince m'a accoutumé à accepter, et non pas à demander : je ne puis me résoudre à changer de méthode. Si l'ami de M. Venel , qui commande dans le château, veut écrire , à la bonne heure , je lui en serai obligé ; pour moi je n'écrirai pas. Mais dites-moi , n'y a-t-il dans le pays aucune habitation qui pût me convenir que ce château ? Le bon M. Venel ne pourrait-il pas me trouver un terrier à Pézénas même , ou aux environs ? Pourvu que je sois son voisin , que m'importe en quel lieu j'habite ? Si nous étions dans une meilleure saison , si le voyage était moins pénible , si j'avais plus de facilités pour le faire , je volerais près de vous ; mais mon transport et celui de tout mon attirail de botanique est embarrassant. Je ne suis point à portée ici d'avoir

des voitures. Il me faudrait un bon carrossin qui pût charger avec nous cinq ou six malles, où caisses; il me faudrait un bon voiturier, qui nous conduisît bien et qui fût honnête homme: j'ai pensé que cela se pourrait trouver où vous êtes, et que vous pourriez être à portée de faire pour moi ce marché, et de m'envoyer la voiture au temps convenu. Voyez. Ah! si vous pouviez faire plus! Mais madame Moultou, votre santé, vos affaires! et quand tout vous le permettrait, je ne devrais pas le souffrir. Quoi qu'il en soit, j'ai le plus grand désir de me rendre auprès de vous, et cela d'autant plus que j'ai quelque lieu de croire qu'on m'y verrait avec plus de plaisir qu'ici.

J'ai reçu depuis peu, avec le reste de mes plantes et bouquins, une lettre que M. de Gouan m'écrivait à Trye: elle est de si vieille date, que je ne sais plus comment y répondre. Il m'accusera de malhonnêteté envers lui, moi qui voudrais tout faire pour obtenir ses instructions et sa correspondance, et que ce désir anime encore à me rendre à Montpellier. Si vous le connaissez, si vous le voyez, obtenez-moi, je vous prie, ses bonnes grâces, en attendant que je sois à portée de les cultiver. Quel trésor vous m'annoncez dans l'herbier des plantes marines! Que je suis touché de la générosité de votre digne parent! Elle me fera, avec celle du brave Dombey, une collection complète, surtout si M. Gouan veut bien y ajouter quelques fragments de ses dernières dépouilles des Pyrénées. Que je vais être riche! Je suis si avare et

si enfant que le cœur me bat de joie. Gardez-moi bien précieusement ce beau présent, je vous prie, jusqu'à ce qu'il soit décidé qui de lui ou de moi ira joindre l'autre.

J'ai été très-malade, très-agité de peine et de fièvre ces temps derniers; maintenant je suis tranquille, mais très-faible. J'aime mieux cet état que l'autre; et j'aurai peu de regret aux forces qui me manquent s'il m'en reste assez pour vous aller voir. Adieu, cher Moulou; faites agréer à madame les hommages et respects de votre vieux ami et de sa femme. Nous vous embrassons l'un et l'autre de de tout notre cœur.

LETTRE DCCCLXI.

A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 21 novembre 1768.

Je vous remercie, mon cher hôte, de l'arrêt de Thevenin; je l'ai envoyé à M. de Tonnerre, avec condition expresse, qui du reste n'était pas fort nécessaire à stipuler, de n'en faire aucun usage qui pût nuire à ce malheureux. Votre supposition qu'il a été la dupe d'un autre imposteur est absolument incompatible avec ses propres déclarations, avec celle du cabaretier Jeannet, et avec tout ce qui s'est passé; cependant si vous voulez absolument vous y tenir, soit. Vous dites que mes ennemis ont trop d'esprit pour choisir une calomnie aussi ab-

surde : prenez garde qu'en leur accordant tant d'esprit vous ne leur en accordiez pas encore assez ; car leur objet n'étant que de voir quelle contenance je tenais vis-à-vis d'un faux témoin , il est clair que plus l'accusation était absurde et ridicule, plus elle allait à leur but : si ce but eût été de persuader le public, vous auriez raison, mais il était autre. On savait très-bien que je me tirerais de cette affaire ; mais on voulait voir comment je m'en tirerais ; voilà tout. On sait que Thevenin ne m'a pas prêté neuf francs, peu importe ; mais on sait qu'un imposteur peut m'embarrasser ; c'est quelque chose.

Vos maximes, mon très-cher hôte, sont très-stoïques et très-belles, quoique un peu outrées, comme sont celles de Sénèque, et généralement celles de tous ceux qui philosophent tranquillement dans leur cabinet sur les malheurs dont ils sont loin, et sur l'opinion des hommes qui les honore. J'ai appris assurément à n'estimer l'opinion d'autrui que ce qu'elle vaut, et je crois savoir, du moins aussi bien que vous, de combien de choses la paix de l'ame dédommage ; mais que seule elle tienne lieu de tout et rende seule heureux les infortunés, voilà ce que j'avoue ne pouvoir admettre ; ne pouvant, tant que je suis homme, compter totalement pour rien la voix de la nature pâtissante et le cri de l'innocence avilie. Toutefois, comme il nous importe toujours, et surtout dans l'adversité, de tendre à cette impassibilité sublime à laquelle vous dites être parvenu, je tâcherai de profiter de vos sentences, et

d'y faire la réponse que fit l'architecte athénien à la harangue de l'autre : *Ce qu'il a dit, je le ferai.*

Certaines découvertes, amplifiées peut-être par mon imagination, m'ont jeté durant plusieurs jours dans une agitation fiévreuse qui m'a fait beaucoup de mal, et qui, tant qu'elle a duré, m'a empêché de vous écrire. Tout est calmé; je suis content de moi; et j'espère ne plus cesser de l'être, puisqu'il ne peut plus rien m'arriver de la part des hommes à quoi je n'aie appris à m'attendre et à quoi je ne sois préparé. Bonjour, mon cher hôte; je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRÉ DCCCLXII.

A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 28 novembre 1768.

Je ne puis pas mieux vous détromper, monsieur, sur la réserve dont vous me soupçonnez envers vous, qu'en suivant en tout vos idées, et vous en confiant l'exécution; et c'est ce que je fais, je vous jure, avec une confiance dont mon cœur est content, et dont le vôtre doit l'être. Voici une lettre pour M. le prince de Conti où je parle comme vous le désirez et comme je pense. Je n'ai jamais ni désiré ni cru que ma lettre à M. l'ambassadeur d'Angleterre dût ni pût être un secret pour son altesse, ni pour les gens en place, mais seulement pour le public; et je vous préviens une fois pour toutes

que, quelque secret que je puisse vous demander sur qu'oi que ce puisse être, il ne regardera jamais M. le prince de Conti, en qui j'ai autant et plus de confiance qu'en moi-même. Vous m'avez promis que ma lettre lui serait remise en main propre; je suppose que ce sera par vous; j'y compte, et je vous le demande.

Vous aurez pu voir que le projet de passer en Angleterre, qui me vint en recevant le passe-port, a été presque aussitôt révoqué que formé : de nouvelles lumières sur ma situation m'ont appris que je me devais de rester en France, et j'y resterai. M. Davenport m'a fait une réponse très-engageante et très-honnête. L'ambassadeur ne m'a point répondu : si j'avais su que le sieur Walpole était auprès de lui, vous jugez bien que je n'aurais pas écrit. Je m'imaginai bonnement que toute l'Angleterre avait conçu pour ce misérable et pour son camarade tout le mépris dont ils sont dignes. J'ai toujours agi d'après la supposition des sentiments de droiture et d'honneur innés dans les cœurs des hommes. Ma foi pour le coup je me tiens coi, et je ne suppose plus rien; me voilà de jour en jour plus déplacé parmi eux et plus embarrassé de ma figure : si c'est leur tort ou le mien, c'est ce que jé les laisse décider à leur mode : ils peuvent continuer à ballotter ma pauvre machine à leur gré, mais ils ne m'ôteront pas ma place; elle n'est pas au milieu d'eux.

J'ai été très-bien pendant une dizaine de jours; j'étais gai; j'avais bon appétit; j'ai fait à mon her-

bier de bonnes augmentations : depuis deux jours je suis moins bien, j'ai de la fièvre, un grand mal de tête, que les échecs où j'ai joué hier ont augmenté ; je les aime, et il faut que je les quitte ; mes plantes ne m'amuse plus : je ne fais que chanter des strophes du Tasse ; il est étonnant quel charme je trouve dans ce chant avec ma pauvre voix cassée et déjà tremblotante. Je me mis hier tout en larmes, sans presque m'en apercevoir, en chantant l'histoire d'Olinde et de Sophronie ; si j'avais une pauvre petite épinette pour soutenir un peu ma voix faiblissante, je chanterais du matin jusqu'au soir. Il est impossible à ma mauvaise tête de renoncer aux châteaux en Espagne. Le foin de la cour du château de Lavagnac, une épinette, et mon Tasse, voilà celui qui m'occupe aujourd'hui malgré moi. Bonjour, monsieur : ma femme vous salue de tout son cœur ; j'en fais de même ; nous vous aimons tous deux bien sincèrement.

LETTRE DCCCLXIII.

A MADAME LA PRÉSIDENTE DE VERNA.

Bourgoin, le 2 décembre 1768.

Laissons à part, madame, je vous supplie, les livres et leurs auteurs. Je suis si sensible à votre obligeante invitation, que si ma santé me permettait de faire en cette saison des voyages de plaisir, j'en ferais un bien volontiers pour aller vous

remercier. Ce que vous avez la bonté de me dire, madame, des étangs et des montagnes de votre contrée, ajouterait à mon empressement, mais n'en serait pas la première cause. On dit que la grotte de la Balme est de vos côtés; c'est encore un objet de promenade et même d'habitation, si je pouvais m'en pratiquer une dont les fourbes et les chauves-souris n'approchassent pas. A l'égard de l'étude des plantes, permettez, madame, que je la fasse en naturaliste, et non pas en apothicaire : car, outre que je n'ai qu'une foi très-médiocre à la médecine, je connais l'organisation des plantes sur la foi de la nature, qui ne ment point, et je ne connais leurs vertus médicinales que sur la foi des hommes, qui sont menteurs. Je ne suis pas d'humeur à les croire sur leur parole, ni à portée de la vérifier. Ainsi, quant à moi, j'aime cent fois mieux voir dans l'émail des prés des guirlandes pour les bergères que des herbes pour les lavements. Puissé-je, madame, aussitôt que le printemps ramènera la verdure, aller faire dans vos cantons des herborisations qui ne pourront qu'être abondantes et brillantes, si je juge par les fleurs que répand votre plume; de celles qui doivent naître autour de vous. Agréez, madame, et faites agréer à M. le président, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

RENOU.

LETTRE DCCCLXIV.

A M. LALLIAUD.

Bourgoin, ce 7 décembre 1768.

Voici, monsieur, une lettre à laquelle je vous prie de vouloir bien donner cours : elle est pour M. Davenport, qui m'a écrit trop honnêtement pour que je puisse me dispenser de lui donner avis que j'ai changé de résolution. J'espère que ma précédente avec l'incluse vous sera bien parvenue, et j'en attends la réponse au premier jour. Je suis assez content de mon état présent ; je passe entre mon Tasse et mon herbier des heures assez rapides pour me faire sentir combien il est ridicule de donner tant d'importance à une existence aussi fugitive : j'attends sans impatience que la mienne soit fixée ; elle l'est par tout ce qui dépendait de moi ; le reste, qui devient tous les jours moindre, est à la merci de la nature et des hommes ; ce n'est plus la peine de le leur disputer. J'aimerais assez à passer ce reste dans la grotte de la Balme, si les chauves-souris ne l'empuantissaient pas : il faudra que nous l'allions voir ensemble quand vous passerez par ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

 LETTRE DCCCLXV.

A M. MOULTOU.

Bourgoin, le 12 décembre 1768.

Quoi! monsieur, c'est à M. Q.....t qu'on s'est adressé; c'est à lui qu'ont été envoyés les extraits des lettres que je vous avais écrites dans la confiance de l'amitié; et ce serait sous les auspices de l'homme qui m'a chassé du château de Trye, malgré son maître, que j'irais habiter celui de Lavagnac? Vraiment, mon ami, vous avez opéré là de belles choses! Mais n'en parlons plus; ce n'est pas votre faute : vous ne saviez ni ce qu'était M. Q.....t, ni ce que faisait M. M.....x; mais vous ne deviez pas, me semble, être si facile à donner les extraits des lettres de votre ami. Le plus grand mal de tout ceci est que j'ai trouvé de mon côté le moyen d'écrire au prince et de lui faire passer ma lettre. Si son altesse agrée que j'aille à Lavagnac, comment ferai-je pour m'en dédire, après le lui avoir demandé? ou à quelle destinée dois-je m'attendre si j'ose aller me livrer à des gens sur qui Q.....t a de l'influence? Ce qu'il y a de sûr est qu'il n'y a rien à quoi je ne m'expose plutôt qu'à la disgrâce du prince, et surtout à la mériter : ainsi s'il approuve que j'aille à Lavagnac, je suis déterminé à m'y rendre à tout risque, quoique assurément le destin qu'on m'y prépare ne puisse

être pire que celui auquel je m'attends. Mais que j'écrive à M. Q.....t, moi ! non , mon ami , le riche Dauphinois et le célèbre *Génevois* ne sont point faits pour s'écrire l'un à l'autre , et ne s'écriront jamais , je vous en réponds.

Je suis vivement touché du zèle et des bontés de M. Venel : je ne lui écris pas , parce qu'il m'est très-pénible d'écrire , mais j'ai le cœur plein de lui : si j'allais à Lavagnac , l'avantage d'être auprès de lui me pourrait consoler et dédommager de beaucoup de choses ; mais je vous avoue que l'idée d'être au pouvoir du sieur Q.....t me fait frémir. Ce qu'il y a de bizarre est que je ne connais point du tout cet homme-là , que je n'ai jamais eu nulle affaire avec lui , nulle sorte de liaison , que je ne l'ai même jamais vu que je sache. Il me hait , comme tous mes autres ennemis , sans avoir à se plaindre de moi en aucune sorte , et uniquement parce qu'ils ont tous des cœurs faits pour goûter un plaisir sensible à haïr et tourmenter les infortunés. Au reste , vous vous doutez bien qu'un courtisan aussi délié que M. Q.....t se garde bien d'avouer sa haine : il suit encore en cela les mêmes errements des autres ; et , pour mieux servir sa haine , il a grand soin de la cacher.

Je vous renvoie ci-jointe la lettre de votre ami , j'en suis pénétré : si je dépendais de moi , je ne tarderais guère à aller lui demander ses directions et profiter de ses soins généreux : il ne dépendra même pas de moi que cela n'arrive ; mais ceux qui disposent de moi règlent ma marche comme

Dieu celle de la mer, *Procedes hùc, et non ibis amplius*. Adieu, cher Moultoù : je ne sais ce qu'il arrivera de moi. Je vois que je soupire en vain après le repos qu'on ne veut pas m'accorder ; mais ce qu'on ne m'ôtera pas du moins, quoi qu'il arrive, c'est le plaisir de vous aimer jusqu'à mon dernier soupir.

Je vois, par ce que monsieur votre ami vous dit de son herbier, et de ce qu'il se propose d'y joindre, que ce n'est pas tout-à-fait ce que j'avais imaginé sur votre expression. Vous m'aviez annoncé des plantes marines : les plantes marines sont des *fucus* qui viennent dans la mer ; et je présume par sa lettre que ce sont seulement des plantes maritimes qui viennent sur les rivages ; c'est autre chose : mais n'importe, l'un ou l'autre présent me sera toujours très-précieux.

Je vois que madame Moultoù a été malade : vous ne m'en aviez rien dit ; vous aviez tort : l'amitié est un sentiment si doux qu'elle donne même une sorte de plaisir à partager les peines de nos amis, et vous m'avez ravi ce plaisir-là. Il est vrai que je lui préfère celui de partager maintenant votre joie. Mille respects de ma part et de celle de ma femme à votre chère convalescente, et prenez-en votre part.

LETTRE DCCCLXVI.
A M. DU PEYROU.

Bourgoïn, le 19 décembre 1768.

Ce que vous me marquez de la fin de vos brouilleries avec la cour, me fait grand plaisir; et j'en augure que vous pourrez encore vivre agréablement où vous êtes, et où vous êtes retenu par des liens d'attachement qu'il n'est pas dans votre cœur de rompre aisément. Il me semble que le roi se conduit réellement en très-grand roi, lorsqu'il veut premièrement être le maître, et puis être juste. Vous penserez qu'il serait plus grand et plus beau de vouloir transposer cet ordre : cela peut être; mais cela est au-dessus de l'humanité, et c'est bien assez, pour honorer le génie et l'ame du plus grand prince, que le premier article ne lui fasse pas négliger l'autre. Si Frédéric ratifie le rétablissement de tous vos privilèges, comme je l'espère, il aura mérité de vous le plus bel éloge que puisse mériter un souverain, et qui l'approche de Dieu même, celui qu'Armide faisait de Godefroi de Bouillon :

*Tu, cui concessè il cielo e diel' ti il fato,
Voler il giusto, e poter ciò che vuoi.*

Je m'imaginé que si les députés, qu'en pareil cas vous lui enverrez probablement pour le remercier, lui récitaient ces deux vers pour toute harangue, ils ne seraient pas mal reçus.

R. XXII.

Je suis bien touché de la commission que vous avez donnée à Gagnebin : voilà vraiment un soin d'amitié, un soin de ceux auxquels je serai toujours sensible, parce qu'ils sont choisis selon mon cœur et selon mon goût. Je dois certainement la vie aux plantes : ce n'est pas ce que je leur dois de bon, mais je leur dois d'en couler encore avec agrément quelques intervalles au milieu des amertumes dont elle est inondée : tant que j'herborise je ne suis pas malheureux ; et je vous réponds que, si l'on me laissait faire, j'en cesserais tout le reste de ma vie d'herboriser du matin au soir. Au reste, j'aime mieux que le recueil de M. Gagnebin soit très-petit, et qu'il ne soit pas composé de plantes communes qu'on trouve partout : je ne vous dissimulerai même pas que j'ai déjà beaucoup de plantes alpines et des plus rares ; cependant, comme il y en a encore un très-grand nombre qui me manquent, je ne doute pas qu'il ne s'en trouve dans votre envoi qui me feront grand plaisir par elles-mêmes, outre celui de les recevoir de vous. Par exemple, quoique je sois assez riche en gentianes, il y en a une que je n'ai pu trouver encore, et que je convoite beaucoup, c'est la grande *gentiane pourprée*, la seconde en rang du *species de Linnæus*. J'ai le *tozzia alpina*, Linn. ; mais il y manque la racine, qui est la partie la plus curieuse de cette plante, d'ailleurs difficile à sécher et conserver. J'ai l'*uva ursi* en fruits, mais je ne l'ai pas en fleurs. J'ai l'*azalca procumbens* ; mais il me manque d'autres beaux *chamærhododendros* des Alpes. Je

n'ai qu'un misérable petit *Androsace*. Je n'ai pas le *cortusa Matthioli*, etc. La liste de ce que j'ai serait longue, celle de ce qui me manque plus longue encore; mais si vous vouliez m'envoyer celle de ce que vous enverra Gagnebin, j'y pourrais noter ce qui me manque, afin que le reste, étant superflu dans mon herbier, pût demeurer dans le vôtre. Je me suis ruiné en livres de botanique, et j'avais bien résolu de n'en plus acheter; cependant je sens que m'affectionnant aux plantes des Alpes, je ne puis me passer de celui de Haller. Vous m'obligerez de vouloir bien me marquer exactement son titre, son prix, et le lieu où vous l'avez trouvé; car la France est si barbare encore en botanique, qu'on n'y trouve presque aucun livre de cette science; et j'ai été obligé de faire venir à grands frais de Hollande et d'Angleterre le peu que j'en ai; encore ai-je cherché partout ceux de Clusius sans pouvoir les trouver.

Voilà bien du bavardage sur la botanique, dont je vois, avec grand regret, que vous avez tout-à-fait perdu le goût. Cependant, puisque vous avez un peu fêté mon *apocyn*, j'ai grande envie de vous envoyer quelques graines de l'arbre de soie et de la pomme de cannelle, qu'on m'a dernièrement apportées des îles. Quand vous commencerez à meubler votre jardin, je suis jaloux d'y contribuer. Bonjour, mon cher hôte; nous vous embrassons et vous saluons l'un et l'autre de tout notre cœur.

LETTRE DCCCLXVII.**A M. LALLIAUD.****Bourgoin, le 19 décembre 1768.**

Pauvre garçon, pauvre Sauttersheim ! Trop occupé de moi durant ma détresse, je l'avais un peu perdu de vue ; mais il n'était point sorti de mon cœur, et j'y avais nourri le désir secret de me rapprocher de lui, si jamais je trouvais quelque intervalle de repos entre les malheurs et la mort. C'était l'homme qu'il me fallait pour me fermer les yeux ; son caractère était doux, sa société était simple, rien de la pretintaille française ; encore plus de sens que d'esprit ; un goût sain, formé par la bonté de son cœur ; des talents assez pour parer une solitude, et un naturel fait pour l'aimer avec un ami : c'était mon homme ; la Providence me l'a ôté ; les hommes m'ont ôté la jouissance de tout ce qui dépendait d'eux ; ils me vendent jusqu'à la petite mesure d'air qu'ils permettent que je respire : il ne me restait qu'une espérance illusoire, il ne m'en reste plus du tout. Sans doute le ciel me trouve digne de tirer de moi seul toutes mes ressources, puisqu'il ne m'en reste plus aucune autre. Je sens que la perte de ce pauvre garçon m'affecte plus à proportion qu'aucun de mes autres malheurs. Il fallait qu'il y eût une sympathie bien forte entre lui et moi, puisque, ayant déjà appris à me mettre

en garde contre les empressés, je le reçus à bras ouverts sitôt qu'il se présenta, et dès les premiers jours de notre liaison, elle fut intime. Je me souviens que, dans ce même temps, on m'écrivit de Genève que c'était un espion aposté pour tâcher de m'attirer en France, où l'on voulait, disait la lettre, me faire un mauvais parti. Là-dessus je proposai à Sauttersheim un voyage à Pontarlier, sans lui parler de ma lettre : il y consent ; nous partons. En arrivant à Pontarlier, je l'embrasse avec transport, et puis je lui montre la lettre : il la lit sans s'émouvoir ; nous nous embrassons derechef, et nos larmes coulent. J'en verse derechef en me rappelant ce délicieux moment. J'ai fait avec lui plusieurs petits voyages pédestres ; je commençais d'herboriser, il prenait le même goût ; nous allions voir Milord Maréchal, qui, sachant que je l'aimais, le recevait bien, et le prit bientôt en amitié lui-même. Il avait raison. Sauttersheim était aimable ; mais son mérite ne pouvait être senti que des gens bien nés ; il glissait sur tous les autres. La génération dans laquelle il a vécu n'était pas faite pour le connaître : aussi n'a-t-il rien pu faire à Paris ni ailleurs. Le ciel l'a retiré du milieu des hommes où il était étranger ; mais pourquoi m'y a-t-il laissé ?

Pardon, monsieur ; mais vous aimiez ce pauvre garçon, et je sais que l'effusion de mon attachement et de mon regret ne peut vous déplaire. Je suis sensible à la peine que vous avez bien voulu prendre en ma faveur auprès de M. le prince de Conti ; mais vous en avez été bien payé par le plaisir

de converser avec le plus aimable et le plus généreux des hommes, qui sûrement eût aimé et favorisé notre pauvre Sauttersheim s'il l'avait connu. Je vois, par ce que vous me marquez de ses nouvelles bontés pour moi, qu'elles sont inépuisables comme la générosité de son cœur. Ah! pourquoi faut-il que tant d'intermédiaires qui nous séparent détournent et anéantissent tout l'effet de ses soins? J'apprends que son trésorier, qui m'a fait chasser du château de Trye à force d'intrigues, est en liaison avec l'agent du prince à celui de Lavagnac, et qu'il a déjà été question de moi entre eux deux. Il ne m'en faut pas davantage pour juger d'avance du sort qu'on m'y prépare; mais n'importe, me voilà prêt, et il n'y a rien que je n'endure plutôt que de mériter la disgrâce du prince en me rétractant sur ce que j'ai demandé moi-même, et en laissant inutile, par ma faute, les démarches qu'il veut bien faire en ma faveur. De tous les malheurs dont on a résolu de m'accabler jusqu'à ma dernière heure, il y en a un du moins dont je saurai me garantir quoi qu'on fasse, c'est celui de perdre sa bienveillance et sa protection par ma faute.

Vous avez la bonté, monsieur, de me chercher une épinette. Voilà un soin dont je vous suis très-obligé, mais dont le succès m'embarrasserait beaucoup; car avant d'avoir ladite épinette, il faudrait premièrement me pourvoir d'un lieu pour la placer, et... d'une pierre pour y poser ma tête. Mon herbier et mes livres de botanique me coûtent déjà beaucoup de peine et d'argent à transporter de gîte

en gîte, et de cabaret en cabaret. Si nous ajoutions de surcroît une épinette, il faudrait donc y attacher des courroies, afin que je pusse la porter sur mon dos, comme les Savoyardes portent leurs vielles : tout cet attirail me ferait un équipage assez digne du Roman comique, mais aussi peu risible qu'utile pour moi. Dans les douces rêveries dont je suis encore assez fou pour me bercer quelquefois, j'ai pu faire entrer le désir d'une épinette ; mais nous serons assez à temps de songer à cet article quand tous les autres seront réalisés ; et il me semble que de tous les services que vous pourriez me rendre, celui de me pourvoir d'une épinette doit être laissé pour le dernier. Il est vrai que vous me voyez déjà tranquille au château de Lavagnac. Ah ! mon cher monsieur Lalliaud, cela me prouve que vous avez la vue plus longue que moi. Bonjour, monsieur ; nous vous saluons tous deux de tout notre cœur. Je vous donne l'exemple de finir sans compliments ; vous ferez bien de le suivre.

LETTRE DCCCLXVIII.

A M. MOULTOU.

Bourgoin, le 30 décembre 1768.

J'attendais, cher Moultoù, pour répondre à votre dernière lettre, d'avoir reçu les ordres que M. le prince de Conti m'avait fait annoncer en-

suite de l'approbation qu'il a donnée au projet de ma retraite à Lavagnac ; mais ces ordres ne sont point encore venus, et je crains qu'ils ne viennent pas sitôt ; car son altesse m'a fait prévenir qu'il fallait, avant de m'écrire, qu'elle prît pour ce projet des arrangements semblables à ceux qu'elle a cru à propos de prendre pour mon voyage en Dauphiné : ces arrangements dépendent de l'accord de personnes qui ne se rencontrent pas souvent ; et quelle que soit la générosité de cœur de ce grand prince, de quelque extrême bonté qu'il m'honore, vous sentez qu'il n'est pas ni ne saurait être occupé de moi seul ; et la chose du monde qui fait le mieux son éloge est qu'il ne se soit pas encore ennuyé de tous les soins que je lui ai coûtés. J'attends donc sans impatience ; mais en attendant, ma situation devient, à tous égards, plus critique de jour en jour ; et l'air marécageux et l'eau de Bourgouin m'ont fait contracter depuis quelques temps une maladie singulière dont, de manière ou d'autre, il faut tâcher de me délivrer : c'est un gonflement d'estomac très-considérable et sensible même au-dehors, qui m'opprime, m'étouffe, et me gêne au point de ne pouvoir plus me baisser, et il faut que ma pauvre femme ait la peine de me mettre mes souliers, etc. Je croyais d'abord d'engraisser, mais la graisse n'étouffe pas ; je n'engraisse que de l'estomac, et le reste est tout aussi maigre qu'à l'ordinaire. Cette incommodité, qui croît à vue d'œil, me détermine à tâcher de sortir de ce mauvais pays le plus tôt qu'il me sera possible. En atten-


dant que le prince ait jugé à propos de disposer de moi, il y a dans ce pays, à demi-lieue de la ville, une maison à mi-côte, agréable, bien située, où l'eau et l'air sont très-bons, et où le propriétaire veut bien me céder un petit logement que j'ai dessein d'occuper. La maison est seule, loin de tout village, et inhabitée dans cette saison. J'y serai seul avec ma femme et une servante qu'on y tient : voilà une belle occasion, pour ceux qui disposent de moi, de se délivrer du soin de ma garde, et de me délivrer, moi, des misères de cette vie. Cette idée ne me détourne, ni ne me détermine : je compte aller là dans quelques jours, à la merci des hommes et à la garde de la Providence. En attendant que je sache s'il m'est permis d'aller vous joindre, ou si je dois rester dans ce pays (car je suis déterminé à ne prendre aucun parti sans l'aveu du prince, parce que ma confiance est égale à ma reconnaissance, et c'est tout dire), cher Moul-tou, adieu : je ne sais ni dans quel temps ni à quelle occasion je cesserai de vous écrire ; mais, tant que je vivrai, je ne cesserai de vous aimer.

LETTRE DCCCLXIX.

A MADAME LATOUR.

A Bourgoïn, le 3 janvier 1769.

Ceux qui ont besoin qu'un homme dans mon état leur rappelle son existence sont indignes qu'il



les en fasse souvenir. Je savais, chère Marianne, que vous n'étiez pas de ce nombre; j'attendais de vos nouvelles, et j'étais sûr d'en recevoir, mais ma situation ne me permettait pas de vous en demander. Mon cœur ne peut cesser d'être plein de vous; je vous chérissais par toutes les qualités aimables que vous m'avez montrées; mais un seul service de véritable amitié m'imprimera toujours un sentiment plus fort que tout autre attachement, un sentiment que l'absence ni le temps ne peuvent prescrire; et, soit qu'il me reste peu ou beaucoup de temps à vivre, vous me serez aussi respectable que chère jusqu'à mon dernier soupir.

Depuis quelques jours je ne puis plus écrire sans beaucoup souffrir, et bientôt, si mon état empire, je ne le pourrai plus du tout. Un mal d'estomac, accompagné d'enflure et d'étouffement, ne me permet plus de me baisser: toute autre attitude que celle de me tenir droit me suffoque, et il y a déjà long-temps que je ne puis mettre moi-même mes souliers. Je veux attribuer ce mal extraordinaire à l'air et à l'eau du pays marécageux que j'habite; si je m'en tire, je vous l'écrirai; si j'y succombe, Marianne, honorez la mémoire de votre ami, et soyez sûre qu'il a vécu et qu'il mourra digne des sentiments que vous lui avez témoignés.

LETTRE DCCCLXX.**A M. BEAUCHATEAU.**

Bourgoin, le 9 janvier 1769.

Hier, monsieur, je reçus, par le canal du sieur Guy, libraire à Paris, avec des Étrennes mignonnes, votre lettre du 7 septembre 1768.

Mes ennemis ont toujours parlé ; mes amis, si j'en ai, se sont toujours tus : les uns et les autres peuvent continuer de même. Je ne désire point qu'on me loue, encore moins qu'on me justifie. J'approche d'un séjour où les injustices des hommes ne pénètrent pas. La seule chose que je désire, en les quittant, est de les laisser tous heureux et en paix. Adieu, monsieur.

LETTRE DCCCLXXI.**A M. DU PEYROU.**

Bourgoin, le 12 janvier 1769.

Permettez, mon cher hôte, que, dans l'impossibilité où me met un grand mal d'estomac, accompagné d'enflure, d'étouffement, et de fièvre, d'écrire moi-même, j'emprunte le secours d'une autre main pour vous marquer combien je suis touché de la continuation de vos alarmes sur le triste état

de madame la commandante. Je vous avoue que depuis que j'eus l'honneur de la voir un peu de suite à Cressier, je jugeai sur plusieurs signes que son sang, très-sain d'ailleurs, tenait d'une humeur scorbutique, et vous savez que c'est un des effets du scorbut de rendre les os très-fragiles; mais en même temps, cette humeur surabondante rend les calus très-faciles à former. Ainsi le remède, à quelque égard, suit le mal; il n'y a que des mouvements bien liants, bien doux, tels qu'elle sera forcée de les faire, qui puissent prévenir pareils accidents à l'avenir. Son état forcé sera presque celui où elle serait obligée de se tenir volontairement à l'avenir pour prévenir d'autres fractures, quand même elle n'en aurait point eu jusqu'ici. Le mien, mon cher hôte, me dispense de tant de prévoyance, et je crois que la nature ou les hommes me laissent voir de plus près le repos auquel j'avais inutilement aspiré jusqu'ici. Accoutumé à l'air subtil des montagnes, je puis juger que l'air marécageux du pays que j'habite, et les mauvaises eaux que l'on est forcé d'y boire, ont contribué à me mettre dans cet état. Si j'avais eu plus de force et de moyens, que ma santé fût moins désespérée, je tâcherais d'aller travailler à la rétablir dans quelque habitation plus convenable à mon tempérament. Mais le mal me paraît sans remède; je suis très-faible, c'est une grande fatigue pour moi de me transplanter; ainsi j'ignore encore si j'en aurai l'occasion, le courage, et si j'y serai à temps. S'il arrivait que je fusse privé du plaisir de

Vous écrire davantage, vous pourrez toujours avoir des nouvelles de ma femme, et lui donner des vôtres, comme j'espère que vous voudrez bien faire par la voie de Lyon.

Quant à ce qui est entre vos mains, et qui peut être complété par ce qui est dans celles de la dame à la marmelade de fleur d'orange, je vous laisse absolument le maître d'en disposer après moi de la manière qui vous paraîtra la plus favorable aux intérêts de ma veuve, à ceux de ma filleule, et à l'honneur de ma mémoire.

Il n'y a pas d'apparence, mon cher hôte, qu'il soit désormais beaucoup question de botanique; ainsi vos plantes des Alpes et le livre que vous y vouliez joindre ne seront probablement plus de saison quand même je resterais comme je suis, ce qui me paraît impossible, puisque je ne saurais actuellement me baisser, ni mettre mes souliers moi-même; ce qui n'est pas une bonne disposition pour herboriser. D'ailleurs la fièvre, et même assez forte, me rend si faible, qu'il faut dans peu qu'elle s'en aille ou que je m'en aille. Je ne puis pas vous dire encore lequel sera des deux.

Depuis cette lettre écrite, mon cher hôte, je me sens mieux, et assez bien pour pouvoir, sans beaucoup d'incommodité, y joindre un mot de ma main; mais ma pauvre femme à son tour est tombée malade, et ma chambre est un hôpital. Comme je suis persuadé que réellement l'air de ce lieu nous est pernicieux à l'un et à l'autre, je suis déterminé, sitôt qu'elle sera en état de souffrir le

transport, d'aller nous établir à une lieue d'ici, sur la hauteur, en très-bon air, dans une maison abandonnée, mais où le gentilhomme à qui elle appartient veut bien me faire accommoder un petit logement. Adieu, mon cher hôte; nous vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur: offrez nos respects et nos vœux à la maman, et nos amitiés à M. Jeannin.

LETTRE DCCCLXXII.

A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 16 janvier 1769.

Je commence, monsieur, d'entrevoir le repos que vous m'annoncez, et que j'ai pressenti même avant vous; un grand mal d'estomac, accompagné d'enflure, d'étouffement, et de fièvre, m'en montre la route autre que celle que vous avez prévue, mais la seule par laquelle j'y puis parvenir. Cette bizarre maladie a des relâches, que je paie par des retours plus cruels; et hier même je me croyais guéri: j'ai changé cette nuit d'opinion; je comprends que j'en ai pour le reste de la route, mais j'ignore si le trajet qui me reste à faire sera court ou long. La seule chose que je sens, c'est qu'il sera rude, d'autant plus que l'impossibilité de me baisser, de me chauffer, d'herboriser par conséquent, et l'extrême difficulté d'écrire, me condamnent à la plus insupportable inaction, ne pou-

vant supporter aucune lecture, ni feuilleter que des livres de plantes, qui vont ne me servir plus de rien. Je crois que l'attitude d'être continuellement occupé à coller des plantes, et courbé sur la caisse de mon herbier, a beaucoup contribué à détruire mon estomac; et lorsque je reprends dans des moments la même attitude, la douleur et l'oppression, qui redoublent, me forcent bien vite à la quitter : mais je crois que l'air et l'eau de ce pays marécageux m'ont fait plus de mal encore. Je ne m'en suis pas senti tout seul; et ma femme, qui vient d'être aussi malade, en a éprouvé sa part. Cela m'a déterminé, me voyant totalement oublié, ou du moins abandonné, à accepter un petit logement qui m'a été offert sur la hauteur, à une lieue d'ici, dans une maison inhabitée, mais en très-bon air, et je compte m'y transplanter aussitôt qu'il sera prêt, et que nous en aurons la force; trop heureux si l'on m'y laisse au moins finir mes jours dans la langueur d'une oisiveté totale, ou mêlée uniquement de mes maux, plus supportables pour moi qu'elle.

Voici, monsieur, une lettre de change de dix livres sterling sur l'Angleterre, que je vous prie de tâcher de négocier, ou d'envoyer à Londres; elle sera payée sur-le-champ : c'est une petite rente viagère que j'ai reçue en paiement de mes livres, que je vendis à Londres pour n'avoir plus à les traîner après moi depuis qu'ils m'étaient devenus inutiles.

Mon cher monsieur Lalliaud, plaignez-moi et

pardonnez-moi. Je ne puis plus écrire sans souffrir beaucoup et sans aggraver mon mal ; et, pour surcroît, je n'ai affaire qu'à des gens exigeants, qui s'embarrassent très-peu de mon état, et me comptent leurs lignes sur les pages qu'ils exigent de moi. Vous n'êtes pas de même ; aussi toute mon attente est en vous. Je ne vous écrirai que pour choses nécessaires et très en bref. Ne comptez pas rigoureusement avec votre serviteur, je vous en conjure, et donnez-moi la consolation d'apprendre de temps en temps que vous ne m'oubliez pas. Je vous embrasse de tout mon cœur, et ma femme vous salue.

LETTRE DCCCLXXIII.

A M. DU PEYROU.

A Bourgoin, le 18 janvier 1769.

J'apprends, mon cher hôte, par le plus singulier hasard, qu'on a imprimé à Lausanne un des chiffons qui sont entre vos mains, sur cette question : *Quelle est la première vertu du héros ?* Vous croyez bien que je comprends qu'il s'agit d'un vol ; mais comment ce vol a-t-il été fait, et par qui ?... Vous qui êtes si soigneux, et surtout des dépôts d'autrui ! J'ai des engagements qui rendent de pareils larcins de très-grande conséquence pour moi. Comment donc ne m'avez-vous point du moins averti de cette impression ? De grace, mon cher

hôte, tâchez de remonter à la source, de savoir comment et par qui ce torche-cul a été imprimé. Je vis dans la sécurité la plus profonde sur les papiers qui sont entre vos mains; si vous souffrez que je perde cette sécurité, que deviendrai-je? Mettez-vous à ma place, et pardonnez l'importunité.

J'ai cru mourir cette nuit; le jour je suis moins mal. Ce qui me console est que de semblables nuits ne sauraient se multiplier beaucoup. Ma femme, qui a été fort mal aussi, se trouve mieux. Je me prépare à déloger pour aller, dans le séjour élevé qui m'est destiné, chercher un air plus pur que celui qu'on respire dans ces vallées.

Je suis très-inquiet de l'état de madame la commandante, et par conséquent du vôtre. Mon cher hôte, donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de tous deux le plus tôt que vous pourrez. Je vous embrasse.

LETTRE DCCCLXXIV.

A M. LALLIAUD.

Monquin, le 4 février 1769.

J'ai reçu, monsieur, vos deux dernières lettres, et, avec la première, la rescription que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont je vous remercie.

Quoi! monsieur, le barbouillage académique imprimé à Lausanne l'avait aussi été à Paris!.... et

c'est M. Fréron qui en est l'éditeur * !... Le temps de l'impression, le choix de la pièce, la moindre et la plus plate de tout ce que j'ai laissé en manuscrit, tout m'apprend par quelles espèces de mains et à quelle intention cet écrit a été publié. L'édition de Lausanne, si elle existe, aura probablement été faite sur celle de Paris; mais le silence de M. du Peyrou me fait douter de cette seconde édition, dont la nouvelle m'a été donnée d'assez loin pour qu'on ait pu confondre; et de pareils chiffons ne sont guère de ceux qu'on imprime deux fois. Vous avez pris le vrai moyen d'aller, s'il est possible, à la source du vol par l'examen du manuscrit : cela vaut mieux qu'une lettre imprimée, qui ne ferait que faire souvenir de moi le public et mes ennemis, dont je cherche à être oublié, et sur laquelle les coupables n'iront sûrement pas se déclarer. Vous m'apprenez aussi qu'on a imprimé un nouveau volume de mes écrits vrais ou faux. C'est ainsi qu'on me dissèque de mon vivant, ou plutôt qu'on dissèque un autre corps sous mon nom. Car quelle part ai-je au recueil dont vous me parlez, si ce n'est deux ou trois lettres de moi qui y sont insérées, et sur lesquelles, pour faire croire que le recueil entier en était, on a eu l'impudence de le faire imprimer à Londres sous mon nom, tandis que j'étais en Angleterre, en supprimant la première édition de Lausanne

* En effet, Fréron avait publié le discours dont il s'agit dans son *Année littéraire*, tome VII, 1768. Il y est précédé d'une lettre d'envoi que lui adresse un anonyme, et le journaliste n'y a ajouté aucune réflexion.

faite sous les yeux de l'auteur? J'entrevois que l'impression du chiffon académique tient encore à quelque autre manœuvre souterraine de même acabit. Vous m'avez écrit quelquefois que je faisais du noir; l'expression n'est pas juste; ce n'est pas moi, monsieur, qui fais du noir, mais c'est moi qu'on en barbouille. Patience; ils ont beau vouloir écarter le vivier d'eau claire, il se trouvera quand je ne serai plus en leur pouvoir, et au moment qu'ils y penseront le moins. Aussi qu'ils fassent désormais à leur aise, je les mets au pis. J'attends sans alarmes l'explosion qu'ils comptent faire après ma mort sur ma mémoire, semblables aux vils corbeaux qui s'acharnent sur les cadavres. C'est alors qu'ils croiront n'avoir plus à craindre le trait de lumière qui, de mon vivant, ne cesse de les faire trembler, et c'est alors que l'on connaîtra peut-être le prix de ma patience et de mon silence. Quoi qu'il en soit, en quittant Bourgoin j'ai quitté tous les soucis qui m'en ont rendu le séjour aussi déplaisant que nuisible. L'état où je suis a plus fait pour ma tranquillité que les leçons de la philosophie et de la raison. J'ai vécu, monsieur; je suis content de l'emploi de ma vie; et du même œil que j'en vois les restes, je vois aussi les événements qui les peuvent remplir. Je renonce donc à savoir désormais rien de ce qui se dit, de ce qui se fait, de ce qui se passe par rapport à moi: vous avez eu la discrétion de ne m'en jamais rien dire. Je vous conjure de continuer. Je ne me refuse pas aux soins que votre amitié, votre équité, peuvent

vous inspirer pour la vérité, pour moi dans l'occasion, parce que, après les sentiments que vous professez envers moi, ce serait vous manquer à vous-même. Mais dans l'état où sont les choses, et dans le train que je leur vois prendre, je ne veux plus m'occuper de rien qui me rappelle hors de moi, de rien qui puisse ôter à mon esprit la même tranquillité dont jouit ma conscience.

Je vous écris, sans y penser, de longues lettres qui font grand bien à mon cœur, et grand mal à mon estomac. Je remets à une autre fois le détail de mon habitation. Madame Renou vous remercie et vous salue; et moi, mon cher monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCCCLXXV.

A M. MOULTOU.

Monquin, le 14 février 1769.

Je suis délogé, cher Moulto; j'ai quitté l'air marécageux de Bourgoin pour venir occuper sur la hauteur une maison vide et solitaire que la dame à qui elle appartient m'a offerte depuis longtemps, et où j'ai été reçu avec une hospitalité très-noble, mais trop bien pour me faire oublier que je ne suis pas chez moi. Ayant pris ce parti, l'état où je suis ne me laisse plus penser à une autre habitation; l'honnêteté même ne me permettrait pas de quitter si promptement celle-ci après avoir

consenti qu'on l'arrangeât pour moi. Ma situation, la nécessité, mon goût, tout me porte à borner mes désirs et mes soins à finir dans cette solitude des jours dont, grace au ciel, et quoi que vous en puissiez dire, je ne crois pas le terme bien éloigné. Accablé des maux de la vie et de l'injustice des hommes, j'approche avec joie d'un séjour où tout cela ne pénètre point; et en attendant je ne veux plus m'occuper, si je puis, qu'à me rapprocher de moi-même, et à goûter ici entre la compagne de mes infortunes, et mon cœur, et Dieu qui le voit, quelques heures de douceur et de paix en attendant la dernière. Ainsi, mon bon ami, parlez-moi de votre amitié pour moi, elle me sera toujours chère; mais ne me parlez plus de projets. Il n'en est plus pour moi d'autre en ce monde que celui d'en sortir avec la même innocence que j'y ai vécu.

J'ai vu, mon ami, dans quelques-unes de vos lettres, notamment dans la dernière, que le torrent de la mode vous gagne, et que vous commencez à vaciller dans des sentiments où je vous croyais inébranlable. Ah! cher ami, comment avez-vous fait? Vous en qui j'ai toujours cru voir un cœur si sain, une ame si forte, cessez-vous donc d'être content de vous-même? et le témoin secret de vos sentiments commencerait-il à vous devenir importun? Je sais que la foi n'est pas indispensable, que l'incrédulité sincère n'est point un crime, et qu'on sera jugé sur ce qu'on aura fait, et non sur ce qu'on aura cru; mais prenez garde, je vous conjure, d'être bien de bonne foi avec vous-même,

car il est très-différent de n'avoir pas cru ou de n'avoir pas voulu croire ; et je puis concevoir comment celui qui n'a jamais cru ne croira jamais , mais non comment celui qui a cru peut cesser de croire. Encore un coup , ce que je vous demande n'est pas tant la foi que la bonne foi. Voulez-vous rejeter l'intelligence universelle ? les causes finales vous crèvent les yeux. Voulez-vous étouffer l'instinct moral ? la voix interne s'élève dans votre cœur , y foudroie les petits arguments à la mode , et vous crie qu'il n'est pas vrai que l'honnête homme et le scélérat , le vice et la vertu , ne soient rien ; car vous êtes trop bon raisonneur pour ne pas voir à l'instant qu'en rejetant la cause première et le mouvement , on ôte toute moralité de la vie humaine. Eh quoi , mon Dieu ! le juste infortuné en proie à tous les maux de cette vie , sans en excepter même l'opprobre et le déshonneur , n'aurait nul dédommagement à attendre après elle , et mourrait en bête après avoir vécu en Dieu ? Non , non , Moulou ; Jésus , que ce siècle a méconnu , parce qu'il est indigne de le connaître ; Jésus qui mourut pour avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux de ses vils compatriotes , le sublime Jésus ne mourut point tout entier sur la croix ; et moi qui ne suis qu'un chétif homme plein de faiblesses , mais qui me sens un cœur dont un sentiment coupable n'approcha jamais , c'en est assez pour qu'en sentant approcher la dissolution de mon corps , je sente en même temps la certitude de vivre. La nature entière m'en est garante.

Elle n'est pas contradictoire avec elle-même ; j'y vois régner un ordre physique admirable et qui ne se dément jamais. L'ordre moral y doit correspondre. Il fut pourtant renversé pour moi durant ma vie ; il va donc commencer à ma mort. Pardon, mon ami , je sens que je rabâche ; mais mon cœur , plein pour moi d'espoir et de confiance , et pour vous d'intérêt et d'attachement , ne pouvait se refuser à ce court épanchement.

P. S. Je ne songe plus à Lavagnac , et probablement mes voyages sont finis. J'ai pourtant reçu dernièrement une lettre du patron de la case , aussi pleine de bonté et d'amitié qu'il m'en ait jamais écrit , et qui donne son approbation à une autre proposition qui m'avait été faite ; mais toujours projeter ne me convient plus. Je veux jouir entre la nature et moi du peu de jours qui me restent , sans plus me laisser promener , si je puis , parmi les hommes qui m'ont si mal traité et plus mal connu. Quoique je ne puisse plus me baisser pour herboriser , je ne puis renoncer aux plantes ; je les observe avec plus de plaisir que jamais. Je ne vous dis point de m'envoyer les vôtres , parce que j'espère que vous les apporterez : ce moment , cher Moultou , me sera bien doux. Adieu , je vous embrasse ; partagez tous les sentiments de mon cœur avec votre digne moitié , et recevez l'un et l'autre les respects de la mienne. Elle va rester à plaindre. C'est bien malgré elle , c'est bien malgré nous qu'elle et moi n'avons pu remplir de grands

devoirs ; mais elle en a rempli de bien respectables. Que de choses qui devraient être sues vont être ensevelies avec moi ! et combien mes cruels ennemis tireront d'avantages de l'impossibilité où ils m'ont mis de parler !

LETTRE DCCCLXXVI.

A M. LALLIAUD.

A Monquin, le 28 février 1769.

Je ne connais point M. de La Sale ; je sais seulement que c'est un fabricant de Lyon. Il accompagna cet automne le fils de madame Boy de La Tour, mon amie, qui vint me voir ici. Me voyant logé si tristement et dans un si mauvais air, il me proposa une habitation en Dombes ; je ne dis ni oui ni non. Cet hiver, me voyant dépérir, il est revenu à la charge ; j'ai refusé ; il m'a pressé. Faute d'autres bonnes raisons à lui dire, je lui ai déclaré que je ne pouvais sortir de cette province sans l'agrément de M. le prince de Conti. Il m'a pressé de lui permettre de demander cet agrément ; je ne m'y suis pas opposé : voilà tout.

J'apprends, par le plus grand hasard du monde, qu'on vient d'imprimer à Lausanne un ancien chiffon de ma façon. C'est un discours sur une question proposée, en 1751, par M. de Curzay, tandis qu'il était en Corse. Quand il fut fait, je le trouvai si mauvais que je ne voulus ni l'envoyer ni le faire

imprimer. Je le remis, avec tout ce que j'avais en manuscrit, à M. du Peyrou avant mon départ pour l'Angleterre. Je ne l'ai pas revu depuis, et je n'y ai pas même pensé. Je ne puis me rappeler avec certitude si ce barbouillage est ou n'est point un des manuscrits inlisibles que M. du Peyrou m'envoya à Wootton pour les transcrire, et que je lui renvoyai, copie et brouillon, par son ami M. de Cerjat, chez lequel, ou durant le transport, le vol aura pu se faire; ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'ai aucune part à cette impression, et que si j'eusse été assez insensé pour vouloir mettre encore quelque chose sous la presse, ce n'est pas un pareil torche-cul que j'aurais choisi. J'ignore comment il est passé sous la presse; mais je crois M. du Peyrou parfaitement incapable d'une pareille infidélité. En ce qui me regarde, voilà la vérité, et il m'importe que cette vérité soit connue. Je vous embrasse et vous salue, mon cher monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE DCCCLXXVII.

A M. DU PEYROU.

Monquin, le 28 février 1769.

Je suis sur ma montagne, mon cher hôte, où mon nouvel établissement et mon estomac me rendent pénible d'écrire, sans quoi je n'aurais pas attendu si long-temps à vous demander de fré-

quentes nouvelles de madame la commandante, jusqu'à l'entière guérison dont, sur votre pénultième lettre, l'espoir se joint au désir. Pour moi, mon état n'est pas empiré depuis que je suis ici ; mais je souffre toujours beaucoup. J'ai eu tort de ne vous pas marquer le rétablissement de madame Renou, qui n'a tenu le lit que peu de jours ; mais imaginez ce que c'était que d'être tous deux en même temps presque à l'extrémité dans un mauvais cabaret.

Il n'y a pas eu moyen de tirer de Fréron le manuscrit sur lequel le discours en question a été imprimé ; mais je vois, par ce que vous me marquez, que la copie furtive en a été faite avant les corrections, qui cependant sont assez anciennes ; elles n'empêchent pas que l'ouvrage, ainsi corrigé, ne soit un misérable torchecul ; jugez de ce qu'il doit être dans l'état où ils l'ont imprimé. Ce qu'il y a de pis est que Rey et les autres ne manqueront pas de l'insérer en cet état dans le recueil de mes écrits. Qu'y puis-je faire ? il n'y a point de ma faute. Dans l'état où je suis, tout ce qu'il reste à faire, quand tous les maux sont sans remède, est de rester tranquille et de ne plus se tourmenter de rien.

M. Séguier, célèbre par le *Plantæ Veronenses* que vous avez peut-être ou que vous devriez avoir, vient de m'envoyer des plantes qui m'ont remis sur mon herbier et sur mes bouquins. Je suis maintenant trop riche pour ne pas sentir la privation de ce qui me manque. Si parmi celles que vous promet le Parolier, pouvaient se trouver la *grande Gentiane pourprée*, le *Thora valdensium*,

l'Epimedium, et quelques autres, le tout bien conservé et en fleurs, je vous avoue que ce cadeau me ferait le plus grand plaisir, car je sens que, malgré tout, la botanique me domine. J'herboriserai, mon cher hôte, jusqu'à la mort et au-delà; car, s'il y a des fleurs aux champs élysées, j'en formerai des couronnes pour les hommes vrais, francs, droits, et tels qu'assurément j'avais mérité d'en trouver sur la terre. Bonjour, mon très-cher hôte; mon estomac m'avertit de finir avant que la morale me gagne; car cela me mènerait loin. Mon cœur vous suit au pied du lit de la bonne maman. J'embrasse le bon Jeannin.

LETTRE DCCCLXXVIII.

A M. DE ***.

Monquin, le 25 mars 1769.

Le voilà, monsieur, ce misérable radotage que mon amour-propre humilié vous a fait si longtemps attendre, faute de sentir qu'un amour-propre beaucoup plus noble devait m'apprendre à surmonter celui-là. Qu'importe que mon verbiage vous paraisse misérable, pourvu que je sois content du sentiment qui me l'a dicté. Sitôt que mon meilleur état m'a rendu quelques forces, j'en ai profité pour le relire et vous l'envoyer. Si vous

* Cette lettre sert d'envoi à celle qui suit, écrite plus de deux mois auparavant, comme on le voit par sa date.

avez le courage d'aller jusqu'au bout, je vous prie après cela de vouloir bien me le renvoyer, sans me rien dire de ce que vous en aurez pensé, et que je comprends de reste. Je vous salue, monsieur, et vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCCCLXXIX.

A M. DE ***.

Bourgoin, le 15 janvier 1769.

Je sens, monsieur, l'inutilité du devoir que je remplis en répondant à votre dernière lettre; mais c'est un devoir enfin que vous m'imposez et que je remplis de bon cœur quoique mal, vu les distractions de l'état où je suis.

Mon dessein, en vous disant ici mon opinion sur les principaux points de votre lettre, est de vous la dire avec simplicité et sans chercher à vous la faire adopter. Cela serait contre mes principes et même contre mon goût. Car je suis juste; et comme je n'aime point qu'on cherche à me subjuguier, je ne cherche non plus à subjuguier personne. Je sais que la raison commune est très-bornée; qu'aussitôt qu'on sort de ses étroites limites, chacun a la sienne qui n'est propre qu'à lui; que les opinions se propagent par les opinions, non par la raison, et que quiconque cède au raisonnement d'un autre, chose déjà très-rare, cède par préjugé, par auto-

rité, par affection , par paresse , rarement , jamais peut-être , par son propre jugement.


Vous me marquez, monsieur, que le résultat de vos recherches sur l'auteur des choses est un état de doute. Je ne puis juger de cet état, parce qu'il n'a jamais été le mien. J'ai cru dans mon enfance par autorité, dans ma jeunesse par sentiment, dans mon âge mûr par raison; maintenant je crois parce que j'ai toujours cru. Tandis que ma mémoire éteinte ne me remet plus sur la trace de mes raisonnements, tandis que ma judiciaire affaiblie ne me permet plus de les recommencer, les opinions qui en ont résulté me restent dans toute leur force; et sans que j'aie la volonté ni le courage de les mettre derechef en délibération, je m'y tiens en confiance et en conscience, certain d'avoir apporté dans la vigueur de mon jugement à leurs discussions toute l'attention et la bonne foi dont j'étais capable. Si je me suis trompé, ce n'est pas ma faute, c'est celle de la nature, qui n'a pas donné à ma tête une plus grande mesure d'intelligence et de raison. Je n'ai rien de plus aujourd'hui; j'ai beaucoup de moins. Sur quel fondement recommencerais-je donc à délibérer? Le moment presse; le départ approche. Je n'aurais jamais le temps ni la force d'achever le grand travail d'une refonte. Permettez qu'à tout événement j'emporte avec moi la consistance et la fermeté d'un homme, non les doutes décourageants et timides d'un vieux radeur.

A ce que je puis me rappeler de mes anciennes

idées, à ce que j'aperçois de la marche des vôtres, je vois que, n'ayant pas suivi dans nos recherches la même route, il est peu étonnant que nous ne soyons pas arrivés à la même conclusion. Balançant les preuves de l'existence de Dieu avec les difficultés, vous n'avez trouvé aucun des côtés assez prépondérant pour vous décider, et vous êtes resté dans le doute. Ce n'est pas comme cela que je fis : j'examinai tous les systèmes sur la formation de l'univers que j'avais pu connaître ; je méditai sur ceux que je pouvais imaginer ; je les comparai tous de mon mieux ; et je me décidai, non pour celui qui ne m'offrait point de difficultés, car ils m'en offraient tous, mais pour celui qui me paraissait en avoir le moins : je me dis que ces difficultés étaient dans la nature de la chose, que la contemplation de l'infini passerait toujours les bornes de mon entendement ; que, ne devant jamais espérer de concevoir pleinement le système de la nature, tout ce que je pouvais faire était de le considérer par les côtés que je pouvais saisir ; qu'il fallait savoir ignorer en paix tout le reste ; et j'avoue que, dans ces recherches, je pensai comme les gens dont vous parlez, qui ne rejettent pas une vérité claire ou suffisamment prouvée pour les difficultés qui l'accompagnent, et qu'on ne saurait lever. J'avais alors, je l'avoue, une confiance si téméraire, ou du moins une si forte persuasion, que j'aurais défié tout philosophe de proposer aucun autre système intelligible sur la nature, auquel je n'eusse opposé des objections plus fortes, plus in-

vincibles que celles qu'il pouvait m'opposer sur le mien; et alors il fallait me résoudre à rester sans rien croire, comme vous faites, ce qui ne dépendait pas de moi, ou mal raisonner, ou croire comme j'ai fait.

Une idée qui me vint il y a trente ans a peut-être plus contribué qu'aucune autre à me rendre inébranlable: supposons, me disais-je, le genre humain vieilli jusqu'à ce jour dans le plus complet matérialisme, sans que jamais idée de divinité ni d'âme soit entrée dans aucun esprit humain; supposons que l'athéisme philosophique ait épuisé tous ses systèmes pour expliquer la formation et la marche de l'univers par le seul jeu de la matière et du mouvement nécessaire, mot auquel, du reste, je n'ai jamais rien conçu: dans cet état, monsieur, excusez ma franchise, je supposais encore ce que j'ai toujours vu, et ce que je sentais devoir être, qu'au lieu de se reposer tranquillement dans ces systèmes, comme dans le sein de la vérité, leurs inquiets partisans cherchaient sans cesse à parler de leur doctrine, à l'éclaircir, à l'étendre, à l'expliquer, la pallier, la corriger, et, comme celui qui sent trembler sous ses pieds la maison qu'il habite, à l'étayer de nouveaux arguments. Terminons enfin ces suppositions par celle d'un Platon, d'un Clarke, qui, se levant tout d'un coup au milieu d'eux, leur eût dit: Mes amis, si vous eussiez commencé l'analyse de cet univers par celle de vous-même, vous eussiez trouvé dans la nature de votre être la clef de la constitution de ce même univers,



que vous cherchez en vain sans cela ; qu'ensuite , leur expliquant la distinction des deux substances , il leur eût prouvé par les propriétés mêmes de la matière que , quoi qu'en dise Locke , la supposition de la matière pensante est une véritable absurdité ; qu'il leur eût fait voir quelle est la nature de l'être vraiment actif et pensant , et que , de l'établissement de cet être qui juge , il fût enfin remonté aux notions confuses mais sûres de l'Être suprême : qui peut douter que , frappés de l'éclat , de la simplicité , de la vérité , de la beauté de cette ravissante idée , les mortels , jusqu'alors aveugles , éclairés des premiers rayons de la Divinité , ne lui eussent offert par acclamation leurs premiers hommages , et que les penseurs surtout et les philosophes n'eussent rougi d'avoir contemplé si longtemps les dehors de cette machine immense , sans trouver , sans soupçonner même la clef de sa constitution ; et , toujours grossièrement bornés par leurs sens , de n'avoir jamais su voir que matière où tout leur montrait qu'une autre substance donnait la vie à l'univers et l'intelligence à l'homme ? C'est alors , monsieur , que la mode eût été pour cette nouvelle philosophie ; que les jeunes gens et les sages se fussent trouvés d'accord ; qu'une doctrine si belle , si sublime , si douce et si consolante pour tout homme juste , eût réellement excité tous les hommes à la vertu ; et que ce beau mot d'*humanité* , rebattu maintenant jusqu'à la fadeur , jusqu'au ridicule , par les gens du monde les moins humains , eût été plus empreint dans les cœurs

que dans les livres. Il eût donc suffi d'une simple transposition de temps pour faire prendre tout le contre-pied à la mode philosophique, avec cette différence que celle d'aujourd'hui, malgré son clinquant de paroles, ne nous promet pas une génération bien estimable, ni des philosophes bien vertueux.

Vous objectez, monsieur, que si Dieu eût voulu obliger les hommes à le connaître, il eût mis son existence en évidence à tous les yeux. C'est à ceux qui font de la foi en Dieu un dogme nécessaire au salut de répondre à cette objection, et ils y répondent par la révélation. Quant à moi, qui crois en Dieu sans croire cette foi nécessaire, je ne vois pas pourquoi Dieu se serait obligé de nous la donner. Je pense que chacun sera jugé non sur ce qu'il a cru, mais sur ce qu'il a fait, et je ne crois point qu'un système de doctrine soit nécessaire aux œuvres, parce que la conscience en tient lieu.

Je crois bien, il est vrai, qu'il faut être de bonne foi dans sa croyance, et ne pas s'en faire un système favorable à nos passions. Comme nous ne sommes pas tout intelligence, nous ne saurions philosopher avec tant de désintéressement que notre volonté n'influe un peu sur nos opinions : l'on peut souvent juger des secrètes inclinations d'un homme par ses sentiments purement spéculatifs ; et, cela posé, je pense qu'il se pourrait bien que celui qui n'a pas voulu croire fût puni pour n'avoir pas cru.

Cependant je crois que Dieu s'est suffisamment

révélé aux hommes et par ses œuvres et dans leurs cœurs; et s'il y en a qui ne le connaissent pas, c'est, selon moi, parce qu'ils ne veulent pas le connaître, ou parce qu'ils n'en ont pas besoin.

Dans ce dernier cas est l'homme sauvage et sans culture qui n'a fait encore aucun usage de sa raison; qui, gouverné seulement par ses appétits, n'a pas besoin d'autre guide, et qui, ne suivant que l'instinct de la nature, marche par des mouvements toujours droits. Cet homme ne connaît pas Dieu, mais il ne l'offense pas. Dans l'autre cas, au contraire, est le philosophe qui, à force de vouloir exalter son intelligence, de raffiner, de subtiliser sur ce qu'on pensa jusqu'à lui, ébranle enfin tous les axiomes de la raison simple et primitive, et, pour vouloir toujours savoir plus et mieux que les autres, parvient à ne rien savoir du tout. L'homme à la fois raisonnable et modeste, dont l'entendement exercé, mais borné, sent ses limites et s'y renferme, trouve dans ces limites la notion de son ame et celle de l'auteur de son être, sans pouvoir passer au-delà pour rendre ces notions claires, et contempler d'aussi près l'une et l'autre que s'il était lui-même un pur esprit. Alors, saisi de respect, il s'arrête, et ne touche point au voile, content de savoir que l'Être immense est dessous. Voilà jusqu'où la philosophie est utile à la pratique; le reste n'est plus qu'une spéculation oiseuse pour laquelle l'homme n'a point été fait, dont le raisonneur modéré s'abstient, et dans laquelle n'entre point l'homme vulgaire. Cet homme,

qui n'est ni une brute ni un prodige, est l'homme proprement dit, moyen entre les deux extrêmes, et qui compose les dix-neuf vingtièmes du genre humain; c'est à cette classe nombreuse de chanter le psaume *Cœli enarrant*, et c'est elle en effet qui le chante. Tous les peuples de la terre connaissent et adorent Dieu; et, quoique chacun l'habille à sa mode, sous tous ces vêtements divers on trouve pourtant toujours Dieu. Le petit nombre d'élite qui a de plus hautes prétentions de doctrine, et dont le génie ne se borne pas au sens commun, en veut un plus transcendant, ce n'est pas de quoi je le blâme; mais qu'il parte de là pour se mettre à la place du genre humain, et dire que Dieu s'est caché aux hommes parce que lui, petit nombre, ne le voit plus, je trouve en cela qu'il a tort. Il peut arriver, j'en conviens, que le torrent de la mode et le jeu de l'intrigue étendent la secte philosophique, et persuadent un moment à la multitude qu'elle ne croit plus en Dieu; mais cette mode passagère ne peut durer; et, comme qu'on s'y prenne, il faudra toujours à la longue un Dieu à l'homme: enfin quand, forçant la nature des choses, la Divinité augmenterait pour nous d'évidence, je ne doute pas que dans le nouveau lycée on n'augmentât en même raison de subtilité pour la nier. La raison prend à la longue le pli que le cœur lui donne; et, quand on veut penser en tout autrement que le peuple, on en vient à bout tôt ou tard.

Tout ceci, monsieur, ne vous paraît guère phi-

losophique, ni à moi non plus ; mais, toujours de bonne foi avec moi-même, je sens se joindre à mes raisonnements, quoique simples, le poids de l'assentiment intérieur. Vous voulez qu'on s'en défie ; je ne saurais penser comme vous sur ce point, et je trouve, au contraire, dans ce jugement interne une sauvegarde naturelle contre les sophismes de ma raison. Je crains même qu'en cette occasion vous ne confondiez les penchants secrets de notre cœur qui nous égarent, avec ce dictamen plus secret, plus interne encore, qui réclame et murmure contre ces décisions intéressées, et nous ramène en dépit de nous sur la route de la vérité. Ce sentiment intérieur est celui de la nature elle-même, c'est un appel de sa part contre les sophismes de la raison ; et ce qui le prouve est qu'il ne parle jamais plus fort que quand notre volonté cède avec le plus de complaisance aux jugements qu'il s'obstine à rejeter. Loin de croire que qui juge d'après lui soit sujet à se tromper, je crois que jamais il ne nous trompe, et qu'il est la lumière de notre faible entendement lorsque nous voulons aller plus loin que ce que nous pouvons concevoir.

Et après tout, combien de fois la philosophie elle-même, avec toute sa fierté, n'est-elle pas forcée de recourir à ce jugement interne qu'elle affecte de mépriser ? N'était-ce pas lui seul qui faisait marcher Diogène pour toute réponse devant Zénon qui niait le mouvement ? n'était-ce pas par lui que toute l'antiquité philosophique répondait

aux pyrrhoniens ? N'allons pas si loin ; tandis que toute la philosophie moderne rejette les esprits , tout d'un coup l'évêque Berkley s'élève et soutient qu'il n'y a point de corps. Comment est-on venu à bout de répondre à ce terrible logicien ? Otez le sentiment intérieur , et je défie tous les philosophes modernes ensemble de prouver à Berkley qu'il y a des corps. Bon jeune homme , qui me paraissez si bien né , de la bonne foi , je vous en conjure , et permettez que je vous cite ici un auteur qui ne vous sera pas suspect , celui des *Pensées philosophiques* *. Qu'un homme vienne vous dire que , projetant au hasard une multitude de caractères d'imprimerie , il a vu l'Énéide tout arrangée résulter de ce jet : convenez qu'au lieu d'aller vérifier cette merveille vous lui répondrez froidement : Monsieur , cela n'est pas impossible , mais vous mentez. En vertu de quoi , je vous prie , lui répondrez-vous ainsi ?

Eh ! qui ne sait que , sans le sentiment interne , il ne resterait bientôt plus de traces de vérité sur la terre , que nous serions tous successivement le jouet des opinions les plus monstrueuses , à mesure que ceux qui les soutiendraient auraient plus de génie , d'adresse et d'esprit ; et qu'enfin , réduits à rougir de notre raison même , nous ne saurions bientôt plus que croire ni que penser ?

Mais les objections..... Sans doute il y en a d'insolubles pour nous , et beaucoup , je le sais ; mais encore un coup , donnez-moi un système où il n'y

* Diderot.

en ait pas, ou dites-moi comment je dois me déterminer. Bien plus, par la nature de mon système, pourvu que mes preuves directes soient bien établies, les difficultés ne doivent pas m'arrêter, vu l'impossibilité où je suis, moi être mixte, de raisonner exactement sur les esprits purs et d'en observer suffisamment la nature. Mais vous, matérialiste, qui me parlez d'une substance unique, palpable, et soumise par sa nature à l'inspection des sens, vous êtes obligé non-seulement de ne me rien dire que de clair, de bien prouvé, mais de résoudre toutes mes difficultés d'une façon pleinement satisfaisante, parce que nous possédons vous et moi tous les instruments nécessaires à cette solution. Et, par exemple, quand vous faites naître la pensée des combinaisons de la matière, vous devez me montrer sensiblement ces combinaisons et leur résultat par les seules lois de la physique et de la mécanique, puisque vous n'en admettez point d'autres. Vous, épicurien, vous composez l'ame d'atomes subtils. Mais qu'appellez-vous *subtils*, je vous prie? vous savez que nous ne connaissons point de dimensions absolues, et que rien n'est petit ou grand que relativement à l'œil qui le regarde. Je prends par supposition un microscope suffisant, et je regarde un de vos atomes : je vois un grand quartier de rocher crochu ; de la danse et de l'accrochement de pareils quartiers j'attends de voir résulter la pensée. Vous, moderniste, vous me montrez une molécule organique : je prends mon microscope, et je vois un dragon grand comme la

moitié de ma chambre ; j'attends de voir se mouler et s'entortiller de pareils dragons jusqu'à ce que e voie résulter du tout un être non-seulement organisé , mais intelligent , c'est-à-dire un être non agrégatif et qui soit rigoureusement un , etc. Vous ne marquez , monsieur , que le monde s'était fortuitement arrangé comme la république romaine : pour que la parité fût juste , il faudrait que la république romaine n'eût pas été composée avec des hommes , mais avec des morceaux de bois. Montrez-moi clairement et sensiblement la génération purement matérielle du premier être intelligent , je ne vous demande rien de plus.

Mais si tout est l'œuvre d'un être intelligent , puissant , bienfaisant , d'où vient le mal sur la terre ? Je vous avoue que cette difficulté si terrible ne m'a jamais beaucoup frappé , soit que je ne l'aie pas bien conçue , soit qu'en effet elle n'aie pas toute la solidité qu'elle paraît avoir. Nos philosophes se sont élevés contre les entités métaphysiques , et je ne connais personne qui en fasse tant. Qu'entendent-ils par le *mal* ? qu'est-ce que le *mal* en lui-même ? où est le *mal* relativement à la nature et à son auteur ? L'univers subsiste ; l'ordre y règne et s'y conserve ; tout y périt successivement , parce que telle est la loi des êtres matériels et mus ; mais tout s'y renouvelle , et rien n'y dégénère , parce que tel est l'ordre de son auteur , et cet ordre ne se dément point. Je ne vois aucun mal à tout cela ; mais quand je souffre , n'est-ce pas un mal ? quand je meurs , n'est-ce pas un mal ? Doucement ; je suis

sujet à la mort, parce que j'ai reçu la vie; il n'y avait pour moi qu'un moyen de ne point mourir, c'était de ne jamais naître. La vie est un bien positif, mais fini, dont le terme s'appelle mort. Le terme du positif n'est pas le négatif, il est zéro. La mort nous est terrible, et nous appelons cette terreur un mal. La douleur est encore un mal pour celui qui souffre, j'en conviens; mais la douleur et le plaisir étaient les seuls moyens d'attacher un être sensible et périssable à sa propre conservation, et ces moyens sont ménagés avec une bonté digne de l'Être suprême. Au moment même que j'écris ceci, je viens encore d'éprouver combien la cessation subite d'une douleur aiguë est un plaisir vif et délicieux. M'oserait-on dire que la cessation du plaisir le plus vif soit une douleur aiguë? La douce jouissance de la vie est permanente; il suffit, pour la goûter, de ne pas souffrir. La douleur n'est qu'un avertissement important, mais nécessaire, que ce bien qui nous est si cher est en péril. Quand je regardai de près à tout cela, je trouvai, je prouvai peut-être que le sentiment de la mort et celui de la douleur est presque nul dans l'ordre de la nature. Ce sont les hommes qui l'ont aiguë; sans leurs raffinements insensés, sans leurs institutions barbares, les maux physiques ne nous atteindraient, ne nous affecteraient guère, et nous ne sentirions point la mort.

Mais le mal moral! autre ouvrage de l'homme, auquel Dieu n'a d'autre part que de l'avoir fait libre, et en cela semblable à lui. Faudra-t-il donc s'en

prendre à Dieu des crimes des hommes et des maux qu'ils leur attirent? faudra-t-il, en voyant un champ de bataille, lui reprocher d'avoir créé tant de jambes et de bras cassés?

Pourquoi, direz-vous, avoir fait l'homme libre, puisqu'il devait abuser de sa liberté? Ah! M. de ***, s'il exista jamais un mortel qui n'en ait pas abusé, ce mortel seul honore plus l'humanité que tous les scélérats qui couvrent la terre ne la dégradent. Mon Dieu! donne-moi des vertus, et me place un jour auprès des Fénélon, des Caton, des Socrate. Que m'importera le reste du genre humain? je ne rougirai point d'avoir été homme.

Je vous l'ai dit, monsieur, il s'agit ici de mon sentiment, non de mes preuves, et vous ne le voyez que trop. Je me souviens d'avoir jadis rencontré sur mon chemin cette question de l'origine du mal, et de l'avoir effleurée; mais vous n'avez point lu ces rabâches, et moi je les ai oubliées: nous avons très-bien fait tous deux. Tout ce que je sais est que la facilité que je trouvais à les résoudre venait de l'opinion que j'ai toujours eue de la co-existence éternelle de deux principes: l'un actif, qui est Dieu; l'autre passif, qui est la matière, que l'être actif combine et modifie avec une pleine puissance, mais pourtant sans l'avoir créée et sans la pouvoir anéantir. Cette opinion m'a fait huer des philosophes à qui je l'ai dite; ils l'ont décidée absurde et contradictoire. Cela peut-être, mais elle ne m'a pas paru telle, et j'y ai trouvé l'avantage d'expliquer sans peine et clairement à mon gré tant

de questions dans lesquelles ils s'embrouillent , entre autres celle que vous m'avez proposée ici comme insoluble.

Au reste, j'ose croire que mon sentiment , peu pondérant sur toute autre matière, doit l'être un peu sur celle-ci; et, quand vous connaîtrez mieux ma destinée, quelque jour vous direz peut-être en pensant à moi : Quel autre a droit d'agrandir la mesure qu'il a trouvée aux maux que l'homme souffre ici-bas ?

Vous attribuez à la difficulté de cette même question, dont le fanatisme et la superstition ont abusé, les maux que les religions ont causés sur la terre.

Cela peut-être, et je vous avoue même que toutes les formules en matière de foi ne me paraissent qu'autant de chaînes d'iniquité, de fausseté, d'hypocrisie, et de tyrannie. Mais ne soyons jamais injustes; et pour aggraver le mal, n'òtons pas le bien. Arracher toute croyance en Dieu du cœur des hommes, c'est y détruire toute vertu. C'est mon opinion, monsieur : peut-être elle est fautive; mais, tant que c'est la mienne, je ne serai point assez lâche pour vous la dissimuler.

Faire le bien est l'occupation la plus douce d'un homme bien né : sa probité, sa bienfaisance, ne sont point l'ouvrage de ses principes, mais celui de son bon naturel; il cède à ses penchants en pratiquant la justice, comme le méchant cède aux siens en pratiquant l'iniquité. Contenter le goût qui nous porte à bien faire est bonté, mais non pas vertu.

Ce mot de vertu signifie *force*. Il n'y a point de

vertu sans combat ; il n'y en a point sans victoire. La vertu ne consiste pas seulement à être juste , mais à l'être en triomphant de ses passions , en régnant sur son propre cœur. Titus, rendant heureux le peuple romain, versant partout les graces et les bienfaits , pouvait ne pas perdre un seul jour et n'être pas vertueux ; il le fut certainement en renvoyant Bérénice. Brutus faisant mourir ses enfants pouvait n'être que juste. Mais Brutus était un tendre père ; pour faire son devoir il déchira ses entrailles, et Brutus fut vertueux.

Vous voyez ici d'avance la question remise à son point. Ce divin simulacre dont vous me parlez s'offre à moi sous une image qui n'est pas ignoble, et je crois sentir à l'impression que cette image fait dans mon cœur la chaleur qu'elle est capable de produire. Mais ce simulacre enfin n'est encore qu'une de ces antités métaphysiques dont vous ne voulez pas que les hommes se fassent des dieux ; c'est un pur objet de contemplation. Jusqu'où portez-vous l'effet de cette contemplation sublime ? Si vous ne voulez qu'en tirer un nouvel encouragement pour bien faire, je suis d'accord avec vous ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Supposons votre cœur honnête en proie aux passions les plus terribles, dont vous n'êtes pas à l'abri, puisque enfin vous êtes homme. Cette image, qui dans le calme s'y peint si ravissante, n'y perdra-t-elle rien de ses charmes, et ne s'y ternira-t-elle point au milieu des flots ? Écartons la supposition décourageante et terrible des périls qui peuvent tenter la vertu mise au dé-

sespoir ; supposons seulement qu'un cœur trop sensible brûle d'un amour involontaire pour la fille ou la femme de son ami ; qu'il soit maître de jouir d'elle entre le ciel qui n'en voit rien , et lui qui n'en veut rien dire à personne ; que sa figure charmante l'attire ornée de tous les attraits de la beauté et de la volupté : au moment où ses sens enivrés sont prêts à se livrer à leurs délices , cette image abstraite de la vertu viendra-t-elle disputer son cœur à l'objet réel qui le frappe ? lui paraîtra-t-elle en cet instant la plus belle ? l'arrachera-t-elle des bras de celle qu'il aime pour se livrer à la vaine contemplation d'un fantôme qu'il sait être sans réalité ? finira-t-il comme Joseph , et laissera-t-il son manteau ? Non , monsieur ; il fermera les yeux et succombera. Le croyant , direz-vous , succombera de même. Oui , l'homme faible ; celui , par exemple , qui vous écrit ; mais donnez-leur à tous deux le même degré de force , et voyez la différence du point d'appui.

Le moyen , monsieur , de résister à des tentations violentes quand on peut leur céder sans crainte en se disant : A quoi bon résister ? pour être vertueux , le philosophe a besoin de l'être aux yeux des hommes , mais sous les yeux de Dieu le juste est bien fort ; il compte cette vie , et ses biens , et ses maux , et toute sa gloriole pour si peu de chose ! il aperçoit tant au-delà ! Force invincible de la vertu , nul ne te connaît que celui qui sent tout son être , et qui sait qu'il n'est pas au pouvoir des hommes d'en disposer ! Lisez - vous quelquefois

la *République de Platon*? voyez dans le second dialogue avec quelle énergie l'ami de Socrate, dont j'ai oublié le nom, lui peint le juste accablé des outrages de la fortune et des injustices des hommes, diffamé, persécuté, tourmenté, en proie à tout l'opprobre du crime, et méritant tous les prix de la vertu, voyant déjà la mort qui s'approche, et sûr que la haine des méchants n'épargnera pas sa mémoire, quand ils ne pourront plus rien sur sa personne. Quel tableau décourageant, si rien pouvait décourager la vertu! Socrate lui-même effrayé s'écrie, et croit devoir invoquer les dieux avant de répondre; mais sans l'espoir d'une autre vie il aurait mal répondu pour celle-ci. Toutefois dût-il finir pour nous à la mort, ce qui ne peut être si Dieu est juste, et par conséquent s'il existe, l'idée seule de cette existence serait encore pour l'homme un encouragement à la vertu, et une consolation dans ses misères, dont manque celui qui, se croyant isolé dans cet univers, ne sent au fond de son cœur aucun confident de ses pensées. C'est toujours une douceur dans l'adversité d'avoir un témoin qu'on ne l'a pas méritée; c'est un orgueil vraiment digne de la vertu de pouvoir dire à Dieu : Toi qui lis dans mon cœur, tu vois que j'use en ame forte et en homme juste de la liberté que tu m'as donnée. Le vrai croyant, qui se sent partout sous l'œil éternel, aime à s'honorer à la face du ciel d'avoir rempli ses devoirs sur la terre.

Vous voyez que je ne vous ai point disputé ce

simulacre que vous m'avez présenté pour unique objet des vertus du sage. Mais, mon cher monsieur, revenez maintenant à vous, et voyez combien cet objet est inalliable, incompatible avec vos principes. Comment ne sentez-vous pas que cette même loi de la nécessité qui seule règle, selon vous, la marche du monde et tous les événements, règle aussi toutes les actions des hommes, toutes les pensées de leurs têtes, tous les sentiments de leurs cœurs; que rien n'est libre, que tout est forcé, nécessaire, inévitable; que tous les mouvements de l'homme, dirigés par la matière aveugle, ne dépendent de sa volonté que parce que sa volonté même dépend de la nécessité; qu'il n'y a par conséquent ni vertu, ni vices, ni mérite, ni démerite, ni moralité dans les actions humaines; et que ces mots d'honnête homme ou de scélérat doivent être pour vous totalement vides de sens? Ils ne le sont pas toutefois, j'en suis très-sûr; votre honnête cœur en dépit de vos arguments réclame contre votre triste philosophie; le sentiment de la liberté, le charme de la vertu, se font sentir à vous malgré vous. Et voilà comment de toutes parts cette forte et salutaire voix du sentiment intérieur rappelle au sein de la vérité et de la vertu tout homme que sa raison mal conduite égare. Bénissez, monsieur, cette sainte et bienfaisante voix qui vous ramène aux devoirs de l'homme, que la philosophie à la mode finirait par vous faire oublier. Ne vous livrez à vos arguments que quand vous les sentez d'accord avec le dictamen de votre conscience; et,

toutes les fois que vous y sentirez de la contradiction, soyez sûr que ce sont eux qui vous trompent.

Quoique je ne veuille pas ergoter avec vous ni suivre pied à pied vos deux lettres, je ne puis cependant me refuser un mot à dire sur le parallèle du sage hébreu et du sage grec. Comme admirateur de l'un et de l'autre, je ne puis guère être suspect de préjugés en parlant d'eux. Je ne vous crois pas dans le même cas : je suis peu surpris que vous donniez au second tout l'avantage; vous n'avez pas assez fait connaissance avec l'autre, et vous n'avez pas pris assez de soin pour dégager ce qui est vraiment à lui de ce qui lui est étranger et qui le défigure à vos yeux, comme à ceux de bien d'autres gens qui, selon moi, n'y ont pas regardé de plus près que vous. Si Jésus fût né à Athènes, et Socrate à Jérusalem, que Platon et Xénophon eussent écrit la vie du premier, Luc et Matthieu celle de l'autre, vous changeriez beaucoup de langage; et ce qui lui fait tort dans votre esprit est précisément ce qui rend son élévation d'ame plus étonnante et plus admirable, savoir, sa naissance en Judée, chez le plus vil peuple qui peut-être existât alors; au lieu que Socrate, né chez le plus instruit et le plus aimable, trouva tous les secours dont il avait besoin pour s'élever aisément au ton qu'il prit. Il s'éleva contre les sophistes, comme Jésus contre les prêtres; avec cette différence que Socrate imita souvent ses antagonistes, et que, si sa belle et douce mort n'eût honoré sa vie il eût passé pour un sophiste comme eux. Pour

Jésus, le vol sublime que prit sa grande ame l'éleva toujours au-dessus de tous les mortels; et depuis l'âge de douze ans jusqu'au moment qu'il expira dans la plus cruelle ainsi que dans la plus infame de toutes les morts, il ne se démentit pas un moment. Son noble projet était de relever son peuple, d'en faire derechef un peuple libre et digne de l'être; car c'était par là qu'il fallait commencer. L'étude profonde qu'il fit de la loi de Moïse, ses efforts pour en réveiller l'enthousiasme et l'amour dans les cœurs, montrèrent son but, autant qu'il était possible, pour ne pas effaroucher les Romains. Mais ses vils et lâches compatriotes, au lieu de l'écouter, le prirent en haine précisément à cause de son génie et de sa vertu qui leur reprochaient leur indignité. Enfin ce ne fut qu'après avoir vu l'impossibilité d'exécuter son projet qu'il l'étendit dans sa tête, et que, ne pouvant faire par lui-même une révolution chez son peuple, il voulut en faire une par ses disciples dans l'univers. Ce qui l'empêcha de réussir dans son premier plan, outre la bassesse de son peuple, incapable de toute vertu, fut la trop grande douceur de son propre caractère; douceur qui tient plus de l'ange et du dieu que de l'homme, qui ne l'abandonna pas un instant, même sur la croix, et qui fait verser des torrents de larmes à qui sait lire sa vie comme il faut à travers les fatras dont ces pauvres gens l'ont défigurée. Heureusement ils ont respecté et transcrit fidèlement ses discours qu'ils n'entendaient pas : ôtez quelques tours orientaux ou mal rendus, on n'y voit pas un

mot qui ne soit digne de lui; et c'est là qu'on reconnaît l'homme divin, qui, de si piétres disciples, a fait pourtant, dans leur grossier mais fier enthousiasme, des hommes éloquents et courageux.

Vous m'objectez qu'il a fait des miracles. Cette objection serait terrible, si elle était juste; mais vous savez, monsieur, ou du moins vous pourriez savoir que, selon moi, loin que Jésus ait fait des miracles, il a déclaré très-positivement qu'il n'en ferait point, et a marqué un très-grand mépris pour ceux qui en demandaient.

Que de choses me resteraient à dire! Mais cette lettre est énorme; il faut finir : voici la dernière fois que je reviendrai sur ces matières. J'ai voulu vous complaire, monsieur; je ne m'en repens point : au contraire, je vous remercie de m'avoir fait reprendre un fil d'idées presque effacées, mais dont les restes peuvent avoir pour moi leur usage dans l'état où je suis,

Adieu, monsieur; souvenez-vous quelquefois d'un homme que vous auriez aimé, je m'en flatte, quand vous l'auriez mieux connu, et qui s'est occupé de vous dans des moments où l'on ne s'occupe guère que de soi-même.

OBSERVATION.—On ignore le nom de celui qui avait communiqué à Rousseau ses doutes sur l'existence de Dieu. Jean-Jacques lui répondit par cette longue lettre que la force des raisonnements, le style, la bonne foi d'un homme qui cherche sincèrement la vérité, rendent également remarquable. « Il a cru dans son enfance par autorité; dans sa jeunesse par sentiment; dans son âge mûr par raison : et maintenant il croit parce qu'il a toujours cru ». Cette lettre fut écrite à Bourgoïn, dans un ca-

baret où Jean-Jacques était logé d'une manière incommode, et à l'une des époques de sa vie où il fut le plus tourmenté. C'était au sujet de l'affaire Thevenin, qui l'affecta, beaucoup trop, comme on l'a vu. Toutes les fois que dans ses malheurs on interrogeait Rousseau sur de grandes questions, il sortait de son léthargique accablement et reprenait toute son énergie. On l'a vu dans sa réponse au marquis de Mirabeau, qui le consultait sur l'absurde système du *despotisme légal*. V. lettre du 26 juillet 1767.

LETTRE DCCCLXXX.

A M. LALLIAUD.

Monquin, le 17 mars 1769.

J'ai reçu, monsieur, avec votre dernière lettre —
votre seconde rescription, dont je vous remercie —
et dont je n'ai pas encore fait usage, faute d'oc- —
casion.

Je me trouve beaucoup mieux depuis que je suis ici ; je respire et j'agis beaucoup plus librement, quoique l'estomac ne soit pas désenflé : outre l'effet de l'air et de l'eau marécageuse, je crois devoir attribuer en grande partie mon incommodité au vin du cabaret, dont j'ai apporté avec moi une vingtaine de bouteilles, et dont j'ai senti le mauvais effet toutes les fois que j'en ai bu. Tous les cabaretiers falsifient et frelatent ici leurs vins avec de l'alun ; et rien n'est plus pernicieux, surtout pour moi.

J'ai appris par M. du Peyrou que le discours en

question avait été absolument défiguré et mutilé à l'impression, et que non-seulement on n'avait pas suivi les corrections que j'y ai faites, mais qu'on avait même retranché des morceaux de la première composition. Cela me console en quelque sorte de ce larcin où personne de bon sens ne peut reconnaître mon ouvrage.

Permettez que je vous prie de donner cours à la lettre ci-jointe.

J'oubliais de vous répondre au sujet des livres dont vous offrez de me défaire. S'ils sont tolérés, j'y consens ; s'ils sont défendus, je m'y oppose. Mais une chose qui me tient beaucoup plus au cœur, et dont vous ne me parlez point, est le portrait du roi d'Angleterre. Il est singulier que, de quelque façon que je m'y prenne, il me soit impossible d'avoir ce portrait. Il est pourtant bien à moi, ce me semble, et je ne suis d'humeur à le céder à qui que ce soit, pas même à vous, à moins qu'il ne vous fit autant de plaisir qu'à moi.

Donnez-nous, monsieur, de vos nouvelles à vos moments de loisir. Madame Renou vous souhaite, ainsi que moi, bonheur et santé, et nous vous faisons l'un et l'autre bien des salutations.

LETTRE DCCCLXXXI.

A MADAME LATOUR.

A Monquin, le 23 mars 1769.

Le changement d'air m'a fait du bien, chère Marianne, et je me trouve beaucoup mieux, quant à la santé, que quand j'ai quitté Bourgoin.

Cependant mon estomac n'est pas assez rétabli pour que je puisse écrire sans peine, ce qui m'oblige à ne faire que de courtes lettres autant que je puis, et seulement pour le besoin. C'en sera toujours un pour moi, mon aimable amie, d'entretenir avec vous les liens d'une amitié maintenant aussi chère à mon cœur qu'elle parut jadis l'être au vôtre.

LETTRE DCCCLXXXII.

A M. DU PEYROU.

A Monquin, le 31 mars 1769.

Votre dernière lettre sans date, mon cher hôte, a bien vivement irrité les inquiétudes où j'étais déjà sur l'état tant de madame la commandante que sur le vôtre. Je vois que vous en êtes au point de ne pas même craindre le retour de la goutte, comme une diversion de la douleur du corps pour

celle de l'ame. Cela m'apprend ou me confirme bien combien tous les systèmes philosophiques sont faibles contre la douleur tant de l'un que de l'autre, et combien la nature est toujours la plus forte aussitôt qu'elle fait sentir son aiguillon. Il n'y a pas six mois que, pour m'armer contre ma faiblesse, vous me souteniez que, hors les remords inconnus aux gens de votre espèce, les peines morales n'étaient rien, qu'il n'y avait de réel que le mal physique; et vous voilà, faible mortel ainsi que moi, appelant, pour ainsi dire, ce même mal physique à votre aide contre celui que vous souteniez ne pas exister. Mon cher hôte, revenons-en donc pour toujours, vous et moi, à cette maxime naturelle et simple, de commencer par être toujours bien avec soi, puis, au surplus, de crier tout bonnement et bien fort quand on souffre, et de se taire quand on ne souffre plus; car tel est l'instinct de la nature et le lot de l'être sensible. Faisons comme les enfants et les ivrognes, qui ne se cassent jamais ni jambes ni bras quand ils tombent, parce qu'ils ne se roidissent point pour ne pas tomber, et revenons à ma grande maxime de laisser aller le cours des choses tant qu'il n'y a point de notre faute, et de ne jamais regimber contre la nécessité.

LETTRE DCCCLXXXIII.**A M. BEAUCHATEAU.****Bourgoin, le 4 avril 1769.**

Vous vous moquez de moi, monsieur, avec votre médaille. Allez, je ne veux point d'autre médaille que celle qui restera dans les cœurs des honnêtes gens qui me survivront, et qui connaîtront mes sentiments et ma destinée. Je vous salue, monsieur, très-humblement.

LETTRE DCCCLXXXIV.**A M. DU PEYROU.****Monquin, 21 avril 1769.**

Que votre situation, mon cher hôte, me navre! Que je vous trouve à plaindre, et que je vous plains ainsi que votre digne et infortunée mère! Mais vous êtes sans contredit le plus à plaindre des deux; tant qu'elle voit son fils tendre et bien portant auprès d'elle, elle a dans ses terribles maux des consolations bien douces; mais vous, vous n'en avez point. Elle peut encore aimer sa vie, et vous, vous devez soigner la vôtre parce qu'elle lui est nécessaire. Ce n'est pas une consola-

tion pour vous , mais c'est un devoir qui doit vous rendre bien sacré le soin de vous-même.

Vous me demandez conseil sur ce que vous devez lui dire au sujet du choix que vous vous êtes fait. Personne ne peut vous donner ce conseil que vous-même , parce que personne ne peut prévoir , comme vous , l'effet que cette déclaration peut faire sur son esprit ; car , sans contredit , vous ne devez rien lui dire dans son triste état que vous ne sachiez devoir lui être agréable et consolant. Vous êtes convaincu , me dites-vous , que ce choix lui fera plaisir ; cela étant , je ne vois pas pourquoi vous balanceriez. Mais vous n'avez pas le courage , ajoutez-vous , de lui en parler de but en blanc dans son état ? Eh bien ! parlez-lui-en par forme de consultation plutôt que de déclaration. Cette déférence ne peut que lui plaire et la toucher ; et , dût-elle ne pas approuver votre choix , vous n'en restez pas moins le maître de passer outre sans la contrister , lorsque le ciel aura disposé d'elle. Voilà tout ce que la raison et le tendre intérêt que je prends à l'un et à l'autre me prescrit de vous dire à ce sujet.

J'ai le cœur si plein de vous et de votre cruelle situation , que je n'ai pas le courage de vous parler de moi ; et tout ce que j'ai de bon à vous en dire est que ma santé continue d'aller assez bien. Faites parler mon cœur avec le vôtre auprès de votre bonne maman. Mille amitiés au bon Jeannin. Nous vous embrassons , madame Renou et moi , de tout notre cœur.

LETTRE DCCCLXXXV.

AU MÊME.

Ce 19 mai 1769.

J'apprends votre perte, mon cher hôte, et je la sens bien; mais ce n'est pas une perte récente à laquelle vous ne fussiez pas préparé. Je ne voudrais, pour vous en consoler, que le détail que vous me faites de l'état de la défunte. Il y avait long-temps qu'elle avait cessé de vivre; elle n'a fait que cesser de souffrir, et vous de partager ses souffrances. Il n'y a pas là de quoi s'affliger. Mais votre perte, pour être ancienne en quelque sorte, n'en est pas moins réelle et pas moins irréparable; et voilà sur quoi doivent tomber vos regrets; vous avez un véritable ami de moins, et un ami qui ne se remplace pas. Puissiez-vous n'avoir jamais plus à le pleurer dans la suite que vous ne le pleurez aujourd'hui! Mais telle est la loi de la nature; il faut baisser la tête et se résigner.

La nature qui se ranime me ranime aussi. Je reprends des forces et j'herborise. Le pays où je suis serait très-agréable s'il avait d'autres habitants; j'avais semé quelques plantes dans le jardin, on les a détruites. Cela m'a déterminé à n'avoir plus d'autre jardin que les prés et les bois. Tant que j'aurai la force de m'y promener, je trouverai du

plaisir à vivre; c'est un plaisir que les hommes ne m'ôteront pas, parce qu'il a sa source en-dedans de moi.

LETTRE DCCCLXXXVI.

A M. LE PRINCE DE CONTI.

Bourgoin, le 31 mai 1769.

MONSEIGNEUR,

Puisque votre altesse sérénissime n'approuve pas que je dispose de moi sans ses ordres, et puisque je ne veux en rien lui déplaire, il faut qu'elle daigne endurer les importunités que ma situation rend indispensables.

Je ne puis rester volontairement ici, ni choisir mon habitation dans le lieu qu'il vous a plu, monseigneur, de me désigner. Mes raisons ne peuvent s'écrire. J'ai cent fois été tenté de partir à tout risque pour porter à vos pieds les éclaircissements qu'il m'importe qu'ils soient connus de vous et de vous seul. Avant de céder à cette tentation qui devient plus forte de jour en jour, je crois devoir vous en instruire. Daignez l'approuver, et n'avez pas plus d'égard à mes périls que je n'en veux avoir moi-même, parce qu'il n'est pas de la magnanimité de votre ame de vouloir ma sûreté aux dépens de mon honneur.

Si je suis assez malheureux pour que votre altesse sérénissime se refuse à cette audience, je la supplie au moins d'approuver que je choisisse moi-même, dans le royaume, le lieu de mon habitation; que je le choisisse en toute liberté, sans être obligé d'indiquer ce lieu d'avance, parce que je ne puis juger de celui qui me conviendra qu'après en avoir fait l'essai.

Si nul de ces deux partis n'obtient l'agrément de votre altesse sérénissime, je le lui demande au moins pour sortir du royaume à la faveur d'un passe-port pareil au précédent que m'accorda M. de Choiseul, et dont je n'ai pu ni dû faire usage.

Enfin, monseigneur, si vous n'approuvez aucune de ces propositions, ou que vous ne m'honoriez d'aucune réponse, je prends le ciel à témoin de mon profond respect pour vos ordres et de l'ardent désir que j'ai de mériter toujours vos bontés; mais comme rien ne peut me dispenser de ce que je me dois à moi-même, dans l'extrémité où je suis, je disposerai de moi comme mon cœur me l'inspirera.

Veillez, monseigneur, agréer avec bonté mon profond respect.

LETTRE DCCCLXXXVII.

A M. DU PEYROU.

Ce 12 juin 1769.

Recevez, mon cher hôte, mes félicitations et celles de madame Renou, sur votre mariage; nous faisons l'un et l'autre les vœux les plus sincères pour que vous y trouviez et que vous y rendiez à votre épouse ce rare et précieux bonheur qui en fait un lien céleste et sans lequel il n'est qu'une chaîne de misère; car il n'y a point de milieu. Elle nous a paru fort aimable à l'un et à l'autre, et d'un fort bon caractère, autant que nous en avons pu juger sur une connaissance aussi superficielle. Nous apprendrons avec joie que le jugement avantageux que nous en avons porté est confirmé par votre expérience. Vous avez, mon cher hôte, une grande et belle tâche à remplir. La sienne est plus grande et plus belle encore. Si elle la remplit, comme le choix d'un homme sensé nous le fait espérer, elle méritera l'estime et le respect de toute la terre, et c'est un tribut que nos cœurs lui paieront avec plaisir.

Le ressentiment de goutte dont vous paraissez menacé nous tient en peine sur l'état présent de votre santé. Donnez-m'en des nouvelles, je vous prie. Ménagez-la, c'est un soin que votre état rend

très-nécessaire. Nous vous embrassons l'un et l'autre, et vous prions de faire agréer nos salutations à madame du Peyrou.

LETTRE DCCCLXXXVIII.

A MADAME LATOUR.

A Monquin, le 19 juin 1769.

Connaitre mon cœur et lui rendre justice, c'est en montrer un bien digne de son attachement. Il y a trois lignes dans votre dernière lettre, chère Marianne, qui m'ont encore plus touché que tout ce que vous m'avez écrit jusqu'ici. Vous comptez sur mes sentiments; vous avez d'autant plus raison, que vous m'avez appris à compter sur les vôtres, et que toute personne dont je serai sûr d'être aimé, fût-elle bien moins aimable que vous, aura toujours de ma part plus que du retour. Je sens plus que vous, croyez-moi, notre éloignement; mais quand vous pourriez me venir voir ici, je n'y consentirais pas; plus vous m'aimez, plus vous seriez affligée. Nous étions amis sans nous être jamais vus, nous le serons, et, s'il le faut, sans nous revoir. J'étais négligent à écrire; à présent que vous m'imitiez un peu, je ne serai pas plus exact; mais dussé-je ne vous plus voir et ne vous plus écrire, le besoin de vous aimer et la douceur de le satisfaire feront partie de mon être aussi long-temps qu'il sera ce qu'il est.

LETTRE DCCCLXXXIX.**A LA MÊME.**

A Monquin, le 4 juillet 1769.

Rassurez-vous, belle Marianne, j'ai regret aux inquiétudes que je vous ai données. J'ai voulu mettre à l'épreuve votre sensibilité; le succès a passé mon attente; je vous promets de ne plus faire avec vous de pareils essais. Adieu, belle Marianne; puissiez-vous ne voir jamais autour de vous que bonheur et prospérité! Quand on s'affecte ainsi des peines de ses amis, on n'en doit avoir que d'heureux,

LETTRE DCCCXC.**A M. DU PEYROU.**

A Nevers, le 21 juillet 1769.

Je n'aurais pas tardé si long-temps, mon cher hôte, à vous remercier du livre de M. Haller, et à vous en accuser la réception, sans mon départ un peu précipité, pour venir rendre mes devoirs à mon ancien hôte de Trye, tandis qu'il se trouvait rapproché de moi. Après huit jours de séjour en cette ville, je compte en repartir demain pour Lyon, et de là pour Monquin, où j'ai laissé ma-

dame Renou, et où j'espère trouver de vos nouvelles, n'en ayant pas eu depuis votre mariage, au bonheur duquel vous ne doutez pas, je m'en flatte, de l'intérêt vif et vrai que prend votre concitoyen. Je ne doute pas que l'habitation de la campagne ne tire en ce moment un nouveau charme de celle avec qui vous la partagez, et que vous n'y repreniez même le goût de l'herborisation, ne fût-ce que pour lui offrir des guirlandes mieux assorties. J'aurais bien voulu pouvoir y joindre de très-jolies fleurs que j'ai trouvées sur ma route; ce beau pays, peu connu des botanistes, est abondant en belles plantes, dont j'aurais enrichi mon herbier si j'avais eu l'esprit de porter avec moi un portefeuille. Je ne puis vous parler encore du catalogue de M. Gagnebin, à qui j'en fais, ainsi qu'à vous, bien des remerciements, non plus que du Haller, n'ayant fait que parcourir bien rapidement l'un et l'autre. J'ai déjà dans mon herbier une grande partie des plantes que contient le premier; et quant à l'autre, je le trouve imprimé avec une extrême négligence et plein de fautes impardonnables, j'entends fautes d'impression. Il ne laissera pas pour cela de m'être toujours précieux par lui-même et par la main dont il me vient. Adieu, mon cher hôte; mes hommages, je vous supplie, à votre chère épouse, et mes amitiés à M. Jeannin. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCCCXCI.

AU MÊME.

Monquin, le 12 août 1769.

De retour ici, mon cher hôte, de Nevers, d'où je vous ai écrit une lettre qui, j'espère, vous sera parvenue, j'y ai trouvé la vôtre du 9 juillet, où je vois et sens en la lisant les douloureuses incisions que vous avez souffertes, et qui ont abouti à vous tirer du tuf du bout des doigts. Voilà, je l'avoue, une manière d'escamoter dont je n'avais pas l'idée. Comment peut-on avoir du tuf dans le bout des doigts? Cela me passe, et j'aimerais autant, pour la vraisemblance, l'histoire de cet homme qui vomissait des canifs et des écritaires. Mais enfin, là où le vrai parle, la vraisemblance doit se taire, et puisqu'il faut convenir qu'il peut y avoir du tuf là où il s'en trouve, je suis toujours fort aise que vous soyez délivré de celui-là, et que vos douleurs de goutte en soient soulagées.

Vous voulez que je vous parle à mon tour de ma santé; j'ai peu de chose à vous en dire. Mon voyage m'a extrêmement fatigué par la chaleur, la poussière, et la voiture; mais, chemin faisant, j'ai vu des plantes nouvelles qui m'ont amusé, et après quelques jours de repos me voilà prêt à repartir demain pour aller herboriser sur le mont Pila avec M. le gouverneur de Bourgoin, et quel-

ques autres messieurs à qui je tâche de persuader qu'ils aiment la botanique, et qui en effet y ont fait quelques progrès. Notre pèlerinage doit être de sept ou huit jours, et toujours pédestre, comme celui que nous fîmes ensemble à Bienne. La première journée d'ici à Vienne est très-forte pour moi, qui d'ailleurs ne me sens pas extrêmement bien, et il faut que je compte beaucoup sur le bien que me font ordinairement les voyages pédestres, pour ne pas renoncer à celui-là. Mais, après avoir mis la partie en train, la rompre serait à moi de mauvaise grace, et j'aime mieux courir quelques risques que paraître trop inconstant. Je compte à mon retour trouver ici de vos nouvelles, et apprendre que votre singulière opération vous a en effet délivré d'une attaque de goutte, comme vous l'avez espéré.

Votre Haller me fait toujours grand plaisir, mais je le trouve toujours plus rempli de fautes d'impression. La moitié des phrases de Linnæus qu'il cite sont estropiées, et un très-grand nombre de chiffres des tables et citations sont faux, de sorte qu'on ne sait presque où aller chercher tout ce qu'il indique; j'ai vu peu de livres aussi considérables imprimés si négligemment. Le catalogue de M. Gagnebin est exact, net, mais sans ordre, de sorte qu'on ne sait comment y chercher la plante dont on a besoin. Au reste, l'un et l'autre de ces deux ouvrages peut donner des instructions utiles, dont je profite de mon mieux en pensant à vous. Quand je serai revenu de Pila (si j'en reviens heu-

reusement), je vous marquerai ce que j'y aurai trouvé de plus ou de moins que dans le catalogue de M. Gagnebin.

LETTRE DCCCXCII.

A MADAME ROUSSEAU.

Monquin, ce samedi 12 août 1769.

Depuis vingt-six ans, ma chère amie, que notre union dure, je n'ai cherché mon bonheur que dans le vôtre, je ne me suis occupé qu'à tâcher de vous rendre heureuse; et vous avez vu par ce que j'ai fait en dernier lieu, sans m'y être engagé jamais, que votre honneur et votre bonheur ne m'étaient pas moins chers l'un que l'autre. Je m'aperçois avec douleur que le succès ne répond pas à mes soins, et qu'ils ne vous sont pas aussi doux à recevoir qu'il me l'est de vous les rendre. Je sais que les sentiments de droiture et d'honneur avec lesquels vous êtes née ne s'altéreront jamais en vous; mais quant à ceux de tendresse et d'attachement, qui jadis étaient réciproques, je sens qu'ils n'existent plus que de mon côté. Ma chère amie, non-seulement vous avez cessé de vous plaire avec moi, mais il faut que vous preniez beaucoup sur vous pour y rester quelques moments par complaisance. Vous êtes à votre aise avec tout le monde hors avec moi; tous ceux qui vous entourent sont dans vos secrets excepté moi, et votre

seul véritable ami est le seul exclus de votre confiance. Je ne vous parle point de beaucoup d'autres choses. Il faut prendre nos amis avec leurs défauts, et je dois vous passer les vôtres comme vous me passez les miens. Si vous étiez heureuse avec moi, je serais content; mais je vois clairement que vous ne l'êtes pas, et voilà ce qui me déchire. Si je pouvais faire mieux pour y contribuer, je le ferais et je me tairais; mais cela n'est pas possible. Je n'ai rien omis de ce que j'ai cru pouvoir contribuer à votre félicité; je ne saurais faire davantage, quelque ardent désir que j'en aie. En nous unissant, j'ai fait mes conditions; vous y avez consenti, je les ai remplies. Il n'y avait qu'un tendre attachement de votre part qui pût m'engager à les passer et à n'écouter que notre amour au péril de ma vie et de ma santé. Convenez, ma chère amie, que vous éloigner de moi n'est pas le moyen de me rapprocher de vous: c'était pourtant mon intention, je vous le jure; mais votre refroidissement m'a retenu, et des agaceries ne suffisent pas pour m'attirer lorsque le cœur me repousse. En ce moment même où je vous écris, navré de détresse et d'affliction, je n'ai pas de désir plus vif et plus vrai que celui de finir mes jours avec vous dans l'union la plus parfaite, et de n'avoir plus qu'un lit lorsque nous n'aurons plus qu'une âme.

Rien ne plaît, rien n'agrée de la part de quel qu'un qu'on n'aime pas. Voilà pourquoi, de quelque façon que je m'y prenne, tous mes soins, tous mes efforts auprès de vous sont insuffisants. Le

cœur, ma chère amie, ne se commande pas, et ce mal est sans remède. Cependant, quelque passion que j'aie de vous voir heureuse à quelque prix que ce soit, je n'aurais jamais songé à m'éloigner de vous pour cela, si vous n'eussiez été la première à m'en faire la proposition. Je sais bien qu'il ne faut pas donner trop de poids à ce qui se dit dans la chaleur d'une querelle; mais vous êtes revenue trop souvent à cette idée pour qu'elle n'ait pas fait sur vous quelque impression. Vous connaissez mon sort, il est tel qu'on n'oserait pas même le décrire, parce qu'on n'y saurait ajouter foi. Je n'avais, chère amie, qu'une seule consolation, mais bien douce, c'était d'épancher mon cœur dans le tien; quand j'avais parlé de mes peines avec toi elles étaient soulagées; et quand tu m'avais plaint, je ne me trouvais plus à plaindre. Il est sûr que, ne trouvant plus que des cœurs fermés ou faux, toute ma ressource, toute ma confiance est en toi seule; le mien ne peut vivre sans s'épancher, et ne peut s'épancher qu'avec toi. Il est sûr que, si tu me manques et que je sois réduit à vivre absolument seul, cela m'est impossible, et je suis un homme mort. Mais je mourrais cent fois plus cruellement encore, si nous continuions de vivre ensemble en mésintelligence, et que la confiance et l'amitié s'éteignissent entre nous. Ah! mon enfant, à Dieu ne plaise que je sois réservé à ce comble de misère! Il vaut mieux cent fois cesser de se voir, s'aimer encore, et se regretter quelquefois. Quelque sacrifice qu'il faille de ma part pour te rendre heu-

reuse, sois-le à quelque prix que ce soit , et je suis content.

Je te conjure donc , ma chère femme , de bien rentrer en toi-même , de bien sonder ton cœur , et de bien examiner s'il ne serait pas mieux pour l'un et pour l'autre que tu suivisses ton projet de te mettre en pension dans une communauté pour t'épargner les désagréments de mon humeur , et à moi ceux de ta froideur ; car , dans l'état présent des choses , il est impossible que nous trouvions notre bonheur l'un avec l'autre : je ne puis rien changer en moi , et j'ai peur que tu ne puisses rien changer en toi non plus. Je te laisse parfaitement libre de choisir ton asile et d'en changer sitôt que cela te conviendra. Tu n'y manqueras de rien , j'aurai soin de toi plus que de moi-même ; et sitôt que nos cœurs nous feront mieux sentir combien nous étions nés l'un pour l'autre , et le vrai besoin de nous réunir , nous le ferons pour vivre en paix et nous rendre heureux mutuellement jusqu'au tombeau. Je n'endurerais pas l'idée d'une séparation éternelle ; je n'en veux qu'une qui nous serve à tous deux de leçon ; je ne l'exige point même , je ne l'impose point ; je crains seulement qu'elle ne soit devenue nécessaire. Je t'en laisse le juge et je m'en rapporte à ta décision. La seule chose que j'exige , si nous en venons là , c'est que le parti que tu jugeras à propos de prendre se prenne de concert entre nous : je te promets de me prêter là-dessus en tout à ta volonté , autant qu'elle sera raisonnable et juste , sans humeur de ma part et sans chi-

cane. Mais quant au parti que tu voulais prendre dans ta colère de me quitter et de t'éclipser sans que je m'en mêlasse et sans que je susse même ou tu voudrais aller, je n'y consentirai de ma vie, parce qu'il serait honteux et déshonorant pour l'un et pour l'autre, et contraire à tous nos engagements.

Je vous laisse le temps de bien peser toutes choses. Réfléchissez pendant mon absence au sujet de cette lettre. Pensez à ce que vous vous devez, à ce que vous me devez, à ce que nous sommes depuis long-temps l'un à l'autre, et à ce que nous devons être jusqu'à la fin de nos jours, dont la plus grande et la plus belle partie est passée, et dont il ne nous reste que ce qu'il faut pour couronner une vie infortunée, mais innocente, honnête, et vertueuse, par une fin qui l'honore et nous assure un bonheur durable. Nous avons des fautes à pleurer et à expier; mais, grâces au ciel, nous n'avons à nous reprocher ni noirceurs ni crimes: n'effaçons pas par l'imprudence de nos derniers jours la douceur et la pureté de ceux que nous avons passés ensemble.

Je ne vais pas faire un voyage bien long ni bien périlleux; cependant la nature dispose de nous au moment que nous y pensons le moins. Vous connaissez trop mes vrais sentiments pour craindre qu'à quelque degré que mes malheurs puissent aller, je sois homme à disposer jamais de ma vie avant le temps que la nature ou les hommes auront marqué. Si quelque accident doit terminer ma

carrière, soyez bien sûre, quoi qu'on puisse dire, que ma volonté n'y aura pas eu la moindre part. J'espère me retrouver en bonne santé dans vos bras, d'ici à quinze jours au plus tard; mais s'il en était autrement, et que nous n'eussions pas le bonheur de nous revoir, souvenez-vous en pareil cas de l'homme dont vous êtes la veuve, et d'honorer sa mémoire en vous honorant. Tirez-vous d'ici le plus tôt que vous pourrez. Qu'aucun moine ne se mêle de vous ni de vos affaires en quelque façon que ce soit. Je ne vous dis point ceci par jalousie, et je suis bien convaincu qu'ils n'en veulent point à votre personne; mais n'importe, profitez de cet avis, ou soyez sûre de n'attirer que déshonneur et calamité sur le reste de votre vie. Adressez-vous à M. de Saint-Germain pour sortir d'ici; tâchez d'endurer l'air méprisant de sa femme par la certitude que vous ne l'avez pas mérité. Cherchez à Paris, à Orléans, ou à Blois, une communauté qui vous convienne, et tâchez d'y vivre plutôt que seule dans une chambre. Ne comptez sur aucun ami; vous n'en avez point ni moi non plus, soyez-en sûre; mais comptez sur les honnêtes gens, et soyez sûre que la bonté de cœur et l'équité d'un honnête homme vaut cent fois mieux que l'amitié d'un coquin. C'est à ce titre d'honnête homme que vous pouvez donner votre confiance au seul homme de lettres que vous savez que je tiens pour tel*. Ce n'est pas un ami

* Duclos, mort en 1772.

chaud, mais c'est un homme droit qui ne vous trompera pas, et qui n'insultera pas ma mémoire, parce qu'il m'a bien connu et qu'il est juste; mais il ne se compromettra pas, et je ne désire pas qu'il se compromette. Laissez tranquillement exécuter les complots faits contre votre mari; ne vous tourmentez point à justifier sa mémoire outragée; contentez-vous de rendre honneur à la vérité dans l'occasion, et laissez la Providence et le temps faire leur œuvre; cette œuvre se fera tôt ou tard. Ne vous rapprochez plus des grands; n'acceptez aucune de leurs offres, encore moins de celles des gens de lettres. J'exclus nommément toutes les femmes qui se sont dites mes amies. J'excepte madame Dupin et madame de Chenonceaux; l'une et l'autre sont sûres à mon égard et incapables de trahison. Parlez-leur quelquefois de mes sentiments pour elles; ils vous sont connus. Vous aurez assez de quoi vivre indépendante avec les secours que M. du Peyrou a dessein de vous donner, et qu'il vous doit, puisqu'il en a reçu l'argent. Si vous aimez mieux vivre seule chez vous que chez des religieuses, vous le pouvez; mais ne vous laissez pas subjuguier, ne vous livrez pas à vos voisines, et ne vous fiez pas aux gens avant de les connaître. Je finis ma lettre si à la hâte que je ne sais plus ce que je dis. Adieu chère amie de mon cœur: à vous revoir; et, si nous ne nous revoyons pas, souvenez-vous toujours du seul ami véritable que vous ayez eu et que vous aurez jamais. Je ne me signerai pas *Renou*, puisque ce nom fut fatal à votre

tendresse; mais, pour ce moment, j'en veux reprendre un que votre cœur ne saurait oublier.

J. J. ROUSSEAU.

OBSERVATION. — C'est sur cette lettre que nous appuyons l'opinion que nous avons exprimée plusieurs fois relativement à Thérèse. C'est un monument incontestable du caractère de cette indigne femme. Elle avait menacé J. J. de le quitter furtivement; il est fâcheux qu'elle ne l'ait pas fait vingt ans plus tôt. C'est elle qui fit naître en lui cette méfiance dont il était tourmenté, et qu'elle avait soin d'alimenter: c'est elle qui, par son commérage et ses propos, le dégouta successivement de toutes les retraites qu'il s'était choisies; c'est elle qui, en acceptant clandestinement des cadeaux, en les provoquant même, autorisait la calomnie et compromettait l'honneur de celui à qui elle devait tout et dont on ne peut expliquer l'aveuglement; c'est elle qui empoisonna son existence... Malgré les justes sujets de plainte qu'il expose dans cette lettre, il exprime une tendre sollicitude sur sa destinée si elle lui survit, lui donne des conseils, et lui fait les adieux les plus touchants. Elle lui a survécu en effet, s'est avilie, est morte dans l'opprobre et la misère.

LETTRE DCCCXCIII.

A M. LALLIAUD.

Monquin, le 27 août 1769.

Un voyage de botanique, monsieur, que j'ai fait au mont Pila presque en arrivant ici, m'a privé du plaisir de vous répondre aussitôt que je l'aurais dû. Ce voyage a été désastreux, toujours de la pluie; j'ai trouvé peu de plantes, et j'ai perdu mon chien, blessé par un autre et fugitif: je le

croyais mort dans les bois de sa blessure, quand à mon retour je l'ai trouvé ici bien portant, sans que je puisse imaginer comment il a pu faire douze lieues et repasser le Rhône dans l'état où il était. Vous avez, monsieur, la douceur de revoir vos pénates et de vivre au milieu de vos amis. Je prendrais part à ce bonheur en vous en voyant jouir, mais je doute que le ciel me destine à ce partage. J'ai trouvé madame Renou en assez bonne santé : elle vous remercie de votre souvenir, et vous salue de tout son cœur. J'en fais de même, étant forcé d'être bref à cause du soin que demandent quelques plantes que j'ai rapportées, et quelques graines que je destinais à madame de Portland, le tout étant arrivé ici à demi pourri par la pluie. Je voudrais du moins en sauver quelque chose, pour n'avoir pas perdu tout-à-fait mon voyage, et la peine que j'ai prise à les recueillir. Adieu, mon cher M. Lalliaud ; conservez-vous, et vivez content.

LETTRE DCCCXCIV.

A M. MOULTOU.

Monquin, le 8 septembre 1769.

Sans une foulure à la main, cher Moultoù, qui me fait souffrir depuis plusieurs jours, je me livrerais à mon aise au plaisir de causer avec vous ; mais je ne désespère pas d'en retrouver une occasion plus commode : en attendant, recevez mon

remerciement de votre bon souvenir , et de celui de madame Moultoù , dont je me consolerais difficilement d'avoir été si près sans la voir. Je veux croire qu'elle a quelque part au plaisir que vous m'avez fait de m'amener votre fils, et cela m'a rendu plus touchante la vue de cet aimable enfant. Je suis fort aise qu'il soit un peu jaloux , dans ce qu'il fait , de mon approbation : il lui est toujours aisé de s'en assurer par la vôtre ; car sur ce point , comme sur beaucoup d'autres , nous ne saurions penser différemment vous et moi.

Je ne suis point surpris de ce que vous me marquez des dispositions secrètes des gens qui vous entourent : il y a long-temps qu'ils ont changé le patriotisme en égoïsme , et l'amour prétendu du bien public n'est plus dans leurs cœurs que la haine des partis. Garantissez le vôtre , ô cher Moultoù , de ce sentiment pénible qui donne toujours plus de tourment que de jouissance , et qui , lors même qu'il l'assouvit , venge dans le cœur de celui qui l'éprouve le mal qu'il fait à son ennemi. Paradis aux bienfaisants , disait sans cesse le bon abbé de Saint-Pierre : voilà un paradis que les méchants ne peuvent ôter à personne , et qu'ils se donneraient , s'ils en connaissaient le prix.

Adieu , cher Moultoù ; je vous embrasse.

LETTRE DCCCXCV.

A M. DU PEYROU.

Monquin, le 16 septembre 1769.

Je n'aurais pas attendu, mon cher hôte, votre lettre du 5 septembre pour répondre à celle du 6 août, si à mon retour du mont Pila je ne me fusse foulé la main droite par une chute qui m'en a pendant quelque temps gêné l'usage. Je suis bien charmé de n'apprendre votre accès de goutte qu'à votre convalescence; c'est une grande consolation, quand on souffre, d'attendre ensuite de longs intervalles, durant lesquels on ne souffrira plus; et je ne suis pas surpris que les tendres soins de votre aimable Henriette fassent une assez grande diversion à vos souffrances pour vous les laisser beaucoup moins sentir. Vous devez vous trouver trop heureux de gagner à son service des accès de goutte dans lesquels vous êtes servi par ses mains. Vous êtes assurément bien faits, l'un pour donner, l'autre pour sentir tout le prix des soins du plus pur zèle et de la plus tendre amitié; mais cependant, aux charmes près qu'elle seule y peut ajouter, des soins de cette espèce ne doivent pas être absolument nouveaux pour vous. Je suis plus que flatté, je suis touché qu'elle se souvienne avec plaisir de notre ancienne connaissance. J'aurais été trop heureux de pouvoir la cultiver; mais les attachements

fondés sur l'estime, tels que celui que j'ai conçu pour elle, n'ont pas besoin de l'habitude de se voir pour s'entretenir et se renfoncer. Fût-elle beaucoup moins aimable, les respectables devoirs qu'elle remplit si bien près de vous la rendent trop estimable à tout le monde pour ne la pas rendre chère aux honnêtes gens, et surtout à vos amis. A l'égard des échecs, malgré tout ce que vous me dites de son habileté, vous me permettez de douter que ce soit le jeu auquel elle joue le mieux; et, si jamais j'ai le plaisir de faire une partie avec elle, je lui dirai, et de bien bon cœur, ce que je disais jadis à un grand prince* : « Je vous « honore trop pour ne pas gagner toujours. »

Vous aviez grande raison, mon cher hôte, d'attendre la relation de mon herborisation de Pila; car, parmi les plaisirs de la faire, je comptais beaucoup sur celui de vous la décrire. Mais les premiers ayant manqué me laissent peu de quoi fournir à l'autre. Je partis à pied avec trois messieurs, dont un médecin, qui faisaient semblant d'aimer la botanique, et qui, désirant me cajoler, je ne sais pourquoi, s'imaginèrent qu'il n'y avait rien de mieux pour cela que de me faire bien des façons. Jugez comment cela s'assortit, non-seulement avec mon humeur, mais avec l'aisance et la gaieté des voyages pédestres. Ils m'ont trouvé très-maussade, je le crois bien; ils ne disent pas que c'est eux qui m'ont rendu tel. Il me semble, que malgré la pluie, nous n'étions point maussades à Brot ni les

* Le prince de Conti.

uns ni les autres. Premier article. Le second est que nous avons eu mauvais temps presque durant toute la route ; ce qui n'amuse pas quand on ne veut qu'herboriser , et que , faute d'une certaine intimité , l'on n'a que cela pour point de ralliement et pour ressource. Le troisième est que nous avons trouvé sur la montagne un très-mauvais gîte ; pour lit , du foin ressuant et tout mouillé , hors un seul matelas rembourré de puces , dont , comme étant le Sancho de la troupe , j'ai été pompeusement gratifié. Le quatrième , des accidents de toute espèce : un de nos messieurs a été mordu d'un chien sur la montagne. Sultan a été demi-massacré d'un autre chien ; il a disparu , je l'ai cru mort de ses blessures ou mangé du loup ; et ce qui me confond est qu'à mon retour ici je l'ai trouvé tranquille et parfaitement guéri , sans que je puisse imaginer comment , dans l'état où il était , il a pu faire douze grandes lieues et surtout repasser le Rhône , qui n'est pas un petit ruisseau , comme disait du Rhin M. Chazeron. Le cinquième article , et le pire , est que nous n'avons presque rien trouvé , étant allés trop tard pour les fleurs , trop tôt pour les graines , et n'ayant eu nul guide pour trouver les bons endroits. Ajoutez que la montagne est fort triste , inculte , déserte , et n'a rien de l'admirable variété des montagnes de Suisse. Si vous n'étiez pas devenu un profane , je vous ferais ici l'énumération de notre maigre collection ; je vous parlerais du *méum* , de l'*oreille d'ours* , du *doronic* , de la *bistorte* , du *napel* , du *thymelæa* , etc.

Mais j'espère que quand M. d'Escherny, qui a appris la botanique en trois jours, sera près de vous, il vous expliquera tout cela. Parmi toutes les plantes alpines très-communes, j'en ai trouvé trois plus curieuses qui m'ont fait grand plaisir. L'une est l'*onagra* (*œuothera biennis*), que j'ai trouvée aux bords du Rhône, et que j'avais déjà trouvée à mon voyage de Nevers au bord de la Loire. La seconde est le *laiteron bleu* des Alpes, *sonchus Alpinus*, qui m'a fait d'autant plus de plaisir que j'ai eu peine à le déterminer, m'obstinant à le prendre pour une laitue; la troisième est le *lichen Islandicus*, que j'ai d'abord reconnu aux poils courts qui bordent les feuilles. Je vous ennuie avec mon pédant étalage; mais si votre Henriette prenait du goût pour les plantes, comme mon foin se transformerait bien vite en fleurs! Il faudrait bien alors, malgré vous et vos dents, que vous devinssiez botaniste.

LETTRE DCCCXCVI.

A M. L. C. D. L.

Monquin, le 10 octobre 1769.

Me voici, monsieur, en vous répondant, dans une situation bien bizarre, sachant bien à qui, mais non pas à quoi : non que tout ce que vous écrivez ne mérite bien qu'on s'en souvienne, mais parce que je ne me souviens plus de rien. J'avais mis à part votre lettre pour y répondre, et, après

avoir vingt fois renversé ma chambre et tous les fatras qui la remplissent, je n'ai pu parvenir à retrouver cette lettre : toutefois je n'en veux pas avoir le démenti, ni que mon étourderie me prive du plaisir de vous écrire. Ce ne sera pas, si vous voulez, une réponse; ce sera un bavardage de rencontre, pour avoir, aux dépens de votre patience, l'avantage de causer un moment avec vous.

Vous me parliez, monsieur, du nouveau-né, dont je vous fais mes bien cordiales félicitations : voilà vos pertes réparées; que vous êtes heureux de voir les plaisirs paternels se multiplier autour de vous! Je vous le dis, et bien du fond de mon cœur, quiconque a le bonheur de pouvoir remplir des soins si chers trouve chez lui des plaisirs plus vrais que tous ceux du monde, et les plus douces consolations dans l'adversité. Heureux qui peut élever ses enfants sous ses yeux! Je plains un père de famille obligé d'aller chercher au loin la fortune; car pour le vrai bonheur de la vie, il en a la source auprès de lui.

Vous me parliez du logement auquel vous aviez eu la bonté de songer pour moi. Vous avez bien, monsieur, tout ce qu'il faut pour ne pas me laisser renoncer sans regret à l'espoir d'être votre voisin: et pourquoi y renoncer? qu'est-ce qui empêcherait que, dans une saison plus douce, je n'allasse vous voir, et voir avec vous les habitations qui pourraient me convenir? S'il s'en trouvait une assez voisine de la vôtre pour me procurer l'agrément de votre société, il y aurait là de quoi racheter bien

des inconvénients, et, pourvu que je trouvasse à peu près le plus nécessaire, de quoi me consoler de n'avoir pas ce qui le serait moins.

Vous me parliez de littérature; et précisément cet article, le plus plein de choses et le plus digne d'être retenu, est celui que j'ai totalement oublié. Ce sujet qui ne me rappelle que des idées tristes, et que l'instinct éloigne de ma mémoire, a fait tort à l'esprit avec lequel vous l'avez traité: je me suis souvenu seulement que vous étiez très-aimable, même en traitant un sujet que je n'aimais plus.

Vous me parliez de botanique et d'herborisations. C'est un objet sur lequel il me reste un peu plus de mémoire, encore ai-je grand-peur que bientôt elle ne s'en aille de même avec le goût de la chose, et qu'on ne parvienne à me rendre désagréable jusqu'à cet innocent amusement. Quelque ignorant que je sois en botanique, je ne le suis pas au point d'aller, comme on vous l'a dit, chercher en Europe une plante qui empoisonne par son odeur; et je pense, au contraire, qu'il y a beaucoup à rabattre des qualités prodigieuses, tant en bien qu'en mal, que l'ignorance, la charlatanerie, la crédulité, et quelque fois la méchanceté, prêtent aux plantes, et qui, bien examinées, se réduisent pour l'ordinaire à très-peu de chose, souvent tout-à-fait à rien. J'allais à Pila faire avec trois messieurs, qui faisaient semblant d'aimer la botanique, une herborisation dont le principal objet était un commencement d'herbier pour l'un des trois, à qui j'avais tâché d'inspirer le goût de

cette douce et aimable étude. Tout en marchant , M. le médecin M^{***} m'appela pour me montrer, disait-il, une très-belle ancolie. Comment, monsieur, une ancolie! lui dis-je en voyant sa plante; c'est le napel. Là-dessus je leur racontai les fables que le peuple débite en Suisse sur le napel; et j'avoue qu'en avançant et nous trouvant comme ensevelis dans une forêt de napels, je crus un moment sentir un peu de mal de tête, dont je reconnus la chimère et ris avec ces messieurs presque au même instant.

Mais au lieu d'une plante à laquelle je n'avais pas songé, j'ai vraiment et vainement cherché à Pila' une fontaine glaçante, qui tuait, à ce qu'on nous dit, quiconque en buvait. Je déclarai que j'en voulais faire l'essai sur moi-même, non pas pour me tuer, je vous jure, mais pour désabuser ces pauvres gens sur la foi de ceux qui se plaisent à calomnier la nature, craignant jusqu'au lait de leur mère, et ne voyant partout que les périls et la mort. J'aurais bu de l'eau de cette fontaine comme M. Storck a mangé du napel. Mais au lieu de cette fontaine homicide qui ne s'est point trouvée, nous trouvâmes une fontaine très-bonne, très-fraîche, dont nous bûmes tous avec grand plaisir, et qui ne tua personne.

Au reste, mes voyages pedestres ayant été jusqu'ici tous très-gais, faits avec des camarades d'aussi bonne humeur que moi, j'avais espéré que ce serait ici la même chose. Je voulus d'abord bannir toutes les petites façons de ville : pour mettre

en train ces messieurs , je leur dis des canons , je voulus leur en apprendre; je m'imaginai que nous allions chanter , criailler , folâtrer toute la journée; je leur fis même une chanson (l'air s'entend) que je notai , tout en marchant par la pluie , avec des chiffres de mon invention. Mais quand ma chanson fut faite , il n'en fut plus question , ni d'amusements , ni de gaieté , ni de familiarité ; voulant être badin tout seul , je ne me trouvais que grossier ; toujours le grand cérémonial , et toujours monsieur don Japhet. A la fin je me le tins pour dit ; et , m'amusant avec mes plantes , je laissai ces messieurs s'amuser à me faire des façons. Je ne sais pas trop si mes longues rabâcheries vous amusent ; je sais seulement que , si je les prolongeais encore , elles vous ennuieraient certainement à la fin. Voilà monsieur , l'histoire exacte de ce tant célèbre pèlerinage , qui court déjà les quatre coins de la France , et qui remplira bientôt l'Europe entière de son risible fracas. Je vous salue , monsieur , et vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCCCXCVII.

A MADAME B.

Monquin , le 28 octobre 1769.

Si je n'avais été garde-malade , madame , et si je ne l'étais encore , j'aurais été moins lent et je serais moins bref à vous remercier du plaisir que m'a fait

vosre lettre, et du désir que j'ai de mériter et cultiver la correspondance que vous daignez m'offrir. Votre caractère aimable et vos bons sentiments m'étaient déjà assez connus pour me donner du regret de n'avoir pu leur rendre mon hommage en personne lorsque je fus un instant votre voisin. Maintenant vous m'offrez, madame, dans la douceur de m'entretenir quelquefois avec vous, un dédommagement dont je sens déjà le prix, mais qui ne peut pourtant qu'à l'aide d'une imagination qui vous cherche suppléer au charme de voir animer vos yeux et vos traits par ces sentiments vivifiants et honnêtes dont votre cœur me paraît pénétré. Ne craignez point que le mien repousse la confiance dont vous voulez bien m'honorer, et dont je ne suis pas indigne.

Adieu, madame; soyez sûre, je vous supplie, que mon cœur répond très-bien au vôtre, et que c'est pour cela que ma plume n'ajoute rien.

LETRE DCCCXCVIII.

A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Monquin, le mardi 31 octobre 1769..

Il me reste, monsieur, un seul plaisir dans la vie, et qui m'est aussi doux que rare, celui de voir la face d'un honnête homme. Jugez de l'empressement avec lequel vous serez reçu quand vous voudrez bien faire l'obligeante course que vous me

promettez. Les cadeaux que veut me faire M..... ont l'air d'une plaisanterie. Je vous prie de vouloir lui faire bien des salutations de ma part, quand vous lui écrirez.

Permettez, monsieur, que j'assure ici madame de Saint-Germain de mon respect; que je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

RENOU.

LETTRE DCCCXCIX.

A M. DU PEYROU.

Monquin, le 15 novembre 1769.

Vous voilà, mon cher hôte, grace à la rechute dont vous êtes délivré, dans un de ces intervalles heureux durant lesquels, n'entrevoyant que de loin le retour des atteintes de goutte, vous pouvez jouir de la santé, et même la prolonger; et je suis bien sûr que le plus doux emploi que vous en pourrez faire sera de rendre la vie heureuse à cette aimable Henriette qui verse tant de douceurs et de consolations dans la vôtre. Les détails que vous me faites de la manière dont vous cultivez le fonds de sentiment et de raison que vous avez trouvé en elle, me font juger de l'agrément que vous devez trouver dans une occupation si chérie, et me font désirer bien des fois dans la journée d'avoir la douceur d'en être le témoin : mais, appelé par de grands et tristes devoirs à des soins plus nécessaires, je ne

vois aucune apparence à me flatter de finir mes jours auprès de vous. J'en sens le désir, je l'exécuterais même s'il ne tenait qu'à ma volonté; la chose n'est peut-être pas absolument impossible: mais je suis si accoutumé de voir tous mes vœux éconduits en toute chose, que j'ai tout-à-fait cessé d'en faire, et me borne à tâcher de supporter le reste de mon sort en homme, tel qu'il plaise au ciel de me l'envoyer.

Ne parlons plus de botanique, mon cher hôte; quoique la passion que j'avais pour elle n'ait fait qu'augmenter jusqu'ici; quoique cette innocente et aimable distraction me fût bien nécessaire dans mon état, je la quitte, il le faut; n'en parlons plus. Depuis que j'ai commencé de m'en occuper, j'ai fait une assez considérable collection de livres de botanique, parmi lesquels il y en a de rares et de recherchés par les botanophiles, qui peuvent donner quelque prix à cette collection. Outre cela, j'ai fait sur la plupart de ces livres un grand travail par rapport à la synonymie, en ajoutant à la plupart des descriptions et des figures le nom de Linnæus. Il faut s'être essayé sur ces sortes de concordances pour comprendre la peine qu'elles coûtent, et combien celle que j'ai prise peut en éviter à ceux à qui passeront ces mêmes livres, s'ils en veulent faire usage. Je cherche à me défaire de cette collection, qui me devient inutile et difficile à transporter. Je voudrais qu'elle pût vous convenir; et je ne désespère pas, quand vous aurez un jardin de plantes, que vous ne repreniez le goût

de la botanique qui, selon moi, vous serait très-avantageux. En ce cas, vous auriez une collection toute faite, qui pourrait vous suffire, et que vous formeriez difficilement aussi complète en détail; ainsi j'ai cru devoir vous la proposer avant que d'en parler à personne: j'en fais faire le catalogue; voulez-vous que je vous le fasse passer?

Je ne suis point surpris des soins, des longueurs, des frais inattendus, des embarras de toute espèce que vous cause votre bâtiment: vous avez dû vous y attendre, et vous pouvez vous rappeler ce que je vous ai écrit et dit à ce sujet quand vous en avez formé l'entreprise. Cependant vous devez être à la fin de la grosse besogne, et ce qui vous reste à faire n'est qu'un amusement en comparaison de ce qui est fait: à moins pourtant que vous ne donniez dans la manie de défaire et refaire; car, en ce cas, vous en avez pour la vie, et vous ne jouirez jamais. Refusez-vous totalement à cette tentation dangereuse, ou je vous prédis que vous vous en trouverez très-mal.

LÉTTRE CM.

A M. LALLIAUD.

Monquin, le 30 novembre 1769.

J'apprends avec plaisir, monsieur, que vous jouissez, en bonne santé et avec agrément, du beau climat que vous habitez, et que vous êtes

content à la fois de votre séjour et de votre récolte. Vous avez deviné bien juste que, tandis que l'ardeur du soleil vous forçait encore quelquefois à chercher l'ombré, j'étais réduit à garder mes tisons; et nous avons eu déjà de fortes gelées et des neiges durables long-temps avant la réception de votre lettre. Cela, monsieur, me chagrine en une chose, c'est de ne pouvoir plus, pour cette année, exécuter votre petite commission des rosiers à feuilles odorantes, puisque ayant depuis long-temps perdu toutes leurs feuilles, ils seraient à présent impossibles à distinguer, et difficiles même à trouver. Je suis donc forcé de remettre cette recherche à l'année prochaine; et je vous assure que vous me fournissez l'occasion d'une petite herborisation très-agréable, en songeant que je la fais pour votre jardin.

Je vous dois et vous fais, monsieur, bien des remerciements des lauriers que vous avez la bonne intention de m'envoyer pour mon herbier, quoique je ne me rappelle point du tout qu'il en ait été question entre nous : ils ne laisseront pas de trouver leur place, et de me rappeler votre obligeant souvenir aussi long-temps que je resterai possesseur de mon herbier; car il pourrait dans peu changer de maître, ainsi que mes livres de plantes, dont je cherche à me défaire, étant sur le point de quitter totalement la botanique.

J'ai fait votre commission auprès de madame de Lessert, et je ne doute pas que, dans sa première lettre, elle ne me charge de ses remerciements et

salutations pour vous. Elle a eu la bonté de me pourvoir d'une bonne épinette pour cet hiver ; cet instrument me fait plaisir encore, et me donne quelques moments d'amusement ; mais il ne me fournit plus de nouvelles idées de musique, et je me suis vainement efforcé d'en jeter quelques-unes sur le papier ; rien n'est venu, et je sens qu'il faut renoncer désormais à la composition comme à tout le reste : cela n'est pas surprenant.

Bonjour, monsieur ; le beau soleil qu'il fait ici dans ce moment me fait imaginer des promenades délicieuses en cette saison dans le pays où vous êtes ; et, si j'y étais aussi, j'aimerais bien à les faire avec vous.

Bonjour derechef ; portez - vous bien, amusez - vous, et donnez - moi quelquefois de vos nouvelles.

LETTRE CMI,

A MADAME B.

Monquin, le 7 décembre 1769.

Je présume, madame, que vous voilà heureusement arrivée à Paris, et peut-être déjà dans le tourbillon de ces plaisirs bruyants dont vous presentiez le vœu, en vous proposant de les chercher. Je ne crains pas que vous les trouviez, à l'épreuve, plus substantiels pour un cœur tel que le vôtre me paraît être, que vous ne les avez estimés ; mais il pourrait résulter de leur habitude une chose bien

cruelle, c'est qu'ils devinssent pour vous des besoins, sans être des aliments; et vous voyez dans quel état cruel cela jette quand on est forcé de chercher son existence là où l'on sent bien qu'on ne trouvera jamais le bonheur. Pour prévenir un pareil malheur, quand on est dans le train d'en courir le risque, je ne vois guère qu'une chose à faire, c'est de veiller sévèrement sur soi-même, et de rompre cette habitude, ou du moins de l'interrompre avant de s'en laisser subjugué. Le mal est que, dans ce cas comme dans un autre plus grave, on ne commence guère à craindre le joug que quand on le porte et qu'il n'est plus temps de le secouer; mais j'avoue aussi que quiconque a pu faire cet acte de vigueur dans le cas le plus difficile, peut bien compter sur soi-même aussi dans l'autre; il suffit de prévoir qu'on en aura besoin. La conclusion de ma morale sera donc moins austère que le début. Je ne blâme assurément pas que vous vous livriez, avec la modération que vous y voulez mettre, aux amusements du grand monde où vous vous trouvez: votre âge, madame, vos sentiments, vos résolutions, vous donnent tout le droit d'en goûter les innocents plaisirs sans alarmes; et tout ce que je vois de plus à craindre dans les sociétés où vous allez briller, est que vous ne rendiez beaucoup plus difficile à suivre pour d'autres l'avis que je prends la liberté de vous donner.

Je crains bien, madame, que l'intérêt peut-être un peu trop vif que vous m'inspirez ne m'ait fait vous prendre un peu trop légèrement au mot sur

ce ton de pédagogue que vous m'invitez en quelque façon de prendre avec vous. Si vous trouvez mon radotage impertinent ou maussade, ce sera ma vengeance de la petite malice avec laquelle vous êtes venue agacer un pauvre barbon qui se dépêche d'être sermonneur, pour éviter la tentation d'être encore plus ridicule. Je suis même un peu tenté, je vous l'avoue, de m'en tenir là : l'état où vous m'apprenez que vous êtes actuellement, et le vide du cœur, accompagné d'une tristesse habituelle que laisse dans le vôtre ce tumulte qu'on appelle société, me donnent, madame, un vif désir de rechercher avec vous s'il n'y aurait pas moyen de faire servir une de ces deux choses de remède à l'autre; mais cela me mènerait à des discussions si déplacées dans le train d'amusements où je vous suppose, et que le carnaval dont nous approchons va probablement rendre plus vifs, qu'il me faudrait de votre part plus qu'une permission pour oser entamer cette matière dans un moment aussi désavantageux. Si vous m'entendez d'avance, comme je puis l'espérer ou le craindre, dites-moi, de grâce, si je dois parler ou me taire; et soyez sûre, madame, que dans l'un ou l'autre cas je vous obéirai, non pas avec le même plaisir peut-être, mais avec la même fidélité.

LETTRE CMII.

A M. DU PEYROU.

A Monquin, 7 janvier 1770.

Excusez, mon cher hôte, le retard de ma réponse. Je ne vous ai jamais promis de l'exactitude, encore moins de la diligence; et j'ai maintenant une inertie plus grande qu'à l'ordinaire par la rigueur de la saison et par le froid excessif de ma chambre, où, le nez sur un feu presque aussi ardent que ceux que vous faisiez faire à Trye, je ne puis garantir mes doigts de l'onglée.

J'ai prévu et je vous ai prédit tout ce qui vous arrive au sujet de votre bâtiment, et dans le fond autant vaut qu'il vous occupe qu'autre chose; si c'est un tracas, c'est aussi un amusement. C'est d'ailleurs la charge de votre état: il faut opter dans la vie entre être pauvre ou être affairé; trop heureux d'éviter un troisième état que je connais bien, c'est d'être à la fois l'un et l'autre.

Grand merci, mon cher hôte, de la subite velléité qui vous prend de m'avoir auprès de vous. J'ai vu le temps que l'exécution de ce projet eût fait le bonheur de ma vie; et si ce temps n'est plus, ce n'est assurément pas ma faute. Vous m'exhortez à vous traiter tout-à-fait en étranger ou tout-à-fait en ami; l'alternative me paraît dure, car votre exemple ne m'a pas laissé le choix, et votre ca-

chet m'avertit sans cesse que nos deux ames ne sauraient jamais se monter au même ton. Vous voulez que nous fassions un saut en arrière de trois ou quatre ans; vous voilà bien leste avec votre goutte : pour moi, je ne me sens pas aussi dispos que cela; et quand je pourrais me résoudre à faire ce saut une fois, je voudrais du moins être sûr de n'en avoir pas dans trois ou quatre ans un second à faire. Je vous avoue naturellement que si ce saut était en mon pouvoir, je ne le ferais pas seulement de trois, mais de huit.

Tout cela dit, je ne vous dissimulerai point que j'effacerai difficilement de mes souvenirs la douce idée que je m'étais faite d'achever paisiblement mes jours près de vous. J'avoue même que l'aimable hôtesse que vous m'avez donnée me rend cette idée infiniment plus riante. Si je pouvais lui faire ma cour, au point de vous rendre jaloux du pauvre barbon, cela me paraîtrait fort plaisant et surtout fort agréable; et croyez-moi, mon cher hôte, vous aurez beau vous vanter d'en vouloir courir les risques, je vous connais, votre mine stoïque est admirable, mais seulement tant que vous êtes loin du danger.

* Votre conseil de ne point renoncer subitement et absolument à la botanique me paraît de fort bon sens, et je prends le parti de le suivre. Il est contre la nature de la chose de se prescrire ou de s'interdire d'avance un choix dans ses amusements. Quand le dégoût viendra, je cesserai d'herboriser; quand le goût reviendra, je recommencerai jus-

qu'à ce qu'il me quitte dèrèchef. Il est déjà revenu. Des plantes qu'on m'a envoyées et des correspondances de botanique me l'ont rendu, et je doute qu'il s'éteigne jamais tout-à-fait. Cela n'empêchera pourtant pas que je ne me défasse de mes livres et même de mon herbier; et, si vous voulez tout de bon vous accommoder de l'un et de l'autre, je serai charmé qu'ils tombent entre vos mains, qui, quoique vous en disiez, ne seront jamais pour moi des mains tout-à-fait étrangères. Le désir que j'avais de vous envoyer le catalogue est une des causes qui ont retardé cette lettre. Le grand froid ne me permet pas, quant à présent, ce bouquinage; et, puisque vous ne voulez pas encore avoir ces livres, rien ne presse. Mais vous ne serez pas oublié, et vous aurez la préférence que vous avez l'honneur de me demander, et qui en devient réellement une, car depuis ma dernière lettre on m'a demandé cette collection.

LETTRE CMIII.

A M. MOULTOU.

Monquin, le 9 janvier 1770.

Je comprends, mon cher Moultoù, qu'une caisse de confitures que j'ai reçue de Montpellier est le cadeau que vous m'aviez annoncé cet été, et auquel je ne songeais plus quand il est venu me surprendre en gütet-appens. Que voulez-vous que je

fasse d'un si grand magasin ? voulez-vous que je me mette marchand de sucre ? il me semble que je n'étais pas trop appelé à ce métier ; voulez-vous que je le mange ? il en faudrait beaucoup , je l'avoue , pour adoucir les fleuves d'amertume qu'on me fait avaler depuis tant d'années ; mais c'est une amertume mielleuse et traîtresse , qui ne saurait s'allier avec la franche douceur du sucre. Votre envoi , cher Moultou , n'est raisonnable qu'au cas que vous vouliez venir m'aider à le consommer ; j'en goûterais alors la douceur dans toute sa pureté. Il faudrait attendre , il est vrai , que la saison fût plus douce elle-même ; car , quant à présent , la campagne n'est pas tenable ; il y fait presque aussi froid que dans ma chambre , où , près d'un grand feu , je gèle en me rôtissant , et l'onglée me fait tomber la plume des doigts.

Adieu , cher Moultou : mes deux moitiés embrassent les deux vôtres , et tout ce qui vous est cher.

LETTRE CMIV.

A MADAME B.

Monquin , le 17 janvier 1770.

Votre lettre , madame , exigerait une longue réponse ; mais je crains que le trouble passager où je suis ne me permette pas de la faire comme il faudrait. Il m'est difficile de m'accoutumer assez aux outrages et à l'imposture , même la plus comique ,

pour ne pas sentir, à chaque fois qu'on les renouvelle, les bouillonnements d'un cœur fier qui s'indigne précéder le ris moqueur qui doit être ma seule réponse à tout cela. Je crois pourtant avoir gagné beaucoup : j'espère gagner davantage ; et je crois voir le moment assez proche où je me ferai un amusement de suivre dans leurs manœuvres souterraines ces troupes de noires taupes qui se fatiguent à me jeter de la terre sur les pieds. En attendant, nature pâtit encore un peu, je l'avoue : mais le mal est court, bientôt il sera nul. Je viens à vous.

J'eus toujours le cœur un peu romanesque, et j'ai peur d'être encore mal guéri de ce penchant en vous écrivant. Excusez donc, madame, s'il se mêle un peu de visions à mes idées ; et, s'il s'y mêle aussi un peu de raison, ne la dédaignez pas sous quelque forme et avec quelque cortège qu'elle se présente. Votre correspondance a commencé d'une manière à me la rendre à jamais intéressante, un acte de vertu dont je connais bien tout le prix, un besoin de nourriture à votre ame qui me fait présumer de la vigueur pour la digérer, et la santé qui en est la source. Ce vide interne dont vous vous plaignez ne se fait sentir qu'aux cœurs faits pour être remplis : les cœurs étroits ne sentent jamais de vide, parce qu'ils sont toujours pleins de rien ; il en est, au contraire, dont la capacité vorace est si grande, que les chétifs êtres qui nous entourent ne la peuvent remplir. Si la nature vous a fait le rare et funeste présent d'un cœur trop sen-

sible au besoin d'être heureux, ne cherchez rien au-dehors qui lui puisse suffire : ce n'est que de sa propre substance qu'il doit se nourrir. Madame, tout le bonheur que nous voulons tirer de ce qui nous est étranger est un bonheur faux : les gens qui ne sont susceptibles d'aucun autre font bien de s'en contenter : mais si vous êtes celle que je suppose, vous ne serez jamais heureuse que par vous-même ; n'attendez rien pour cela que de vous. Ce sens moral, si rare parmi les hommes, ce sentiment exquis du beau, du vrai, du juste, qui réfléchit toujours sur nous-mêmes, tient l'âme de quiconque en est doué dans un ravissement continu qui est la plus délicieuse des jouissances : la rigueur du sort, la méchanceté des hommes, les maux imprévus, les calamités de toute espèce peuvent l'engourdir pour quelques moments, mais jamais l'éteindre ; et, presque étouffé sous le faix des noirceurs humaines, quelquefois une explosion subite peut lui rendre son premier éclat. On croit que ce n'est pas à une femme de votre âge qu'il faut dire ces choses-là ; et moi je crois, au contraire, que ce n'est qu'à votre âge qu'elles sont utiles, et que le cœur s'y peut ouvrir : plus tôt, il ne saurait les entendre ; plus tard, son habitude est déjà prise, il ne saurait les goûter.

Comment s'y prendre ? me direz-vous ; que faire pour cultiver et développer ce sens moral ? Voilà, madame, à quoi j'en voulais venir : le goût de la vertu ne se prend point par des préceptes, il est l'effet d'une vie simple et saine : on parvient bien-

tôt à aimer ce qu'on fait, quand on ne fait que ce qui est bien. Mais pour prendre cette habitude, qu'on ne commence à goûter qu'après l'avoir prise, il faut un motif : je vous en offre un que votre état me suggère ; nourrissez votre enfant. J'entends les clameurs, les objections ; tout haut, les embarras, point de lait, un mari qu'on importune.... tout bas, une femme qui se gêne, l'ennui de la vie domestique, les soins ignobles, l'abstinence des plaisirs.... Des plaisirs ? Je vous en promets, et qui rempliront vraiment votre ame. Ce n'est point par des plaisirs entassés qu'on est heureux, mais par un état permanent qui n'est point composé d'actes distincts : si le bonheur n'entre, pour ainsi dire, en dissolution dans notre ame, s'il ne fait que la toucher, l'effleurer par quelques points, il n'est qu'apparent, il n'est rien pour elle.

L'habitude la plus douce qui puisse exister est celle de la vie domestique qui nous tient plus près de nous qu'aucune autre : rien ne s'identifie plus fortement, plus constamment avec nous que notre famille et nos enfants ; les sentiments que nous acquérons ou que nous renforçons dans ce commerce intime sont les plus vrais, les plus durables, les plus solides, qui puissent nous attacher aux êtres périssables, puisque la mort seule peut les éteindre ; au lieu que l'amour et l'amitié vivent rarement autant que nous : ils sont aussi les plus purs, puisqu'ils tiennent de plus près à la nature, à l'ordre, et, par leur seule force, nous éloignent du vice et des goûts dépravés. J'ai beau chercher

où l'on peut trouver le vrai bonheur, s'il en est sur la terre, ma raison ne me le montre que là... Les comtesses ne vont pas d'ordinaire l'y chercher, je le sais ; elles ne se font pas nourrices et gouvernantes ; mais il faut aussi qu'elles sachent se passer d'être heureuses ; il faut que, substituant leurs bruyants plaisirs au vrai bonheur, elles usent leur vie dans un travail de forçat pour échapper à l'ennui qui les étouffe aussitôt qu'elles respirent ; et il faut que celles que la nature doua de ce divin sens moral qui charme quand on s'y livre, et qui pèse quand on l'élude, se résolvent à sentir incessamment gémir et soupirer leur cœur, tandis que leurs sens s'amuse.

Mais moi qui parle de famille, d'enfants.... Madame, plaignez ceux qu'un sort de fer privé d'un pareil bonheur ; plaignez-les s'ils ne sont que malheureux ; plaignez-les beaucoup plus s'ils sont coupables. Pour moi, jamais on ne me verra, prévaricateur de la vérité, plier dans mes égarements mes maximes à ma conduite ; jamais on ne me verra falsifier les saintes lois de la nature et du devoir pour exténuer mes fautes. J'aime mieux les expier que les excuser : quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon cœur qui gémit et qui la dément. Condamnez-moi donc, madame, mais écoutez-moi : vous trouverez un homme ami de la vérité jusque dans ses fautes, et qui ne craint point d'en rappeler lui-même le souvenir lorsqu'il en peut résulter quelque bien. Néanmoins je rends

graces au ciel de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ~~ma~~ vie, et d'en avoir garanti mes enfants : j'aime mieux qu'ils vivent dans un état obscur sans me connaître, que de les voir, dans mes malheurs, bassement nourris par la traîtresse générosité de mes ennemis, ardents à les instruire à haïr, et peut-être à trahir leur père ; et j'aime mieux cent fois être ce père infortuné qui négligea son devoir par faiblesse, et qui pleure sa faute, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, et divulgue, pour le diffamer, le secret qu'il a versé dans son sein.

Jeune femme, voulez-vous travailler à vous rendre heureuse ? commencez d'abord par nourrir votre enfant : ne mettez pas votre fille dans un couvent, élevez-la vous-même ; votre mari est jeune, il est d'un bon naturel ; voilà ce qu'il nous faut. Vous ne me dites point comment il vit avec vous ; n'importe : fût-il livré à tous les goûts de son âge et de son temps, vous l'en arracherez par les vôtres sans lui rien dire ; vos enfants vous aideront à le retenir par des liens aussi forts et plus constants que ceux de l'amour : vous passerez la vie la plus simple, il est vrai, mais aussi la plus douce et la plus heureuse dont j'aie l'idée. Mais encore une fois, si celle d'un ménage bourgeois vous dégoûte, et si l'opinion vous subjugue, guérissez-vous de la soif du bonheur qui vous tourmente, car vous ne l'éteindrez jamais.

Voilà mes idées : si elles sont fausses ou ridicules, pardonnez l'erreur* à l'intention ; je me

trompe peut-être, mais il est sûr que je ne veux pas vous tromper. Bonjour, madame; l'intérêt que vous prenez à moi me touche, et je vous jure que je vous le rends bien.

Toutes vos lettres sont ouvertes; la dernière l'a été, celle-ci le sera; rien n'est plus certain. Je vous en dirais bien la raison, mais ma lettre ne vous parviendrait pas; comme ce n'est pas à vous qu'on en veut, et que ce ne sont pas vos secrets qu'on y cherche, je ne crois pas que ce que vous pourriez avoir à me dire fut exposé à beaucoup d'indiscrétion; mais encore faut-il que vous soyez avertie.

LETTRE CMV.

A LA MÊME.

Monquin, le 2 février 1770.

Si votre dessein, madame, lorsque vous commençâtes de m'écrire, était de me circonvenir et de m'abuser par des cajoleries, vous avez parfaitement réussi. Touché de vos avances, je prêtai à votre ame la candeur de votre âge; dans l'attendrissement de mon cœur, je vous regardais déjà comme l'aimable consolatrice de mes malheurs et de ma vieillesse, et l'idée charmante que je me faisais de vous effaçait l'idée horrible des auteurs des trames dont je suis enlacé. Me voilà désabusé; c'est l'ouvrage de votre dernière lettre: son tortillage ne peut être ni la réponse que la mienne a dû

naturellement vous suggérer , ni le langage ouvert et franc de la droiture. Pour moi, ce langage ne cessera jamais d'être le mien : je vois que vous avez respiré l'air de votre voisinage. Eh ! mon Dieu, madame, vous voilà, bien jeune, initiée à des mystères bien noirs ! J'en suis fâché pour moi, j'en suis affligé pour vous... à vingt-deux ans !... Adieu, madame.

ROUSSEAU.

P. S. En reprenant avec plus de sang froid votre lettre, je trouve la mienne dure et même injuste ; car je vois que ce qui rend vos phrases embarrassées est qu'une involontaire sincérité s'y mêle à la dissimulation que vous voulez avoir. En blâmant mon premier mouvement je ne veux pourtant pas vous le cacher ; non, madame, vous ne voulez pas me tromper, je le sens ; c'est vous qu'on trompe, et bien cruellement. Mais, cela posé, il me reste une question à vous faire : Dans le jugement que vous portez de moi, pourquoi m'écrire ? pourquoi me rechercher ? que me voulez-vous ? recherche-t-on quelqu'un qu'on n'estime pas ? Eh ! je fuirais jusqu'au bout du monde un homme que je verrais comme vous paraissez me voir. Je suis environné, je le sais, d'espions empressés et d'ardents satellites qui me flattent pour me poignarder ; mais ce sont des traîtres, ils font leur métier. Mais vous, madame, que je veux honorer autant que je méprise ces misérables, de grâce que me voulez-vous ? je vous demande sur ce point une réponse précise, et, pour Dieu, suivez en la faisant le mouvement

de votre cœur et non pas l'impulsion d'autrui. Je veux répondre en détail à votre lettre, et j'espère avoir long-temps la douceur de vous parler de vous: mais, pour ce moment, commençons par moi; commençons par nous mettre en règle sur ce que nous devons penser l'un de l'autre. Quand nous saurons bien à qui nous parlons, nous en saurons mieux ce que nous aurons à nous dire.

Je vous prie, madame, de ne plus m'écrire sous un autre nom que celui que je signe, et que je n'aurais jamais dû quitter.

LETTRE CMVI.

A M. L'ABBÉ M.

Monquin, par Bourgoin, le 17²/₇₀¹.

Pauvres aveugles que nous sommes!
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
▲ s'ouvrir aux regards des hommes.

En vérité, monsieur, votre lettre n'est point d'un jeune homme qui a besoin de conseil, elle est d'un sage très-capable d'en donner. Je ne puis vous dire à quel point cette lettre m'a frappé: si vous avez en effet l'étoffe qu'elle annonce, il est à

¹ Le chiffre supérieur de la fraction indique le quantième du mois, et l'inférieur, le mois dans l'ordre numérique. Ainsi cette lettre est du 9 février 1770. C'est la première fois qu'il date de cette manière, et qu'on voit les vers par lesquels, depuis cette époque, il a commencé la plupart de ses lettres. Le choix des vers fait naître un sentiment pénible.

désirer pour le bien de votre élève que ses parents sentent le prix de l'homme qu'ils ont mis auprès de lui.

Je suis, et depuis si long-temps, si loin des idées par lesquelles vous me remettez, qu'elles me sont devenues absolument étrangères: toutefois je remplirai, selon ma portée, le devoir que vous m'imposez; mais je suis bien persuadé que vous ferez mieux de vous en rapporter à vous qu'à moi sur la meilleure manière de vous conduire dans le cas difficile où vous vous trouvez.

Sitôt qu'on s'est dévoyé de la droite route de la nature, rien n'est plus difficile que d'y rentrer. Votre enfant a pris un pli d'autant moins facile à corriger que nécessairement tout ce qui l'environne doit empêcher l'effet de vos soins pour y parvenir: c'est ordinairement le premier pli que les enfants de qualité contractent, et c'est le dernier qu'on peut leur faire perdre, parce qu'il faut pour cela le concours de la raison qui leur vient plus tard qu'à tous les autres enfants. Ne vous effrayez donc pas trop que l'effet de vos soins ne réponde pas d'abord à la chaleur de votre zèle; vous devez vous attendre à peu de succès jusqu'à ce que vous ayez la prise qui peut l'amener; mais ce n'est pas une raison pour vous relâcher en attendant. Vous voilà dans un bateau qu'un courant très-rapide entraîne en arrière, il faut beaucoup de travail pour ne pas reculer.

La voie que vous avez prise, et que vous craignez n'être pas la meilleure, ne le sera pas toujours

sans doute ; mais elle me paraît la meilleure en attendant. Il n'y a que trois instruments pour agir sur les âmes humaines, la raison, le sentiment, et la nécessité. Vous avez inutilement employé le premier ; il n'est pas vraisemblable que le second eût plus d'effet : reste le troisième ; et mon avis est que , pour quelque temps , vous devez vous y tenir , d'autant plus que la première et la plus importante philosophie de l'homme de tout état et de tout âge est d'apprendre à fléchir sous le dur joug de la nécessité : *Clavos trabales et cuneos manu gestans ahenâ.*

Il est clair que l'opinion , ce monstre qui dévore le genre humain , a déjà farci de ses préjugés la tête du petit bon-homme : il vous regarde comme un homme à ses gages , une espèce de domestique fait pour lui obéir , pour complaire à ses caprices ; et , dans son petit jugement , il lui paraît fort étrange que ce soit vous qui prétendiez l'asservir aux vôtres ; car c'est ainsi qu'il voit tout ce que vous lui prescrivez : toute sa conduite avec vous n'est qu'une conséquence de cette maxime , qui n'est pas injuste , mais qu'il applique mal , que *c'est à celui qui paie de commander*. D'après cela qu'importe qu'il ait tort ou raison ? c'est lui qui paie.

Essayez , chemin faisant , d'effacer cette opinion par des opinions plus justes , de redresser ses erreurs par des jugements plus sensés ; tâchez de lui faire comprendre qu'il y a des choses plus estimables que la naissance et que les richesses ; et pour le lui faire comprendre il ne faut pas le lui

dire, il faut le lui faire sentir. Forcez sa petite ame vaine à respecter la justice et le courage, à se mettre à genoux devant la vertu, et n'allez pas pour cela lui chercher des livres, les hommes des livres ne seront jamais pour lui que des hommes d'un autre monde. Je ne sache qu'un seul modèle qui puisse avoir à ses yeux de la réalité ; et ce modèle, c'est vous, monsieur ; le poste que vous remplissez est à mes yeux le plus noble et le plus grand qui soit sur la terre. Que le vil peuple en pense ce qu'il voudra, pour moi je vous vois à la place de Dieu, vous faites un homme. Si vous vous voyez du même oeil que moi, que cette idée doit vous élever en dedans de vous-même ! quelle peut vous rendre grand en effet ! et c'est ce qu'il faut ; car, si vous ne l'étiez qu'en apparence, et que vous ne fissiez que jouer la vertu, le petit bonhomme vous pénétrerait infailliblement, et tout serait perdu. Mais si cette image sublime du grand et du beau le frappe une fois en vous ; si votre désintéressement lui apprend que la richesse ne peut pas tout ; s'il voit en vous combien il est plus grand de commander à soi-même qu'à des valets ; si vous le forcez, en un mot, à vous respecter, dès cet instant vous l'aurez subjugué, et je vous répons que, quelque semblant qu'il fasse, il ne trouvera plus égal que vous soyez d'accord avec lui ou non, surtout si, en le forçant de vous honorer dans le fond de son petit cœur, vous lui marquez en même temps faire peu de cas de ce qu'il pense lui-même, et ne vouloir plus vous fati-

guer à le faire convenir de ses torts. Il me semble qu'avec une certaine façon grave et soutenue d'exercer sur lui votre autorité, vous parviendrez à la fin à demander froidement à votre tour : *Qu'est-ce que cela fait que nous soyons d'accord ou non ?* et qu'il trouvera, lui, que cela fait quelque chose. Il faudra seulement éviter de joindre à ce sang froid la dureté qui vous rendrait haïssable. Sans entrer en explication avec lui vous pourrez dire à d'autres en sa présence : « J'aurais fait mes délices « de rendre son enfance heureuse, mais il ne l'a pas « voulu, et j'aime encore mieux qu'il soit malheu- « reux étant enfant que méprisables étant homme. » A l'égard des punitions, je pense comme vous qu'il n'en faut jamais venir aux coups que dans le seul cas où il aurait commencé lui-même : ses châtimens ne doivent jamais être que des abstinences, et tirées, autant qu'il se peut, de la nature du délit ; je voudrais même que vous vous y soumissiez toujours avec lui quand cela se fait possible, et cela sans affectation, sans que cela parût vous coûter, et de façon qu'il pût en quelque sorte lire dans votre cœur, sans que vous le lui dissiez, que vous sentez si bien la privation que vous lui imposez, que c'est sans y songer que vous vous y soumettez vous-même. En un mot, pour réussir il faudrait vous rendre presque impassible, et ne sentir que par votre élève ou pour lui. Voilà, je l'avoue, une terrible tâche ; mais je ne vois nul autre moyen de succès : et ce succès me paraît assuré de part ou d'autre ; car, quand avec tant de

soins vous n'auriez pas le bonheur d'avoir fait un homme, n'est-ce rien que de l'être devenu ?

Tout ceci suppose que la dédaigneuse hauteur de l'enfant n'est que la petite vanité de la petite grandeur dont ses bonnes auront boursoufflé sa petite ame ; mais il pourrait arriver aussi que ce fût l'effet de l'âpreté d'un caractère indomptable et fier qui ne veut céder qu'à lui-même. Cette dureté, propre aux seuls naturels qui ont beaucoup d'étoffe, et qui ne se trouve guère au pays où vous vivez, n'est pas probablement celle de votre élève ; si cependant cela se trouvait (et c'est un discernement facile à faire), alors il faudrait bien vous garder de suivre avec lui la méthode dont je viens de parler, et de heurter la rudesse avec la rudesse. Les ouvriers en bois n'emploient jamais fer sur fer ; ainsi faut-il faire avec les esprits roides qui résistent toujours à la force ; il n'y a sur eux qu'une prise, mais aimable et sûre, c'est l'attachement et la bienveillance : il faut les apprivoiser comme les lions par les caresses. On risque peu de gâter de pareils enfants ; tout consiste à s'en faire aimer une fois, après cela vous les feriez marcher sur des fers rouges.

Pardonnez, monsieur, tout ce radotage à ma pauvre tête qui diverge, bat la campagne, et se perd à la suite de la moindre idée : je n'ai pas le courage de relire ma lettre, de peur d'être forcé de la recommencer. J'ai voulu vous montrer le vrai désir què j'aurais de vous complaire et d'applaudir à vos respectables soins ; mais je suis très-persuadé

qu'avec les talents que vous me paraissez avoir et le zèle qui les anime, vous n'avez besoin que de vous-même pour conduire, aussi sagement qu'il est possible, le sujet que la Providence a mis entre vos mains. Je vous honore, monsieur, et vous salue de tout mon cœur.

LETTRE CMVII.

A M. MOULTOU.

Monquin, le 17²70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Cher Moultoù, quoique vous paraissiez m'oublier, je vous aime toujours, et je n'ai pas voulu m'éloigner de ce pays sans vous en donner avis et vous dire encore un adieu. Je compte y rester quinze jours ou trois semaines avant de me rendre à Lyon : ces trois semaines me seraient bien précieuses pour l'herborisation des mousses et des lichens, si la neige n'y portait obstacle ; car probablement l'occasion n'en reviendra plus pour moi. Le temps, qui paraît vouloir se remettre, peut permettre un essai ; et, après avoir été long-temps bien malingre, je compte tenter aujourd'hui l'analyse de quelques troncs d'arbres. Faites comme moi. Adieu ; je vous embrasse tendrement, et je vous exhorte à m'aimer, car je le mérite.

J. J. ROUSSEAU.

Je reprends un nom que je n'aurais jamais dû quitter : n'en employez plus d'autre pour m'écrire.

LETTRE CMVIII.

A MADAME GONCERU,

NÉE ROUSSEAU.

Monquin, le 17^o 1770.

* Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Ma bonne, ma chère, ma respectable tante, né mouvant, je vous pardonne de m'avoir fait vivre, et je m'afflige de ne pouvoir vous rendre à la fin de vos jours les tendres soins que vous m'avez prodigués au commencement des miens. A la première lueur d'une meilleure fortune je songeai à vous faire une petite part de ma subsistance qui pût rendre la vôtre un peu plus commode: je vous en fis aussitôt donner avis, et votre petite pension commença de courir en même temps, savoir à la fin de mars 1767*. Il n'y a pas encore de cela trois ans révolus, et ces trois ans vous ont été payés d'avance, année par année: ainsi, quand vous ne recevriez rien d'un an d'ici, tout serait encore en règle, et il n'y aurait encore rien d'arriéré. Mon intention est bien pourtant de continuer à vous payer d'avance et l'année qui commencera bientôt de courir

* Voyez la lettre à d'Ivernois, du 29 janvier 1768.

et les suivantes, autant que mes moyens me le permettront; mais, ma chère tante, jé ne puis pas vous dissimuler que la dureté présente et future de ma situation me met dans la nécessité de compter avec moi-même, sans quoi je ne me résoudrais jamais à compter avec vous. Veuillez donc prendre un peu de patience dans la certitude de n'être pas oubliée; et s'il arrivait dans la suite que votre pension tardât à venir, ce qui ne sera pas, autant qu'il me sera possible, dites-vous alors à vous-même : « Je connais le cœur de mon neveu; et, sûre qu'il ne m'oublie pas, je le plains de n'être pas en état de mieux faire. » Adieu, ma bonne et respectable tante : je vous recommande à la Providence, faites la même chose pour moi, car j'en ai grand besoin, et recevez avec bonté mes plus tendres et respectueuses salutations.

LETTRE CMIX.

AU MARQUIS DE CONDORCET.

Monquin, le 17¹² 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc..

Je suis pénétré, monsieur, de l'honneur que vous me faites de m'envoyer vos *Essais d'analyse*¹,

¹ Il est probable que l'auteur nonagénaire de la rapsodie publiée en 1824 sous le titre de *Mémoires de Condorcet*, ne connaissait ni l'hommage des *Essais d'analyse*, ni cette lettre de Rousseau.

et je m'en sens digne par ma sensibilité, quoique je le sois si peu par mon intelligence, trop bornée pour me mettre en état de lire cet ouvrage que ma tête affaiblie ne me permettrait même plus de suivre, quand j'aurais les connaissances nécessaires pour cela. Que je vous envie de cultiver de profondes études qui mènent à des vérités qu'un homme isolé peut dire impunément à ses semblables, sans avoir besoin de tenir à des partis et de se donner des appuis ! Si j'avais à reconnaître, je tâcherais d'être votre disciple pour mériter l'honneur d'être un jour votre émule et votre ami ; mais ne pouvant, dans mon ignorance, être que votre stupide admirateur, je vous remercie au moins du moment de véritable douceur que votre obligeante attention jette sur ma triste existence. Je vous salue, monsieur, et vous honore de tout mon cœur.

LÉTTRE CMX.

A M. DE BELLOY.

Monquin, par Bourgoin, le 17¹²/₂70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

J'honorais vos talents, monsieur, encore plus le digne usage que vous en faites, et j'admiraïs comment le même esprit patriotique nous avait conduits par la même route à des destins si con-

traires, vous à l'acquisition d'une nouvelle patrie et à des honneurs distingués, moi à la perte de la mienne et à des opprobres inouis.

Vous m'avez ressemblé, dites-vous, par le malheur; vous me feriez pleurer sur vous, si je pouvais vous en croire. Êtes-vous seul en terre étrangère, isolé, séquestré, trompé, trahi, diffamé par tout ce qui vous environne, enlacé de trames horribles dont vous sentiez l'effet, sans pouvoir parvenir à les connaître, à les démêler? Êtes-vous à la merci de la puissance, de la ruse, de l'iniquité, réunies pour vous traîner dans la fange, pour élever autour de vous une impénétrable œuvre de ténèbres, pour vous enfermer tout vivant dans un cercueil? Si tel est ou fut votre sort, venez, gémissons ensemble; mais, en tout autre cas, ne vous vantez point de faire avec moi société de malheurs.

Je lisais votre Bayard, fier que vous eussiez trouvé mon Édouard digne de lui servir de modèle en quelque chose; et vous me faisiez vénérer ces antiques Français auxquels ceux d'aujourd'hui ressemblent si peu, mais que vous faites trop bien agir et parler pour ne pas leur ressembler vous-même. A ma seconde lecture je suis tombé sur un vers qui m'avait échappé dans la première, et qui par réflexion m'a déchiré*. J'y ai reconnu, non, grâce au ciel, le cœur de Jean-Jacques, mais les gens à qui j'ai affaire, et que, pour mon malheur,

* Il est probable que ce vers était le second de ces deux-ci :

Que de vertu brillait dans son faux repentir!

Peut-on si bien la peindre, et ne la pas sentir?

je connais trop bien. J'ai compris, j'ai pensé du moins qu'on vous avait suggéré ce vers-là : Misère humaine ! me suis-je dit. Que les méchants diffament les bons, ils font leur œuvre ; mais comment les trompent-ils les uns à l'égard des autres ? leurs Ames n'ont-elles pas pour se reconnaître des marques plus sûres que tous les prestiges des imposteurs ? J'ai pu douter quelques instants, je l'avoue, si vous n'étiez point séduit plutôt que trompé par mes ennemis.

Dans ce même temps j'ai reçu votre lettre et votre Gabrielle, que j'ai lue et relue aussi, mais avec un plaisir bien plus doux que celui que m'avait donné le guerrier Bayard ; car l'héroïsme de la valeur m'a toujours moins touché que le charme du sentiment dans les Ames bien nées. L'attachement que cette pièce m'inspiré pour son auteur est un de ces mouvements, peut-être aveugles, mais auxquels mon cœur n'a jamais résisté. Ceci me mène à l'aveu d'une autre folie à laquelle il ne résiste pas mieux, c'est de faire de mon Héloïse le *criterium* sur lequel je juge du rapport des autres cœurs avec le mien. Je conviens volontiers qu'on peut être plein d'honnêteté, de vertu, de sens, de raison, de goût, et trouver ce roman détestable : quiconque ne l'aimera pas peut bien avoir part à mon estime, mais jamais à mon amitié ; quiconque n'idolâtre pas ma Julie, ne sent pas ce qu'il faut aimer ; quiconque n'est pas l'ami de Saint-Preux, ne saurait être le mien : d'après cet entêtement, jugez du plaisir que j'ai pris en lisant

votre Gabrielle, d'y retrouver ma Julie un peu plus héroïquement requinquée, mais gardant son même naturel, animée peut-être d'un peu plus de chaleur, plus énergique dans les situations tragiques, mais moins enivrante aussi, selon moi, dans le calme. Frappé de voir dans des multitudes de vers à quel point il faut que vous ayez contemplé cette image si tendre dont je suis le Pygmalion, j'ai cru, sur ma règle ou sur ma manie, que la nature nous avait faits amis; et, revenant avec plus d'incertitude aux vers de votre Bayard, j'ai résolu d'en parler avec ma franchise ordinaire, sauf à vous de me répondre ce qu'il vous plaira.

Monsieur de Belloy, je ne pense pas de l'honneur, comme vous de la vertu, qu'il soit possible d'en bien parler, d'y revenir souvent par goût, par choix, et d'en parler toujours d'un ton qui touche et remue ceux qui en ont, sans l'aimer et sans en avoir soi-même : ainsi, sans vous connaître autrement que par vos pièces, je vous crois dans le cœur l'honneur d'un ancien chevalier, et je vous demande de vouloir me dire sans détours s'il y a quelque vers dans votre Bayard dont en l'écrivant vous m'avez voulu faire l'application; dites-moi simplement oui ou non, et je vous crois.

Quant au projet de réchauffer les cœurs de vos compatriotes par l'image des antiques vertus de leurs pères, il est beau, mais il est vain : l'on peut tenter de guérir des malades, mais non pas de ressusciter des morts. Vous venez soixante-dix ans trop tard. Contemporain du grand Catinat, du

brillant Villars, du vertueux Fénélon, vous auriez pu dire : Voilà encore des Français dont je vous parle; leur race n'est pas éteinte; mais aujourd'hui vous n'êtes plus que *vox clamans in deserto*. Vous ne mettez pas seulement sur la scène des gens d'un autre siècle, mais d'un autre monde; ils n'ont plus rien de commun avec celui-ci. Il ne reste à votre nation, pour se consoler de n'avoir plus de vertu, que de n'y plus croire et de la diframer dans les autres. Oh! s'il était encore des Bayards en France, avec quelle noble colère, avec quelle vive indignation!.... Croyez-moi, de Belloy, ne faites plus de ces beaux vers à la gloire des anciens Français, de peur qu'on ne soit tenté, par la justesse de la parodie, de l'appliquer à ceux d'aujourd'hui.

Adieu, monsieur, si cette lettre vous parvient, je vous prie de m'en donner avis, afin que je ne sois pas injuste : je vous salue de tout mon cœur.

LETTRE CMXI.

A M. DE SAINT-GERMAIN*.

A Monquin, le 17²⁶ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Vous verrez, monsieur, que la lettre ci-jointe était commencée avant votre retour de Grenoble,

* Cette lettre était incluse dans celle qui suit.

et que, par conséquent, j'ai bien eu le temps de la mettre en meilleur état; mais je vous avoue que l'angoisse et les serremens de cœur que j'éprouvais en l'écrivant ne m'ont pas permis d'en faire une autre copie plus au net. L'indignation qui m'arrêtait à chaque ligne m'a trop fait sentir que le rôle d'accusé n'était pas fait pour moi. Malgré le désordre qui règne dans cette lettre, elle contient des éclaircissements dont j'ai cru que vous ne dédaigneriez pas d'être le dépositaire, et qui peuvent importer un jour au triomphe de la vérité. Je ne vous demande point, monsieur, de secret sur cette lettre; j'ose prévoir qu'un jour elle sera dans votre famille un monument non méprisable de vos bontés pour celui qui l'a écrite et de l'honneur qu'il sut rendre à vos vertus.

Mon état ne me permet point de tenter le voyage de Bourgoin par le temps qu'il fait, et je m'oppose absolument à tout désir que vous pourriez avoir de renouveler pour moi cette œuvre de miséricorde; au lieu du plaisir que me donne toujours votre présence, vous ne m'apporteriez que des alarmes pour votre santé et pour votre retour. Cependant, avant de nous séparer vraisemblablement pour toujours, que j'aie au moins, s'il m'est possible, la douceur d'embrasser encore une fois mon consolateur. Je compte, monsieur, sur ce que vous me dites dernièrement, que vous aviez encore au moins huit à dix jours à rester à Bourgoin, et je tâcherai d'en prendre un, s'il m'est possible, pour me rendre auprès de vous. Si mal-

heureusement votre départ était accéléré, je vous prierais de vouloir bien me le faire dire, afin que je ne fisse pas un voyage inutile.

Monsieur, veuillez le ciel vous payer en prospérités tant sur vous que sur madame de Saint-Germain et sur votre aimable et florissante famille, le prix des bontés dont vous m'avez comblé! Souvenez-vous quelquefois d'un infortuné qui ne mérite point ses malheurs, qui vous prouva sa vénération pour vous par sa confiance, et qui, par le droit qu'il se sent à votre estime, se glorifiera toujours d'y avoir part.

LETTRE CMXII.

AU MÊME.

Monquin, le 17²⁶ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Où êtes-vous, brave Saint-Germain? Quand pourrai-je vous embrasser, et réchauffer au feu de votre courage celui dont j'ai besoin pour supporter les rigueurs de ma destinée? Qu'il est cruel, qu'il est déchirant pour le plus aimant des hommes de se voir devenir l'horreur de ses semblables en retour de son tendre attachement pour eux, et sans pouvoir imaginer la cause de cette frénésie, ni par conséquent la guérir! Quoi! l'implacable animosité des méchants peut-elle donc ainsi renverser les têtes

et changer les cœurs de toute une nation, de toute une génération ? lui montrer noir ce qui est blanc ; lui rendre odieux ce qu'elle doit aimer ; lui faire estimer l'iniquité, justice ; la trahison, générosité ? Ah ! c'est aussi trop accorder à la puissance que de lui soumettre ainsi le jugement, le sentiment, la raison, et de se dépouiller pour elle de tout ce qui nous fait hommes.

Quels sont mes torts envers M. de Choiseul ? Un seul, mais grand, celui d'avoir pu l'estimer. Dans ma retraite je ne connaissais de lui que son ministère : son pacte de famille me prévint en faveur de ses talents. Il avait paru bien disposé pour moi : cette bienveillance m'en avait inspiré. Je ne savais rien de son naturel, de ses goûts, de ses inclinations, de son caractère ; et, dans les ténèbres où je suis plongé depuis tant d'années, j'ai long-temps ignoré tout cela. Jugeant du reste par ce qui m'était connu, je lui donnai des louanges qu'il méritait trop peu pour les prendre au pied de la lettre. Il se crut insulté : de là sa haine et tous mes malheurs. En me punissant de mon tort il m'en a corrigé. S'il me punit maintenant de lui rendre justice, il ne peut être trop sévère ; car assurément je la lui rends bien.

Pour mieux assouvir sa vengeance, il n'a voulu ni ma mort qui finissait mes malheurs, ni ma captivité qui m'eût du moins donné le repos. Il a conçu que le plus grand supplice d'une ame fière et brûlante d'amour pour la gloire, était le mépris et l'opprobre, et qu'il n'y avait point pour moi de

pire tourment que celui d'être haï ; c'est sur ce double objet qu'il a dirigé son plan. Il s'est appliqué à me travestir en monstre effroyable ; il a concerté dans le secret l'œuvre de ma diffamation ; il m'a fait enlâcer de toutes parts par ses satellites ; il m'a fait traîner par eux dans la fange ; il m'a rendu la fable du peuple et le jouet de la canaille. Pour m'accabler encore mieux de la haine publique, il a pris soin de la faire sortir par les moqueuses carresses des fourbes dont il me faisait entourer ; et, pour dernier raffinement, il a fait en sorte que partout les égards et les attentions parussent me suivre, afin que, quand, trop sensible aux outrages, j'exhalerais quelques plaintes, j'eusse l'air d'un homme qui n'est pas à son aise avec lui-même, et qui se plaint des autres parce qu'il est mécontent de lui.

Pour m'isoler et m'ôter tout appui, les moyens étaient simples. Tout cède à la puissance, et presque tout à l'intrigue. On connaissait mes amis, on a travaillé sur eux ; aucun n'a résisté. On a éventé par la poste toutes les correspondances que je pouvais avoir. On m'a détaché de temps en temps de petits chercheurs de places, de petits imploreurs de recommandations, pour savoir par eux s'il ne restait personne qui eût pour moi de la bienveillance, et travailler aussitôt à me l'ôter. Je connais si bien ce manège, et j'en ai si bien senti le succès, que je ne serais pas sans crainte pour M. de Saint-Germain lui-même, si je le savais moins clairvoyant, et que je connusse moins sa sagesse et sa fermeté. Parmi les objets de tant de vigilance, mes

papiers n'ont pas été oubliés. J'ai confié tous ceux que j'avais en des mains amies, ou que je crus telles : tous sont à la merci de mes ennemis. Enfin, on m'a lié moi-même par des engagements, dont j'ai cru vainement acheter mon repos, et qui n'ont servi qu'à me livrer pieds et poings liés au sort qu'on voulait me faire. On ne m'a laissé pour défense que le ciel, dont on ne s'embarrasse guère, et mon innocence, qu'on n'a pu m'ôter.

Parvenu une fois à ce point, tout le reste va de lui-même et sans la moindre difficulté. Les gens chargés de disposer de moi ne trouvent plus d'obstacles. Les essaims d'espions malveillants et vigilants, dont je suis entouré, savent comment ils ont à faire leur cour. S'il y a du bien, ils se garderont de le dire, ou prendront grand soin de le travestir; s'il y a du mal, ils l'aggraveront; s'il n'y en a pas, ils l'inventeront. Ils peuvent me charger tout à leur aise; ils n'ont pas peur de me trouver là pour les démentir. Chacun veut prendre part à la fête, et présenter le plus beau bouquet. Dès qu'il est convenu que je suis un homme noir, c'est à qui me controuvera le plus de crimes. Quiconque en a fait un, peut en faire cent, et vous verrez que bientôt j'irai violent, brûlant, empoisonnant, assassinant à droite et à gauche pour mes menus plaisirs, sans m'embarrasser des foules de surveillants qui me guettent, sans songer que les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, que les murs qui m'entourent ont des oreilles, que je ne fais pas un pas qui ne soit compté, pas un mouvement de

doigt qui ne soit noté, et sans que, durant tout ce temps-là, personne ait la charité de pourvoir à la sûreté publique en m'empêchant de continuer toutes ces horreurs, dont ils se contentent de tenir tranquillement le registre, tandis que je les fais tout aussi tranquillement sous leurs yeux, tant la haine est aveugle et bête dans sa méchanceté! Mais n'importe, dès qu'il s'agira de m'imputer des forfaits, je vous réponds que le bon M. de Choiseul sera coulant sur les preuves, et qu'après ma mort toutes ces inepties deviendront autant de faits incontestables, parce que monsieur l'un, et monsieur l'autre, et madame celle-ci, et mademoiselle celle-là, tous gens de la plus haute probité, les auront attestés, et que je ne ressusciterai pas pour y répondre.

Encore une fois, tout devient facile, et désormais on va faire de moi tout ce qu'on voudra de mauvais. Si je reste en repos, c'est que je médite des crimes, et peut-être le pire de tous, celui de dire la vérité. Si, pour me distraire de mes maux, je m'amuse à l'étude des plantes, c'est pour y chercher des poisons. Mon Dieu! quand quelque jour ceux qui sauront quel fut mon caractère, et qui liront mes écrits, apprendront qu'on a fait de Jean-Jacques Rousseau un empoisonneur, ils demanderont quelle sorte d'êtres existaient de son temps, et ne pourront croire que ce fussent des hommes.

Mais comment en est-on venu là? quel fut le premier forfait qui rendit les autres croyables? Voilà ce qui me passe, voilà l'étonnante énigme. C'est ce premier pas qu'il faut expliquer, et qui n'offre à

mes yeux qu'un abîme impénétrable. M. de Saint-Germain, dans ce que vous connaissez de moi par vous-même, trouvez-vous de l'étoffe pour faire un scélérat? Tel je parais à vos yeux depuis plus d'un an, tel je fus pendant près de soixante. Je n'eus jamais que des goûts honnêtes; que des passions douces; je m'élevai, pour ainsi dire, moi-même; je me livrai par choix aux meilleures études; je ne cultivai que des talents aimables. J'aimai toujours la retraite, la vie paisible et solitaire. J'ai passé la jeunesse et l'âge mûr, chéri de mes amis, bien voulu de mes connaissances, tranquille, heureux, content de mon sort, et sans avoir eu jamais qu'une seule querelle avec un extravagant*, laquelle tourna tout à ma gloire. Malheureusement ayant déjà passé l'âge mûr, je me laissai tenter afin de communiquer au public, dans des livres qui ne respirent que la vertu, des maximes que je crus utiles à mes semblables, ou de nouvelles idées pour le progrès des beaux-arts. Me voilà devenu depuis lors un homme noir; de quelle façon? je l'ignore. Eh! quels sont ces malheureux dont les âmes sombres et concentrées couvent le crime? Sont-ce des auteurs, des gens de lettres dévoués à la paisible occupation d'écrire des livres, des romans, de la musique, des opéra? Ont-ils des cœurs ouverts, confiants, faciles à s'épancher? Et où de pareils secrets se cacheraient-ils un moment dans le mien, transparent comme le cristal, et qui porte à l'instant dans mes yeux et sur mon visage chaque mouvement dont

* Le comte de Montaigu, ambassadeur à Venise.

il est affecté ? Seul, étranger, sans parti, livré dans ma retraite à de pareils goûts, quel avantage, quel moyen, quelle tentation pouvais-je avoir de mal faire ? Quoi ! lorsque l'amour, la raison, la vertu, prenaient sous ma plume leurs plus doux, leurs plus énergiques accents ; lorsque je m'enivrais à torrents des plus délicieux sentiments qui jamais soient entrés dans un cœur d'homme, lorsque je planais dans l'empirée au milieu des objets charmants et presque angéliques dont je m'étais entouré, c'était précisément alors, et pour la première fois, que ma noire et farouche ame méditait, digérait, commettait les forfaits atroces dont on ne me voila l'imputation que pour m'ôter les moyens de m'en défendre, et cela sans motif, sans raison, sans sujet, sans autre intérêt que celui de satisfaire la plus infernale férocité ! Et l'on peut.... Si jamais pareille contradiction, pareille extravagance, pareille absurdité pouvaient réellement trouver foi dans l'esprit d'un homme, oui, j'ose le dire sans crainte, il faudrait étouffer cet homme-là.

Les passions qui portent au crime sont analogues à leurs noirs effets. Où furent les miennes ? Je n'ai connu jamais les passions haineuses ; jamais l'envie, la méchanceté, la vengeance n'entrèrent dans mon cœur. Je suis bouillant, emporté, quelquefois colère, jamais fourbe ni rancunier ; et quand je cesse d'aimer quelqu'un, cela s'aperçoit bien vite. Je hais l'ennemi qui veut me nuire ; mais, sitôt que je ne le crains plus, je ne le hais plus. Que Diderot, que Grimm surtout, le premier, le

plus caché, le plus ardent, le plus implacable, celui qui m'attira tous les autres, dise pourquoi il me hait. Est-ce pour le mal qu'il a reçu de moi? Non, c'est pour celui qu'il m'a fait, car souvent l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Dirai-je mes torts envers lui? j'en sais deux : le premier, je l'ai trop aimé; le second, *son cœur fut déchiré par la louange qui n'était pas pour lui*^a. Si lui, si Diderot, ont quelque autre grief, qu'ils le disent. Ils ont découvert, dira-t-on, que j'étais un monstre. Ah! c'est une autre affaire; mais toujours est-il sûr que ce monstre ne leur fit jamais de mal.

Madame la comtesse de Boufflers me hait, et en femme; c'est tout dire. Quels sont ses griefs? Les voici.

Le premier. J'ai dit dans l'*Héloïse* que la femme d'un charbonnier était plus respectable que la maîtresse d'un prince : mais, quand j'écrivis ce passage, je ne songeais ni à elle ni à aucune femme en particulier; je ne savais pas même alors qu'il existât une comtesse de Boufflers, encore moins qu'elle pût s'offenser de ce trait, et je n'ai fait que long-temps après connaissance avec elle.

Le second. Madame de Boufflers me consulta sur une tragédie en prose de sa façon, c'est-à-dire qu'elle me demanda des éloges. Je lui donnai ceux que je crus lui être dus; mais je l'avertis que sa pièce ressemblait beaucoup à une pièce anglaise

^a Passage remarquable du *Petit Prophète*, ouvrage de M. Grimm, et dans lequel il s'est peint sans y songer.

que je lui nommai : j'eus le sort de Gil Blas auprès de l'évêque prédicateur.

Le troisième. Madame de Boufflers était aimable alors , et jeune encore. Les amitiés dont elle m'honora me touchèrent plus qu'il n'eût fallu peut-être elle s'en aperçut. Quelque temps après j'apprends ses liaisons , que dans ma bêtise je ne savais pas encore. Je ne crus pas qu'il convînt à Jean-Jacques Rousseau d'aller sur les brisées d'un prince du sang, et je me retirai. Je ne sais, monsieur, ce que vous penserez de ce crime ; mais il serait singulier que tous les malheurs de ma vie fussent venus de trop de prudence , dans un homme qui en eut toujours si peu.

Madame la maréchale de Luxembourg me hait ; elle a raison. J'ai commis envers elle des balourdises , bien innocentes assurément dans mon cœur , bien involontaires, mais que jamais femme ne pardonne , quibiqu'on n'ait pas eu l'intention de l'offenser. Cependant je ne puis la croire essentiellement méchante, ni perdre le souvenir des jours heureux que j'ai passés près d'elle et de M. de Luxembourg. De tous mes ennemis elle est la seule que je croie capable de retour, mais non pas de mon vivant. Je désire ardemment qu'elle me survive , sûr d'être regretté, peut-être pleuré d'elle après ma mort.

Ajoutez à cette courte liste M. de Choiseul , dont j'ai déjà parlé, et qui malheureusement à lui seul en vaut mille ; le docteur Tronchin , avec qui je n'eus d'autre tort que d'être Gênois comme

lui, et d'avoir autant de célébrité, quoique j'eusse gagné moins d'argent; enfin le baron d'Holbach, aux avances duquel j'ai résisté long-temps, par la seule raison qu'il était trop riche : raison que je lui fis pour réponse à ses instances, et qui malheureusement ne se trouva que trop juste dans la suite. Sur mes premiers écrits, et sur le bruit qu'ils firent, il se prit pour moi d'une telle haine, et, comme je crois, par l'impulsion de Grimm, qu'il me traita, dans sa propre maison, et sans le moindre sujet, avec une brutalité sans exemple. Diderot, et M. de Margency, gentilhomme ordinaire du roi, furent témoins de la querelle; et le dernier m'a souvent dit depuis lors qu'il avait admiré ma patience et ma modération.

Ces détails, monsieur, sont dans la plus exacte vérité. Trouvez-vous là quelque méchanceté dans le pauvre Jean-Jacques? Voilà pourtant les seuls ennemis personnels que j'aie eus jamais. Tous les autres ne le sont que par jalousie, comme d'Allembert, avec lequel j'ai eu très-peu de liaison, ou sur parole, comme la foule; ou parce qu'en général les lâches aiment à faire leur cour aux puissants, en achevant d'accabler ceux qu'ils oppriment. Que puis-je faire à cela?

Les naturels haineux, jaloux, méchants, ne se déguisent guère; leurs propos, leurs écrits décèlent bientôt leurs penchants; ils vont toujours se mêlant des affaires des autres; les pointes de la satire lardent leurs discours et leurs ouvrages; les mots couverts, les allusions malignes leur échap-

pent malgré eux. Mes écrits sont dans les mains de tout le monde, et vous connaissez mon ton. Veuillez, monsieur, juger par vous-même, et voyez s'il y a de la malignité dans mon cœur.

Le jeu : je ne puis le souffrir. Je n'ai vraiment joué qu'une fois en ma vie au Redoute à Venise : je gagnai beaucoup, m'ennuyai, et ne jouai plus. Les échecs, où l'on ne joue rien, sont le seul jeu qui m'amuse. Je n'ai pas peur d'être un Bévaley.

L'ambition, l'avidité, l'avarice : je suis trop paresseux, je déteste trop la gêne, j'aime trop mon indépendance pour avoir des goûts qui demandent un homme laborieux, vigilant, courtisan, souple, intrigant, les choses du monde les plus contraires à mon humeur. M'a-t-on vu souvent aux toilettes des femmes, ou dans les antichambres des grands ? ce sont pourtant là les portes de la fortune. J'ai refusé beaucoup de places, et n'en recherchai jamais. C'est par paresse que je suis attaché à l'argent que j'ai, crainte de la peine d'en chercher quand je n'en ai plus : mais je ne crois pas qu'il me soit arrivé de la vie, ayant le nécessaire du moment, de rien convoiter au-delà ; et, après avoir vécu dans une honnête aisance, je me vois prêt à manquer de pain sur mes vieux jours, sans en avoir grand souci. Combien j'ai laissé échapper de choses par ma nonchalance à les retenir ou à les saisir ! Citons un seul fait. Un receveur-général des finances auquel j'étais attaché depuis long-temps m'offre sa caisse ; je l'accepte : au bout de quinze jours l'embarras, l'assujettissement, l'inquiétude surtout

de cette maudite caisse me font tomber malade. Je finis par quitter la caisse, et me faire copiste de musique à six sous la page. M. de Francueil, à qui je marque ma résolution, me croit encore dans le transport de la fièvre, vient me voir, me parle, m'exhorte, ne m'ébranle pas : il attend inutilement ; et, voyant ma résolution bien prise et bien confirmée, il dispose enfin de sa caisse, et me donne un successeur. Ce fait seul prouve, ce me semble, que l'avidité de l'argent n'est pas mon défaut : et j'en pourrais donner des preuves récentes plus fortes que celle-là. Et de quoi me servirait l'opulence ? Je déteste le luxe, j'aime la retraite, je n'ai que les goûts de la simplicité, je ne saurais souffrir autour de moi des domestiques ; et quand j'aurais cent mille livres de rentes, je ne voudrais être ni mieux vêtu, ni mieux logé, ni mieux nourri que je ne le suis. Je ne voudrais être riche que pour faire du bien, et l'on ne cherche pas à satisfaire un pareil goût par des crimes.

Les femmes!... Oh! voici le grand article ; car assurément le violateur de la chaste Vertier doit être un terrible homme auprès d'elles, et le plus difficile des travaux d'Hercule doit peu lui coûter après celui-là. Il y a quinze ans qu'on eût été étonné de m'entendre accuser de pareille infamie : mais laissez faire M. de Choiseul et madame de Boufflers ; ils ont bien opéré d'autres métamorphoses, et je les vois en train de ne s'arrêter plus guère que par l'impossibilité d'en imaginer. Je doute qu'aucun homme ait eu une jeunesse plus

chaste, que la mienne. J'avais toute ans passés sans avoir eu qu'un seul attachement, ni fait à son objet qu'une seule infidélité* ; c'était là tout. Le reste de ma vie a doublé cette licence, je n'ai pas été plus loïn. Je ne fais point honneur de cette réserve à ma sagesse, elle est bien plus due à ma timidité ; et j'avoue avoir manqué par elle bien des bonnes fortunes que j'ai convoitées, et qui, si j'en avais tenté l'aventure, ne m'auraient peut-être pas réduit au même crime auquel, selon la Vertier, m'ont entraîné ses attraits.

Pour contenter les besoins de mon cœur encore plus que ceux de mes sens, je me donnai une compagne honnête et fidèle, dont, après vingt-cinq ans d'épreuve et d'estime, j'ai fait ma femme. Si c'est là ce qu'on appelle de la débauche, je m'en honore, et ce n'est pas du moins celle-là qui mène dans les lieux publics. L'exemple, la nécessité, l'honneur de celle qui m'était chère, d'autres puissantes raisons me firent confier mes enfants à l'établissement fait pour cela, et m'empêchèrent de remplir moi-même le premier, le plus saint des devoirs de la nature. En cela, loin de m'excuser, je m'accuse ; et quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon cœur qui gémit et qui la dément. Je ne fis point un secret de ma conduite à mes amis, ne voulant pas passer à leurs yeux pour

* Son aventure avec madame de Larnage.

** Le souper fait avec Grimm chez Klupffell, et ce qui en a été la suite.

meilleur que je n'étais. Quel parti les barbares en ont tiré! Avec quel art ils l'ont mise dans le jour le plus odieux! Comme ils se sont plu à me peindre en père dénaturé, parce que j'étais à plaindre! comme ils ont cherché à tirer du fond de mon caractère une faute qui fut l'ouvrage de mon malheur? Comme si pécher n'était pas de l'homme, et même de l'homme justé! Elle fut grave, sans doute, elle fut impardonnable; mais aussi ce fut la seule, et je l'ai bien expiée. A cela près, et des vices qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi, je puis exposer à tous les yeux une vie irréprochable dans tout le secret de mon cœur. Ah! que ces hommes si sévères aux fautes d'autrui rentrent dans le fond de leur conscience, et que chacun d'eux se félicite s'il sent qu'au jour où tout sans exception sera manifesté, lui-même en sera quitte à meilleur compte!

La Providence a veillé sur mes enfants par le péché même de leur père. Eh Dieu! quelle eût été leur destinée s'ils avaient eu la mienne à partager? que seraient-ils devenus dans mes désastres? Ils seront ouvriers ou paysans; ils passeront dans l'obscurité des jours paisibles; que n'ai-je eu le même bonheur! Je rends au moins grâce au ciel de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie, et de les en avoir préservés. J'aime mieux qu'ils vivent du travail de leurs mains sans me connaître, que de les voir avilis et nourris par la traîtresse générosité de mes ennemis, qui les instruirait à haïr, peut-être à trahir leur père; et

j'aime mieux cent fois être ce père infortuné qui commit la faute et qui la pleure, que d'être le méchant qui la révèle, l'étend, l'amplifie, l'aggrave avec la plus maligne joie, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, et divulgue, pour le diffamer, le secret qu'il a versé dans son sein.

Mais des fautes, quelque grandes qu'elles soient, n'en supposent pas de contradictoires. Les débauchés sont peu dans le cas d'en commettre de pareilles, comme ceux qui s'occupent dans le port à charger des vaisseaux, que bientôt ils perdent de vue, ne songent guère à les assurer. Mes attachements me préservèrent du désordre; et toujours, je le répète, je fus réglé dans mes mœurs. Je ne doute pas même que celles de ma jeunesse n'aient contribué dans la suite à répandre dans mes écrits cette vive chaleur que les gens qui ne sentent rien prennent pour de l'art, mais que l'art ne peut contrefaire, et que ne saurait fournir un sang appauvri par la débauche. Pour répondre à ces hommes vils qui m'osent accuser d'avoir gagné, dans des lieux que je ne connais point, des maux que je connais encore moins, je ne voudrais que la *Nouvelle Héloïse*. Est-ce ainsi qu'on apprend à parler dans la crapule? Qu'on prenne autant de débauchés qu'on voudra; tous doués d'autant d'esprit qu'il est possible, et je les défile entre eux tous; de faire une seule page à mettre à côté d'une des lettres brûlantes dont ce roman n'abonde que trop. Non, non; il est pour l'ame un prix aux

bonnes mœurs, c'est de la vivifier. L'amour et la débauche ne sauraient aller ensemble; il faut choisir. Ceux qui les confondent ne connaissent que la dernière; c'est sur leur propre état qu'ils jugent du mien : mais ils se trompent; adorer les femmes et les posséder sont deux choses très-différentes : ils ont fait l'une, et j'ai fait l'autre. J'ai connu quelquefois leurs plaisirs, mais ils n'ont jamais connu les miens.

L'amour que je conçois, celui que j'ai pu sentir, s'enflamme à l'image illusoire de la perfection de l'objet aimé; et cette illusion même le porte à l'enthousiasme de la vertu, car cette idée entre toujours dans celle d'une femme parfaite. Si quelquefois l'amour peut porter au crime, c'est dans l'erreur d'un mauvais choix qui nous égare, ou dans les transports de la jalousie : mais ces deux états, dont aucun n'a jamais été le mien, sont momentanés et ne transforment point un cœur noble en une âme noire. Si l'amour m'eût fait faire un crime, il faudrait m'en punir et m'en plaindre; mais il ne me rendrait pas l'horreur des honnêtes gens.

Voilà tout, ce me semble, à moins qu'on ne veuille ajouter l'amour de la solitude; car cet amour fut la première marque à laquelle Diderot parut juger que j'étais un scélérat. Ses mystérieuses trames avec Grimm étaient commencées quand j'allai vivre à l'Hermitage. Il publia quelque temps après *le Fils naturel*, dans lequel il inséra cette sentence : *Il n'y a que le méchant qui soit seul.* Je

lui écrivis avec tendresse pour me plaindre qu'il n'eût mis à ce passage aucun adoucissement; il me répondit durement et sans aucune explication. Pour moi, quoique cette sentence ait quelque chose qui papillote à l'oreille, je n'y trouve aucune absurdité; et il est si faux qu'il n'y ait que le méchant qui soit seul, qu'au contraire il est impossible qu'un homme qui sait vivre seul soit méchant, et qu'un méchant veuille vivre seul; car à qui ferait-il du mal, et avec qui formerait-il ses intrigues? La sentence en elle-même exigeait donc tout au moins une explication: elle l'exigeait bien plus encore, ce me semble, de la part d'un auteur qui, lorsqu'il parlait de la sorte au public, avait un ami retiré depuis six mois dans une solitude; et il était également choquant et malhonnête de refuser, du moins en maxime générale, l'honorable et juste exception qu'il devait non-seulement à cet ami, mais à tant de sages respectés, qui dans tous les temps ont cherché le calme et la paix dans la retraite, et dont, pour la première fois depuis que le monde existe, un écrivain s'avise, avec un trait de plume, de faire autant de scélérats: mais Diderot avait ses vues, et ne s'embarrassait pas de déraisonner, pourvu qu'il préparât de loin les coups qu'il m'a portés dans la suite.

Je vais faire une remarque qui peut paraître légère, mais qui me paraît à moi des plus sûres pour juger de l'état interne et vrai d'un auteur. On sent, dans les ouvrages que j'écrivais à Paris, la bile d'un homme importuné du tracas de cette grande

ville, et aigri par le spectacle continuel de ses vices ^a. Ceux que j'écrivis depuis ma retraite à l'Hermitage respirent une tendresse de cœur, une douceur d'âme, qu'on ne trouve que dans les bocages; et qui prouvent l'effet que faisait sur moi la retraite et la campagne, et qu'elles feront toujours sur quiconque en saura sentir le charme, et y vivre aussi volontiers que moi. *Les pensées mâles de la vertu*, dit le nerveux Young, *les nobles élans du génie, les brûlants transports d'un cœur sensible, sont perdus pour l'homme qui croit qu'être seul est une solitude: le malheureux s'est condamné à ne les jamais sentir. Dieu et la raison! quelle immense société! que leurs entretiens sont sublimes! que leur commerce est plein de douceur!* Voilà MM. Young et Diderot d'avis un peu différents, sans ajouter celui de Virgile. Pour moi, je me fais honneur d'avoir imité le scélérat Descartes, quand il s'en alla méchamment philosopher dans sa solitude de Nord-Hollande.

Je viens de faire, ce me semble, une revue exacte, et je n'y vois rien encore qui m'ait pu donner des penchans pervers. Que reste-t-il donc enfin? l'amour de la gloire. Quoi! ce noble sentiment qui élève l'ame aux sublimes contemplations, qui l'élance dans les régions éthérées, qui l'étend pour ainsi dire sur toute la postérité, pourrait lui

^a Ajoutez les impulsions continuelles de Diderot, qui, soit qu'il ne pût oublier le donjon de Vincennes, soit avec le projet déjà formé de me rendre odieux, m'allait sans cesse excitant et stimulant aux sarcasmes. Sitôt que je fus à la campagne, et que ces impulsions cessèrent, le caractère et le ton de mes écrits changèrent, et je rentrai dans mon naturel.

dicter des forfaits ! Il prendrait, pour s'honorer, la route de l'infamie ! Eh ! qui ne sait que rien n'avilit, ne resserre et ne concentre l'ame comme le crime ; que rien de grand et de généreux ne peut partir d'un intérieur corrompu ? Non, non ; cherchez des passions viles pour cause à des actions viles. On peut être un malhonnête homme et faire un bon livre ; mais jamais les divins élans du génie n'honorèrent l'ame d'un malfaiteur ; et si les soupçons de quelqu'un que j'estimerais pouvaient à ce point ravaler la mienne, je lui présenterais mon *Discours sur l'Inégalité*^a pour toute réponse, et je lui dirais : Lis, et rougis^b.

Vous me citerez Érostrate. A cela voici ma réponse. L'histoire d'Érostrate est une fable : mais supposons-la vraie ; Érostrate, sans génie et sans talent, eut un moment la fantaisie de la célébrité, à laquelle il n'avait aucun droit ; il prit la seule et courte voie que son mauvais cœur et son esprit étroit pût lui suggérer : mais comptez que, s'il se fût senti capable de faire l'*Émile*, il n'eût point brûlé le temple d'Éphèse. Non, monsieur, on n'aspire point par le crime au prix qu'on peut obtenir

^a En retranchant quelques morceaux de la façon de Diderot, qu'il m'y fit insérer presque malgré moi. Il en avait ajouté de plus durs encore ; mais je ne pus me résoudre à les employer.

^b Que serait-ce si je lui présentais ma *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*, ouvrage où le plus tendre délire perce à travers la force du raisonnement, et rend cette lecture ravissante ? Il n'y a point d'absurdité qu'on ne rende imaginable en supposant que des scélérats peuvent traiter ainsi de pareils sujets. Démocrite prouva aux Abdéritains qu'il n'était pas fou en leur lisant une de ses pièces ; et moi, je défie tout homme sensé qui lira cette lettre de pouvoir croire que l'auteur soit un coquin.

par la vertu; et voilà ce qui rend plus ridicule l'imposture dont je suis l'objet. Qu'avais-je besoin de gloire et de célébrité? je l'avais déjà tout acquise, non par des noirceurs et des actes abominables, mais par des moyens vertueux, honnêtes, par des talents distingués, par des livres utiles, par une conduite estimable, par tout le bien que j'avais pu faire selon mon pouvoir: elle était belle, elle était sans tache; qu'y pouvais-je ajouter. désormais, si ce n'est la persévérance dans l'honorable carrière dont je voyais déjà d'assez près le terme? Que dis-je? je l'avais atteint: je n'avais plus qu'à me reposer, et jouir. Peut-on concevoir que, de gaieté de cœur et par des forfaits, j'aie cherché moi-même à ternir ma gloire, à la détruire, à laisser échapper de mes mains, ou plutôt à jeter, dans un transport de furie, le prix inestimable que j'avais légitimement acquis? Quoi! le sage, le brave Saint-Germain retournerait-il exprès à la guerre pour y flétrir par des lâchetés infames les lauriers sous lesquels il a blanchi? Ne sait-on pas qu'une belle réputation est la plus noble et la plus douce récompense de la vertu sur la terre? Et l'on veut qu'un homme qui se l'est dignement procurée s'aille exprès plonger dans le crime pour la souiller! Non, cela n'est pas, parce que cela ne peut pas être; et il n'y a que des gens sans honneur qui puissent ne pas sentir cette impossibilité.

Mais quels sont enfin ces forfaits dont je me suis avisé si tard de souiller une réputation déjà tout acquise par mieux que des livres, par quarante

ans d'honneur et d'intégrité? Oh! c'est ici le mystère profond qu'il ne faut jamais que je sache, et qui ne doit être ouvertement publié qu'après ma mort, quoiqu'on fasse en sorte, pendant ma vie, que tout le monde en soit instruit, hors moi seul. Pour me forcer, en attendant, de boire la coupe amère de l'ignominie, on aura soin de la faire circuler sans cesse autour de moi dans l'obscurité, de la faire dégoutter, ruisseler sur ma tête, afin qu'elle m'abreuve, m'inonde, me suffoque, mais sans qu'aucun trait de lumière l'offre jamais à ma vue, et me laisse discerner ce qu'elle contient. On me séquestrera du commerce des hommes, même en vivant avec eux; tout sera pour moi secret, mystère et mensonge; on me rendra étranger à la société; sans paraître m'en chasser; on élèvera autour de moi un impénétrable édifice de ténèbres, on m'ensevelira tout vivant dans un cercueil. C'est exactement ainsi que, sans prétexte et sans droit, on traite en France un homme libre, un étranger, qui n'est point sujet du roi, qui ne doit compte à personne de sa conduite, en continuant d'y respecter, comme il a toujours fait, le roi, les lois, les magistrats, et la nation. Que s'il est coupable, qu'on l'accuse, qu'on le juge, et qu'on le punisse; s'il ne l'est pas, qu'on le laisse libre, non pas en apparence, mais réellement. Voilà, monsieur, ce qui est juste; tout ce qui est hors de là, de quelque prétexte qu'on l'habille, est trahison, fourberie, iniquité.

Non, je ne serai point accusé, point arrêté,

marques de fausseté que d'autres n'ont pu connaître. Un délateur qui se cache est toujours un lâche : s'il prend des mesures pour que l'accusé ne puisse répondre à l'accusation, et même en être instruit, il est un fourbe : s'il prenait en même temps avec l'accusé le masque de l'amitié, il serait un traître. Or un traître qui prouve ne prouve jamais assez, ou ne prouve que contre lui-même ; et quiconque est un traître peut bien être encore un imposteur. Eh ! quel serait, grand Dieu ! le sort des particuliers s'il était permis de leur faire à leur insu leur procès, et puis de les aller prendre chez eux pour les mener tout de suite au supplice, sous prétexte que les preuves sont si claires qu'il leur est inutile d'être entendus ?

Remarquez, monsieur, je vous supplie, combien cette première accusation dut paraître extraordinaire, vu la réputation sans reproche dont je jouissais, et que soutenaient ma conduite et mes écrits. Assurément ceux qui vinrent apprendre pour la première fois aux chefs de la nation que j'étais un scélérat durent les étonner beaucoup, et rien ne devait manquer à la preuve d'une pareille accusation pour être admise. Il y manqua pourtant au moins une petite circonstance, savoir l'audition de l'accusé ; on se cacha de lui très-soigneusement, et il fut jugé. Messieurs ! messieurs ! quand il serait généralement permis de juger un accusé sans l'ouïr, il y a du moins des hommes qui mériteraient d'être exceptés, et Jean-Jacques pouvait espérer, ce me semble, d'être mis au nombre de ces hommes-là.

On ne vous a pas jugé, diront-ils. Et qu'avez-vous donc fait, misérables ? En feignant d'épargner ma personne, vous m'ôtez l'honneur, vous m'accablez d'opprobres ; vous me laissez la vie, mais vous me la rendez odieuse en y joignant la diffamation. Vous me traitez plus cruellement mille fois que si vous m'aviez fait mourir ; et vous appelez cela ne m'avoir pas jugé ! Les fourbes ! il ne manquait plus à leur barbarie que le vernis de la générosité.

Non, jamais on ne vit des gens aussi fiers d'être des traîtres : prudemment enfoncés dans leurs tanières, ils s'applaudissent de leurs lâchetés, et insultent à ma franchise en la redoutant. Pour m'étouffer sans que je crie, ils m'ont auparavant attaché un bâillon. A voir enfin leur bénigne contenance, on les prendrait pour les bourreaux de l'infortuné don Carlos, qui prétendaient qu'il leur fût encore redevable de la peine qu'ils prenaient de l'étrangler.

En vérité, monsieur, plus je médite sur cette étrange conduite, plus j'y trouve une complication de lâcheté, d'iniquité de fourberie, qui la rend inimaginable. Ce qui me paraît encore plus est que tout cela paraît se faire de l'aveu de la nation entière ; que non-seulement mes prétendus amis, mais d'honnêtes gens réellement estimables, y paraissent acquiescer ; et que M. de Saint-Germain lui-même ne m'en paraît pas encore assez scandalisé. Cependant, fussé-je coupable, fussé-je en effet tout ce qu'on m'accuse d'être, tant qu'on ne m'aura pas convaincu, cette conduite envers moi

serait encore injuste , fausse , inexcusable. Que doit-elle me paraître à moi qui me sens innocent ?

Soyons équitables toujours. Je ne crois pas que de Choiseul soit l'auteur de l'imposture ; mais je ne doute point qu'il n'ait très-bien vu que c'en était une , et que ce ne soit pour cela qu'il prend tant de mesures pour m'empêcher d'en être instruit : car autrement , avec la haine envenimée que tout décèle en lui contre moi , jamais il ne se refuserait le plaisir de me convaincre et de me confondre , dût-il s'ôter par là celui de me voir souffrir plus long-temps.

Quoique ma pénétration , naturellement très-mousse , mais aiguisée à force de s'exercer dans les ténèbres , me fasse deviner assez juste des multitudes de choses qu'on s'applique à me cacher , ce noir mystère est encore enveloppé pour moi d'un voile impénétrable ; mais à force d'indices combinés , comparés ; à force de demi-mots échappés , et saisis à la volée ; à force de souvenirs effacés , qui par hasard me reviennent , je présume Grimm et Diderot les premiers auteurs de toute la trame. Je leur ai vu commencer , il y a plus de dix-huit ans , des menées auxquelles je ne comprenais rien , mais que je voyais certainement couvrir quelque mystère dont je ne m'inquiétais pas beaucoup , parce que , les aimant de tout mon cœur , je comptais qu'ils m'aimaient de même. A quoi ont abouti ces menées ? autre énigme non moins obscure. Tout ce que je puis supposer le plus raisonnablement

est qu'ils auront fabriqué quelques écrits abominables qu'ils m'auront attribués. Cependant , comme il est peu naturel qu'on les en ait crus sur leur parole, il aura fallu qu'ils aient accumulé des vraisemblances, sans oublier d'imiter le style et la main. Quant au style, un homme qui possède supérieurement le talent * d'écrire imite aisément jusqu'à certain point le style d'un autre , quoique bien marqué : c'est ainsi que Boileau imita le style de Voiture et celui de Balzac à s'y tromper ; et cette imitation du mien peut être surtout facile à Diderot, dont j'étudiais particulièrement la diction quand je commençai d'écrire, et qui même a mis dans mes premiers ouvrages plusieurs morceaux qui ne tranchent point avec le reste, et qu'on ne saurait distinguer, du moins quant au style^a. Il est certain que sa tournure et la mienne, surtout dans mes premiers ouvrages, dont la diction est, comme la sienne, un peu sautante et sentencieuse, sont , parmi celles de nos contemporains, les deux qui se ressemblent le plus. D'ailleurs, il y a si peu de juges en état de prononcer sur la différence ou l'identité des styles, et ceux même qui le sont peu-

* Variante : *l'art d'écrire.*

^a Quant aux pensées, celles qu'il a eu la bonté de me prêter, et que j'ai eu la bêtise d'adopter, sont bien faciles à distinguer des miennes, comme on peut le voir dans celle du philosophe qui s'argumente en enfonçant son bonnet sur ses oreilles (*Discours sur l'Inégalité*) ; car ce morceau est de lui tout entier. Il est certain que M. Diderot abusa toujours de ma confiance et de ma facilité pour donner à mes écrits un ton dur et un air noir, qu'ils n'eurent plus sitôt qu'il cessa de me diriger et que je fus livré tout-à-fait à moi-même.

vent si aisément s'y tromper, que chacun peut décider là-dessus comme il lui plaît, sans craindre d'être convaincu d'erreur.

La main est plus difficile à contrefaire; je crois même cela presque impossible dans un ouvrage de longue haleine : c'est pourquoi je présume qu'on aura préféré des lettres, qui n'ont pas la même difficulté, et qui remplissent le même objet. Quant à l'écrivain chargé de cette contrefaction, il aura été plus facile à trouver à Diderot qu'à tout autre, parce que, étant chargé de la partie des arts dans l'*Encyclopédie*, il avait de grandes relations avec les artistes dans tous les genres. Au reste, quand la puissance s'en mêle, beaucoup de difficultés s'aplanissent; et quand il s'agirait, par exemple, de décider si une écriture est ou n'est pas contrefaite, je ne crois pas qu'on eût beaucoup de peine à trouver des experts prêts à être de l'avis qu'il plairait à M. de Choiseul.

Si ce n'est pas cela, ou de faux témoins, je n'imaginerai rien. Je pencherais même un peu pour cette dernière opinion, parce que assurément le bénin Thevenin, quoi qu'on en dise, ne fut pas aposté pour rien; et je ne puis imaginer d'autre objet à la fable de ce manant, et à l'adroite façon dont ceux qui l'avaient aposté l'ont accréditée^a, que de

^a Enfin, tant ont opéré les gens qui disposent de moi, qu'il reste clair comme le jour, à Grenoble et ailleurs, que le galérien Thevenin m'a prêté neuf francs aux Verrières, tandis que j'étais à Mollémorency; qu'il me les a prêtés par les mains du cabaretier Jeanner, notre commun hôte, chez qui je n'ai jamais logé, et à qui je n'ai parlé de ma vie; et que je lui donnai, en reconnaissance, des lettres de recommandation pour MM. de Faignes et Aldiman, que je ne connaissais pas.

vouloir tâter d'avance comme je soutiendrais la confrontation d'un faux témoin.

Les holbachiens, qui croyaient m'avoir déjà coulé à fond, furieux de me voir bien au château de Montmorency et chez M. le prince de Conti, firent jouer leurs machines par d'Alembert, et, profitant des piques secrètes dont j'ai parlé, firent passer, par le Temple, leur complot à l'hôtel de Luxembourg. Il est aisé d'imaginer comment M. de Choiseul s'associa pour cette affaire particulière avec la ligue, et s'en fit le chef; ce qui rendit dès-lors le succès immanquable, au moyen des manœuvres souterraines dont Grimm avait probablement fourni le plan. Ce complot a pu se tramer de toute autre manière; mais voilà celle où les indices, dans ce que j'ai vu, se rapportent le mieux. Il fallait, avant de rien tenter du côté du public, m'éloigner au préalable, sans quoi le complot risquait à chaque instant d'être découvert, et son auteur confondu. L'*Émile* en fournit les moyens, et l'on disposa tout pour m'effrayer par un décret comminatoire, auquel on n'en voulait cependant venir que quand j'aurais pris le parti de fuir. Mais voyant que, malgré tout le fracas dont on accompagnait la menace de ce décret, je restais tranquille et ne voulais pas démarrer, on s'avisa d'un expédient tout puissant sur mon cœur. Madame de Boufflers, avec une grande éloquence, me fit voir l'alternative inévitable de compromettre madame de Luxembourg, si j'étais interrogé, ou de mentir, ce que j'étais bien résolu de ne pas faire. Sur ce motif, auquel

je ne pus résister, je partis enfin, et l'on ne lâcha le décret que quand ma résolution fut bien prise et qu'on put le savoir. Il paraît que dès-lors le projet était arrangé entre madame de Boufflers et M. Hume pour disposer de moi. Elle n'épargua rien pour m'envoyer en Angleterre. Je tins bon, et voulus passer en Suisse. Ce n'était pas là le compte de la ligue, qui, par ses manœuvres, parvint avec peine à m'en chasser. Nouvelles sollicitations plus vives pour l'Angleterre, nouvelle résistance de ma part. Je pars pour aller joindre Milord Maréchal à Berlin. La ligue vit l'instant où j'allais lui échapper. Son complot s'en allait peut-être en fumée, si l'on ne m'eût tendu tant de pièges à Strasbourg, qu'enfin j'y tombai, me laissai livrer à Hume, et partis avec lui pour l'Angleterre, où j'étais attendu depuis si long-temps. Dès ce moment ils m'ont tenu; je ne leur échapperai plus.

Que je regrettai la France! avec quelle ardeur, avec quelle constance je surmontai tous les obstacles, tous les dangers même qu'on eut soin d'opposer à mon retour; et cela, pour venir essuyer dans ce pays si désiré des traitements qui m'ont fait regretter l'Angleterre! Cependant les seize mois que j'y passai ne furent pas perdus pour la ligue: à mon retour, je trouvai la France et l'Europe totalement changées à mon égard; et ma prévention, ma stupidité, furent telles, que, trop frappé des manœuvres de David Hume et de ses associés, je m'obstinais à chercher à Londres la cause des indignités que j'essuyais à Trye. Me voilà bien désa-

busé depuis que je n'y suis plus, et je rends aux Anglais la justice qu'ils me refusent. Néanmoins, s'ils étaient ce qu'on les suppose, ils auraient dit : N'imitons pas la légèreté française; défions-nous des preuves d'accusation qu'on cache si soigneusement à l'accusé, et gardons-nous de juger, sans l'entendre, un homme qu'on cajole avec tant de fausseté, et qu'on charge avec tant d'animosité.

Enfin ce complot, conduit avec tant d'art et de mystère, est en pleine exécution. Que dis-je? il est déjà consommé : me voilà devenu le mépris, la dérision, l'horreur de cette même nation dont j'avais, il y a dix ans, l'estime, la bienveillance, j'oserais dire la considération; et ce changement prodigieux, quoique opéré sur un homme du peuple, sera pourtant la plus grande œuvre du ministère de M. de Choiseul, celle qu'il a eue le plus à cœur, celle à laquelle il a consacré le plus de temps et de soin. Elle prouvera, par un exemple flétrissant pour l'espèce humaine; combien est forte l'union des méchants pour malfaire, tandis que celle des bons, quand elle existe, est si lâche, si faible, et toujours si facile à rompre.

Rien n'a été omis pour l'exécution de cette noble entreprise : toute la puissance d'un grand royaume, tous les talents d'un ministre intrigant, toutes les ruses de ses satellites, toute la vigilance de ses espions, la plume des auteurs, la langue des clabaudes, la séduction de mes amis, l'encouragement de mes ennemis, les malignes recherches sur ma vie pour la souiller, sur mes propos pour les em-

poisonner, sur mes écrits pour les falsifier ; l'art de dénaturer , si facile à la puissance , celui de me rendre odieux à tous les ordres , de me diffamer dans tous les pays. Les détails de tous ces faits seraient presque incroyables , s'il m'était possible d'exposer ici seulement ceux qui me sont connus. On m'a lâché des espions de toutes les espèces, aventuriers , gens de lettres , abbés , militaires , courtisans ; on a envoyé des émissaires en divers pays pour m'y peindre sous les traits qu'on leur a marqués. J'avais en Savoie un témoin de ma jeunesse, un ami que j'estimais , et sur lequel je comptais ; je vais le voir ; je vois qu'il me trompe ; je le trouve en correspondance avec M. de Choiseul. J'avais à Paris un vieux compatriote , un ami , très-bon homme ; on le met à la Bastille , j'ignore pourquoi , c'est-à-dire sous quel prétexte. Le long temps qu'il y a resté lui fait honneur ; on l'aura trouvé moins docile qu'on n'avait cru ; je veux espérer qu'on n'aura pas lassé sa patience , et qu'au bout de seize mois il sera sorti de la Bastille aussi honnête homme qu'il y est entré. Je désire la même chose du libraire Guy , qu'on y a mis de même , et détenu presque aussi long-temps. On disait avoir trouvé dans les papiers du premier un projet de moi pour l'établissement d'une pure démocratie à Genève ; et j'ai toujours blâmé la pure démocratie à Genève et partout ailleurs : on disait y avoir trouvé des lettres par lesquelles j'excitais les brouilleries de Genève ; et non-seulement j'ai toujours blâmé les brouilleries de Genève , mais je n'ai rien

épargné pour porter les représentants à la paix. Mais qu'importe qu'on en impose et qu'on mente ? un mensonge dit en l'air fait toujours son effet, surtout quand il vient des bureaux d'un ministre, et quand il tire sur moi.

En songeant au libraire de Paris, avec lequel j'eus si peu d'affaires, M. de Choiseul, qui n'oublia rien, a-t-il oublié mon libraire de Hollande ? Je ne sais ; mais dans un livre que celui-ci s'est obstiné à vouloir me dédier, quoique j'y sois maltraité, et dont il n'a pas voulu me communiquer d'avancè l'épître dédicatoire, j'ai trouvé la tournure de cette épître si singulière et si peu naturelle, qu'il est difficile de n'y pas supposer un but caché qui tient à quelque fil de la grande trame.

Enfin nulle attention n'a été omise pour m'y défigurer de tout point, jusqu'à celle, qu'on n'imaginerait pas, de faire disparaître les portraits de moi qui me ressemblent, et d'en répandre un à très-grand bruit qui me donne un air farouche et une mine de cyclope. A ce gracieux portrait on a mis pour pendant celui de David Hume^a, qui réellement a la tête d'un cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos figures, ainsi peignent-ils nos ames avec la même fidélité. En un mot, les détails qu'embrasse l'exécution du plan qui me regarde sont immenses, inconcevables. Oh ! si je savais tous ceux que j'ignore, si je

^a Quand il s'avisa de me faire peindre à Londres, je ne pus imaginer quel était son but ; car j'entrevois déjà de reste que ce n'était pas par amitié pour moi. Je vois maintenant très-bien ce but ; mais je ne me pardonnerais pas de l'avoir deviné.

voyais mieux ceux que je ne faisais que conjecturer, si je pouvais embrasser d'un coup d'œil tous ceux dont je suis l'objet depuis dix années, ils pourraient me donner quelque orgueil, si mon cœur en était moins déchiré. Si M. de Choiseul eût employé à bien gouverner l'état la moitié du temps, des talents, de l'argent et des soins qu'il a mis à satisfaire sa haine, il eût été l'un des plus grands ministres qu'ait eus la France.

Ajoutez à tout cela l'expédition de la Corse, cette inique et ridicule expédition, qui choque toute justice, toute humanité, toute politique, toute raison; expédition que son succès rend encore plus ignominieuse, en ce que, n'ayant pu conquérir ce peuple infortuné par le fer, il l'a fallu conquérir par l'or. La France peut bien dire de cette inutile et coûteuse conquête ce que disait Pyrrhus de ses victoires: Encore une, et nous sommes perdus. Mais, hélas! l'Europe n'offrira plus à M. de Choiseul d'autre peuple naissant à détruire, ni d'aussi grand homme à noircir que son illustre et vertueux chef.

C'est ainsi que l'homme le plus fin se décèle en écoutant trop son animosité. M. de Choiseul connaissait bien la plaie la plus cruelle par laquelle il pût déchirer mon cœur, et il ne me l'a pas épargnée: mais il n'a pas vu combien cette barbare vengeance le démasquait et devait éventer son complot. Je le défie de pallier jamais cette expédition d'aucune raison ni d'aucun prétexte qui puisse contenter un homme sensé. On saura que je sus

voir le premier un peuple disciplinable et libre où toute l'Europe ne voyait encore qu'un tas de rebelles et de bandits; que je vis-germer les palmes de cette nation naissante; qu'elle me choisit pour les arroser, que ce choix fit son infortune et la mienne; que ses premiers combats furent des victoires; que, n'ayant pu la vaincre, il fallut l'acheter. Quant à la conclusion qui me regarde, on présuamera quelque jour, je l'espère, malgré tous les artifices de M. de Choiseul, qu'il n'y avait qu'un homme estimable qu'il pût hair avec tant de fureur.

Voilà, monsieur, ce qui me fait prendre mon parti avec plus de courage que n'en semblait annoncer l'accablement où vous m'avez vu; mais je découvrais alors pour la première fois des horreurs dont je n'avais pas la moindre idée, et auxquelles il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé. Épouvanté des infernales trames dont je me sentais enlacé, je donnais trop de pouvoir à l'imposture, j'en prolongeais trop loin l'effet sur l'avenir: je voyais mon nom, qui doit me survivre, couvert par elle d'un opprobre éternel, au lieu de la gloire et des honneurs que je sens dans mon cœur m'être dus; je frémissais de douleur et d'indignation à cette cruelle image. Aujourd'hui que j'ai eu le temps de m'appivoiser avec des idées qui m'étaient si nouvelles, de les peser, de les comparer, de mettre par ma raison les iniques œuvres des hommes à la coupelle du temps et de la vérité, je ne crains plus que le vil alliage y résiste: le

soufre et le plomb s'en iront en fumée, et l'or pur demeurera tôt ou tard, quand mes ennemis, morts ainsi que moi, ne l'altéreront plus. Il est impossible que, de tant de trames ténébreuses, quelqu'une, au moins ne soit pas enfin dévoilée au grand jour; et c'en est assez pour juger des autres. Les bons ont horreur des méchants et les fuient, mais ils ne brassent pas des complots contre eux. Il est impossible que, revenus de la haine aveugle qu'on leur inspire, mes semblables ne reconnaissent pas un jour dans mes ouvrages un homme qui parla d'après son cœur. Il est impossible qu'en blâmant et plaignant les erreurs où j'ai pu tomber, ils ne louent pas mes intentions, qu'ils ne bénissent pas ma mémoire, qu'ils ne s'attendrissent pas sur mes malheurs. Une seule considération suffit pour me rendre la tranquillité que m'était l'effroi d'une ignominie éternelle; c'est celle de la route qu'ont prise ceux qui m'oppriment pour égarer à leur suite la génération présente, mais qui n'égarera sûrement pas la postérité, sur laquelle ils n'auront plus l'ascendant dont ils abusent. Ses ennemis, dira-t-on, se sont attachés, comme de vils corbeaux, sur son cadavre; mais jamais, de son vivant, aucun d'eux l'osa-t-il attaquer en face? Ils le prirent en traîtres: ils s'enfoncèrent dans des souterrains pour creuser des gouffres sous ses pas, tandis qu'il marchait à la lumière du soleil, et qu'il défiait le reproche du crime de soutenir ses regards. Quoi! la justice et la vérité rampent-elles ainsi dans les ténèbres? les

hommes droits et vertueux se font-ils ainsi fourbes et traîtres, tandis que le coupable appelle à grands cris ses accusateurs? Si cette considération leur fait reprendre le même examen avec plus d'impartialité, je n'en veux pas davantage. Tranquillisé pour l'avenir sur la terre, j'aspire au séjour du repos, où les œuvres de l'iniquité ne pénètrent pas : en attendant, je me dois d'approfondir cet abominable complot, s'il m'est possible; c'est tout ce qui me reste à faire ici bas, et je n'épargnerai pour cela rien de ce qui est en ma faible puissance. Je sais que mon naturel craintif, honteux, timide, ne me promet ni sang froid, ni présence d'esprit, ni mémoire, quand il faudra payer de ma personne et confondre les imposteurs; j'avoue même que l'indigne rôle auquel je me vois ravalé, et pour lequel la nature m'avait si peu fait, me donne un frémissement et des serremens de cœur que je ne puis vaincre, et dont j'aurais été moins subjugué dans de plus heureux temps. Il y a dix ans que l'imputation d'un forfait m'eût fait rire, et rien de plus; mais depuis que les cruels m'ont ainsi défiguré, sans me laisser même aucun moyen de me défendre, tout injurieux soupçon que je lis dans les cœurs plonge le mien dans un trouble inexprimable. Les scélérats endurcis au crime ont des fronts d'airain, mais l'innocence rougit et pleure en se voyant couvrir de fange. Une ame noble et fière a beau se roidir et s'élever, un tempérament timide ne peut se refondre. Dans toutes les situations de ma vie le mien me subjuge tou-

jours : soit forcé de parler au milieu d'un cercle, soit tête à tête agacé par une femme railleuse, soit avili dans la confrontation d'un impudent, mon trouble est toujours le même, et le courage que je sens au fond de mon cœur refuse de se montrer sur ma contenance. Je ne sais ni parler ni répondre; je n'ai jamais su trouver qu'après coup la chose que j'avais à dire ou le mot qu'il fallait employer. Urbain Grandier, dans le même cas que moi, avait l'assurance et la facilité qui me manquent, et il périt: j'aurais tort d'espérer une meilleure destinée. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit: que je sache à tout prix de quoi je suis coupable; que j'apprenne enfin quel est mon crime; qu'on m'en montre le témoignage et les preuves, ces invincibles preuves qui, bien qu'administrées si secrètement et par des mains si suspectes, n'ont laissé le moindre doute à personne, et sur lesquelles une ame vivante n'a même imaginé qu'il fût pourtant bon de savoir si je n'avais rien à dire; enfin qu'on daigne, je ne dis pas me convaincre, mais m'accuser moi présent^a, et je meurs content.

Eh! que reste-t-il ici-bas pour me faire aimer à vivre? Déjà vieux, souffrant, sans ami, sans appui,

^a Je suis persuadé qu'il y a sous tout cela quelque équivoque, quelque malentendu, quelque adroit mensonge, sur lequel un mot peut-être serait un trait de lumière qui frapperait tout le monde, et démasquerait les imposteurs. Ils le sentent et le craignent sans doute; aussi paraît-il qu'ils ont mis toute l'adresse, toute la ruse, toute la sagacité de leur esprit à chercher des raisons plausibles et spécieuses pour prévenir toute explication. Cependant comment ont-ils pu couvrir l'iniquité de cette conduite jusqu'à tromper les gens de bon sens? Voilà ce qui me passe.

sans consolation , sans ressource , voilà la pauvreté prête à me talonner ; et quand on m'aurait laissé même la liberté d'employer mes talents à gagner mon pain , de quoi jouirais - je en le mangeant ? Quoi ! voir toujours des hommes faux , haineux , malveillants ! toujours des masques , toujours des traîtres ! et loin de vous , pas un seul visage d'homme ! plus d'épanchements dans le sein d'un ami , plus de ces doux sentiments qu'une longue habitude rend délicieux ! Ah ! la vie à ce prix m'est insupportable ; et , quand sa fin ne serait que celle de mes peines , je désirerais d'en sortir : mais elle sera le commencement de cette félicité pour laquelle je me sentais né , et que je cherchai vainement sur la terre. Que j'aspire à cette heureuse époque , et que j'aimerai quiconque m'y fera parvenir ! J'étais homme , et j'ai péché ; j'ai fait de grandes fautes que j'ai bien expiées , mais le crime jamais n'approcha de mon cœur. Je me sens juste , bon , vertueux , autant qu'homme qui soit sur la terre : voilà le motif de mon espérance et de ma sécurité. Quoique je paraisse absolument oublié de la Providence , je n'en désespérerai jamais. Que ses récompenses pour les bons doivent être belles , puisqu'elle les néglige à ce point ici-bas ! J'avoue pourtant qu'en la voyant dormir si long-temps , il me prend des moments d'abattement : ils sont rares , ils ne durent guère , et ne changent rien à ma disposition. J'espère que la mort ne viendra pas dans un de ces tristes moments ; mais quand elle y viendrait , elle me serait moins consolante ,

sans m'être plus redoutable. Je me dirais : Je ne serai rien , ou je serai bien ; cela vaut toujours mieux pour moi que cette vie.

La mort est douce aux malheureux ; la souffrance est toujours cruelle : par là je reste ici-bas à la merci des méchants. Mais enfin que me peuvent-ils faire ? Ils ne me feront pas plus souffrir que ne fit la néphrétique ; et j'ai fait là-dessus l'essai de mes forces. Si mes maux sont longs, ils exerceront mon ame à la patience, à la constance, au courage ; ils lui feront mériter le prix destiné à la vertu ; et au jour de ma mort ; qu'il faudra bien enfin qui vienne, mes persécuteurs m'auront rendu service en dépit d'eux. Pour quiconque en est là, les hommes ne sont plus guère à craindre. Aussi M. de Choiseul peut jouer de son reste avec toute sa puissance. Tant qu'il ne changera pas la nature des choses, tant qu'il n'ôtera pas de ma poitrine le cœur de Jean-Jacques Rousseau pour y mettre celui d'un malhonnête homme, je le mets au pis.

Monsieur, j'ai vécu : je ne vois plus rien, même dans l'ordre des possibles, qui pût me donner encore sur la terre un moment de vrai plaisir. On m'offrirait ici bas le choix de ce que j'y veux être, que je répondrais, mort. Rien de ce qui flatte mon cœur ne peut plus exister pour moi. S'il me reste un intervalle encore jusqu'à ce moment si lent à venir, je le dois à l'honneur de ma mémoire. Je veux tâcher que la fin de ma vie honore son cours et y réponde. Jusqu'ici j'ai supporté le malheur ; il me reste à savoir supporter la capti-

vité, la douleur, la mort : ce n'est pas le plus difficile ; mais la dérision, le mépris, l'opprobre, apanage ordinaire de la vertu parmi les méchants, dans tous les points par où l'on pourra me les faire sentir. J'espère qu'un jour on jugera de ce que je fus par ce que j'ai su souffrir. Tout ce que vous m'avez dit pour me détourner, quoique plein de sens, de vérité, d'éloquence, n'a fait qu'enflammer mon courage : c'est un effet qu'il est naturel d'éprouver près de vous ; et je n'ai pas peur que d'autres m'ébranlent quand vous ne m'avez pas ébranlé. Non, je ne trouve rien de si grand, de si beau, que de souffrir pour la vérité. J'envie la gloire des martyrs. Si je n'ai pas en tout la même foi qu'eux, j'ai la même innocence et le même zèle, et mon cœur se sent digne du même prix.

Adieu, monsieur. Ce n'est pas sans un vrai regret que je me vois à la veille de m'éloigner de vous. Avant de vous quitter j'ai voulu du moins goûter la douceur d'épancher mon cœur dans celui d'un homme vertueux. C'est, selon toute apparence, un avantage que je ne retrouverai de long-temps.

ROUSSEAU.

NOTE OUBLIÉE DANS MA LETTRE A M. DE SAINT-GERMAIN.

Je me souviens d'avoir, étant jeune, employé le vers suivant dans une comédie :

C'est en le trahissant qu'il faut punir un traître.

Mais, outre que c'était dans un cas très-excusable, et où il ne s'agissait point d'une véritable trahison, ce vers, échappé dans la rapidité de la composition, dans une

pièce non publique et non corrigée, ne prouve point que l'auteur pense ce qu'il fait dire à une femme jalouse, et ne fait autorité pour personne. S'il est permis de trahir les traîtres, ce n'est qu'aux gens qui leur ressemblent; mais jamais les armes des méchants ne souillèrent les mains d'un honnête homme. Comme il n'est pas permis de mentir à un menteur, il est encore moins permis de trahir un traître: sans cela, toute la morale serait subvertie, et la vertu ne serait plus qu'un vain nom; car le nombre des malhonnêtes gens étant malheureusement le plus grand sur la terre, si l'on se permettait d'adopter vis-à-vis d'eux leurs propres maximes, on serait le plus souvent malhonnête homme soi-même, et l'on en viendrait bientôt à supposer toujours que l'on a affaire à des coquins, afin de s'autoriser à l'être.

OBSERVATION. — Cette longue lettre dans laquelle Rousseau donne des détails sur sa conduite antérieure, sur ses goûts et ses ouvrages, est un complément des confessions. Il en parut quelques fragments, en 1798, dans le *Conservateur* ou *Bibliothèque choisie de littérature*. On supprime les noms et l'on dénature plusieurs passages. Comme les personnages dont parle Jean-Jacques étaient tous morts à cette époque, on ne devine pas le motif de cette discrétion ou de cette infidélité.

LETTRE CMXIII.

A M. L'ABBÉ M.

Monquin, 17²⁸/₂70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Votre précédente lettre, monsieur, m'en promettait si bien une seconde, et j'étais si sûr qu'elle viendrait, que, quoique je me crusse obligé de

vous tirer de l'erreur où je vous voyais, j'aimai mieux tarder de remplir ce devoir que de vous ôter ce plaisir si doux aux cœurs honnêtes de réparer leur tort de leur propre mouvement *.

La bizarre manière de dater qui vous a scandalisé est une formule générale dont depuis quelque temps j'use indifféremment avec tout le monde, qui n'a ni ne peut avoir aucun trait aux personnes à qui j'écris, puisque ceux qu'elle regarde ne sont pas faits pour être honorés de mes lettres, et ne le seront sûrement jamais. Comment m'avez-vous pu croire assez brutal, assez féroce, pour vouloir insulter ainsi de gaieté de cœur quelqu'un que je ne connaissais que par une lettre pleine de témoignages d'estime pour moi, et si propre à m'en inspirer pour lui? Cette erreur est là-dessus tout ce dont je peux me plaindre; car, si ce n'en eût pas été une, votre ressentiment devenait très-légitime, et votre quatrain très-mérité: si même j'avais quelque autre reproche à vous faire, ce serait sur le ton de votre lettre qui cadrerait si mal avec celui de votre quatrain. Quoique dans votre opinion je vous en eusse donné l'exemple, deviez-vous jamais l'imiter? ne deviez-vous pas, au contraire, être encore plus indigné de l'ironie et de la fausseté détestable que cette contradiction mettait dans ma lettre? et la vertu doit-elle jamais souiller ses mains

* Pour l'intelligence de cette phrase et de celles qui la suivent, il faut savoir que la personne à qui cette seconde lettre était adressée avait mis en tête de sa réponse à la première un quatrain qui semblait annoncer qu'elle avait pris en mauvaise part celui de M. Rousseau, ce qui cependant n'était pas. (*Note des éditeurs de Genève.*)

innocentes avec les armes des méchants, même pour repousser leurs atteintes? Je vous avoue franchement que je vous ai bien plus aisément pardonné le quatrain que le corps de la lettre; je passe les injures dans la colère, mais j'ai peine à passer les cajoleries. Pardon, monsieur, à mon tour: j'use peut-être un peu durement des droits de mon âge, mais je vous dois la vérité depuis que vous m'avez inspiré de l'estime; c'est un bien dont je fais trop de cas pour laisser passer en silence rien de ce qui peut l'altérer. A présent oublions pour jamais ce petit démêlé, je vous en prie, et ne nous souvenons que de ce qui peut nous rendre plus intéressants l'un à l'autre par la manière dont il a fini.

Revenons à votre emploi. S'il est vrai que vous ayez adopté le plan que j'ai tâché de tracer dans l'*Émile*, j'admire votre courage; car vous avez trop de lumières pour ne pas voir que, dans un pareil système, il faut tout ou rien, et qu'il vaudrait cent fois mieux reprendre le train des éducations ordinaires, et faire un petit talon rouge, que de suivre à demi celle-là pour ne faire qu'un homme manqué. Ce que j'appelle tout, n'est pas de suivre servilement mes idées; au contraire, c'est souvent de les corriger, mais de s'attacher aux principes, et d'en suivre exactement les conséquences avec les modifications qu'exige nécessairement toute application particulière. Vous ne pouvez ignorer quelle tâche immense vous vous donnez: vous voilà pendant dix ans au moins nul pour vous-même, et livré tout entier avec toutes vos facultés à votre

élève; vigilance, patience, fermeté, voilà surtout trois qualités sur lesquelles vous ne sauriez vous relâcher un seul instant sans risquer de tout perdre; oui, de tout perdre, entièrement tout : un moment d'impatience, de négligence ou d'oubli, peut vous ôter le fruit de six ans de travaux, sans qu'il vous en reste rien du tout, pas même la possibilité de le recouvrer par le travail de dix autres. Certainement s'il y a quelque chose qui mérite le nom d'héroïque et de grand parmi les hommes, c'est le succès des entreprises pareilles à la vôtre; car le succès est toujours proportionné à la dépense de talents et de vertus dont on l'a acheté : mais aussi quel don vous aurez fait à vos semblables, et quel prix pour vous-même de vos grands et pénibles travaux ! Vous vous serez fait un ami, car c'est là le terme nécessaire du respect, de l'estime, et de la reconnaissance dont vous l'aurez pénétré. Voyez, monsieur.... dix ans de travaux immenses, et toutes les plus douces jouissances de la vie pour le reste de vos jours et au-delà : voilà les avances que vous avez faites, et voilà le prix qui doit les payer. Si vous avez besoin d'encouragement dans cette entreprise, vous me trouverez toujours prêt; si vous avez besoin de conseils, ils sont désormais au-dessus de mes forces. Je ne puis vous promettre que de la bonne volonté; mais vous la trouverez toujours pleine et sincère : soit dit une fois pour toutes, et lorsque vous me croirez bon à quelque chose, ne craignez pas de m'importuner. Je vous salue de tout mon cœur.

LETTRE CMXIV.
A M. DE SAINT-GERMAIN.

 Monquin, le 17²⁸/₂ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Votre lettre, monsieur, m'attendrit et me touche; je croyais n'être plus susceptible de plaisir, et vous venez de m'en donner un moment bien pur. Il n'est troublé que par le regret de ne pas pouvoir me rendre à vos généreuses et obligeantes sollicitations; mais mon parti est pris. Je connais trop les gens à qui j'ai affaire pour croire qu'ils me laisseront exécuter mon projet; je m'attends d'avance à ce qui doit m'arriver : je ne me dois pas le succès, il est dans les mains de la Providence; mais je me dois la tentative et l'emploi de mes forces : rien ne m'empêchera de remplir ce devoir.

Je ne suis point encore dans la situation que vos offres généreuses vous font prévenir, ni même près d'y tomber; je prévois seulement que si j'avais dans la vieillesse, elle me deviendrait dure à plus d'un égard, et c'est moins là pour moi un sujet d'alarme qu'une consolation de n'y pas parvenir. Je crois si bien connaître votre ame noble, que, dans la situation supposée, je vous aurais de moi-même prouvé la vérité de mes sentiments pour vous en vous mettant dans le cas d'exercer les vôtres.

Si la crainte de contrister votre bon cœur m'empêche, monsieur, de suivre les mouvements du mien dans les adieux que je désirais vous aller faire, je sens ce que me coûtera cette déférence; mais je sens aussi, dans la résolution que j'ai prise, le danger de l'exposer à des attaques d'autant plus redoutables, que mon penchant ne seconderait que trop bien vos efforts. Adieu donc, homme respectable; je partirai sans vous voir, puisqu'il le faut, mais vous laissant la meilleure partie de moi-même dans les sentiments d'un cœur toujours plein de vous.

LETTRE CMXV.

A M. DU PEYROU.

A Monquin, le 17²⁸/₁70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Vous me marquez, mon cher hôte, que votre rôle est passif vis-à-vis de moi, que l'habitude a dû vous le rendre familier, et que ma réponse vous prouve cette vérité affligeante pour l'humanité, que les battus paient encore l'amende; ce qui veut dire que c'est vous qui êtes le battu, et que c'est vous qui payez l'amende.

Qu'entre nous votre rôle soit passif et le mien actif, voilà, je vous avoue, ce qui me passe. Je ne vous propose jamais rien, je ne vous demande

jamais rien , je ne fais jamais que vous répondre, je ne me mêle en aucune sorte de v^{os} affaires, je n'ai avec personne aucune relation, ni secrète ni publique, qui vous regarde, je ne dispose de rien qui vous appartienne; enfin, excepté un sentiment d'affection qui ne peut s'éteindre, je suis pour vous comme n'existant pas. En quel sens donc puis-je être actif vis-à-vis de vous? Je le fus une fois, et bien vous en prit. Depuis lors je résolu de ne plus l'être. Je crois avoir tenu jusqu'ici cette résolution, et ne la tiendrai pas moins dans la suite. Expliquez-moi donc, je vous prie, comment vous êtes passif vis-à-vis de moi; car cela me paraît curieux à savoir.

Dans votre précédente lettre, vous m'exhortez à un épanchement de cœur, en me disant de vous traiter tout-à-fait en ami ou tout-à-fait en étranger. Votre devise sur le cachet de cette même lettre m'avertissait que vous vous faisiez gloire de n'avoir vous-même aucun de ces épanchements de cœur auxquels vous m'exhortiez. Or il me paraissait injuste d'exiger dans l'amitié des conditions qu'on n'y veut pas mettre soi-même; et me dire que c'est traiter un homme en étranger que de ne pas s'ouvrir avec lui, c'était me dire assez clairement, ce me semble, en quel rang j'étais auprès de vous. Votre exemple a fait la règle de ma réponse. Si vous êtes le battu dans cette affaire, convenez au moins que je n'ai fait que vous rendre les coups que vous m'aviez donnés le premier.

Je n'avais pas besoin, mon cher hôte, de la

note que vous m'avez envoyée pour être conyaincu de votre exactitude dans les comptes. Cette note me fait plaisir, en ce que j'y vois approcher le temps où nous serons tout-à-fait quittes, et vous me faites désirer de vivre au moins jusque-là. Il n'est pas temps encore de parler des arrangements ultérieurs, et tant de prévoyance n'entre pas dans mon tour d'esprit. Mais, en attendant, je suis sensible à vos offres, et il entre bien dans mon cœur, je vous assure, d'en être reconnaissant.

Comme je me propose de déloger d'ici dans peu, mon dessein n'est pas d'y laisser après moi mon herbier et mes livres de botanique; je compte prendre une charrette pour faire conduire le tout à Lyon, chez madame Boy de La Tour, où tout cela sera plus à portée de vous parvenir sans embarras. En emballant lesdits livres, j'en ferai le catalogue, et vous l'enverrai. Que ne puis-je les suivre auprès de vous! Je vous jure qu'il n'y a point de jour où l'idée d'aller être l'intendant de votre jardin de plantes et l'hôte de mon hôtesse, ne vienne encore chatouiller mon cœur. Mais je suis pourtant un peu scandalisé de ne point voir venir de petits hôtes qui lui aident un jour à me faire ses honneurs. Adieu, mon cher hôte, ma femme et moi vous saluons, et embrassons l'un et l'autre. Elle est presque percluse de rhumatismes. Notre demeure est ouverte à tous les vents, nous sommes presque ensevelis dans la neige, et nous ne savons plus comment ni quand cela finira. Adieu, derechef.

Je signe, afin que vous sachiez désormais sous quel nom vous avez à m'écrire. Je n'ai pas besoin de vous avertir que le quatrain joint à la date est une formule générale qui n'a nul trait aux personnes à qui j'écris.

LETTRE CMXVI.

A M. DE BELLOY.


Monquin; le 17¹⁸/₃70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Il faut, monsieur, vous résoudre à bien de l'ennui, car j'ai grand'peur de vous écrire une longue lettre.

Que vous m'avez rafraîchi le sang, et que j'aime votre colère! J'y vois bien le sceau de la vérité dans une âme fière, que le patelinage des gens qui m'entourent marque encore plus fortement à mes yeux. Vous avez daigné me faire sentir mon tort; c'est une indulgence dont je sens le prix, et que je n'aurais peut-être pas eue à votre place: il ne m'en reste que le désir de vous le faire oublier. Je fus quarante ans le plus confiant des hommes, sans que durant tout ce temps jamais une seule fois cette confiance ait été trompée. Sitôt que j'eus pris la plume, je me trouvai dans un autre univers, parmi de tout autres êtres, auxquels je con-

tinuai de donner la même confiance , et qui m'en ont si terriblement corrigé qu'ils m'ont jeté dans l'autre extrémité. Rien ne m'épouvanta jamais au grand jour, mais tout m'effarouche dans les ténèbres qui m'entourent, et je ne vois que du noir dans l'obscurité. Jamais l'objet le plus hideux ne me fit peur dans mon enfance, mais une figure cachée sous un drap blanc me donnait des convulsions : sur ce point , comme sur beaucoup d'autres, je resterai enfant jusqu'à la mort. Ma confiance est d'autant plus déplorable que , presque toujours fondée (et je n'ajoute *presque* qu'à cause de vous), elle est toujours sans bornes , parce que tout ce qui est hors de la nature n'en connaît plus. Voilà, monsieur, non l'excuse, mais la cause de ma faute, que d'autres circonstances ont amenée, et même aggravée, et qu'il faut bien que je vous déclare pour ne pas vous tromper. Persuadé qu'un homme puissant vous avait fait entrer dans ses vues à mon égard, je répondis selon cette idée à quelqu'un qui m'avait parlé de vous, et je répondis avec tant d'imprudence que je nommai même l'homme en question. Né avec un caractère bouillant dont rien n'a pu calmer l'effervescence, mes premiers mouvements sont toujours marqués par une étourderie audacieuse, que je prends alors pour de l'intrépidité, et que j'ai tout le temps de pleurer dans la suite, surtout quand elle est injuste, comme dans cette occasion. Fiez-vous à mes ennemis du soin de m'en punir. Mon repentir anticipa même sur leurs soins à la réception de



votre lettre; un jour plus tôt elle m'eût épargné beaucoup de sottises; mais puisqu'elles sont faites, il ne me reste qu'à les expier et à tâcher d'en obtenir le pardon, que je vous demande par la commisération due à mon état.

Ce que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu charger, et du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous, ne m'étonne que par l'imbécillité de ceux qui pensaient vous surprendre par cette voie. Ce n'est pas sur des hommes tels que vous que des discours en l'air ont quelque prise, mais les frivoles clameurs de la calomnie, qui n'excitent guère d'attention, sont bien différentes dans leurs effets, des complots tramés et concertés durant longues années dans un profond silence, et dont les développements successifs se font lentement, sourdement, et avec méthode. Vous parlez d'évidence : quand vous la verrez contre moi, jugez-moi, c'est votre droit; mais n'oubliez pas de juger aussi mes accusateurs; examinez quel motif leur inspire tant de zèle. J'ai toujours vu que les méchants inspiraient de l'horreur, mais point d'animosité. On les punit, ou on les fuit : mais on ne se tourmente pas d'eux sans cesse; on ne s'occupe pas sans cesse à les circonvenir, à les tromper, à les trahir; ce n'est point à eux que l'on fait ces choses-là, ce sont eux qui les font aux autres. Dites donc à ces honnêtes gens si zélés, si vertueux, si fiers surtout d'être des traîtres, et qui se masquent avec tant de soin pour me démasquer : « Messieurs, « j'admire votre zèle, et vos preuves me paraissent

« sans réplique ; mais pourquoi donc craindre si
« fort que l'accusé ne les sache et n'y réponde ?
« Permettez que je l'en instruisse et que je vous
« nomme. Il n'est pas généreux , il n'est pas même
« juste de diffamer un homme, quel qu'il soit, en
« se cachant de lui. C'est, dites-vous par ménage-
« ment pour lui que vous ne voulez pas le con-
« fondre ; mais il serait moins cruel, ce me semble,
« de le confondre que de le diffamer, et de lui ôter
« la vie que de la lui rendre insupportable. Tout
« hypocrite de vertu doit être publiquement con-
« fondu ; c'est là son vrai châtement ; et l'évidence
« elle-même est suspecte quand elle élude la con-
« viction de l'accusé. » En leur parlant de la sorte
examinez leur contenance , pesez leur réponse ;
suivez , en la jugeant , les mouvements de votre
cœur et les lumières de votre raison : voilà, mon-
sieur , tout ce que je vous demande , et je me tiens
alors pour bien jugé.

Vous me tancez , avec grande raison , sur la ma-
nière dont je vous parais juger votre nation : ce
n'est pas ainsi que je la juge de sang froid , et je
suis bien éloigné , je vous jure , de lui rendre l'in-
justice dont elle use envers moi. Ce jugement trop
dur était l'ouvrage d'un moment de dépit et de
colère , qui même ne se rapportait pas à moi , mais
au grand homme qu'on vient de chasser de sa
naissante patrie , qu'il illustrait déjà dans son ber-
ceau , et dont on ose encore souiller les vertus
avec tant d'artifice et d'injustice. S'il restait , me di-
sais-je , de ces Français célébrés par de Belloy , pour-

quoi leur indignation ne réclamerait-elle point contre ces manœuvres si peu dignes d'eux ?

C'est à cette occasion que Bayard me revint en mémoire, bien sûr de ce qu'il dirait ou ferait s'il vivait aujourd'hui. Je ne sentais pas assez que tous les hommes, même vertueux, ne sont pas des Bayards ; qu'on peut être timide sans cesser d'être juste ; et qu'en pensant à ceux qui machinent et crient, j'avais tort d'oublier ceux qui gémissent et se taisent. J'ai toujours aimé votre nation, elle est même celle de l'Europe que j'honore le plus ; non que j'y croie apercevoir plus de vertu que dans les autres, mais par un précieux reste de leur amour qui s'y est conservé, et que vous réveillez quand il était prêt à s'éteindre. Il ne faut jamais désespérer d'un peuple qui aime encore ce qui est juste et honnête, quoiqu'il ne le pratique plus. Les Français auront beau applaudir aux traits héroïques que vous leur présentez, je doute qu'ils les imitent ; mais ils s'en transporteront dans vos pièces, et les aimeront dans les autres hommes, quand on ne les empêchera pas de les y voir. On est encore forcé de les tromper pour les rendre injustes ; précaution dont je n'ai pas vu qu'on eût grand besoin pour d'autres peuples. Voilà, monsieur, comment je pense constamment à l'égard des Français, quoique je n'attende plus de leur part qu'injustice, outrages, et persécution ; mais ce n'est pas à la nation que je les impute, et tout cela n'empêche pas que plusieurs de ses membres n'aient toute mon estime et ne la méritent, même dans l'erreur où

on les tient. D'ailleurs, mon cœur s'enflamme bien plus aux injustices dont je suis témoin qu'à celles dont je suis la victime : il lui manque, pour ces dernières, l'énergie et la vigueur d'un généreux désintéressement. Il me semble que ce n'est pas la peine de m'échauffer pour une cause qui n'intéresse que moi. Je regarde mes malheurs comme liés à mon état d'homme et d'ami de la vérité. Je vois le méchant qui me persécute et me diffame comme je verrais un rocher se détacher d'une montagne et venir m'écraser ; je le repousserais , si j'en avais la force, mais sans colère, et puis je le laisserais là sans y plus songer. J'avoue pourtant que ces mêmes malheurs m'ont d'abord pris au dépourvu, parce qu'il en est auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé : j'en ai été cependant plus abattu qu'irrité ; et, maintenant que me voilà prêt, j'espère me laisser un peu moins accabler, mais pas plus émouvoir de ceux qui m'attendent. A mon âge et dans mon état ce n'est plus la peine de s'en tourmenter, et j'en vois le terme de trop près pour m'inquiéter beaucoup de l'espace qui reste. Mais je n'entends rien à ce que vous me dites de ceux que vous avez essayés : assurément je suis fait pour les plaindre ; mais que peuvent-ils avoir de commun avec les miens ? Ma situation est unique, elle est inouïe depuis que le monde existe, et je ne puis présumer qu'il s'en retrouve jamais de pareille. Je ne comprends donc point quel rapport il peut y avoir dans nos destinées, et j'aime à croire que vous

vous abusez sur ce point. Adieu, monsieur : vivez heureux, jouissez en paix de votre gloire, et souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous honorera toujours.

LETTRE CMXVII.

A M. L'ABBÉ M.

Monquin, le 17¹⁴/₃₁70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Je voudrais, monsieur, pour l'amour de vous, que l'application qu'il vous plaît de faire de votre quatrain fût assez naturelle pour être croyable : mais puisque vous aimez mieux vous excuser que vous accuser d'une promptitude que j'aurais pu moi-même avoir à votre place, soit ; je n'épilogue-rais pas là-dessus.

Depuis l'impression de l'*Émile* je ne l'ai relu qu'une fois, il y a six ans, pour corriger un exemplaire ; et le trouble continuel où l'on aime à me faire vivre a tellement gagné ma pauvre tête, que j'ai perdu le peu de mémoire qui me restait, et que je garde à peine une idée générale du contenu de mes écrits. Je me rappelle pourtant fort bien qu'il doit y avoir dans l'*Émile* un passage relatif à celui que vous me citez ; mais je suis parfaitement sûr qu'il n'est pas le même, parce qu'il présente, ainsi défiguré, un sens trop différent de celui dont

j'étais plein en l'écrivant*. J'ai bien pu ne pas songer à éviter dans ce passage le sens qu'on eût pu lui donner s'il eût été écrit par Cartouche ou par Raffia; mais je n'ai jamais pu m'exprimer aussi incorrectement dans le sens que je lui donnais moi-même. Vous serez peut-être bien aise d'apprendre l'anecdote qui me conduisit à cette idée.

Le feu roi de Prusse, déjà grand amateur de la discipline militaire, passant en revue un de ses régiments, fut si mécontent de la manœuvre, qu'au lieu d'imiter le noble usage que Louis XIV en colère avait fait de sa canne, il s'oublia jusqu'à frapper de la sienne le major qui commandait. L'officier outragé recule deux pas, porte la main à l'un de ses pistolets, le tire aux pieds du cheval du roi, et de l'autre se casse la tête. Ce trait, auquel je ne pense jamais sans tressaillir d'admiration, me revint fortement en écrivant l'*Émile*, et j'en fis l'application de moi-même au cas d'un particulier qui en déshonore un autre, mais en modifiant l'acte par la différence des personnages. Vous sentez, monsieur, qu'autant le major bâtonné est grand et sublime quand, prêt à s'ôter la vie, maître par conséquent de celle de l'offenseur, et le lui prouvant, il la respecte pourtant en sujet vertueux, s'élève par là même au-dessus de son souverain, et meurt en lui faisant grace, autant la même clémence vis-à-vis un brutal obscur serait inepte: le major employant son premier coup de pistolet n'eût

* Voyez *Émile*, Livre IV.

été qu'un forcené ; le particulier perdant le sien ne serait qu'un sot.

Mais un homme vertueux, un croyant, peut avoir le scrupule de disposer de sa propre vie sans cependant pouvoir se résoudre à survivre à son déshonneur, dont la perte, même injuste, entraîne des malheurs civils pires cent fois que la mort. Sur ce chapitre de l'honneur l'insuffisance des lois nous laisse toujours dans l'état de nature : je crois cela prouvé dans ma *Lettre à M. d'Alembert sur les Spectacles*. L'honneur d'un homme ne peut avoir de vrai défenseur ni de vrai vengeur que lui-même. Loin qu'ici la clémence, qu'en tout autre cas prescrit la vertu, soit permise, elle est défendue ; et laisser impuni son déshonneur, c'est y consentir : on lui doit sa vengeance, on se la doit à soi-même ; on la doit même à la société et aux autres gens d'honneur qui la composent : et c'est ici l'une des fortes raisons qui rendent le duel extravagant, moins parce qu'il expose l'innocent à périr, que parce qu'il l'expose à périr sans vengeance et à laisser le coupable triomphant. Et vous remarquerez que ce qui rend le trait du major vraiment héroïque, est moins la mort qu'il se donne que la fière et noble vengeance qu'il sait tirer de son roi. C'est son premier coup de pistolet qui fait valoir le second : quel sujet il lui ôte, et quels remords il lui laisse ! Encore une fois, le cas entre particuliers est tout différent. Cependant si l'honneur prescrit la vengeance, il la prescrit courageuse : celui qui se venge en lâche, au lieu d'effacer son infâmie,

y met le comble ; mais celui qui se venge et meurt est bien réhabilité. Si donc un homme indignement, injustement flétri par un autre , va le chercher un pistolet à la main dans l'amphithéâtre de l'Opéra, lui casse la tête devant tout le monde ; et puis se laissant tranquillement mener devant les juges, leur dit : « Je viens de faire un acte de justice « que je me devais, et qui n'appartenait qu'à moi ; « faites-moi pendre , si vous l'osez » ; il se pourra bien qu'ils le fassent pendre en effet , parce qu'enfin quiconque a donné la mort la mérite , qu'il a dû même y compter ; mais je réponds qu'il ira au supplice avec l'estime de tout homme équitable et sensé, comme avec la mienne ; et si cet exemple intimide un peu les tâteurs d'hommes, et fait marcher les gens d'honneur, qui ne ferrailent pas, la tête un peu plus levée, je dis que la mort de cet homme de courage ne sera pas inutile à la société. La conclusion tant de ce détail que de ce que j'ai dit à ce sujet dans l'*Émile*, et que je répétais souvent, quand ce livre parut, à ceux qui me parlèrent de cet article, est *qu'on ne déshonore point un homme qui sait mourir*. Je ne dirai point ici si j'ai tort ; cela pourra se discuter à loisir dans la suite : mais, tort ou non, si cette doctrine me trompe, vous permettrez néanmoins, n'en déplaise à votre illustre prôneur d'oracles, que je ne me tienne pas pour déshonoré.

Je viens, monsieur, à la question que vous me proposez sur votre élève. Mon sentiment est qu'on ne doit forcer un enfant à manger de rien. Il y a

des répugnances qui ont leur cause dans la constitution particulière de l'individu, et celles-là sont invincibles; les autres, qui ne sont que des fantaisies, ne sont pas durables, à moins qu'on ne les rende telles à force d'y faire attention. Il pourrait y avoir quelque chose de vrai dans le cas de prévoyance qu'on vous allègue, si (chose presque inouïe) il s'agissait d'aliments de première nécessité, comme le pain, le lait, les fruits. Il faudrait du moins tâcher de vaincre cette répugnance sans que l'enfant s'en aperçût et sans le contrarier, ce qui, par exemple, pourrait se faire en l'exposant à avoir grand'faim, et à ne trouver comme par hasard que l'aliment auquel il répugne. Mais si cet essai ne réussit pas, je ne serais pas d'avis de s'y obstiner. Que s'il s'agit de mets composés tels qu'on en sert sur les tables des grands, la précaution paraît d'abord assez superflue; car il est peu apparent que le petit bon-homme se trouve un jour réduit, dans les bois ou ailleurs, à des ragoûts de truffes ou à des profiteroles au chocolat pour toute nourriture. Mais peut-être a-t-on un autre objet qu'on ne vous dit pas, et qui n'est pas sans fondement. Votre élève est fait pour avoir un jour place aux petits soupers des rois et des princes; il doit aimer tout ce qu'ils aimeront; il doit préférer tout ce qu'ils préféreront; il doit en toute chose avoir les goûts qu'ils auront; et il n'est pas d'un bon courtisan d'en avoir d'exclusifs. Vous devez comprendre par là et par beaucoup d'autres choses que ce n'est pas un Émile que vous avez à

élever : ainsi gardez-vous bien d'être un Jean-Jacques : car , comme vous voyez , cela ne réussit pas pour le bonheur de cette vie.

Prêt à quitter cette demeure , je n'ai plus d'adresse assez fixe à vous donner pour y recevoir de vos lettres. Adieu , monsieur.

OBSERVATION. — Dans cette lettre Rousseau donne une explication importante sur un passage d'Émile , relatif au point d'honneur , la vengeance. Il appuie son opinion sur l'exemple du major de Frédéric. Voyez , dans la présente édition , tome III , page 466 , livre IV d'Émile , et le passage en question , et les deux notes qui y ont rapport.

LETTRE CMXVIII,

A MADAME B.

Monquin , le 16 mars 1770.

Rose , je vous crois , et je vous croirais avec plus de plaisir encore si vous eussiez moins insisté. La vérité ne s'exprime pas toujours avec simplicité , mais quand cela lui arrive , elle brille alors de tout son éclat. Je vais quitter cette habitation : je sais ce que je veux et dois faire ; j'ignore encore ce que je ferai : je suis entre les mains des hommes ; ces hommes ont leurs raisons pour craindre la vérité , et ils n'ignorent pas que je me dois de la mettre en évidence , ou du moins de faire tous mes efforts pour cela. Seul et à leur merci , je ne puis rien , ils peuvent tout , hors de changer la nature des choses et de faire que la poitrine de J. J. Rous-

seau vivant cesse de renfermer le cœur d'un homme de bien. Ignorant dans cette situation en quel lieu je trouverai, soit une pierre pour y poser ma tête, soit une terre pour y poser mon corps, je ne puis vous donner aucune adresse assurée : mais si jamais je retrouve un moment tranquille, c'est un soin que je n'oublierai pas. Rose, ne m'oubliez pas non plus. Vous m'avez accordé de l'estime sur mes écrits; vous m'en accorderiez encore plus sur ma vie si elle vous était connue; et davantage encore sur mon cœur, s'il était ouvert à vos yeux : il n'en fut jamais un plus tendre, un meilleur, un plus juste; la méchanceté ni la haine n'en approchèrent jamais. J'ai de grands vices, sans doute, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi; et tous mes malheurs ne me viennent que de mes vertus. Je n'ai pu, malgré tous mes efforts, percer le mystère affreux des trames dont je suis enlacé; elles sont si ténébreuses, on me les cache avec tant de soin, que je n'en aperçois que la noirceur. Mais les maximes communes que vous m'alléguez sur la calomnie et l'imposture ne sauraient convenir à celle-là; et les frivoles clameurs de la calomnie sont bien différentes dans leurs effets, des complots tramés et concertés durant longues années dans un profond silence, et dont les développements successifs, dirigés par la ruse, opérés par la puissance, se font lentement, sourdement, et avec méthode. Ma situation est unique; mon cas est inouï depuis que le monde existe. Selon toutes les règles de la prévoyance humaine, je dois succomber; et toutes

les mesures sont tellement prises, qu'il n'y a qu'un miracle de la Providence qui puisse confondre les imposteurs. Pourtant une certaine confiance soutient encore mon courage. Jeune femme, écoutez-moi : quoi qu'il arrive, et quelque sort qu'on me prépare, quand on vous aura fait l'énumération de mes crimes, quand on vous en aura montré les frappants témoignages, les preuves sans réplique, la démonstration, l'évidence, souvenez-vous des trois mots par lesquels ont fini mes adieux : JE SUIS INNOCENT.

ROUSSEAU.

Vous approchez d'un terme intéressant pour mon cœur : je désire d'en savoir l'heureux événement aussitôt qu'il sera possible. Pour cela, si vous n'avez pas avant ce temps-là de mes nouvelles, préparez d'avance un petit billet, que vous ferez mettre à la poste aussitôt que vous serez délivrée, sous une enveloppe à l'adresse suivante :

A madame Boy de La Tour, née Roguin, à Lyon.

LETTRE CMXIX.

A M. MOULTOU.

Monquin, le 28 mars 1770.

Je tardais, cher Moultou, pour répondre à votre dernière lettre, de pouvoir vous donner quelque avis certain de ma marche; mais les neiges qui

sont revenues m'assiéger rendent les chemins de cette montagne tellement impraticables, que je ne sais plus quand j'en pourrai partir. Ce sera, dans mon projet, pour me rendre à Lyon, d'où je sais bien ce que je veux faire, mais j'ignore ce que je ferai.

J'avais eu le projet que vous me suggérez d'aller m'établir en Savoie; je demandai et obtins, durant mon séjour à Bourgoin, un passe-port pour cela, dont, sur des lumières qui me vinrent en même temps, je ne voulus point faire usage : j'ai résolu d'achever mes jours dans ce royaume, et d'y laisser à ceux qui disposent de moi le plaisir d'assouvir leur fantaisie jusqu'à mon dernier soupir.

Je ne suis point dans le cas d'avoir besoin de la bourse d'autrui, du moins pour le présent, et dans la position où je suis, je ne dépense guère moins en place qu'en voyage; mais je suis fâché que l'offre de votre bourse m'ait ôté la ressource d'y recourir au besoin : ma maxime la plus chérie est de ne jamais rien demander à ceux qui m'offrent; je les punis de m'avoir ôté un plaisir en les privant d'un autre; et quand je me ferai des amis à mon goût, je ne les irai pas choisir au Monomotapa, quoi qu'en dise La Fontaine. Cela tient à mon tour d'esprit particulier, dont je n'excuse pas la bizarrerie, mais que je dois consulter quand il s'agit d'être obligé. Car autant je suis touché de tout ce qu'on m'accorde, autant je le suis peu de ce qu'on me fait accepter : aussi je n'accepte ja-

mais rien qu'en rechignant et vaincu par la tyrannie des importunités ; mais l'ami qui veut bien m'obliger à ma mode , et non pas à la sienne, sera toujours content de mon cœur. J'avoue pourtant que l'à-propos de votre offre mérite une exception ; et je la fais en tâchant de l'oublier , afin de ne pas ôter à notre amitié l'un des droits que l'inégalité de fortune y doit mettre.

Il faut assurément que vous soyez peu difficile en ressemblance pour trouver la mienne dans cette figure de cyclope qu'on débite à si grand bruit sous mon nom. Quand il plut à l'honnête M. Hume de me faire peindre en Angleterre, je ne pus jamais deviner son motif, quoique dès-lors je visse assez que ce n'était pas l'amitié. Je ne l'ai compris qu'en voyant l'estampe, et surtout en apprenant qu'on lui en donnait pour pendant une autre représentant ledit M. Hume, qui réellement a la figure d'un cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos visages, ainsi peignent-ils nos ames avec la même fidélité. Je comprends que les bruyants éloges qu'on vous a faits de ce portrait vous ont subjugué ; mais regardez-y mieux, et ôtez-moi de votre chambre cette mine farouche qui n'est pas la mienne assurément. Les gravures faites sur le portrait peint par La Tour me font plus jeune, à la vérité, mais beaucoup plus ressemblant : remarquez qu'on les a fait disparaître ou contrefaire hideusement. Comment ne sentez vous pas d'où tout cela vient, et ce que tout cela signifie ?

Voici deux actes d'honnêteté, de justice et d'amitié à faire : c'est à vous que j'en donne la commission.

1^o Rey vient de faire une édition de mes écrits, à laquelle, et à d'autres marques, j'ai reconnu que mon homme était enrôlé. J'aurais dû prévoir, et que des gens si attentifs ne l'oublieraient pas; et qu'il ne serait pas à l'épreuve. Entre autres remarques que j'ai faites sur cette édition, j'y ai trouvé, avec autant d'indignation que de surprise, trois ou quatre lettres de M. le comte de Tressan, avec les réponses qui furent écrites il y a une quinzaine d'années au sujet d'une tracasserie de Palissot. Je n'ai jamais communiqué ces lettres qu'au seul Vernes, auquel j'avais alors, et bien malheureusement, la même confiance que celle que j'ai maintenant en vous : depuis lors je ne les ai montrées à qui que ce soit, et ne me rappelle pas même en avoir parlé; voilà pourtant Rey qui les imprime : d'où les a-t-il eues? ce n'est certainement pas de moi; et il ne m'a pas dit un mot de ces lettres, en me parlant de cette édition. Je comprends aisément qu'il n'a pas mieux rempli le devoir d'obtenir l'agrément de M. de Tressan, qui probablement ne l'aurait pas donné non plus que moi. Du cercueil où l'on me tient enfermé tout vivant, je ne puis pas écrire à M. de Tressan, dont je ne sais pas l'adresse, et à qui ma lettre ne parviendrait certainement pas. Je vous prie de remplir ce devoir pour moi. Dites-lui que ce ne serait pas envers lui, que j'honore; que j'aurais

enfreint un devoir dont j'ai porté l'observation jusqu'à un scrupule peut-être inouï envers Voltaire, que j'ai laissé falsier et défigurer mes lettres et taire les siennes, sans que j'aie voulu jusqu'ici montrer ni les unes ni les autres à personne. Ce n'est sûrement pas pour me faire honneur que ces lettres ont été imprimées; c'est uniquement pour m'attirer l'inimitié de M. de Tressan.

2^o J'ai fait, il y a quelques mois, à madame la duchesse douairière de Portland un envoi de plantes que j'avais été herboriser pour elle au mont Pila, et que j'avais préparées avec beaucoup de soin, de même qu'un assortiment de graines que j'y avais joint. Je n'ai aucune nouvelle de madame de Portland ni de cet envoi, quoique j'aie écrit et à elle et à son commissionnaire : mes lettres sont restées sans réponse; et je comprends qu'elles ont été supprimées, ainsi que l'envoi, par des motifs qui ne vous seront pas difficiles à pénétrer. Les manœuvres qu'on emploie sont très-assorties à l'objet qu'on se propose. Ayez, cher Moulou, la complaisance d'écrire à madame de Portland ce que j'ai fait, et combien j'ai de regret qu'on ne me laisse pas remplir les fonctions du titre qu'elle m'avait permis de prendre auprès d'elle, et que je me faisais un honneur de mériter. Vous sentez que je ne peux pas entretenir des correspondances malgré ceux qui les interceptent. Ainsi là-dessus, comme sur toute chose où la nécessité commande, je me sou mets. Je voudrais seulement que mes anciens correspondants sussent qu'il n'y a pas

de ma faute, et que je ne les ai pas négligés. La même chose m'est arrivée avec M. Guan, de Montpellier, à qui j'ai fait un envoi sous l'adresse de M. de Saint-Priest. La même chose m'arrivera peut-être avec vous. Accusez-moi du moins, je vous prie, la réception de cette lettre, si elle vous parvient encore : la vôtre, si vous l'écrivez à la réception de la mienne, pourra me parvenir encore ici. Le papier me manque. Mes respects et ceux de ma femme à madame Moultoü. Nous vous embrassons conjointement de tout notre cœur. Adieu, cher Moultoü.

LETTRE CMXX.

A M. LALLIAUD.

Monquin, le 4 avril 1770.

C'est par oubli, monsieur, que je n'avais pas répondu à votre précédente lettre ; car, quoique je ne promette de l'exactitude à personne, je me ferais un plaisir d'en avoir avec vous. La description de votre vie tranquille et champêtre me fait grand plaisir, ainsi que celle du climat que vous habitez, aux vents près qui ne sont point de mon goût. Cette douce vie, pour laquelle j'étais né, eût été celle dans laquelle j'aurais achevé mes jours, si on m'avait laissé faire ; mais quand l'honneur, le devoir et la nécessité commandent, il faut obéir. Ne m'écrivez plus ici, monsieur ; votre lettre ne

m'y trouverait vraisemblablement plus, et je ne puis vous donner d'adresse assurée, parce que; quoique je sache très-bien ce que je veux faire, j'ignore absolument ce que je ferai. Je suis fâché de quitter ce pays sans vous envoyer des rosiers; mais la nature, tardive en ces cantons, n'est pas encore éveillée; à peine avons-nous déjà quelques violettes, et je ne dois plus espérer de recueillir des roses. Adieu, mon cher monsieur Lalliaud; souvenez-vous de moi quelquefois : je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CMXXI.

A M. MOULTOU.

Monquin, le 17^{de} 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Votre lettre, cher Moulto, m'afflige sur votre santé. Vous m'aviez parlé dans la précédente de votre mal de gorge comme d'une chose passée, et je le regardais comme un de ceux auxquels j'ai moi-même été si sujet, qui sont vifs, courts, et ne laissent aucune trace; mais si c'est une humeur de goutte, il sera difficile que vous ne vous en ressentiez pas de temps en temps : mais surtout n'allez pas vous mettre dans la tête d'en vouloir guérir; car ce serait vouloir guérir de la vie, mal que les bons doivent supporter tant qu'il leur reste

quelque bien à faire. Du Peyrou, pour avoir voulu droguer la sienne, l'effaroucha, la fit remonter, et ce ne fut pas sans beaucoup de peines que nous parvîmes à la rappeler aux extrémités. Vous savez sans doute ce qu'il faut faire pour cela : j'ai vu l'effet grand et prompt de la moutarde à la plante des pieds; je vous la recommande en pareille occurrence, dont veuille le ciel vous préserver. Si jeune, déjà la goutte! que je vous plains! Si vous eussiez toujours suivi le régime que je vous faisais faire à Motiers, surtout quant à l'exercice, vous ne seriez point atteint de cette cruelle maladie. Point de soupers, peu de cabinet, et beaucoup de marche dans vos relâches; voilà ce qu'il me reste à vous recommander.

Ce que vous m'apprenez qui s'est passé dernièrement dans votre ville me fâche encore, mais ne me surprend plus. Comment! votre Conseil souverain se met à rendre des jugemens criminels! Les rois, plus sages que lui, n'en rendent point. Voilà ces pauvres gens prenant à grands pas le train des Athéniens, et courant chercher la même destinée, qu'ils trouveront, hélas! assez tôt sans tant courir. Mais,

« Quos vult perdere Jupiter dementat. »

Je ne doute point que les natifs ne missent à leurs prétentions l'insolence de gens qui se sentent soufflés et qui se croient soutenus; mais je doute encore moins que, si ces pauvres citoyens ne se laissaient aveugler par la prospérité, et séduire par

un vil intérêt, ils n'eussent été les premiers à leur offrir le partage, dans le fond très-juste, très-raisonnable, et très-avantageux à tous, que les autres leur demandaient. Les voilà aussi durs aristocrates avec les habitants que les magistrats furent jadis avec eux. De ces deux aristocraties j'aimerais encore mieux la première.

Je suis sensible à la bonté que vous avez de vouloir bien écrire à madame de Portland et à M. de Tressan : l'équité, l'amitié, dicteront vos lettres ; je ne suis pas en peine de ce que vous direz. Ce que vous me dites de l'antérieure impression des lettres du dernier disculpe absolument Rey sur cet article, mais n'infirme point, au reste, les fortes raisons que j'ai de le tenir tout au moins pour suspect ; et je connais trop bien les gens à qui j'ai affaire, pour pouvoir croire que, songeant à tant de monde et à tant de choses, ils aient oublié cet homme-là. Ce que vous a dit M. Garcin du bruit qu'il fait de son amitié pour moi n'est pas propre à m'y donner plus de confiance. Cette affectation est singulièrement dans le plan de ceux qui disposent de moi. Coindet y brillait par excellence, et jamais il ne parlait de moi sans verser des larmes de tendresse. Ceux qui m'aiment véritablement se gardent bien, dans les circonstances présentes, de se mettre en avant avec tant d'emphase ; ils gémissent tout bas, au contraire, observent, et se taisent jusqu'à ce que le temps soit venu de parler.

Voilà, cher Moulton, ce que je vous prie et vous conseille de faire. Vous compromettre ne serait

pas me servir. Il y a quinze ans qu'on travaille sous terre ; les mains qui se prêtent à cette œuvre de ténèbres la rendent trop redoutable pour qu'il soit permis à nul honnête homme d'en approcher pour l'examiner. Il faut, pour monter sur la mine, attendre qu'elle ait fait son explosion ; et ce n'est plus ma personne qu'il faut songer à défendre, c'est ma mémoire. Voilà, cher Moultoù, ce que j'ai toujours attendu de vous. Ne croyez pas que j'ignore vos liaisons ; ma confiance n'est pas celle d'un sot, mais celle, au contraire, de quelqu'un qui se connaît en hommes, en diversité d'étoffes d'ames, qui n'attend rien des Coindet, qui attend tout des Moultoù. Je ne puis douter qu'on n'ait voulu vous séduire ; je suis persuadé qu'on n'a fait tout au plus que vous tromper ; mais, avec votre pénétration, vous avez vu trop de choses, et vous en verrez trop encore pour pouvoir être trompé long-temps. Quand vous verrez la vérité, il ne sera pas pour cela temps de la dire ; il faut attendre les révolutions qui lui seront favorables, et qui viendront tôt ou tard. C'est alors que le nom de mon ami, dont il faut maintenant se cacher, honorera ceux qui l'auront porté, et qui rempliront les devoirs qu'il leur impose. Voilà ta tâche, ô Moultoù ! elle est grande, elle est belle, elle est digne de toi, et depuis bien des années mon cœur t'a choisi pour la remplir.

Voici peut-être la dernière fois que je vous écrirai. Vous devez comprendre combien il me serait intéressant de vous voir : mais ne parlons plus de

Chambéry ; ce n'est pas là où je suis appelé. L'honneur et le devoir crient ; je n'entends plus que leur voix ¹. Adieu : recevez l'embrassement que mon cœur vous envoie. Toutes mes lettres sont ouvertes ; ce n'est pas là ce qui me fâche , mais plusieurs ne parviennent pas. Faites en sorte que je sache si celle-ci aura été plus heureuse. Vous n'ignorerez pas où je serai , mais je dois vous prévenir qu'après avoir été ouvertes à la poste , mes lettres le seront encore dans la maison où je vais loger. Adieu de rechef. Nous vous embrassons l'un et l'autre avec toute la tendresse de notre cœur. Nos hommages et respects les plus tendres à madame.

Il est vrai que j'ai cherché à me défaire de mes livres de botanique , et même de mon herbier. Cependant , comme l'herbier est un présent , quoique non tout-à-fait gratuit , je ne m'en déferai qu'à la dernière extrémité , et mon intention est de le laisser , si je puis , à celui qui me l'a donné , augmenté de plus de trois cents plantes que j'y ai ajoutées.

¹ Comme il se rendit peu de temps après à Paris , il est présumable qu'il croyait de son devoir d'aller dans cette capitale , et qu'il y croyait son honneur intéressé : supposition qui en amène une autre : c'est que , las d'errer et de se cacher il voulait paraître au grand jour et lire ses *Confessions* , afin que ceux qu'il accusait pussent répondre ou se justifier. Voyez l'*Examen des Confessions* , tome xiv , page viii de cette édition.

LETTRE CMXXII.

A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Lyon, 19 avril 1779.

J'ai reçu, monsieur, avec la lettre dont vous m'avez honoré le 16 du mois dernier, celle que vous avez eu la bonté de me faire parvenir d'envoi de M. de T....., à qui, selon vos intentions, j'en accuse la réception. C'est une réponse de madame de Portland, qui me donne avis de la réception des plantes que je lui ai envoyées il y a près de six mois. Après un voyage assez désagréable, je suis arrivé ici en assez bonne santé de même que ma femme, qui, pénétrée de vos bontés, me charge de vous en marquer sa très-humble reconnaissance. Je vous prie aussi, monsieur, de vouloir témoigner la mienne à madame de Saint-Germain, en lui faisant agréer mon respect. Vous connaissez, monsieur, toute ma confiance en votre bienveillance, et je me flatte que vous connaissez aussi combien j'y suis sensible et disposé à m'en prévaloir en toute occasion, sans crainte de vous déplaire. Des inconvénients, que j'aurais dû prévoir, retardent ma marche, sans rien changer à mes résolutions. Je prends la liberté de me recommander à votre souvenir, et de vous assurer que rien n'affaiblira jamais les sentiments immortels que vous m'avez inspirés.

LETTRE CMXXIII.

A M. DE CESARGES.

Monquin, fin d'avril 1770.

Je vous avoue, monsieur, que, vous connaissant pour un gentilhomme plein d'honneur et de probité, je n'apprends pas sans surprise la tranquillité avec laquelle vous avez souffert en mon absence les outrages atroces que ma femme a reçus du bandit en cotillon auquel madame de Cesarges a jugé à propos de nous livrer, après nous avoir ôté les gens qu'elle nous avait tant vantés elle-même, et avec qui nous vivions en paix.

Je sais bien, monsieur, qu'on vous taxe d'avoir peu d'autorité chez-vous, et que le capitaine Vertier vous a subjugué, dit-on, comme les autres ; mais je ne vous aurais jamais cru dénué de crédit dans votre propre maison, au point de n'y pouvoir procurer la sûreté aux hôtes que vous y avez placés vous-même. Puisqu'en cela toutefois je me suis trompé, puisque vous ne pouvez vous délivrer des mains des susdits bandits en cotillon, et puisque madame de Cesarges elle-même ne voit d'autre remède aux mauvais traitements que je puis recevoir des gens qui dépendent d'elle que d'en être désolée, ne trouvez pas mauvais, jusqu'à ce que je puisse me procurer un autre demeure, que, réduit à moi seul pour toute ressource, je tâche de me faire la jus-

tice que je ne puis obtenir, en pourvoyant de mon mieux à ma propre défense et à la protection que je dois à ma femme. Que s'il en arrive du scandale dans votre maison, je vous prends vous-même à témoin qu'il n'y aura pas de ma faute; puisque, ne pouvant, sans manquer à moi-même et à ma femme, éviter d'en venir là, je ne l'ai fait * cependant qu'à la dernière extrémité, et après vous en avoir prévenu.

LETTRE CMXXIV.

A M. DE SAINT-GERMAIN.

Quoique je me sois résigné, monsieur, à la privation que vous m'avez imposée pour épargner à votre bon cœur l'émotion d'un dernier adieu, je sens pourtant que si vous fussiez resté quelques jours de plus, je n'aurais pu résister au désir de vous revoir encore une fois, et de vous communiquer beaucoup de nouvelles idées qui m'étaient venues à force de rêver au triste sujet dont vous m'avez permis de vous parler, et qui toutes confirment mes conjectures sur les causes de mes malheurs. Puisque la consolation de vous revoir ne m'est pas donnée, je ne vous ennuierais pas de nouveau de mes longues écritures, et je me flatte que ce qui vous en est déjà connu suffira

* *Je ne l'ai fait.* Texte conforme à celui de l'édition originale (recueil de du Peyrou, 1790).

pour mettre un jour, avec votre généreuse assistance, les amis de la justice sur la voie de la vérité.

Mon libraire de Hollande vient de faire une édition générale de tous mes écrits imprimés, dont il m'a envoyé deux exemplaires, qui malheureusement sont encore en feuilles : j'ai pris la liberté de faire porter le paquet chez vous. L'un de ces exemplaires vous est destiné, et je me flatte, monsieur, que vous ne dédaignerez pas cet hommage de mon attachement et de ma reconnaissance. L'autre est pour moi, et mon intention est de ne vous offrir le vôtre qu'après les avoir fait relier tous les deux. Comme les embarras où je me trouve ne me permettent pas, quant à présent, de m'occuper de ce soin, je vous prie, en attendant que je le remplisse, de vouloir bien permettre que le paquet reste chez vous en dépôt. Si les événements m'empêchent, dans la suite, d'exécuter là-dessus mes intentions, je vous prie d'y suppléer en disposant des deux exemplaires, de façon que le mien serve à payer la reliure du vôtre*.

J'ai eu la curiosité de chercher dans les feuilles de ce paquet, un barbouillage dont M. Fréron a été le premier éditeur, et qui m'a été volé parmi mes papiers, je ne sais comment, ni par qui, et d'où. Sur cette édition furtive, Rey a jugé à propos d'augmenter la sienne. C'est un discours sur un sujet proposé par M. de Cursay, dans le temps

* Le lecteur doit bien croire que M. de Saint-Germain, dans sa réponse, en acceptant un exemplaire, n'a pas adhéré à une telle proposition.

qu'il pacifiait la Corse, et qu'il y faisait reflourir les lettres. Le dépositaire de mes papiers, qui ne m'avait rien dit de ce larcin, voyant que j'en étais instruit, m'apprit que ce discours avait été mutilé à l'impression, et qu'on en avait retranché un article tout entier, supposant que c'était une omission d'inadvertance par la hâte où le voleur avait transcrit le discours; mais il ne voulut point me dire quel était cet article oublié ou retranché. J'ai donc vérifié la chose dans l'édition de Rey, et j'ai trouvé que cet article omis était un très-bel éloge du peuple de Corse, et un éloge encore plus beau des troupes françaises et de leur général. Il ne m'en a pas fallu davantage pour comprendre tout le reste. Si jamais vous prenez la peine de parcourir ce recueil, vous connaîtrez à plus d'une enseigne en quelles mains l'auteur est tombé.

En ce moment, monsieur, il me revient sur les matières dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir un petit fait bien minutieux en apparence, mais que je ne puis m'empêcher de vous dire à cause de ses conséquences et de la facilité que vous avez de le vérifier. Depuis notre dernière entrevue, je parlai par hasard une fois de *l'Émile* avec un officier de votre connaissance. Il me dit que, causant un jour avec M. Diderot, lorsqu'on parlait de ce livre long-temps avant sa publication, M. Diderot lui avait dit qu'il le connaissait, que je le lui avais montré, que c'était un projet pour élever chaque homme pour l'état dans lequel il devait vivre. « Par exemple, ajoutait-il, s'il devait vivre dans

« une monarchie , on lui apprendra de bonne heure à être un fripon, etc.... » Pourquoi M. Diderot mentait-il avec tant d'impudence ? Je ne lui avais certainement pas montré ce livre , puisqu'il n'était pas encore commencé quand je rompis avec lui , et que le plan qu'il me prêtait est exactement contraire au mien , comme il est aisé de le voir dans l'ouvrage.

Je suis, monsieur, dans un cas embarrassant vis-à-vis de M. de Tonnerre. Je voudrais , et de tout mon cœur , lui témoigner combien je suis pénétré des bontés dont il m'a comblé durant mon séjour dans cette province , mais c'est ce que je ne saurais faire sans laisser parler en même temps mon indignation de l'astuce avec laquelle on l'a fait agir , sans qu'il s'en aperçût lui-même , dans la ridicule affaire du galérien Thevenin , digne instrument des gens qui l'ont employé. Je connais et j'honore la droiture de M. de Tonnerre ; j'ai autant de respect pour sa personne que pour son illustre naissance : je le plains d'être quelquefois surpris par des fourbes ; mais quand cette surprise tombe sur moi , je me manquerais à moi-même en la passant sous silence , et je trouve trop difficile , en lui écrivant , de me faire entendre sans l'offenser , ce qu'assurément je serais au désespoir de faire. S'il n'y avait pas trop d'indiscrétion , monsieur , à vous supplier de vouloir être auprès de lui l'organe de mes sentiments , vous les feriez si bien valoir , et vous me tireriez d'un si grand embarras , que ce serait une œuvre digne de votre

bienfaisance. Je ne compte partir que dans quelques jours; ainsi je puis recevoir encore ici de vos nouvelles, si vous voulez bien m'en donner. Je ne désire qu'un mot. Adieu, monsieur, je ne vous parlerai plus de mes sentiments pour vous; vous les voyez dans ma confiance qui en est le fruit; mais je finirai ce dernier adieu par un mot que je vous prie de graver dans votre âme vertueuse: Je suis innocent.

OBSERVATION. — Cette lettre, écrite peu de jours avant son départ du Dauphiné, doit être de la fin de mai 1770. On voit dans la correspondance de Grimm que celui-ci tenait sur *Émile* le même langage que Diderot. Tous deux, et particulièrement Grimm, ont tourné cet ouvrage en ridicule; mais il a triomphé de leurs efforts.

LETTRE CMXXV.

A M. DE LA TOURETTE.

Lyon, le 2 juin 1770.

J'apprends, monsieur, qu'on a formé le projet d'élever une statue à M. de Voltaire, et qu'on permet à tous ceux qui sont connus par quelque ouvrage imprimé de concourir à cette entreprise. J'ai payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur pour oser y prétendre, et je vous supplie de vouloir bien interposer vos bons offices pour me faire inscrire au nombre des souscrivants. J'espère, monsieur, que les bontés dont vous m'honorez, et l'occasion pour laquelle je m'en prévaux ici, vous fe-

ront aisément pardonner la liberté que je prends. Je vous salue, monsieur, très-humblement et de tout mon cœur.

LETTRE CMXXVL .

A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Lyon, 17²70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Après avoir prolongé mon séjour dans Lyon plus que je ne m'y étais attendu, je n'en veux point partir sans vous réitérer mes adieux et me recommander à votre souvenir. Je prends aussi la liberté de vous envoyer une lettre et un vieux mémoire que m'a envoyé par la poste M. Granger, de Monquin, par lequel il prétend que je suis parti de là sans lui payer les dernières fournitures que sa femme m'a faites en œufs, beurre et fromages : comme je ne me sens pas le bras assez bon pour lui payer ce mémoire dans la monnaie qu'il mérite, je veux au moins que vous connaissiez la manière dont on a dressé et stylé cet homme par rapport à moi ; et pour cet effet, j'ai joint à ce mémoire une feuille contenant des observations sur chaque article, par lesquelles vous pourrez juger de sa bonne foi et de ceux qui le mettent en œuvre. Vous êtes à portée, monsieur, de vérifier tous ces faits. J'ai cru, sur votre amour pour l'é-

quité, que vous ne dédaigneriez pas d'en prendre la peine. Je comprends qu'on a voulu renouveler la scène de..... Mais il n'est plus temps, et j'ai trop bien pris mon parti sur tout le reste pour m'affecter encore de ces choses-là. Ainsi je mets désormais au pis les fourbes, les fripons, les méchants, et tous les gens qui, pour me décrier, les emploient. J'espère, avant de partir d'ici, y recevoir encore des nouvelles de votre santé et de celle de madame de Saint-Germain, à qui je vous supplie de faire agréer mon respect. Ma femme vous prie, monsieur, d'agréer le sien, et nous emportons l'un et l'autre le plus tendre et le plus durable souvenir des bontés dont vous nous avez honorés.

LETTRE CMXXVII.

AU MÊME.

A Lyon, 19 avril 1770.

J'ai reçu, monsieur, avec la lettre dont vous m'avez honoré le 16 du mois dernier, celle que vous avez eu la bonté de me faire parvenir d'envoi de M. de T....., à qui, selon vos intentions, j'en accuse la réception. C'est une réponse de madame de Portland, qui me donne avis de la réception des plantes que je lui ai envoyées, il y a près de six mois. Après un voyage assez désagréable, je suis arrivé ici en assez bonne santé, de même que ma femme, qui, pénétrée de vos bontés, me charge de

vous en marquer sa très-humble reconnaissance. Je vous prie aussi, monsieur, de vouloir témoigner la mienne à madame de Saint-Germain, en lui faisant agréer mon respect. Vous connaissez, monsieur, toute ma confiance en votre bienveillance, et je me flatte que vous connaissez aussi combien j'y suis sensible et disposé à m'en prévaloir en toute occasion, sans crainte de vous déplaire. Des inconvénients que j'aurais dû prévoir retardent ma marche, sans rien changer à mes résolutions. Je prends la liberté de me recommander à votre souvenir, et de vous assurer que rien n'affaiblira jamais les sentiments immortels que vous m'avez inspirés.

OBSERVATION. — Il y a probablement erreur de date. Au lieu du 19 avril, cette lettre doit être du 19 juin. Au mois d'avril Rousseau n'avait point fait de voyage; il passa ce mois tout entier à Monquin. En la supposant du 19 juin, les circonstances dont il parle se trouvent expliquées.

LETTRE CMXXVIII.

A MADAME B.

Paris, le 7 juillet 1770.

Deux raisons, madame, outre le tracas d'un débarquement, m'ont empêché d'aller vous voir à mon arrivée : la première, que vous m'avez écrit vous-même que, quand même nous serions rapprochés, nous ne pourrions pas nous voir; l'autre,

que je suis déterminé à n'avoir aucune relation avec quiconque en a avec madame de^{***}. C'est à vous, madame, à m'instruire si ces deux obstacles existent ou non : s'ils n'existent pas, j'irai avec le plus vif empressement contenter le besoin de vous voir, que me donna la première lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire, et qu'ont augmenté toutes les autres. Un rendez-vous au spectacle ne saurait me convenir, parce que, bien éloigné de vouloir me cacher, je ne veux pas non plus me donner en spectacle moi-même ; mais s'il arrivait que le hasard nous y conduisît en même jour, et que je le susse, ne doutez pas que je ne profitasse avec transport du plaisir de vous y voir, et même que je ne me présentasse à votre loge, si j'étais sûr que cela ne vous déplût pas. Je suis affligé d'apprendre votre prochain départ. Est-ce pour augmenter mon regret que vous me proposez de vous suivre en Nivernois ? Bonjour, madame, donnez-moi de vos nouvelles et vos ordres durant le séjour qui vous reste à faire à Paris ; donnez-moi votre adresse en province, et souvenez-vous de moi quelquefois.

Pas un mot du prétendu opéra qu'on dit que je vais donner. J'espère que de sa vie J. J. Rousseau n'aura plus rien à démêler avec le public. Quand quelque bruit court de moi, croyez toujours exactement le contraire, vous vous tromperez rarement.

LETTRE CMXXIX.

A LA MÊME.

Paris, le 13 juillet 1770.

Je ne puis, madame, vous aller voir que la semaine prochaine, puisque nous sommes à la fin de celle-ci : je tâcherai que ce soit mardi, mais je ne m'y engage pas, encore moins pour le dîner ; il faut que tout cela se prenne impromptu : car tous les engagements pris d'avance m'ôtent tout le plaisir de les remplir. Je déjeûne toujours en me levant ; mais cela ne m'empêchera pas, si vous prenez du café ou du chocolat, d'en prendre encore avec vous. Ne m'envoyez point de voiture, j'aime mieux aller à pied ; et, si je ne suis pas chez vous à dix heures, ne m'attendez plus.

Je vous sais gré de me reprocher mon air gauche et embarrassé ; mais si vous voulez que je m'en défasse, il faut que ce soit votre ouvrage. Avec une ame assez peu craintive, un naturel d'une insupportable timidité, surtout auprès des femmes, me rend toujours d'autant plus maussade que je voudrais me rendre plus agréable : de plus, je n'ai jamais su parler, surtout quand j'aurais voulu bien dire ; et si vous avez la préférence de tous mes embarras, vous n'avez pas trop à vous en plaindre. Bonjour, madame : voilà votre laquais ; à mardi,

s'il fait beau, mais sans promesse. Je sens qu'ayant à vous perdre si vite, il ne faut pas me faire un besoin de vous voir.

LETTRE CMXXX.

A M. DE SAINT-GERMAIN.

17¹⁴/₈70.

Me voici à Paris, monsieur. Depuis trois semaines j'y ai repris mon ancienne habitation, j'y revois mes anciennes connaissances, j'y suis mon ancienne manière de vivre, j'y exerce mon ancien métier de copiste, et jusqu'à présent je m'y retrouve à peu près dans la même situation où j'étais avant de partir. Si on m'y laisse tranquille, j'y resterai; si l'on m'y tracassa, je l'endurerais : ma volonté n'est soumise qu'à la loi du devoir, mais ma personne l'est au joug de la nécessité, que j'ai appris à porter sans murmure. Les hommes peuvent sur ce point se satisfaire, je les mets bien à la portée de s'en donner le plaisir. Je n'ai pu, monsieur, vous écrire à mon arrivée, quelque désir que j'en eusse, à cause de l'affluence des oisifs et des embarras du débarquement. J'ai eu plusieurs fois ce plaisir à Lyon, d'où l'on me mande qu'il m'est venu plusieurs lettres depuis mon départ. J'espère trouver dans quelqu'une de ces lettres des marques de votre souvenir, et de bonnes nouvelles de votre santé et de celle de madame de Saint-Germain.

J'ai eu le plaisir de parler ici de vous avec des personnes de votre connaissance et qui partagent les sentiments que vous m'avez inspirés. Je mets à leur tête M. l'archevêque..... avec lequel j'ai eu l'honneur de dîner il y a deux jours. Nous parlâmes aussi, mais différemment, d'une personne dont vous savez les procédés à mon égard et qu'il connaît bien. Vous avez fait la conquête de trois voyageurs très-aimables qui vous demandèrent de mes nouvelles à Bourgoïn et qui m'ont ici beaucoup demandé des vôtres. Je me propose, aussitôt qu'on me laissera respirer, d'aller rappeler à M. D.... une connaissance faite sous vos auspices et lui demander de vos nouvelles, en attendant le plaisir d'en recevoir directement. Donnez-m'en, monsieur, aussi promptement qu'il se pourra, je les recevrai avec la joie que me donnent toujours tous les témoignages de vos bontés pour moi. Je vous supplie de faire agréer mon respect à madame de Saint-Germain : ma femme vous prie d'agréer les siens.

LÉTTRE CMXXXI.

A MADAME LATOUR.

Paris, 17⁴/₅70.

Je n'accepte point, madame, l'honneur que vous voulez me faire. Je ne suis pas logé de manière à pouvoir recevoir des visites de dames, et

les vôtres ne pourraient manquer d'être aussi gênantes pour ma femme et pour moi, qu'ennuyeuses pour vous.

L'inconvénient que vous trouvez vous-même à recevoir les miennes suffirait pour m'engager à m'en abstenir, et tout autre détail serait superflu. Agréé, madame, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

LETTRE CMXXXII.

A M. DE SAINT-GERMAIN.

Paris, 17⁵⁷/₈ 70.

J'ai bien reçu, monsieur, et votre dernière lettre du 5 septembre, et la précédente réponse dont vous m'avez honoré, de même depuis quelque temps celle que vous aviez eu la bonté de m'écrire à Lyon au sujet du fermier de Monquin, et où j'ai vu avec bien de la reconnaissance les soins que vous avez bien voulu prendre pour confondre ce misérable : je suis pénétré, monsieur, je vous assure, de retrouver toujours en vous les mêmes bontés; et l'assurance qu'elles sont à l'épreuve du temps et de l'éloignement et de l'astuce des hommes, me rendra toujours cher le séjour de Bourgoin qui m'a valu un bonheur dont je sens bien le prix, et que je cultiverai autant qu'il dépendra de moi. Il est vrai, monsieur, que je tâche insensiblement de reprendre la vie retirée et soli-

taire qui convient à mon humeur. Mais je n'ai pas été jusqu'ici assez heureux pour pouvoir souvent satisfaire au jardin du roi l'ardeur qui ne s'est jamais attiédie en moi d'en connaître les richesses : je n'ai pu encore y aller que deux fois, tant à cause du grand éloignement, que de mes occupations qui me retiennent chez moi les matinées, à quoi se joint depuis quelque temps une fluxion assez douloureuse qui m'empêche absolument de sortir : ma femme en a eu dans le même temps une toute semblable, et nous nous sommes gardés mutuellement. Elle est mieux à présent, et nous réunissons nos actions de grâces pour l'obligeant souvenir de madame de Saint-Germain, à qui nous vous supplions l'un et l'autre de faire agréer nos respects.

Vous connaissez, monsieur, les sentiments que nous vous avons voués, ils sont inaltérables comme vos vertus, et je voudrais bien que vous me prouvassiez combien vous y comptez, en me donnant ici quelque commission par laquelle je pusse vous prouver à mon tour mon zèle à vous obéir et vous complaire.

LETTRE CMXXXIIL.
A MADAME DE CRÉQUI.
Ce dimanche matin (septembre 1770) ¹.

Vous m'affligez, madame, en désirant de moi une chose qui m'est devenue impossible. Elle peut un jour cesser de l'être. Tous les obscurs complots des hommes, leurs longs succès, leurs ténébreux triomphes, ne me feront jamais désespérer de la Providence; et, si son œuvre se fait de mon vivant, je n'oublierai pas votre demande, ni le plaisir que j'aurai d'y acquiescer. Jusque-là, permettez, madame, que je vous conjure de ne m'en plus re-parler.

Ma femme est comblée de l'honneur que vous lui faites de penser à elle, et de votre obligeante invitation. Si elle était un peu plus allante, elle en profiterait bien vite, moins pour voir le jardin que pour faire sa révérence à la maîtresse; mais elle est d'une paresse incroyable à sortir de sa chambre, et j'ai toutes les peines du monde à obtenir, cinq ou six fois l'année, qu'elle veuille bien venir promener avec moi: au reste, elle partage tous mes sentiments, madame, et surtout ceux

¹ J. J. Rousseau parlant dans cette lettre de complots, appelant Thérèse sa femme, nom qu'il ne lui donne qu'en 1768; enfin n'étant de retour à Paris qu'en 1770, cette lettre doit être de ce temps, et non de 1766, date qu'on lui a donnée jusqu'à présent, oubliant qu'il passe cette année en Angleterre.

de respect et d'attachement dont mon cœur est et sera pénétré pour vous jusqu'à mon dernier soupir.

Je me proposais de vous porter ma réponse moi-même, mais des contrariétés me font prendre le parti d'envoyer toujours ce mot devant.

LETTRE CMXXXIV.

A LA MÊME.

Paris, 1770¹.

Je reçois votre lettre, madame, en arrivant d'une course, et j'y répons à la hâte en repartant pour une autre. L'air malsain pour moi de mon habitation, et l'importunité des désœuvrés de tous les coins du monde, me forcent à chercher le soulagement et la solitude dans des pèlerinages continuels.

LETTRE CMXXXV.

A LA MÊME.

Ce vendredi matin (Paris 1770).

Vous ne m'imposez pas, madame, une tâche aisée en me demandant de vous montrer Émile dans cette île où l'on est vertueux sans témoins, et courageux sans ostentation. Tout ce que j'ai pu sa-

¹ Ces lettres étaient dans la plupart des éditions datées du Temple,

voir de cette île étrangère, est qu'avant d'y aborder on n'y voit jamais personne; qu'en y arrivant on est encore fort sujet à s'y trouver seul; mais qu'alors on se console aussi sans peine du petit malheur de n'y être vu de qui que ce soit. En vérité, madame, je crois que, pour voir les habitantes de cette île il faut les chercher soi-même, et ne s'en rapporter jamais qu'à soi. Je vous ai montré mon Émile en chemin pour y arriver; le reste de la route vous sera bien moins difficile à faire seule qu'à moi de vous y guider.

Je vous remercie, madame, de la chanson que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et je vous demande pardon de ne l'avoir pas trouvée, à ma propre lecture, aussi jolie que quand vous nous la lisiez: la versification m'en paraît contrainte; je n'y trouve ni douceur ni chaleur: le pénultième couplet est le seul où je trouve du naturel et du sentiment; dans le premier couplet, le premier vers est gâté par le second; les deux premiers vers du quatrième couplet sont tout-à-fait louches; il fallait dire: *Si l'on ne parle d'elle à tout moment, on parle une langue qui m'est étrangère.* S'il faut être clair quand on parle, il faut être lumineux quand on chante. La lenteur du chant efface les liaisons du sens, à moins qu'elles ne soient très-marquées. Je ne rénonce pourtant pas à faire l'air

le 3 janvier 1766. Or il paraît ce jour même pour l'Angleterre avec David Hume. Une autre circonstance démontre l'erreur de la date. Il parle de l'insalubrité de son habitation, tandis qu'il était logé par le prince de Conti à l'hôtel Saint-Simon, dans l'enclos du Temple, et meublé somptueusement.

que vous désirez ; mais, madame, je voudrais que vous eussiez la bonté de faire faire quelques corrections aux paroles, car pour moi cela m'est impossible ; et même, si vous ne trouvez pas mes observations justes, je les abandonne, et ferai l'air sur la chanson telle qu'elle est. Ordonnez, j'obéirai.

LETTRE CMXXXVI.

A M. DUSAULX.

Paris (*Post tenebras lux*), 17⁷/₁₁70.

Toutes vos bontés pour moi, monsieur, me trouveront toujours sensible et reconnaissant, parce que je suis sûr de leur principe. Quelque tentant que fût pour moi à bien des égards l'appartement auquel vous avez bien voulu songer, je ne prévois pas qu'il puisse me convenir, parce qu'il me faut chambre garnie, et même d'un prix modique, et que personne ne prendra le bon marché dans sa poche dans toute affaire qui me regardera, et dont voudra bien se mêler M. Dusaulx : d'ailleurs je suis en quelque sorte arrangé ici pour cet hiver, et il n'est pas agréable de déloger dans cette saison. J'irais avec empressement manger votre soupe et ce que vous appelez votre *rogaton*, si je n'allais dîner chez madame de Chenonceaux, qui est malade et qui m'a *errhé* depuis deux jours *. Le mau-

* On dit *arrher*, et non *errher*. Dusaulx, qui le premier a publié cette lettre, a souligné, comme nous le faisons ici, le mot *errhé*, que Rousseau n'a pu employer que par inadvertance.

vais temps m'empêcha hier de sortir et d'aller rendre mes devoirs à madame Dusaulx, comme je l'avais résolu. Mille très-humbles salutations.

LETTRE CMXXXVII.

A M. DUTENS.

Paris, le 8 novembre 1770.

Post tenebras lux.

Je suis aussi touché, monsieur, de vos soins obligeants que surpris du singulier procédé de M. le colonel Roguin. Comme il m'avait mis plusieurs fois sur le chapitre de la pension dont m'honora le roi d'Angleterre, je lui racontai historiquement les raisons qui m'avaient fait renoncer à cette pension. Il me parut disposé à agir pour faire cesser ces raisons, je m'y opposai ; il insista, je le refusai plus fortement, et je lui déclarai que, s'il faisait là-dessus la moindre démarche, soit en mon nom, soit au sien, il pouvait être sûr d'être désavoué, comme le sera toujours quiconque voudra se mêler d'une affaire sur laquelle j'ai depuis longtemps pris mon parti. Soyez persuadé, monsieur, qu'il a pris sous son bonnet la prière qu'il vous a faite d'engager le comte de Rochford à me faire réponse, de même que celle de prendre des mesures pour le paiement de la pension. Je me soucie fort peu, je vous assure, que le comte de Roch-

ford me réponde ou non ; et. quant à la pension , j'y ai renoncé , je vous proteste , avec autant d'indifférence que je l'avais acceptée avec reconnaissance. Je trouve très-bizarre qu'on s'inquiète si fort de ma situation , dont je ne me plains point , et que je trouverais très-heureuse si l'on ne se mêlait pas plus de mes affaires que je ne me mêle de celles d'autrui. Je suis , monsieur , très-sensible aux soins que vous voulez bien prendre en ma faveur , et à la bienveillance dont ils sont le gage ; et je m'en prévaudrais avec confiance en toute autre occasion , mais dans celle-ci je ne puis les accepter ; je vous prie de ne vous en donner aucuns pour cette affaire , et de faire en sorte que ce que vous avez déjà fait soit comme non avenu. Agrétez , je vous supplie , mes actions de grâces , et soyez persuadé , monsieur , de toute ma reconnaissance et de tout mon attachement.

LETTRE CMXXXVIII.

A M. DU PEYROU.

Paris (*Post tenebras lux.*) , 17¹⁵/₁₁70

Vous avez raison , mon cher hôte , j'ai été bien négligent ; mais je n'imaginai pas , je l'avoue , que vous ignorassiez si parfaitement mon séjour et mon adresse , qu'il vous fallût un voyage de Lyon pour vous en informer. Je ne savais pas non plus que vous fussiez malade ; je voyais ici des gens

de ma connaissance et de vos amis, qui me donnaient assez souvent de vos nouvelles, et m'assuraient toujours que vous vous portiez bien. Il n'y a qu'un guignon pareil au mien qui, tenant toujours sur ma piste mes ennemis, les inconnus, et tout le public, laisse mes amis seuls dans une si profonde ignorance sur cet article. Enfin, grâce à votre voyage et à vos perquisitions, vous êtes instruit et vous me donnez signe de vie; je vous en remercie, et je m'en réjouis, ainsi que de votre rétablissement.

J'ai apporté mes livres et mon herbier par votre conseil même, et parce qu'en effet ils m'ont fait tant de bien dans mes malheurs, que j'ai résolu de ne m'en détacher qu'à la dernière extrémité; votre intention, en les achetant, était de m'en laisser l'usage; c'est un procédé très-noble, mais dont il n'était pas dans mon tour d'esprit de me prévaloir. Du reste, leur destination n'est point changée; et, puisque vous m'avez demandé la préférence, selon toute apparence, ils ne tarderont pas beaucoup à vous revenir.

Si vous vous plaignez de mon peu d'exactitude, j'ai à me plaindre de l'excès de la vôtre. Pourquoi voulez-vous prendre des arrangements positifs sur des suppositions, et m'envoyer un mandat sur vos banquiers sans savoir si je suis équitablement dans le cas de m'en prévaloir? Attendez du moins que, de retour chez vous, vous puissiez vérifier par vous-même l'état des choses, et ne m'exposiez pas à recevoir des paiements avant l'échéance, à rede-

venir votre débiteur sans en rien savoir. Il me semble aussi qu'il y aurait une sorte de bienséance à énoncer dans l'ordre à vos banquiers d'où me vient la rente dont il m'assigne le paiement, et qu'il ne suffit pas qu'on sache de moi quel est le donateur, si l'on ne le sait aussi de vous-même. J'espère, mon cher hôte, que vous ne verrez dans mes objections rien que de raisonnable, et que vous ne m'accuserez pas de chercher de mauvaises difficultés en vous renvoyant votre billet. Ainsi, je le joins ici sans scrupule.

Je suis plus fâché que vous de n'être pas à portée de profiter de la bienveillance et des bontés de ma chère hotesse; mon éloignement de vos contrées n'est pas, comme vous le savez, une affaire de choix, mais de nécessité; et je ne la crois pas assez injuste pour me faire, ainsi que vous, un crime de mon malheur. Mais vous qui parlez, pourquoi, venant à Lyon, ne l'y avez-vous pas amenée? vous me mettez loin de mon compte, moi qu'on flattait de vous voir tous deux cet hiver à Paris. Avec quel plaisir j'aurais renouvelé ma connaissance avec elle, et peut-être mon amitié avec vous! car, quoi que vous en disiez, elle n'est point si bien éteinte qu'elle n'eût pu renaître encore, et votre Henriette, sage et bonne; comme je me la représente, eût été bien digne d'être le *medium junctionis*. Ma femme vous remercie, vous salue et vous embrasse. Comme votre souvenir la rend contente d'elle, et que je suis dans le même cas; nous ne cesserons jamais l'un et l'autre de penser à vous avec plaisir.

LETTRE CMXXXIX.

A M. L. D. M.

Paris, le 23 novembre 1770.

..... Oui, le cruel moment où cette lettre fut écrite fut celui où, pour la première et l'unique fois, je crus percer le sombre voile du complot inouï dont je suis enveloppé; complot dont, malgré mes efforts pour en pénétrer le mystère, il ne m'était venu jusqu'alors la moindre idée, et dont la trace s'effaça bientôt dans mon esprit au milieu des absurdités sans nombre dont je le vis environné. La violence de mes idées, et le trouble où elles me plongèrent à cette découverte, m'ont plutôt laissé le souvenir de leur impression que celui de leur tissu. Pour en bien juger, il faudrait avoir présents à l'esprit tous les détails de la situation où j'étais pour lors, et toutes les circonstances qui la rendaient accablante: seul, sans appui, sans conseil, sans guide, à la merci des gens chargés de disposer de moi, livré par leur soin à la haine publique que je voyais, que je sentais en frémissant, sans qu'il me fût possible d'en apercevoir, d'en conjecturer au moins la cause, pas même, ce qui paraît incroyable, de savoir les nouvelles publiques et de lire les gazettes; environné des plus noires ténèbres, à travers lesquelles je n'apercevais que de sinistres objets; confiné pour tout

asile, aux approches de l'hiver, dans un méchant cabaret; et d'autant plus effrayé de ce qui venait de m'arriver à Trye, que j'en voyais la suite et l'effet à Grenoble.

L'aventure de Thevenin, que j'attribuais aux intrigues des Anglais et des gens de lettres, m'apprit que ces intrigues venaient de plus près et de plus haut. J'avais cru ce Thevenin aposté seulement par le sieur Bovier; j'appris par hasard que Bovier n'agissait dans cette affaire que par l'ordre de M. l'intendant; ce qui ne me donna pas peu à penser. M. de Tonnerre, après m'avoir hautement promis toute la protection dont j'avais besoin pour approfondir cette affaire, me pressa de la suivre, et me proposa le voyage de Grenoble pour m'aboucher avec ledit Thevenin. La proposition me parut bizarre après les preuves péremptoires que j'avais données. J'y consentis néanmoins. Quand j'eus fait ce voyage, et que, malgré mon ineptie, son imposture fut parvenue au plus haut degré d'évidence, M. de Tonnerre, oubliant l'assurance qu'il m'avait donnée, m'offrit de punir ce malheureux par quelques jours de prison, ajoutant qu'il ne pouvait rien de plus. Je n'acceptai point cette offre, et l'affaire en demeura-là. Mais il resta clair, par l'expérience, qu'un imposteur adroit pourrait m'embarrasser, et que je manquais souvent du sang froid et de la présence d'esprit nécessaires pour me démêler de ses ruses. Je crus aussi m'apercevoir que c'était là ce qu'on avait voulu savoir, et que cette connaissance influait sur les intrigues

dont j'étais l'objet. Cette idée m'en rappela d'autres auxquelles jusqu'alors j'avais fait peu d'attention, et des multitudes d'observations que j'avais rejetées comme les vaines inquiétudes d'une imagination effarouchée par mes malheurs.

Pour remonter à un événement qui n'est pas sans mystère, l'époque du décret contre ma personne me parut avoir été celle d'une sourde trame contre ma réputation, qui, d'année en année, étendit doucement ses menées, jusqu'à ce que mon départ pour l'Angleterre, les manœuvres de M. Hume, et la lettre de M. Walpole, les mirent plus à découvert; jusqu'à ce qu'ayant écarté de moi tout le monde, hors les auteurs du complot, on put me traîner dans la fange ouvertement et impunément.

C'est ainsi que peu à peu tout changeait autour de moi. Le langage même de mes connaissances changeait très-sensiblement: il régnait jusque dans leurs éloges une affectation de réserve, d'équivoque et d'obscurité, qu'ils n'avaient jamais eue auparavant; et M. de Mirabeau, m'ayant écrit à Wootton pour m'offrir un asile en France, prit un ton si bizarre, et se servait de tournures si singulières, qu'il me fallait toute la sécurité de l'innocence et toute ma confiance en ses avances d'amitié pour n'être pas choqué d'un pareil langage. J'y fis pour lors si peu d'attention que je n'en vins pas moins en France à son invitation; mais j'y trouvai un tel changement par rapport à moi, et une telle impossibilité d'en découvrir la cause, que ma tête déjà altérée par l'air sombre de l'Angle-

terre, s'affectait davantage de plus en plus. Je m'aperçus qu'on cherchait à m'ôter la connaissance de tout ce qui se passait autour de moi. Il n'y avait pas là de quoi me tranquilliser ; encore moins dans les traitements dont , à l'insu de M. le prince de Conti (du moins je le croyais ainsi), l'on m'accablait au château de Trye. Le bruit en étant parvenu jusqu'à S. A. S. , elle n'épargna rien pour y mettre ordre, quoique toujours sans succès, sans doute parce que l'impulsion secrète en venait à la fois du dedans et du dehors. Enfin, poussé à bout, je pris le parti de m'adresser à madame de Luxembourg, qui, pour toute assistance, me fit faire de bouche une réponse assez sèche, très-peu consolante, et qui ne répondait guère aux blâmes dont ce prince paraissait m'accabler.

Depuis très-long-temps, et long-temps même avant le décret, j'avais remarqué dans cette dame un grand changement de ton et de manières envers moi. J'en attribuais la cause à un refroidissement assez naturel de la part d'une grande dame, qui, d'abord s'étant trop engouée de moi sur mes écrits, s'en était ensuite ennuyée par ma bêtise dans la conversation, et par ma gaucherie dans la société. Mais il y avait plus, et j'avais trop d'indices de sa secrète haine pour pouvoir raisonnablement en douter. Je jugeais même que cette haine était fondée sur des balourdises de ma part, bien innocentes assurément dans mon cœur, bien involontaires, mais que jamais les femmes ne pardonnent, quoiqu'on n'ait eu nulle intention de les offenser.

Je flottais pourtant toujours dans cette opinion , ne pouvant me persuader qu'une femme de ce rang , qui m'avait si bien connu , qui m'avait marqué tant de bienveillance et même d'empressement , la veuve d'un seigneur qui m'honorait d'une amitié particulière , pût jamais se résoudre à me haïr assez cruellement pour vouloir travailler à ma perte. Une seule chose m'avait paru toujours inexplicable. En partant de Montmorency, j'avais laissé à M. de Luxembourg tous mes papiers, les uns déjà triés, les autres qu'il se chargea de trier lui-même pour me les envoyer avec les premiers, et brûler ce qui m'était inutile. En recevant cet envoi, je trouvai qu'il manquait dans le triage plusieurs manuscrits que j'y avais mis, et nombre de lettres, indifférentes en elles-mêmes, mais qui faisaient lacune dans la suite que j'avais voulu conserver, ayant déjà formé le projet d'écrire un jour mes mémoires. Cette infidélité me frappa. Je ne pouvais l'attribuer à M. le maréchal, dont je connaissais la droiture invariable et la vérité de son amitié pour moi : je n'osais non plus en soupçonner madame la maréchale, sachant surtout qu'on ne pouvait tirer de ces papiers aucun usage qui pût me nuire, à moins de les falsifier. Je présimai que M. d'Allembert, qui depuis quelque temps s'était introduit auprès d'elle, avait trouvé le moyen de fureter ces papiers et d'en enlever ce qu'il lui avait plu, soit pour tirer de ces papiers ce qui lui pouvait convenir, soit pour tâcher de me susciter quelque tracasserie. Comme j'étais déjà déterminé à quitter

tout-à-fait la littérature, je m'inquiétai peu de ces larcins, qui n'étaient pas les premiers de la même main que j'avais endurés sans m'en plaindre*.

Par trait de temps, et malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, les sentiments secrets de madame de Luxembourg se manifestaient davantage de jour en jour : cependant, craignant toujours d'être injuste, je ne cessai point de me confier à elle dans mes malheurs, quoique toujours sans réponse et sans succès. Enfin, en dernier lieu, ayant écrit à M. de Choiseul pour lui demander, dans l'extrémité où j'étais, un passe-port pour sortir du royaume, et n'ayant point de réponse, j'écrivis encore à madame de Luxembourg, qui ne me fit aucune réponse non plus. Ce silence, dans la circonstance, me parut décisif, et j'en conclus que si cette dame n'entrait pas directement dans le complot, du moins elle en était instruite, et ne voulait m'aider ni à le connaître ni à m'en tirer. Je reçus le passe-port lorsque j'avais cessé de l'attendre. M. de Choiseul l'accompagna d'une lettre d'un style obscur, ambigu, choquant même, et assez semblable à celui des lettres de M. de Mirabeau. Je jugeai qu'on ne m'avait fait attendre ainsi le passe-port que pour se donner le temps de machiner à son aise dans les lieux où l'on savait que j'avais dessein d'aller. Cette idée me fit changer sur-le-

* Sans parler ici de ses *Éléments de Musique*, je venais de parcourir un *Dictionnaire des Beaux-Arts* portant le nom d'un M. Lacombe, dans lequel je trouvai beaucoup d'articles tout entiers de ceux que j'avais faits en 1749 pour l'*Encyclopédie*, et qui, depuis nombre d'années, étaient dans les mains de M. d'Alembert.

champ toutes mes résolutions, et prendre celle de retourner en Angleterre, où, pour le coup, j'avais tout lieu de croire que je n'étais pas attendu. J'écrivis à l'ambassadeur, j'écrivis à M. Davenport; mais, tandis que j'attendais mes réponses; j'aperçus autour de moi une agitation si marquée, j'entendis rebattre à mes oreilles des propos si mystérieux; Bovier m'écrivait de Grenoble des lettres si inquiétantes, qu'il fut clair qu'on cherchait à m'alarmer et me troubler tout-à-fait; et l'on réussit. Ma tête s'affecta de tant d'effrayants mystères, dont on s'efforçait d'augmenter l'horreur par l'obscurité. Précisément dans le même temps, on arrêta, dit-on, sur la frontière du Dauphiné, un homme qu'on disait complice d'un attentat exécrable: on m'assura que cet homme passait par Bourgoin^a. La rumeur fut grande, les propos mystérieux adhèrent leur train, avec l'affectation la plus marquée. Enfin, quand on aurait formé le projet d'achever de me rendre tout-à-fait frénétique, on n'aurait pas pu mieux s'y prendre; et si la plus noire fureur ne s'empara pas alors de mon ame, c'est que les mouvements de cette espèce ne sont pas dans sa nature. Vous sentez du moins que, dans l'émotion successive qu'on m'avait donnée, il n'y avait pas là de quoi me tranquilliser, et que tant de noires idées, qu'on avait soin de renouveler et d'entretenir sans cesse, n'étaient pas propres à rendre

^a Comme on n'a plus entendu parler, que je sache, de ce prétendu prisonnier, je ne doute point que tout cela ne fût un jeu barbare et digne de mes persécuteurs.

aux miennes leur sérénité. Continuant cependant à me disposer au prochain départ pour l'Angleterre, je visitais à loisir les papiers qui m'étaient restés, et que j'avais dessein de brûler, comme un embarras inutile que je traînais après moi. Je commençais cette opération sur un recueil transcrit de lettres, que j'avais discontinué depuis long-temps, et j'en feuilletais machinalement le premier volume, quand je tombai par hasard sur la lacune dont j'ai parlé, et qui m'avait toujours paru difficile à comprendre. Que devins-je en remarquant que cette lacune tombait précisément sur le temps de l'époque dont le prisonnier qui venait de passer m'avait rappelé l'idée, et à laquelle, sans cet événement, je n'aurais pas plus songé qu'auparavant ! Cette découverte me bouleversa ; j'y trouvai la clef de tous les mystères qui m'environnaient. Je compris que cet enlèvement de lettres avait certainement rapport au temps où elles avaient été écrites, et que quelque innocentes que fussent ces lettres, ce n'était pas pour rien qu'on s'en était emparé. Je conclus de là que depuis plus de six ans ma perte était jurée, et que ces lettres, inutiles à tout autre usage, servaient à fournir les points fixes des temps et des lieux pour bâtir le système d'impostures dont on voulait me rendre la victime.

Dès l'instant même je renonçai au projet d'aller en Angleterre, et, sans balancer un moment, je résolus de m'exposer, armé de ma seule innocence, à tous les complots que la puissance, la ruse, et

l'injustice pouvaient tramer contre elle^a. La nuit même où je fis cette affreuse découverte, je songeais, sachant bien que toutes mes lettres étaient ouvertes à la poste, à profiter du retour de M. Pe-pin de Belleisle^b, qui, m'étant venu voir la veille, m'accablait des plus pressantes offres de service; et je lui remis le matin une lettre pour madame de Brionne, qui en contenait une autre pour M. le prince de Conti, l'une et l'autre écrites si à la hâte, qu'ayant été contraint d'en transcrire une, j'envoyai le brouillon au lieu de la copie.

Tels sont, autant que je puis me le rappeler, le sujet et l'occasion desdites lettres : car, encore une fois, l'agitation où j'étais en les écrivant ne m'a pas permis de garder un souvenir bien distinct de tout ce qui s'y rapporte.

OBSERVATION. — Rousseau donne dans cette lettre des détails importants sur les motifs qu'il a de se croire l'objet d'un complot général. Cette idée lui vint dans le cabaret qu'il habitait à Bourgoïn, à propos de l'enlèvement d'une partie de sa correspondance qui avait rapport à un événement qu'il ne désigne pas avec assez de précision pour qu'on puisse se permettre des conjectures. La récapitulation qu'il fait et les nouvelles explications qu'il donne aux événements antérieurs, font voir que cette lettre est celle d'un homme affecté d'une maladie morale, qui, par le compte qu'il rend de cette maladie, en démontre l'existence; d'un malade qui a le sentiment de son mal :

^a Ce fut par une suite de cette même résolution que je conservai mon recueil de lettres, dont heureusement je n'avais encore déchiré et brûlé que quelques feuillets.

^b Il venait d'accompagner en Piémont madame la princesse de Carignan.

situation d'autant plus pénible que ce sentiment l'aggrave encore, quand son effet devrait être de le faire cesser... On ignore à qui cette lettre fut adressée.

LETTRE CMXL.

A M.

Paris, le 24 novembre 1770.

Soyez content, monsieur, vous et ceux qui vous dirigent. Il vous fallait absolument une lettre de moi : vous m'avez voulu forcer à l'écrire, et vous avez réussi : car on sait bien que quand quelqu'un nous dit qu'il veut se tuer, on est obligé, en conscience, à l'exhorter de n'en rien faire.

Je ne vous connais point, monsieur, et n'ai nul désir de vous connaître ; mais je vous trouve très à plaindre, et bien plus encore que vous ne pensez : néanmoins, dans tout le détail de vos malheurs, je ne vois pas de quoi fonder la terrible résolution que vous m'assurez avoir prise. Je connais l'indigence et son poids aussi bien que vous, tout au moins ; mais jamais elle n'a suffi seule pour déterminer un homme de bon sens à s'ôter la vie. Car enfin le pis qu'il puisse arriver est de mourir de faim, et l'on ne gagne pas grand'chose à se tuer pour éviter la mort. Il est pourtant des cas où la misère est terrible, insupportable ; mais il en est où elle est moins dure à souffrir : c'est le vôtre. Comment, monsieur, à vingt ans, seul, sans fa-

mille, avec de la santé, de l'esprit, des bras et un bon ami, vous ne voyez d'autre asile contre la misère que le tombeau? sûrement vous n'y avez pas bien regardé.

Mais l'opprobre.... La mort est à préférer, j'en conviens; mais encore faut-il commencer par s'assurer que cet opprobre est bien réel. Un homme injuste et dur vous persécute; il menace d'attenter à votre liberté: eh bien! monsieur, je suppose qu'il exécute sa barbare menace, serez-vous déshonoré pour cela? Des fers déshonorent-ils l'innocent qui les porte? Socrate mourut-il dans l'ignominie? Et où est donc, monsieur, cette superbe morale que vous étalez si pompeusement dans vos lettres? et comment, avec des maximes si sublimes, se rend-on ainsi l'esclave de l'opinion? Ce n'est pas tout: on dirait, à vous entendre, que vous n'avez d'autre alternative que de mourir ou de vivre en captivité. Et point du tout, vous avez l'expédient tout simple de sortir de Paris: cela vaut encore mieux que de sortir de la vie. Plus je relis votre lettre, plus j'y trouve de colère et d'animosité. Vous vous complaisez à l'image de votre sang jaillissant sur votre cruel parent, vous vous tuez plutôt par vengeance que par désespoir, et vous songez moins à vous tirer d'affaire qu'à punir votre ennemi. Quand je lis les réprimandes plus que sévères dont il vous plaît d'accabler fièrement le pauvre Saint-Preux, je ne puis m'empêcher de croire que, s'il était là pour vous répondre, il pourrait, avec un peu plus de justice, vous en rendre quelques-unes à son tour.

Je conviens pourtant, monsieur, que votre lettre est très-bien faite, et je vous trouve fort disert pour un désespéré. Je voudrais vous pouvoir féliciter sur votre bonne foi comme sur votre éloquence; mais la manière dont vous narrez notre entrevue ne me le permet pas trop. Il est certain que je me serais, il y a dix ans, jeté à votre tête, que j'aurais pris votre affaire avec chaleur; et il est probable que, comme dans tant d'affaires semblables dont j'ai eu le malheur de me mêler, la pétulance de mon zèle m'eût plus nuï qu'elle ne vous aurait servi. Les plus terribles expériences m'ont rendu plus réservé; j'ai appris à n'accueillir qu'avec circonspection les nouveaux visages; et, dans l'impossibilité de remplir à la fois tous les nombreux devoirs qu'on m'impose, à ne me mêler que des gens que je connais. Je ne vous ai pourtant point refusé le conseil que vous m'avez demandé. Je n'ai point approuvé le ton de votre lettre à M. de M.....; je vous ai dit ce que j'y trouvais à reprendre; et la preuve que vous entendîtes bien ce que je vous disais, est que vous y répondîtes plusieurs fois. Cependant vous venez me dire aujourd'hui que le chagrin que je vous montrai ne vous permit pas d'entendre ce que je vous dis, et vous ajoutez qu'après de mûres délibérations il vous sembla d'apercevoir que je vous blâmais de vous être un peu trop abandonné à votre haine: mais vraiment il ne fallait pas de bien mûres délibérations pour apercevoir cela, car je vous l'avais bien articulé, et je m'étais assuré que vous

m'entendiez fort bien. Vous m'avez demandé conseil, je ne vous l'ai point refusé, j'ai fait plus : je vous ai offert, je vous offre encore d'alléger, en ce qui dépend de moi, la dureté de votre situation. Je ne vois pas, je vous l'avoue, en quoi vous pouvez vous plaindre de mon accueil ; et si je ne vous ai point accordé de confiance, c'est que vous ne m'en avez point inspiré.

Vous ne voulez point, monsieur, faire part de l'état de votre ame et de votre dernière résolution à votre bienfaiteur, à votre consolateur, dans la crainte que, voulant prendre votre défense, il ne se compromît inutilement avec un ennemi puissant qui ne lui pardonnerait jamais ; c'est à moi que vous vous adressez pour cela, sans doute à cause de mon grand crédit et des moyens que j'ai de vous servir, et qu'un ennemi de plus ne vous paraît pas une grande affaire pour quelqu'un dans ma situation. Je vous suis obligé de la préférence, j'en userais si j'étais sûr de pouvoir vous servir ; mais, certain que l'intérêt qu'on me verrait prendre à vous ne ferait que vous nuire, je me tiens dans les bornes que vous m'avez demandées.

A l'égard du jugement que je porterai de la résolution que vous me marquez avoir prise, quand j'en apprendrai l'exécution, ce ne sera sûrement pas de penser que *c'était là le but, la fin, l'objet moral de la vie* ; mais au contraire que *c'était le comble de l'égarement, du délire, et de la fureur*. S'il était quelque cas où l'homme eût le droit de se délivrer de sa propre vie, ce serait pour des

maux intolérables et sans remède, mais non pas pour une situation dure, mais passagère, ni pour des maux qu'une meilleure fortune peut finir dès demain. La misère n'est jamais un état sans ressources, surtout à votre âge; elle laisse toujours l'espoir bien fondé de la voir finir quand on y travaille avec courage, et qu'on a des moyens pour cela. Si vous craignez que votre ennemi n'exécute sa menace, et que vous ne vous sentiez pas la constance de supporter ce malheur, cédez à l'orage et quittez Paris : qui vous en empêche? Si vous aimez mieux le braver, vous le pouvez, non sans danger, mais sans opprobre. Croyez-vous être le seul qui ait des ennemis puissants, qui soit en péril dans Paris, et qui ne laisse pas d'y vivre tranquille, en mettant les hommes au pis, content de se dire à lui-même : Je reste au pouvoir de mes ennemis dont je connais la ruse et la puissance, mais j'ai fait en sorte qu'ils ne puissent jamais me faire de mal justement? Monsieur, celui qui se parle ainsi peut vivre tranquille au milieu d'eux, et n'est point tenté de se tuer.

OBSERVATION. — Cette lettre, pleine de sens et de raison, est bien différente de la précédente. Elle ne détruit point l'opinion que nous avons énoncée sur la mort de Rousseau, puisqu'il pense qu'il y a des cas où l'homme a le droit de se délivrer de la vie.

le tour, si c'est un éloge, est neuf et bizarre; si c'est un art employé pour appuyer couverte-ment l'imposture, il est infernal. Vous paraissez disposé à changer dans le passage ce qui peut m'y déplaire: je vous l'ai déjà dit, monsieur, n'y changez rien; s'il a pu vous plaire un moment, il ne me déplaira jamais. Je suis bien aise que tout le monde sache quelle place vous donnez dans vos écrits à un homme qu'en même temps vous recherchez avec tant de zèle, et à qui vous paraissez, du moins en parlant à lui, en donner une si belle dans votre estime et dans votre cœur. Cette remarque m'en rappelle d'autres trop petites pour être citées; mais sur l'effet desquelles je veux vous ouvrir le mien.

Après m'avoir dit si souvent en si beaux termes que vous me connaissiez, m'aimiez, m'estimiez, m'honoriez parfaitement, il est constant, et je le dis de tout mon cœur, que les prévenances et les honnêtetés dont vous m'avez comblé, adressées, dans votre intention comme dans la vérité, à un homme de bien et d'honneur, ont à ma reconnaissance et à mon attachement un droit que je serai toujours empressé d'acquitter.

Mais, s'il était possible, au contraire, que, m'ayant pris pour un hypocrite et un scélérat, vous m'eussiez cependant prodigué tant d'avances, de caresses, et de cajoleries de toute espèce, pour capter ma confiance et mon amitié, soit parce que mon caractère supposé conviendrait au vôtre, soit pour aller par astuce à des fins que vous me cacheriez avec soin; dans ce cas, il n'en est pas moins sûr

qu'en tout état de choses possibles vous ne seriez vous-même qu'un vil fourbe et un malhonnête homme, digne de tout le mépris que vous auriez eu pour moi.

J'aurais bien quelque chose encore à vous dire ; mais je m'en tiens là quant à présent. Voilà , monsieur , un doute que j'ai senti naître avec douleur , et qui s'augmente au point d'être intolérable. Je vous le déclare avec ma franchise ordinaire , dont , quelque mal qu'elle m'ait fait et qu'elle me fasse , je ne me départirai jamais. Je vous montre bien mes sentiments : montrez-moi si bien les vôtres , que je sache avec certitude ce que vous pensez de moi. Je me souviens de vous avoir dit que si jamais je me défiais de vous , ce serait votre faute. Vous voilà dans le cas ; c'est à vous d'y pourvoir , au moins si vous donnez quelque prix à mon estime. En y pourvoyant , n'en faites pas à deux fois , car je vous avertis qu'à la seconde vous n'y seriez plus à temps.

Je me suis confié à vous , monsieur , et à d'autres que je ne connaissais pas plus que vous. Le témoignage intérieur de l'innocence et de la vérité m'a fait croire qu'il suffisait d'épancher mon cœur dans des cœurs d'hommes pour y verser le sentiment dont il était plein. J'espère ne m'être pas trompé dans mon choix ; mais quand cet espoir m'abuserait , je n'en serais point abattu. La vérité , le temps , triompheront enfin de l'imposture , et de mon vivant même elle n'osera soutenir mes regards. Son plus grand soin , son plus grand art est de s'y dé-

rober; mais cet art même la décèle. Jamais on n'a vu, jamais on ne verra le mensonge marcher fièrement à la face du soleil en interpellant à grands cris la vérité, et celle-ci devenir cauteleuse, craintive, et traîtresse, se masquer devant lui, fuir sa présence, n'oser l'accuser qu'en secret, et se cacher dans les ténèbres.

Je vous fais, monsieur, mes très-humbles salutations.

LETTRE CMXLIII.

AU MÊME.

17¹⁰₂₇1.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

En lisant, monsieur, et relisant votre lettre, je sens qu'il me faut du temps pour y penser. Permettez que j'attende le retour du sang froid. Un homme comme vous mérite bien qu'on délibère quand il s'agit de s'en détacher. Je vous salue très-humblement.

ROUSSEAU.

 LETTRE CMXLIV.

AU MÊME.

17¹⁶/₃71.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

J'ai voulu , monsieur , mettre un intervalle entre votre dernière lettre et celle-ci pour laisser calmer mes premiers mouvements et agir ma raison seule. Votre lettre est bien plus employée à me dire ce que je dois penser de vous que ce que vous pensez de moi , quoique je vous eusse prévenu que de ce dernier jugement dépendait absolument l'autre. Il faut pourtant que je me décide et que je vous juge en ce qui me regarde , quoique j'aie renoncé , comme vous me le conseillez , à juger des hommes , bien convaincu que l'obscur labyrinthe de leurs cœurs m'est impénétrable , à moi dont le cœur transparent comme le crystal ne peut cacher aucun de ses mouvements , et qui , jugeant si long-temps des autres par moi , n'ai cessé depuis vingt ans d'être leur jouet et leur victime.

A force de m'environner de ténèbres , on m'a cependant rendu quelquefois plus clairvoyant , et l'expérience et la nécessité me font apercevoir bien des choses par le soin même qu'on prend pour me les cacher. J'ai vu dans votre conduite avec moi les honnêtetés les plus marquées , les attentions les plus obligeantes , et des fins secrètes à tout

cela : j'y ai même démêlé des signes de peu d'estime en bien des points, et surtout dans les fréquents petits cadeaux auxquels vous m'avez apparemment cru très-sensible, au lieu qu'ils me sont indifférents ou suspects : *Timeo Danaos, et dona ferentes*. C'est précisément par le peu de cas que j'en fais que je ne les refuse plus, lassé des tracasseries et des ridicules que m'attirèrent longtemps ces refus, par la malignité des donneurs qui avaient leurs vues, et bien sûr, en recevant tout et oubliant tout, d'écarter enfin plus sûrement toutes ces petites amorces. Je cherchais un logement; vous avez voulu m'avoir pour voisin, et presque pour hôte : cela était bon et amical ; mais j'ai vu que vous vouliez trop, et que vous cherchiez à m'attirer : vous avez fait tout le contraire. Vous avez cru que j'aimais les dîners ; vous avez cru que j'aimais les louanges. Tout, à travers la pompe de vos paroles, m'a prouvé que j'étais mal connu de vous. Les je ne sais quoi, trop longs à dire, mais frappants à remarquer, m'ont averti qu'il y avait quelque mystère caché sous vos caresses, et tout a confirmé mes premières observations.

L'article que vous m'avez lu a achevé de m'éclairer. Plus j'y ai réfléchi, moins je l'ai trouvé naturel, dans ma situation présente, de la part d'un bienveillant. Vous me faites trop valoir le soin que vous avez pris de me lire cet article. Vous avez prévu que je le verrais un jour, et vous sentiez ce que j'en aurais pu penser et dire, si vous

me l'eussiez tu jusqu'à la publication. Vous avez cru me leurrer par ce mot d'illustre. Ah! vous êtes trop loin de voir combien la réputation d'homme bon, juste, et vrai, que je gardai quarante ans, et que je n'ai jamais mérité de perdre, m'est plus chère que vos glorioles littéraires, dont j'ai si bien senti le néant. Ne changeons point, monsieur, l'état de la question. Il ne s'agit pas de savoir comment vous vous y êtes pris pour faire passer un article aussi captieux, mais comment il vous est venu dans l'esprit de l'écrire, de me mettre gracieusement en parallèle avec un exécration scélérat, et cela précisément au moment où l'imposture n'épargne aucune prise pour me noircir. Mes écrits respirent l'amour de la vertu dont le cœur de l'auteur était embrasé. Quoi que mes ennemis puissent faire, cela se sent et les désole. Dites-moi si, pour énerver ce sentiment honorable et juste, aucun d'eux s'y prit plus adroitement que vous.

Et maintenant, au lieu de me dire nettement quel jugement vous portez de moi, de mes sentiments, de mes mœurs, de mon caractère, comme vous le deviez dans la circonstance, et comme je vous en avais conjuré, vous me parlez de larmes d'attendrissement et d'un intérêt de commisération; comme si c'était assez pour moi d'exciter votre pitié, sans prétendre à des sentiments plus honorables! Je vous estime encore, me dites-vous, mais je vous plains. Moi, je vous réponds: Qui-conque ne m'estimera que par grace trouvera difficilement en moi la même générosité.

Je voudrais, monsieur, entendre un peu plus clairement quel est ce grand intérêt que vous dites prendre en moi. Le premier, le plus grand intérêt d'un homme est son honneur. Vous auriez, dites-vous, donné un bras pour m'en sauver un ! C'est beaucoup, et c'est même trop : je n'aurais pas donné mon bras pour sauver le vôtre ; mais je l'aurais donné, je le jure, pour la défense de votre honneur. Entouré de tous ces preneurs d'intérêt qui ne cherchent qu'à me donner, comme faisait aux passants ce Romain, un écu et un soufflet à chaque rencontre, je ne prends pas le change sur cet intérêt prétendu : je sais qu'ils n'ont d'autre but dans leur fausse bienveillance que d'ajouter à leurs noirceurs, quand je m'en plains, le reproche d'ingratitude.

« Le généreux, le vertueux Jean-Jacques Rousseau inquiet et méfiant comme un lâche criminel ! » Monsieur Dusaulx, si, vous sentant poignarder par derrière par des assassins masqués, vous poussiez, en vous retournant, les cris de la douleur et de l'indignation, que diriez-vous de celui qui pour cela vous reprocherait froidement d'être inquiet et méfiant comme un lâche criminel ?

Il n'y aura jamais que des cœurs capables du crime qui puissent en soupçonner le mien ; et quant à la lâcheté, malgré tout l'effroi qu'on a voulu me donner, me voici dans Paris, seul, étranger, sans appui, sans amis, sans parents, sans conseil, armé de ma seule innocence et de mon courage, à la merci des adroits et puissants

persécuteurs qui me diffament en se cachant, les provoquant, et leur criant : Parlez haut, me voilà. Ma foi, monsieur, si quelqu'un fait lâchement le plongeon dans cette affaire, il me semble que ce n'est pas moi.

Je veux être juste toujours. S'il n'y a contre moi nulle œuvre de ténèbres, votre reproche est fondé, j'en conviens ; mais s'il existe une pareille œuvre, et que vous le sachiez très-bien, convenez aussi que ce même reproche est bien barbare. Je prends là-dessus votre conscience pour juge entre vous et moi.

Vous me trompez, monsieur : j'ignore à quelle fin ; mais vous me trompez. C'est assurément tromper un homme à qui l'on marque la plus tendre affection, que de lui cacher les choses qui le regardent et qu'il lui importe le plus de savoir. Encore une fois, j'ignore vos motifs ; mais je sais qu'on ne trompe personne pour son bien. Je n'attaque à tout autre égard ni votre droiture, ni vos vertus ; je n'explique point cette inconséquence. Je ne sais qu'une seule chose, mais je la sais très-bien, c'est que vous me trompez.

Je veux que tout le monde lise dans mon cœur, et que ceux avec qui je vis sachent comme moi-même ce que je pense d'eux, quoiqu'une malheureuse honte, que je ne puis vaincre, m'empêche de le leur dire en face. C'est afin que vous n'ignoriez pas mes sentiments que je vous écris. Du reste, mon intention n'est de rompre avec vous qu'autant que cela vous conviendra : je vous laisse le

choix. Si je connaissais un seul homme à ma portée dont le cœur fût ouvert comme le mien, qui eût autant en horreur la dissimulation, le mensonge, qui dédaignât, qui refusât de hanter ceux auxquels il n'oserait dire ce qu'il pense d'eux, j'irais à cet homme, et, très-sûr d'en faire mon ami, je renoncerais à tous les autres; il serait pour moi le genre humain : mais, après dix ans de recherches inutiles, je me lasse, et j'éteins ma lanterne. Environné de gens qui, sous un air d'intérêt grossièrement affecté, me flattent pour me surprendre, je les laisse faire, parce qu'il faut bien vivre avec quelqu'un, et qu'en quittant ceux-là pour d'autres, je ne trouverais pas mieux. Du reste, s'ils ne voient pas ce que je pense d'eux, c'est assurément leur faute. Je suis toujours surpris, je l'avoue, de les voir m'étaler pompeusement et leurs vertus et leur amitié pour moi; je cherche inutilement comment on peut être vertueux et faux tout à la fois, comment on peut se faire un honneur de tromper les gens qu'on aime. Non, je n'aurais jamais cru qu'on pût être aussi fiers d'être des traîtres.

Livré depuis long-temps à ces gens-là, j'aurais tort assurément d'être difficile en liaisons, et bien plus de me refuser à la vôtre, puisque votre société me paraît très-agréable, et que, sans vous confondre avec tous les empressés qui m'entourent, je vous compte parmi ceux *que j'estime le plus*. Ainsi je vous laisse le maître de me voir ou de ne me pas voir, comme il vous conviendra. Pour

de l'intimité, je n'en veux plus avec personne, à moins que, contre toute apparence, je ne trouve fortuitement l'homme juste et vrai que j'ai cessé de chercher. Quiconque aspire à ma confiance doit commencer par me donner la sienne; et du reste, malade ou non, pauvre ou riche, je trouverai toujours très-mauvais que, sous prétexte d'un zèle que je n'accepte point, qui que ce soit veuille malgré moi se mêler de mes affaires.

Je viens de vous ouvrir mon cœur sans réserve; c'est à vous maintenant de consulter le vôtre, et de prendre le parti qui vous conviendra *.

* Dusaulx fit à cette lettre une réponse à laquelle Rousseau ne répliqua pas. « Je ne sache pas, dit Dusaulx à ce sujet, que depuis notre éternelle séparation, il soit sorti de sa bouche un seul mot capable de m'offenser: au contraire, j'ai appris avec reconnaissance qu'il s'était expliqué sur mon compte d'une manière trop honorable pour le répéter..... Je ne l'ai depuis rencontré qu'une fois par hasard aux travaux de l'Étoile voisine des champs élysées. Son premier mouvement et le mien furent réciproquement de tomber dans les bras l'un de l'autre; mais il s'arrêta au milieu de son élan. Qui l'a donc retenu? la méfiance dont un accès plus violent qu'à l'ordinaire le saisit tout-à-coup. Situé sur le bord d'une tranchée profonde, et me voyant à ses côtés, il craignit apparemment que je ne l'y précipitasse; tout, du moins, m'autorisait à le croire. Il tremblait de tous ses membres. Tantôt il élevait des bras suppliants vers le ciel; tantôt, comme s'il eût invoqué ma pitié, il me montrait l'abîme ouvert sous ses pas. Je ne compris que trop ce langage muet. M'éloignant de lui, je tâchai de le rassurer par les plus tendres démonstrations; quoiqu'il en parût touché, il passa son chemin. » *De mes rapports avec J. J. Rousseau*, page 189.

LETTRE CMXLV.

A M. DU PEYROU.

A Paris, 17²⁵/₃71.

Jamais, mon cher hôte, un homme sage et ami de la justice, quelque preuve qu'il croie avoir, ne condamne un autre homme sans l'entendre, ou sans le mettre à portée d'être entendu. Sans cette loi, la première et la plus sacrée de tout le droit naturel, la société, sapée par ses fondements, ne serait qu'un brigandage affreux, où l'innocence et la vérité sans défense, seraient en proie à l'erreur et à l'imposture. Quoiqu'en cette occasion le sujet soit un peu moins grave, j'ai cependant à me plaindre que pour quelqu'un qui dit tant croire à la vertu, vous me jugiez si légèrement à votre ordinaire.

1^o Il n'y a que peu de jours que j'ai reçu votre lettre du 15 novembre, avec le billet sur vos banquiers qu'elle contenait. Par une fraude des facteurs qui s'entendaient avec je ne sais qui, mes lettres ont resté plusieurs mois sans cours à la poste; et ce n'est qu'après un entretien avec un de ces messieurs qui me vint voir, que l'affaire fut éclaircie, que le grief fut redressé, et qu'on me promit que pareille chose n'arriverait plus à l'avenir. En conséquence de ce redressement, on m'apporta toutes mes lettres, dont, vu l'énormité des ports, je ne

retirai que la vôtre seule que je reconnus à l'écriture et au cachet. Il eût été malhonnête de faire usage de votre ordre sur vos banquiers avant de vous en accuser la réception, et mes occupations ne m'ayant pas laissé, depuis huit jours, le temps de vous écrire, avant d'avoir répondu à cette première lettre, j'ai reçu la seconde du 19 mars avec le *duplicata* de votre billet, et cela m'a fait prendre le parti, toute chose cessante, de répondre sur-le-champ à l'une et à l'autre.

2° La lettre que vous marquez m'avoir écrite par madame Boy de La Tour, ni par conséquent l'autre *duplicata* de votre ordre à vos banquiers, ne me sont point parvenus, ni aucune nouvelle de cette dame depuis très-long-temps. J'ignore la raison de ce silence, car elle savait qu'il ne fallait pas m'écrire par la poste, et les voies sûres ne lui manquaient assurément pas.

3° J'en pensais autant de vous, et je jugeai qu'ayant bien su me faire parvenir une lettre de M. Junet, sans un seul mot de votre part, ni verbal, ni par écrit, vous sauriez bien, quand vous le voudriez, employer, comme vous avez fait, la même voie pour vous-même. Voyant que vous n'en faisiez rien, je jugeais que vous n'aviez pas là-dessus beaucoup d'empressement, et un galant homme comme vous sentira bien qu'en cette occasion ce n'était pas à moi d'en avoir davantage.

4° Je parlai toutefois de votre silence à M. d'Eschery, et de l'obstacle de la poste qui pouvait être cause que je ne recevais point de vos lettres.

J'ajoutai que la seule voie sûre et simple que vous aviez pour m'écrire , était d'adresser votre lettre sous enveloppe à quelqu'un résidant à Paris , pour me la faire tenir ; mais je ne parlai de lui en aucune manière ; et , s'il s'est mis en avant , comme vous le marquez , il a pris le surplus sous son bonnet.

Voilà , mon cher hôte , l'exacte vérité ; si vous trouvez en tout cela quelque tort à me reprocher , vous m'obligerez de vouloir bien me l'indiquer. Pour moi , je ne vous en reproche ici d'autre que celui auquel je suis tout accoutumé , savoir la précipitation de vos jugements avant d'avoir pris les mesures nécessaires pour savoir la vérité. Voilà cependant comment il faut que toutes mes lettres s'emploient en apologies , attendu que toutes les vôtres s'emploient en injustes griefs. C'est l'histoire abrégée de nos liaisons depuis plusieurs années. Je suis le lésé , et vous êtes le plaignant.

Votre compte , que vous m'avez envoyé tant de fois , me paraît très et trop en règle ; le mandat sur vos banquiers est aussi fort bien , et j'en ferai usage.

Je vous embrasse cordialement. Vous me proposez l'oubli de ce que vous appelez nos enfantillages. Je ne demande pas mieux , mais ce n'est pas de moi que la chose dépend : le souvenir fut votre ouvrage , il faut que l'oubli le soit aussi ; mais jusqu'ici vous ne vous y êtes assurément pas bien pris pour opérer cet effet.

LETTRE CMXLVI.

A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Paris, 17^{de} 1771.

C'est avec bien du regret, monsieur, que j'ai demeuré si long-temps privé de vos nouvelles; une tracasserie qu'on m'avait faite à la poste m'avait fait renoncer à recevoir ni écrire aucune lettre par cette voie. Ce n'est que depuis quelques jours qu'une visite d'un de ces messieurs m'a donné l'éclaircissement de ce malentendu : et après la promesse qui m'a été faite que rien de pareil n'arriverait à l'avenir, je reprends la même voie pour donner de mes nouvelles, et en demander aux personnes qui m'intéressent, parmi lesquelles vous savez bien, monsieur, que vous tenez et tiendrez toujours le premier rang. Veuillez, monsieur, m'informer de l'état présent de votre santé et de celle de madame de Saint-Germain, et de toute votre brillante famille. Je vous connais trop invariable dans vos sentiments pour douter que je ne retrouve toujours en vous les bontés et la bienveillance dont vous m'avez honoré ci-devant; comme je ne cesserai jamais, non plus, d'avoir le cœur plein de l'attachement et de la reconnaissance que je vous ai voués.

Je n'ai rien à vous dire de nouveau sur ma situation, elle est la même que ci-devant : mes in-

commodités ordinaires m'ont retenu chez moi une partie de l'hiver, sans pourtant m'avoir trop maltraité. Ma femme a eu des rhumes et des rhumatismes, et le froid qui continue avec beaucoup de rigueur ne nous a pas encore rendu à l'un et l'autre notre santé d'été. Nous avons passé d'agréables soirées au coin de nos tisons à parler des avantages que nous a procurés l'honneur de vous connaître, et des heures si douces que vous nous avez données : nous vous prions de vous rappeler quelquefois d'anciens voisins qui sentiront toute leur vie le regret d'avoir été forcés de s'éloigner de vous.

Veillez, monsieur, faire agréer nos respects à madame de Saint-Germain, et recevoir avec votre bonté accoutumée nos plus humbles salutations.

LETTRE CMXLVII.

A MADAME DE T.

Le 6 avril 1771.

Un violent rhume, madame, qui me met hors d'état de parler sans fatiguer extrêmement, me fait prendre le parti de vous écrire mon sentiment sur votre enfant, pour ne pas le laisser plus long-temps dans l'état de suspension où je sens bien que vous le tenez avec peine, quoiqu'il n'y ait point, selon moi, d'inconvénient. Je vous avouerai d'abord que plus je pense à l'exposition lumineuse que vous m'avez faite, moins je puis me persuader que cette

roideur de caractère qu'il manifeste dans un âge si tendre soit l'ouvrage de la nature. Cette mutinerie, ou, si vous voulez, madame, cette fermeté, n'est pas si rare que vous croyez parmi les enfants élevés comme lui dans l'opulence; et j'en sais dans ce moment même à Paris un autre exemple tout semblable dont la conformité m'a beaucoup frappé, tandis que parmi les autres enfants élevés avec moins de sollicitude apparente, et à qui l'on a moins fait sentir par là leur importance, je n'ai vu de ma vie un exemple pareil. Mais laissons, quant à présent, cette observation qui nous mènerait trop loin, et, quoi qu'il en soit de la cause du mal, parlons du remède.

Vous voilà, madame, à mon avis, dans une circonstance favorable dont vous pouvez tirer grand parti: l'enfant commence à s'impatienter dans sa pension, il désire ardemment de revenir; mais sa fierté, qui ne lui permet jamais de s'abaisser aux prières, l'empêche de vous manifester pleinement son désir. Suivez cette indication pour prendre sur lui un ascendant dont il ne lui soit pas aisé dans la suite d'é luder l'effet. S'il n'y avait pas un peu de cruauté d'augmenter ses larmes, je voudrais qu'on commençât par lui faire la peur tout entière, et que, sans que personne lui dit précisément qu'il restera, ni qu'il reviendra, il vît quelque espèce de préparatifs, comme pour lui faire quitter tout-à-fait la maison paternelle, et qu'on évitât de s'expliquer avec lui sur ces préparatifs. Quand vous l'en verriez le plus inquiet, vous prendriez alors

votre moment pour lui parler, et cela d'un air si sérieux et si ferme, qu'il fût bien persuadé que c'est tout de bon.

« Mon fils, il m'en coûte tant de vous tenir éloigné de moi, que, si je n'écoutais que mon penchant, je vous retiendrais ici dès ce moment; mais c'est ma trop grande tendresse pour vous qui m'empêche de m'y livrer: tandis que vous avez été ici j'ai vu avec la plus vive douleur qu'au lieu de répondre à l'attachement de votre mère et de lui rendre en toute chose la complaisance qu'elle aimait avoir pour vous, vous ne vous appliquiez qu'à lui faire éprouver des contradictions, qui la déchirent trop de votre part pour qu'elle les puisse endurer davantage, etc.

« J'ai donc pris la résolution de vous placer loin de moi pour m'épargner l'affliction d'être à tout moment l'objet et le témoin de votre désobéissance. Puisque vous ne voulez pas répondre aux tendres soins que j'ai voulu prendre de votre éducation, j'aime mieux que vous alliez devenir un mauvais sujet loin de mes yeux, que de voir mon fils chéri manquer à chaque instant à ce qu'il doit à sa mère; et d'ailleurs je ne désespère pas que des gens fermes et sensés, qui n'auront pas pour vous le même faible que moi, ne viennent à bout de dompter vos mutineries par des traitements nécessaires que votre mère n'aurait jamais le courage de vous faire endurer, etc.

« Voilà, mon fils, les raisons du parti que j'ai pris à votre égard, et le seul que vous me laissiez

à prendre pour ne pas vous livrer à tous vos défauts et me rendre tout-à-fait malheureuse. Je ne vous laisse point à Paris, pour ne pas avoir à combattre sans cesse, en vous voyant trop souvent, le désir de vous rapprocher de moi; mais je ne vous tiendrai pas non plus si éloigné que, si l'on est content de vous, je ne puisse vous faire venir ici quelquefois, etc. »

Je suis fort trompé, madame, si toute sa hauteur tient à ce coup inattendu, dont il sentira toute la conséquence, vu surtout le tendre attachement que vous lui connaissez pour vous, et qui, dans ce moment, fera taire tout autre penchant. Il pleurera, il gémira, il poussera des cris, auxquels vous ne serez ni ne paraîtrez insensible; mais, lui parlant toujours de son départ comme d'une chose arrangée, vous lui montrerez du regret qu'il ait laissé venir cet arrangement au point de ne pouvoir plus être révoqué. Voilà, selon moi, la route par laquelle vous l'amènerez sans peine à une capitulation, qu'il acceptera avec des transports de joie, et dont vous réglerez tous les articles sans qu'il regimbe contre aucun : encore avec tout cela ne paraîtrez-vous pas compter extrêmement sur la solidité de ce traité; vous le recevrez plutôt dans votre maison comme par essai que par une réunion constante, et son voyage paraîtra plutôt différé que rompu, l'assurant cependant que, s'il tient réellement ses engagements, il fera le bonheur de votre vie en vous dispensant de l'éloigner de vous.

Il me semble que voilà le moyen de faire avec lui l'accord le plus solide qu'il soit possible de faire avec un enfant ; et il aura des raisons de tenir cet accord si puissantes et tellement à sa portée, que, selon toute apparence, il reviendra souple et docile pour long-temps.

Voilà, madame, ce qui m'a paru le mieux à faire dans la circonstance. Il y a une continuité de régime à observer qu'on ne peut détailler dans une lettre, et qui ne peut se déterminer que par l'examen du sujet ; et d'ailleurs ce n'est pas une mère aussi tendre que vous, ce n'est pas un esprit aussi clairvoyant que le vôtre qu'il faut guider dans tous ces détails. Je vous l'ai dit, madame, je m'en suis pénétré dans notre unique conversation ; vous n'avez besoin des conseils de personne dans la grande et respectable tâche dont vous êtes chargée, et que vous remplissez si bien. J'ai dû cependant m'acquitter de celle que votre modestie m'a imposée ; je l'ai fait par obéissance et par devoir, mais bien persuadé que pour savoir ce qu'il y a de mieux à faire, il suffisait d'observer ce que vous ferez.

LETTRE CMXLVIII.

A MADAME DE CRÉQUI.

Ce mardi 7. (1771.)

Rousseau peut assurer madame la marquise de Créqui que, tant qu'il croira trouver chez elle les sentiments qu'il y porte, et dont le retour lui est dû, loin de compter et regretter ses pas pour avoir l'honneur de la voir, il se croira bien dédommagé de cent courses inutiles par le succès d'une seule. Mais, en tout autre cas, il déclare qu'il regarderait un seul pas comme indignement perdu, et ses visites reçues comme une fraude et un vol, puisque l'estime réciproque est la condition sacrée et indispensable sans laquelle, hors la nécessité des affaires, il est bien déterminé à n'en jamais honorer volontairement qui que ce soit.

Je reçois chez moi, j'en conviens, des gens pour qui je n'ai nulle estime; mais je les reçois par force: je ne leur cache point mon dédain; et comme ils sont accommodants, ils le supportent pour aller à leurs fins. Pour moi, qui ne veux tromper ni trahir personne, quand je fais tant que d'aller chez quelqu'un, c'est pour l'honorer et en être honoré. Je lui témoigne mon estime en y allant; il me témoigne la sienne en me recevant: s'il a le malheur de me la refuser, et qu'il ait de la droiture, il sera bientôt désabusé, ou bientôt délivré de moi. Voilà

mes sentiments : s'ils s'accordent avec ceux de madame la marquise de Créqui, j'en serai comblé de joie; s'ils en diffèrent, j'espère qu'elle voudra bien me dire en quoi. Si elle aime mieux ne me rien dire, ce sera me parler très-clairement. Je la supplie d'agréer ici mes sentiments et mon respect.

ROUSSEAU.

IV. B. Ce billet fut écrit à la réception de celui que madame la marquise de Créqui m'a fait écrire; mais ne voulant pas le confier à la petite poste, j'ai attendu que je fusse en état de le porter moi-même.

LETTRE CMXLIX.

A MADAME LATOUR.

A Paris, 17¹⁴/₄71.

Je n'ai eu l'honneur de vous voir, madame, qu'une seule fois en ma vie, j'ai eu souvent celui de vous répondre; et, sans prévoir que mes lettres seraient un jour exposées à être imprimées, je me suis livré pleinement aux diverses impressions que me faisaient les vôtres. Vous avez pris ma défense contre les trames de mes persécuteurs durant mon séjour en Angleterre : cette générosité m'a transporté, vous avez dû voir combien j'y étais sensible. Depuis lors, ma situation se dévoilant davantage à mes yeux, j'ai trouvé qu'avec autant de

franchise et même d'étourderie, il ne me convenait de rester en commerce avec personne dont je ne connusse bien le caractère et les liaisons; j'ai vu que l'ostentation des services qu'on s'empresait de me rendre, n'était souvent qu'un piège plus ou moins adroit pour me circonvenir, ou pour m'exposer au blâme, si je l'évitais. De toutes mes correspondances vous étiez en même temps la plus exigeante, celle que je connaissais le moins, et celle qui m'éclairait le moins sur les choses qu'il m'importait de savoir et que *vous n'ignoriez pas*. Cela m'a déterminé à cesser un commerce qui me devenait onéreux, et dont le vrai motif de votre part pouvait m'échapper. J'ai toujours cru que rien n'était plus libre que les liaisons d'amitié, surtout des liaisons purement épistolaires, et qu'il était toujours permis de les rompre, quand elles cessaient de nous convenir, pourvu que cela se fit franchement, sans tracasserie, sans malice, et sans éclat, tant que cet éclat n'était pas indispensable. J'ai voulu, madame, user avec vous de ce droit, avec tous ces ménagements. Vous m'en avez fait un crime exécration, et, dans votre dernière lettre, vous appelez cela *enfoncez d'une main sûre un fer empoisonné dans le sein de l'amitié*. Sans vous dire, madame, ce que je pense de cette phrase, je vous dirai seulement que je suis déterminé à n'avoir de mes jours de liaison d'aucune espèce avec quiconque a pu l'employer en pareille occasion.

OBSERVATION. — Mad. Latour faisait dans sa lettre l'énu-

mération de celles qu'ils s'étaient écrites; il y en avait quatre-vingt quatorze d'elle et cinquante-cinq de Rousseau. « De ces « cinquante cinq, il y en a trente-quatre, lui dit-elle, où vous « êtes à mes pieds; six où vous me mettez sous les vôtres; neuf « où vous me traitez en simple connaissance, et six où vous vous « livrez aux épanchements de la plus intime amitié. » Ce calcul piquant n'était propre qu'à donner de l'humour à Jean-Jacques.

LETTRE CML.

A M. DU PEYROU.

A Paris, 2 juillet 1771.

J'ai été hier, mon cher hôte, chez vos banquiers recevoir l'année échue de ma pension de Milord Maréchal: ce n'est pourtant pas uniquement pour vous donner cet avis que je vous écris aujourd'hui, mais pour vous dire qu'il y a long-temps que je n'ai reçu directement de vos nouvelles; heureusement le libraire Rey qui vous a vu à Neuchâtel, m'en a donné de vous et de madame du Peyrou, d'assez bonnes pour m'ôter toute autre inquiétude que celle de votre oubli. Êtes-vous enfin dans votre maison? est elle entièrement achevée, et y êtes-vous bien arrangé? Si, comme je le désire, son habitation vous donne autant d'agrément que son bâtiment vous a causé d'embarras, vous y devez mener une vie bien douce. Je me suis logé aussi l'automne dernier, moins au large et à un cinquième, mais assez agréablement selon mon goût, et en grand et bon air; ce qui n'est pas trop

facile dans le cœur de Paris. Si vous me donnez quelque signe de vie, je serais bien aise que vous me donnassiez des nouvelles de M. Roguin, mon bon et ancien ami, dont je sais que les incommodités sont fort augmentées depuis un an ou deux, et dont je n'ai aucunes nouvelles depuis longtemps. Nous vous prions, ma femme et moi, de nous rappeler au souvenir de madame du Peyrou, qui ne perdra jamais la place qu'elle s'est acquise dans le nôtre, ni les sentiments qui en sont inséparables. Le silence qu'en me parlant d'elle Rey a gardé sur sa santé, me fait espérer qu'elle est bien raffermie, ainsi que la vôtre. Pour moi, j'ai eu de grands maux de reins qui m'ont fait prendre le parti de travailler debout. Ma femme a eu de très-grands rhumes successifs; aux queues près de tout cela, nous nous portons maintenant assez bien l'un et l'autre, et nous vous saluons, mon cher hôte, de tout notre cœur.

LETTRE CMLI.

A MADAME LATOUR.

Le 7 juillet 1771.

Voici le manuscrit dont madame de L*** a paru en peine, et que je ne tardais à lui renvoyer que parce qu'elle m'avait écrit de le garder. Je l'ai trouvé digne de sa plume et d'un cœur ami de la justice. J'ai pourtant été plus touché, je l'avoue,

de l'écrit qui a été lu de tout le monde , que de celui qui n'a été vu que de moi.

Madame, je ne reçois pas votre adieu pour jamais, je n'ai point songé à vous en faire un semblable ; les temps peuvent changer, et quoi que fassent les hommes, je ne désespérerai jamais de la Providence. Mais en attendant, je crois porter bien plus de respect à nos anciennes liaisons en les interrompant jusqu'à de plus grandes lumières, que de les entretenir avec une confiance altérée et des réserves indignes de vous et de moi.

LETTRE CMLII.

A M. LE CHEVALIER DE COSSÉ.

Paris, le 25 juillet 1771.

Je suis, monsieur le chevalier, touché de vos bontés et des soins qu'elles vous suggèrent en ma faveur. Très-persuadé que ces soins de votre part sont des fruits de votre bon naturel et de votre bienveillance envers moi ; après vous en avoir remercié de tout mon cœur, je prendrai la liberté d'y correspondre par un conseil qui part de la même source, et que la différence de nos âges autorise de ma part ; c'est, monsieur, de ne vous mêler d'aucune affaire que vous n'en soyez préalablement bien instruit.

La pension que vous dites m'avoir été retirée, et que vous offrez de me faire rendre, m'a été ap-

portée avec les arrérages , ici, dans ma chambre, il n'y a pas quatre mois, en une lettre de change de six mille francs, qu'on offrait de me payer comptant sur le champ : et je vous assure que les plus vives sollicitations ne furent pas épargnées pour me faire recevoir cet argent *. En voilà, ce me semble, assez pour vous faire comprendre que ceux qui ont prétendu vous mettre au fait de cette affaire ne vous ont pas fait un rapport fidèle, et que la difficulté n'est pas où vous la croyez voir.

Je vous réitère, monsieur mes actions de grâces de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, et qui m'est plus précieux que toutes les pensions du monde; mais comme j'ai pris mon parti sur celle-là, je vous prie de ne m'en reparler jamais. Agrérez mes humbles salutations.

LETTRE CMLIII.

A M. LINNÉ**.

Paris, le 21 septembre 1771.

Recevez avec bonté, monsieur, l'hommage d'un très-ignorant, mais très-zélé disciple de vos disciples;

* M. Corancez raconte ce fait avec quelque détail dans son écrit intitulé, *De J. J. Rousseau*, page 8 et suiv. C'était lui qui avait été chargé d'offrir à Rousseau la lettre de change montant à 6,336 liv.

** Cette lettre fut communiquée à M. Broussonet par M. Smith, de la Société royale de Londres, qui a acquis la collection et les manuscrits de Linné; il l'a fait imprimer dans le *Journal de Paris*, le 9 mai 1786.

qui doit, en grande partie, à la méditation de vos écrits, la tranquillité dont il jouit, au milieu d'une persécution d'autant plus cruelle, qu'elle est plus cachée, et qu'elle couvre du masque de la bienveillance et de l'amitié la plus terrible haine que l'enfer excita jamais. Seul, avec la nature et vous, je passe dans mes promenades champêtres des heures délicieuses, et je tire un profit plus réel de votre *philosophie botanique* que de tous les livres de morale. J'apprends avec joie que je ne vous suis pas tout-à-fait inconnu, et que vous voulez bien me destiner quelques-unes de vos productions. Soyez persuadé, monsieur, qu'elles feront ma lecture chérie, et que ce plaisir deviendra plus vif encore par celui de le tenir de vous. J'amuse une vieille enfance à faire une petite collection de fruits et de graines : si parmi vos trésors en ce genre il se trouvait quelques rebuts dont vous voulussiez faire un heureux, daignez songer à moi. Je les recevrais même avec reconnaissance, seul retour que je puisse vous offrir, mais que le cœur dont elle part ne rend pas indigne de vous.

Adieu, monsieur; continuez d'ouvrir et d'interpréter aux hommes le livre de la nature. Pour moi, content d'en déchiffrer quelques mots à votre suite, dans le feuillet du règne végétal, je vous lis, je vous étudie, je vous médite, je vous honore, et je vous aime de tout mon cœur.

 LETTRE CMLIV.

A M. DE SAINT-GERMAIN.

7 janvier 1772.

Moi, vous oublier, monsieur! pourriez-vous penser ainsi de vous et de moi! non, les sentiments que vous m'avez inspirés ne peuvent non plus s'altérer que vos vertus, et dureront autant que ma vie. Mes occupations, mon goût, ma paresse, m'ont forcé de renoncer à toute correspondance. Je m'étais pourtant proposé de vous faire passer un petit signe de vie par M. le marquis de ***, qui m'a promis de me revenir voir avant son départ, et de vouloir bien s'en charger. Je suis touché que votre bonté m'ait forcé, pour ainsi dire, à prévenir cet arrangement.

Je ne puis, monsieur, vous promettre, en fait de lettres, une exactitude qui passe mes forces; mais je vous promets, avec toute la confiance d'un cœur qui vous est dévoué, un attachement inaltérable et digne de vous. Ainsi, quand je ne vous écrirai point, daignez interpréter mon silence par tous les sentiments que je vous ai fait connaître, et vous ne vous tromperez jamais.

Ma femme, pénétrée des attentions dont vous l'honorez, me charge de vous témoigner combien elle y est sensible, et c'est conjointement que nous réunissons les vœux de nos cœurs pour vous, mon-

sieur , pour madame de Saint-Germain , à qui nous vous prions de faire agréer nos respects , et pour tous vos aimables enfants , dont la brillante espérance annonce de quel prix le ciel veut payer les vertus de ceux qui leur ont donné l'être.

LETTRE CMLV.

A M. DE SARTINE.*

Paris, le 15 janvier 1772.

MONSIEUR ,

Je sais de quel prix sont vos moments , je sais qu'on les doit respecter ; mais je sais aussi que les plus précieux sont ceux que vous consacrez à protéger les opprimés, et si j'ose en réclamer quelques-uns , ce n'est pas sans titre pour cela.

Après tant de vains efforts pour faire percer quelque rayon de lumière à travers les ténèbres dont on m'environne depuis dix ans , j'y renonce. J'ai de grands vices , mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi ; j'ai commis de grandes fautes , mais que je n'ai point tues à mes amis , et ce n'est que par moi qu'elles sont connues, quoiqu'elles aient été publiées par d'autres qui sont quelquefois plus discrets. A cela près , si quelqu'un m'impute quelque sentiment vicieux , quelque discours blâma-

* M. Lenoir ne succéda à M. de Sartine qu'en 1774. C'est donc par erreur qu'on a , dans les éditions précédentes , mis le nom du premier.

ble, ou quelque acte injuste, qu'il se montre et qu'il parle; je l'attends et ne me cache pas; mais tant qu'il se cachera, lui, de moi, pour me diffamer, il n'aura diffamé que lui-même aux yeux de tout homme équitable et sensé. L'évidence et les ténèbres sont incompatibles : les preuves administrées par de malhonnêtes gens sont toujours suspectes, et celui qui, commençant par fouler aux pieds la plus inviolable loi du droit naturel et de la justice, se déclare par là déjà lâche et méchant, peut bien être encore imposteur et fourbe. Et comment donnerait-il à son témoignage, et, si l'on veut, à ses preuves, la force que l'équité n'accorde même à nulle évidence, de disposer de l'honneur d'un homme, plus précieux que la vie, sans l'avoir mis préalablement en état de se défendre et d'être entendu? Que celui donc qui s'obstine à me juger ainsi reste dans le stupide aveuglement qu'il aime; son erreur est de son propre fait; c'est lui seul qu'elle déshonore : après m'être offert pour l'en tirer, je l'y laisse, puisqu'il le veut, et qu'il m'est impossible de l'en guérir malgré lui. Grâce au ciel tout l'art humain ne changera pas la nature des choses; il ne fera pas que le mensonge devienne la vérité, ni que de mon vivant la poitrine de Jean-Jacques Rousseau renferme le cœur d'un malhonnête homme : cela me suffit, et je vis en paix, en attendant que mon moment et celui de la vérité vienne; car il viendra, j'en suis très-sûr, et je l'attends avec un témoignage qui me dédommage de celui d'autrui.

Tranquille donc sur tout ce qu'on me cache avec tant de soin, et même sur ce qui me parvient par hasard, j'ai laissé débiter, parmi cent autres bruits non moins ineptes, que j'avais cessé de voir madame de Luxembourg après lui avoir emporté trois cents louis, que je ne copiais de la musique que par grimace, que j'avais de quoi vivre fort à mon aise, que j'avais six bonnes mille livres de rente, que la veuve Duchesne faisait une pension de six cents livres à ma femme, qu'elle m'en faisait une autre à moi de mille écus pour une édition nouvelle de mes écrits que j'avais dirigée. J'ai laissé débiter tous ces mensonges; je n'ai fait qu'en rire quand ils me sont revenus, et je n'ai pas même été tenté de vous importuner, monsieur, de mes plaintes à ce sujet, quoique je sentisse parfaitement le coup que cette opinion de mon opulence devait porter aux ressources que mon travail me procure pour suppléer à l'insuffisance de mon revenu. Une petite circonstance de plus a passé la mesure, et m'a causé quelque émotion, parce que l'imposture, marchant toujours sous le masque de la trahison, a pris jusqu'ici grand soin de faire le plongeon devant moi, et ne m'avait pas encore accoutumé à l'effronterie. Mais en voici une qui m'a, je l'avoue, affecté.

J'avais prié un de ceux qui m'ont averti des bruits dont je viens de parler, de tâcher d'apprendre si madame Duchesne et le sieur Guy y avaient quelque part. De chez eux, où il n'a trouvé que des garçons, il est allé chez Simon, qu'on lui di-

sait avoir imprimé la nouvelle édition qui m'avait été si bien payée. Simon lui a dit qu'en effet il venait d'imprimer quelques-uns de mes écrits sous mes yeux, que j'en avais revu les épreuves, et que j'étais même allé chez lui il n'y avait pas longtemps. Quoique je sois par moi-même le moins important des hommes, je le suis assez devenu par ma singulière position pour être assuré que rien de ce que je fais et de ce que je ne fais pas ne vous échappe : c'est une de mes plus douces consolations ; et je vous avoue, monsieur, que l'avantage de vivre sous les yeux d'un magistrat intègre et vigilant, auquel on n'en impose pas aisément, est un des motifs qui m'ont arraché des campagnes, où, livré sans ressource aux manœuvres des gens qui disposent de moi, je me voyais en proie à leurs satellites et à toutes les illusions par lesquelles les gens puissants et intrigants abusent si aisément le public sur le compte d'un étranger isolé à qui l'on est venu à bout de faire un inviolable secret de tout ce qui le regarde, et qui par conséquent n'a pas la moindre défense contre les mensonges les plus extravagants.

J'ai donc peu besoin, monsieur, de vous dire que cette opulence dont on me gratifie si libéralement dans les cercles, que toutes ces pensions si fièrement spécifiées^a, cette édition qu'on me prête,

^a Celles en particulier de madame Duchesne se réduisent toutes à une rente de trois cents francs, stipulée dans le marché de mon *Dictionnaire de Musique*. J'en ai une de six cents francs, de Milord Maréchal, dont je jouis par l'attention de celui qu'il en a chargé à ma prière, mais sans autre sûreté que son bon plaisir, n'ayant aucun

sont autant de fictions ; mais je n'ai pu m'empêcher de mettre sous vos yeux l'impudence incroyable dudit Simon, que je ne vis de mes jours, que je sache, chez qui je n'ai jamais mis le pied, dont je ne sais pas la demeure, et que j'ignorais même, avant ces bruits, avoir imprimé aucun de mes écrits. Comme je n'attends plus aucune justice de la part des hommes, je m'épargne désormais la peine inutile de la demander, et je ne vous demande à vous-même que la patience de me lire, quoique je fasse l'exception qui est due à votre intégrité et à la générosité qui vous intéresse aux infortunés. Mais ne voyant plus rien qui puisse me flatter dans cette vie, les restes m'en sont devenus indifférents. La seule douceur qui peut m'y toucher encore est que l'œil clairvoyant d'un homme juste pénètre au vrai ma situation, qu'il la connaisse, et me plaigne en lui-même, sans se commettre pour ma défense avec mes dangereux ennemis. Je vous aurais choisi pour cela, monsieur, quand vous ne rempliriez point la place où vous êtes ; mais j'y vois, je l'avoue, un avantage de plus, puisque, par cette place même, vous avez été à portée de vérifier assez d'impostures pour en présumer beaucoup d'autres que vous pouvez vérifier

acte valable pour la réclamer de mon chef. J'ai une rente de dix livres sterling, pour trois livres que j'ai vendus en Angleterre, sur la tête de l'acheteur et sur la mienne, en sorte que cette rente doit s'éteindre au premier mourant. Tout cela fait ensemble onze cents francs de viager, dont il n'y a que trois cents de solides. Ajoutez à cela quelque argent comptant, dernier reste du petit capital que j'ai consumé dans mes voyages, et que je m'étais réservé pour avoir quelque avance en faisant ici mon établissement.

de même un jour. Peut-être vous écrirai-je quelquefois encore, mais je ne vous demanderai jamais rien ; et si ma confiance devient importune à l'homme occupé, je réponds du moins qu'elle ne sera jamais à charge au magistrat. Veuillez ne la pas dédaigner ; veuillez, monsieur, vous rappeler qu'elle ne tient pas seulement au respect que vous m'avez inspiré, mais encore aux témoignages de bonté dont vous m'avez honoré quelquefois, et que je veux mériter toute ma vie.

A la suite de cette lettre l'auteur a ajouté, soit comme apostille, soit comme simple observation, l'article qu'on va lire.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que le sieur Guy vient très-fréquemment chez moi sans avoir rien à me dire, et sans que je puisse trouver aucun motif à ses visites, vu que toutes les affaires que nous avons ensemble n'exigent qu'une entrevue de deux minutes par an, et qu'il n'y a point de liaison d'amitié entre lui et moi. Il m'a prié de lui faire un triage de chansons dans les anciens recueils pour en faire un nouveau. Je l'ai prié, de mon côté, de me prêter quelques romans pour amuser ma femme durant les soirées d'hiver. Il est parti de là pour me faire apporter en pompe d'immenses paquets de brochures, qui, avec ses allées et venues, lui donnent l'air d'avoir avec moi beaucoup d'affaires. Tout cela, joint aux bruits dont j'ai parlé, commence à me faire soupçonner que ces fréquentes visites, que je ne pré-
nais que pour un petit espionnage assez commun

aux gens qui m'entourent, et très-indifférent pour moi, pourraient bien avoir un objet plus méthodique et dirigé de plus loin. Il y a dans tout cela de petites manœuvres adroites, dont le but me paraîtrait pourtant facile à découvrir dans toute autre position que la mienne, pour peu qu'on y mit de soin.

LETTRE CMLVI.

A MILORD HARCOURT.

Paris, le 16 juin 1772.

J'ai reçu, milord, avec plaisir et reconnaissance, des témoignages de la continuation de votre souvenir et de vos bontés par madame la duchesse de Portland, et je suis encore plus sensible à la peine que vous prenez de m'en donner par vous-même. J'avais espéré que l'ambassade de milord Harcourt pourrait vous attirer dans ce pays, et c'eût été pour moi une véritable douceur de vous y voir. Je me dédommage autant qu'il se peut de cette attente frustrée, en nourrissant dans mon cœur et dans ma mémoire les sentiments que vous m'avez inspirés, et qui sont par leur nature à l'épreuve du temps, de l'éloignement, et de l'interruption du commerce. Je n'entretiens plus de correspondance, je n'écris plus que pour l'absolue nécessité; mais je n'oublie point tout ce qui m'a paru mériter mon estime et mon attachement; et

c'est dans cet asile de difficile accès, mais par là plus digne de vous, et où rien n'entre sans le passe-port de la vertu, que vous occuperez toujours une place distinguée.

Je suis sensible, milord, à vos offres obligantes; et si j'étais dans le cas de m'en prévaloir, je le ferais avec confiance, et même avec joie, pour vous montrer combien je compte sur vos bontés : mais, grâces au ciel, je n'ai nulle affaire, et tout sur la terre m'est devenu si indifférent, que je ne me donnerais pas même la peine de former un désir pour cette vie, quand cet acte seul suffirait pour l'accomplir. Ma femme vous prie d'agréer ses remerciements très-humbles de l'honneur de votre souvenir, et nous vous offrons, milord, de tout notre cœur, l'un et l'autre, nos salutations et nos respects.

LETTRE CMLVII.

A MADAME LATOUR.

Ce mercredi 24 juin 1772.

Voici, madame, votre partition; je vous demande pardon de mon étourderie et du *quiproquo*. N'ayant pas en ce moment le temps d'examiner la *Reine fantasque*, et ne voulant pas abuser de la complaisance que vous avez de me la laisser, je vous la renvoie, avec mes remerciements. Je vous en dois de plus grands pour l'offre que vous m'avez

bien voulu faire de comparer avec les bonnes éditions les éditions que l'on fait ici de mes écrits, et que je dois croire fragiles, puisqu'on me les cache avec tant de soin. Je sens le prix de cette offre, et j'y suis sensible; mais la dépense et la peine que vous coûterait son exécution ne me permettent pas d'y consentir.

J'ai eu l'honneur, madame, de vous voir hier pour la troisième fois de ma vie; j'ai réfléchi sur l'entretien où vous m'avez engagé et sur les choses que vous m'y avez dites; le résultat de ces réflexions est de me confirmer pleinement dans la résolution dont je vous ai fait part ci-devant, et à laquelle vous vous devez, selon moi, de ne plus porter d'obstacle, à moins que vous n'avez pour cela des raisons particulières que je ne sais pas, et auxquelles, par cette raison, je suis dispensé de céder.

LETTRE CMLVIII.

À MADAME LA MARQUISE DE MESME.

Paris, 29 juillet 1772.

Je suis affligé, madame, que vous vous y preniez un peu trop tard, car en vérité, je vous aurais demandé de tout mon cœur l'entrevue que vous avez la bonté de m'offrir; mais je ne vais plus chez personne, ni à la ville ni à la campagne: la résolution en est prise, et il faut bien qu'elle soit sans

exception, puisque je ne la fais pas pour vous. J'ai mérité tant de confiance aux sentiments que j'ai su vous connaître, que je ne refuserais pas, madame, de discuter avec vous mes raisons, si j'étais à portée, quoique je sache bien que ce serait me préparer de nouveaux regrets.

Adieu donc, madame; daignez penser quelque fois à un homme dont vous ne seriez jamais oubliée, et qui se consolerait difficilement d'être si mal connu de ses contemporains; si leurs sentiments sur son compte l'intéressaient autant que feraient toujours ceux de madame la marquise de Mesme.

LÉTTRE CMLIX.

A MADAME.....

Paris, le 14 août 1772.

Il est, madame, des situations auxquelles il n'est pas permis à un honnête homme d'être préparé, et celle où je me trouve depuis dix ans est la plus inconcevable et la plus étrange dont on puisse avoir l'idée. J'en ai senti l'horreur sans en pouvoir percer les ténèbres. J'ai provoqué les imposteurs et les traîtres par tous les moyens permis et justes qui pouvaient avoir prise sur des cœurs humains; tout a été inutile; ils ont fait le plongeon; et, continuant leurs manœuvres souterraines, ils se sont cachés de moi avec le plus grand soin. Cela était

naturel, et j'aurais dû m'y attendre. Mais ce qui l'est moins est qu'ils ont rendu le public entier complice de leurs trames et de leur fausseté ; qu'avec un succès qui tient du prodige on m'a ôté toute connaissance des complots dont je suis la victime, en m'en faisant seulement bien sentir l'effet, et que tous ont marqué le même empressement à me faire boire la coupé de l'ignominie, et à me cacher la bénigne main qui prit soin de la préparer. La colère et l'indignation m'ont jeté d'abord dans des transports qui m'ont fait faire beaucoup de sottises, sur lesquelles on avait compté. Comme je trouvais injuste d'envelopper tout mon siècle dans le mépris qu'on doit à quiconque se cache d'un homme pour le diffamer, j'ai cherché quelqu'un qui eût assez de droiture et de justice pour m'éclairer sur ma situation, ou pour se refuser au moins aux intrigues des fourbes : j'ai porté partout ma lanterne inutilement, je n'ai point trouvé d'homme, ni d'ame humaine. J'ai vu avec dédain la grossière fausseté de ceux qui voulaient m'abuser par des caresses, si maladroites et si peu dictées par la bienveillance et l'estime, qu'elles cachaient même, et assez mal, une secrète animosité. Je pardonne l'erreur, mais non la trahison. A peine, dans ce délire universel, ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'avilit pas à cajoler fadement un homme qu'ils voulaient tromper, comme on cajole un oiseau niais qu'on veut prendre. S'ils m'eussent fui, s'ils m'eussent ouvertement maltraité, j'aurais pu, les plaignant et me plaignant, du moins les estimer encore :

ils n'ont pas voulu me laisser cette consolation. Cependant il est parmi eux des personnes d'ailleurs si dignes d'estime, qu'il paraît injuste de les mépriser. Comment expliquer ces contradictions? J'ai fait mille efforts pour y parvenir; j'ai fait toutes les suppositions possibles; j'ai supposé l'imposture armée de tous les flambeaux de l'évidence : je me suis dit : Ils sont trompés, leur erreur est invincible. Mais, me suis-je répondu, non-seulement ils sont trompés, mais, loin de déplorer leur erreur, ils l'aiment, ils la chérissent. Tout leur plaisir est de me croire vil, hypocrite et coupable; ils craindraient comme un malheur affreux de me retrouver innocent et digne d'estime. Coupable ou non, tous leurs soins sont de m'ôter l'exercice de ce droit si naturel, si sacré de la défense de soi-même. Hélas! toute leur peur est d'être forcés de voir leur injustice, tout leur désir est de l'aggraver. Ils sont trompés! hé bien! supposons; mais, trompés, doivent-ils se conduire comme ils font? d'honnêtes gens peuvent-ils se conduire ainsi? me conduirais-je ainsi moi-même à leur place? Jamais, jamais : je fuirais le scélérat ou confondrais l'hypocrite; mais le flatter pour le circonvenir serait me mettre au-dessous de lui. Non, si j'abordais jamais un coquin que je croirais tel, ce ne serait que pour le confondre et lui cracher au visage.

Après mille vains efforts inutiles pour expliquer ce qui m'arrive dans toutes les suppositions, j'ai donc cessé mes recherches, et je me suis dit : Je vis dans une génération qui m'est inexplicable. La

conduite de mes contemporains à mon égard ne permet à ma raison de leur accorder aucune estime. La haine n'entra jamais dans mon cœur. Le mépris est encore un sentiment trop tourmentant. Je ne les estime donc, ni ne les hais, ni ne les méprise; ils sont nuls à mes yeux; ce sont pour moi des habitants de la lune : je n'ai pas la moindre idée de leur être moral; la seule chose que je sais est qu'il n'a point de rapport au mien, et que nous ne sommes pas de la même espèce. J'ai donc renoncé avec eux à cette seule société qui pouvait m'être douce, et que j'ai si vainement cherchée, savoir à celle des cœurs. Je ne les cherche ni ne les fuis. A moins d'affaires, je n'irai plus chez personne : mes visites sont un honneur que je ne dois plus à qui que ce soit désormais; un pareil témoignage d'estime serait trompeur de ma part, et je ne suis pas homme à imiter ceux dont je me détache. A l'égard des gens qui pleuvent chez moi, je ferme autant que je puis ma porte aux quidams et aux brutaux; mais ceux dont au moins le nom m'est connu, et qui peuvent s'abstenir de m'insulter chez moi, je les reçois avec indifférence, mais sans dédain. Comme je n'ai plus ni humeur ni dépit contre les pagodes au milieu desquelles je vis, je ne refuse pas même, quand l'occasion s'en présente, de m'amuser d'elles et avec elles autant que cela leur convient et à moi aussi. Je laisserai aller les choses comme elles s'arrangeront d'elles-mêmes, mais je n'irai pas au-delà; et, à moins que je ne retrouve enfin, contre toute attente, ce que j'ai cessé

de chercher , je ne ferai de ma vie plus un seul pas sans nécessité pour rechercher qui que ce soit. J'ai du regret, madame, à ne pouvoir faire exception pour vous, car vous m'avez paru bien aimable; mais cela n'empêche pas que vous ne soyez de votre siècle, et qu'à ce titre je ne puisse vous excepter. Je sens bien ma perte en cette occasion, je sens même aussi la vôtre, du moins si, comme je dois le croire, vous recherchez dans la société des choses d'un plus grand prix que l'élégance des manières et l'agrément de la conversation.

Voilà mes résolutions, madame, et en voilà les motifs. Je vous supplie d'agréer mon respect.

LETTRE CMLX.

A M. DE MALESHERBES.

Paris, 11 novembre 177. . . .

Je serais, monsieur, bien mortifié que vous me privassiez du plaisir dont vous m'aviez flatté de m'occuper d'un soin qui pût vous être agréable, et de préparer des plantes pour compléter vos herbiers. Ne pouvant subsister sans l'aide de mon travail, je n'ai jamais pensé, malgré le plaisir que celui-là pouvait me faire, à vous offrir gratuitement l'emploi de mon temps. Je vous avoue même que j'aurais fort désiré d'entremêler le travail sédentaire et ennuyeux de ma copie d'une occupation plus de mon goût, et meilleure à ma santé,

en travaillant à des herbiers pour tant de cabinets d'histoire naturelle qu'on fait à Paris, et où, selon moi, ce troisième règne, qu'on y compte pour rien, n'est pas moins nécessaire que les autres. Plusieurs herbiers à faire à la fois m'auraient été plus lucratifs, et m'auraient mieux dédommagé des menus frais qu'exigent quelquefois les courses éloignées et l'entrée des jardins curieux. Mais les Français, en général, ont de si fausses idées de la botanique et si peu de goût pour l'étude de la nature, qu'il ne faut pas espérer que cette charmante partie leur donne jamais la tentation de faire des collections en ce genre : ainsi je renonce à cette ressource. Pour vous, monsieur, qui joignez aux connaissances de tous les genres la passion de les augmenter sans cesse, ne m'ôtez pas le plaisir de contribuer à vos amusements. Envoyez-moi la note de ce que vous désirez ; j'en rassemblerai tout ce qui me sera possible, et je recevrai, sans aucune difficulté, le paiement de ce que je vous aurai fourni. A l'égard du petit échantillon que je vous ai envoyé, c'est tout autre chose ; c'étaient des plantes qui vous appartenaient. Ce que j'ai substitué à celles qui se sont gâtées n'a point été ramassé pour vous ; je n'ai eu d'autre peine que de le tirer de ce que j'avais rassemblé pour moi-même ; et comme je n'ai point offert d'entrer dans la dépense que vous a coûté l'herborisation que j'ai faite à votre suite, il me semble ; monsieur, que vous ne devez pas non plus m'offrir le paiement de ce que nous avons ramassé ensemble, ni du petit

arrangement que je me suis amusé à y mettre pour vous l'envoyer.

Malgré le bien que vous m'avez dit de votre santé actuelle, on m'assure qu'elle n'est pas encore parfaitement rétablie; et malheureusement la saison où nous entrons n'est pas favorable à l'exercice pédestre, que je crois aussi bon pour vous que pour moi. L'hiver a aussi, comme vous savez, monsieur, ses herborisations qui lui sont propres, savoir, les *mousses* et les *lichens*. Il doit y avoir dans vos parcs des choses curieuses en ce genre, et je vous exhorte fort, quand le temps vous le permettra, d'aller examiner cette partie sur les lieux et dans la saison.

Vos résolutions, monsieur, étant telles que vous me le marquez, je ne suis assurément pas homme à les désapprouver; c'est s'être procuré bien honorablement des loisirs bien agréables. Remplir de grands devoirs dans de grandes places, c'est la tâche des hommes de votre état et doués de vos talents: mais quand, après avoir offert à son pays le tribut de son zèle, on le voit inutile, il est bien permis alors de vivre pour soi-même et de se contenter d'être heureux.

LETTRE CMLXI.

A M. DE SARTINE.

Juin 1774.

Je crois remplir un devoir indispensable en vous envoyant la lettre ci-jointe, qui m'a été adressée vraisemblablement par quiproquo, puisqu'elle répond à une lettre que je n'ai point eu l'honneur de vous écrire; non que je n'acquiesce aux félicitations que vous recevez, mais parce que ce n'est pas mon usage d'écrire en pareil cas. Je vous supplie, monsieur, d'agréer mon respect.

Observation. — La lettre que Jean-Jacques renvoyait était une réponse de M. de Sartine à un Rousseau qui le félicitait de son passage de la police au ministère de la marine. M. de Sartine s'exprime ainsi :

« Je suis sensible à la part que vous prenez à la grace dont le Roi vient de m'honorer. Recevez, je vous prie, les assurances de ma reconnaissance, et tous les remerciements que je vous dois. »

La lettre de Jean-Jacques n'a point de date; mais, à l'aide de l'événement à l'occasion duquel elle fut écrite, et qui eut lieu en mai 1774, on peut lui en donner une.

LETTRE CMLXII.

A M. LE PRINCE DE BELOSELSKI.

Paris, 27 mai 1775.

Je suis vraiment bien aise, monsieur le prince, d'avoir votre estime et votre confiance. Les cœurs droits se sentent et se répondent; et j'ai dit en relisant votre lettre de Genève, *Peu d'hommes m'en inspireront autant.*

Vous plaignez mes anciens compatriotes de n'avoir pas pris ma défense, quand leurs ministres assassinaient, pour ainsi dire, mon ame. Les lâches! je leur pardonne les injustices, c'est à la postérité peut-être à m'en venger.

A l'heure qu'il est, je suis plus à plaindre qu'eux: ils ont perdu, dites-vous, un citoyen qui faisait leur gloire; mais qu'est-ce que la perte de ce brillant fantôme, en comparaison de celle qu'ils m'ont forcé de faire? Je pleure quand je pense que je n'ai plus ni parents, ni amis, ni patrie libre et florissante.

O lac sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance! Charmant paysage où j'ai vu pour la première fois le majestueux et touchant lever du soleil; où j'ai senti les premières émotions du cœur, les premiers élans du génie devenu depuis trop impérieux et trop célèbre, hélas! je ne vous verrai plus! Ces clochers qui s'élèvent au

milieu des chênes et des sapins , ces troupeaux bêlants , ces ateliers , ces fabriques , bizarrement épars sur des torrents , dans des précipices , au haut des rochers ; ces arbres vénérables , ces sources , ces prairies , ces montagnés qui m'ont vu naître , elles ne me reverront plus.

Brûlez cette lettre , je vous supplie : on pourrait encore mal interpréter mes sentiments.

Vous me demandez si je copie encore de la musique. Et pourquoi non ? Serait-il honteux de gagner sa vie en travaillant ? Vous voulez que j'écrive encore ; non , je ne le ferai plus. J'ai dit des vérités aux hommes ; ils les ont mal prises , je ne dirai plus rien.

Vous voulez rire en me demandant des nouvelles de Paris. Je ne sors que pour me promener , et toujours du même côté. Quelques beaux esprits me font trop d'honneur en m'envoyant leurs livres : je ne lis plus. On m'a apporté ces jours-ci un nouvel opéra-comique : la musique est de Grétry , que vous aimez tant , et les paroles sont assurément d'un homme d'esprit ; mais c'est encore des grands seigneurs qu'on vient de mettre sur la scène lyrique. Je vous demande pardon , monsieur le prince ; mais ces gens-là n'ont pas d'accent , et ce sont de bons paysans qu'il faut.

Ma femme est bien sensible à votre souvenir. Mes disgraces ne lui affectent pas moins le cœur qu'à moi , mais ma tête s'affaiblit davantage. Il ne me reste de vie que pour souffrir , et je n'en ai pas même assez pour sentir vos bontés comme

je le dois. Ne m'écrivez donc plus, monsieur le prince, il me serait impossible de vous répondre une seconde fois. Quand vous serez de retour à Paris, venez me voir, et nous parlerons.

Agréez, monsieur le prince, je vous prie, les assurances de mon respect¹.

LETTRE CMLXIII.

A MADAME LA COMTESSE DE SAINT ***.

Je suis fâché de ne pouvoir complaire à madame la comtesse; mais je ne fais point les honneurs de l'homme qu'elle est curieuse de voir, et jamais il n'a logé chez moi : le seul moyen d'y être admis de mon aveu, pour quiconque m'est inconnu, c'est une réponse catégorique à ce billet*.

¹ Cette lettre parut pour la première fois en 1789, dans les *Poésies françaises d'un prince étranger*. Rousseau l'écrivit à une époque où il ne correspondait plus avec personne. Nous ignorons de quel opéra il veut parler. Ceux dont Grétry fit la musique en 1775, sont la *Fausse magie* et *Céphale et Procris*; encore cette dernière pièce avait-elle été précédemment jouée à Versailles. Toutes deux sont de Marmontel.

* Par la lettre à laquelle celle-ci sert de réponse, madame de Saint *** annonçait à Rousseau qu'elle lui envoyait de la musique à copier, en lui avouant en même temps que ce n'était qu'un prétexte pour le voir. Quant au billet dont Rousseau parle, c'était le billet circulaire portant pour adresse, *A tout Français aimant encore la justice et la vérité*.

LETTRE CMLXIV.

A LA MÊME.

Jeudi, 23 mai 1776.

J'ai eu d'autant plus de tort, madame, d'employer un mot qui vous était inconnu, que je vois, par la réponse dont vous m'avez honoré, que, même à l'aide d'un dictionnaire, vous n'avez pas entendu ce mot. Il faut tâcher de m'expliquer.

La phrase du billet à laquelle il s'agit de répondre est celle-ci : « Mais ce que je veux, et ce qui m'est « dû tout au moins après une condamnation si « cruelle et si infamante, c'est qu'on m'apprenne « enfin quels sont mes crimes, et comment et par « qui j'ai été jugé. »

Tout ce que je désire ici est une réponse à cet article. C'est mal à propos que je la demandais *categorique*, car telle qu'elle soit, elle le sera toujours pour moi; ma demeure et mon cœur sont ouverts pour le reste de ma vie à quiconque me dévoilera ce mystère abominable. S'il m'impose le secret, je promets; je jure de le lui garder inviolablement jusqu'à la mort, et je me conduirai exactement, s'il l'exige, comme s'il ne m'eût rien appris. Voilà la réponse que j'attends, ou plutôt que je désire, car depuis long-temps j'ai cessé de l'espérer.

Celle que j'aurai vraisemblablement sera la feinte d'ignorer un secret qui, par le plus étonnant pro-

dige, n'en est un que pour moi seul dans l'Europe entière. Cette réponse sera moins franche assurément, mais non moins claire que la première : enfin le refus même de répondre n'aura pas pour moi plus d'obscurité. De grace, madame, ne vous offensez pas de trouver ici quelques traces de défiance : c'est bien à tort que le public m'en accuse ; car la défiance suppose du doute, et il ne m'en reste plus à son égard. Vous voyez, par les explications dans lesquelles j'ose entrer ici, que je procède au vôtre avec plus de réserve, et cette différence n'est pas désobligeante pour vous. Cependant vous avez commencé avec moi comme tout le monde, et les louanges *hyperboliques*^a et outrées dont vos deux lettres sont remplies, semblent être le cachet particulier de mes plus ardents persécuteurs : mais, loin de sentir en les lisant ces mouvements de mépris et d'indignation que les leurs me causent, je n'ai pu me défendre d'un vif désir que vous ne leur ressemblassiez pas ; et, malgré tant d'expériences cruelles, un désir aussi vif entraîne toujours un peu d'espérance. Au reste, ce que vous me dites, madame, du prix que je mets au bonheur de me voir, ne me fera pas prendre le change : je serais touché de l'honneur de votre visite, faite avec les sentiments dont je me sens digne ; mais quiconque ne veut voir que le rhinocéros doit aller, s'il veut, à la Foire, et non pas chez

^a Voici encore un mot pour le dictionnaire. Hélas ! pour parler de ma destinée, il faudrait un vocabulaire tout nouveau qui n'eût été composé que pour moi.

moi; et tout le persiflage dont on assaisonne cette insultante curiosité n'est qu'un outrage de plus qui n'exige pas de ma part une grande déférence. Voulez-vous donc, madame, être distinguée de la foule : c'est à vous de faire ce qu'il faut pour cela.

Il est vrai que je copie de la musique : je ne refuse point de copier la vôtre, si c'est tout de bon que vous le dites; mais cette vieille musique a tout l'air d'un prétexte, et je ne m'y prête pas volontiers là-dessus. Néanmoins votre volonté soit faite. Je vous supplie, madame la comtesse, d'agréer mon respect.

LETTRE CMLXV.

A M. LE COMTE DUPRAT.

Paris, le 31 décembre 1777.

J'accepte, monsieur, avec empressement et reconnaissance l'asile paisible et solitaire que vous avez la bonté de m'offrir, dans la supposition que vous voudrez bien vous prêter aux arrangements que la raison demande et que peut permettre ma situation, qui vous est connue. L'aménité du sol et les agréments du paysage ne sont plus pour moi des objets à mettre en balance avec un séjour tranquille et la bienveillante hospitalité. Je suis touché des soins de M. le commandeur de Menon, sans en être surpris; j'ai le plus grand regret de n'en pouvoir profiter; mais on a pris tant de peine à

me rendre le séjour des villes insupportable, qu'on a pleinement réussi. J'étais trop fait pour aimer les hommes pour pouvoir supporter le spectacle de leur haine. Ce douloureux aspect me déchire ici le cœur tous les jours; je ne dois pas aller chercher à Lyon de nouvelles plaies. Ils m'ont réduit à la triste alternative de les fuir ou de les haïr. Je m'en tiens au premier parti pour éviter l'autre. Quand je ne les verrai plus, j'oublierai bientôt leur haine, et cet oubli m'est nécessaire pour vivre et mourir en paix.

Je ne vois qu'un obstacle à l'exécution de votre obligeant projet; c'est l'infirmité de ma femme et la longueur du voyage, qu'il est douteux qu'elle puisse supporter. Cette idée me fait trembler. Il n'y faut pas songer durant la saison où nous sommes. L'hiver, jusqu'ici, ne l'a pas affectée autant que je l'aurais craint. Peut-être aux approches d'un temps plus doux sera-t-elle en état de faire cette entreprise sans risque. Hélas! pourquoi faut-il que j'aie si loin chercher la paix, moi qui ne troublai jamais celle de personne! Si ma femme pouvait obtenir ici, du moins à prix d'argent, le service et les soins qu'on ne refuse à personne parmi les humains, et que je suis hors d'état de lui rendre, nous ne songerions point à nous transplanter; mais dans l'universel abandon où l'on se concerte pour la réduire, il faut bien qu'elle risque sa vie pour tâcher d'en conserver les restes à l'aide des soins secourables que vous avez la charité de lui procurer. Ah! monsieur le comte, en ne vous rebutant

pas de mes misères et n'abandonnant pas notre vieillesse, j'ose vous prédire que vous vous ménagez de loin, pour la vôtre, des souvenirs dont vous ne prévoyez pas encore toute la douceur.

Je souhaite ardemment que, sans nuire à vos affaires, vous puissiez en voir assez promptement la fin, pour arriver ici avant celle de l'hiver. Si vous aviez pour compagnon de voyage le digne ami qui partage vos bontés pour moi, rien ne manquerait à ma joie en vous voyant arriver. Ma femme, qui partage ma reconnaissance, est très-sensible à l'honneur de votre souvenir, et nous vous supplions, l'un et l'autre, monsieur le comte, d'agréer nos très-humbles salutations.

LETTRE CMLXVI.

A MADAME DE C.

Paris, le 9 janvier 1778.

J'ai lu, madame, dans le numéro 5 des feuilles que vous avez la bonté de m'envoyer, que l'un de messieurs vos correspondants, qui se nomme le *Jardinier d'Auteuil*, avait élevé des hirondelles. Je désirerais fort de savoir comment il s'y est pris, et quelle contenance ces hirondelles, qu'il a élevées, ont faite chez lui pendant l'hiver. Après des peines infinies, j'étais parvenu, à Monquin, à en faire nicher dans ma chambre. J'ai même eu souvent le plaisir de les voir s'y tenir, les fenêtres fer-

mées, assez tranquilles pour gazouiller, jouer et folâtrer ensemble à leur aise, en attendant qu'il me plût de leur ouvrir, bien sûres^a que cela ne tarderait pas d'arriver. En effet, je me levais même, pour cela, tous les jours avant quatre heures; mais il ne m'est jamais venu dans l'esprit, je l'avoue, de tenter d'élever aucun de leurs petits, persuadé que la chose était non-seulement inutile, mais impossible. Je suis charmé d'apprendre qu'elle ne l'est pas, et je serai très-obligé, pour ma part, au jardinier d'Auteuil s'il veut bien communiquer son secret au public. Agréez, madame, je vous supplie, mes remerciements et mon respect.

LETTRE CMLXVII.

A M. LE COMTE DUPRAT.

Paris, le 3 février 1778.

Vous rallumez, monsieur, un lumignon presque éteint; mais il n'y a plus d'huile à la lampe, et le moindre air de vent peut l'éteindre sans retour. Autant que je puis désirer quelque chose

^a L'hirondelle est naturellement familière et confiante; mais c'est une sottise dont on la punit trop bien pour ne l'en pas corriger. Avec de la patience, on l'accoutume encore à vivre dans des appartements fermés, tant qu'elle n'aperçoit pas l'intention de l'y tenir captive: mais sitôt qu'on abuse de cette confiance (à quoi l'on ne manque jamais), elle la perd pour toujours. Dès-lors elle ne mange plus, elle ne cesse de se débattre et finit par se tuer. (Note de Jean-Jacques.)

encore dans ce monde , je désire d'aller finir mes jours dans l'asile aimable que vous voulez bien me destiner; tous les vœux de mon cœur sont pour y être; le mal est qu'il faut s'y transporter. En ce moment je suis demi-perclus de rhumatismes; ma femme n'est pas en meilleur état que moi; vieux, infirme, je sens à chaque instant le découragement qui me gagne; tout soin, toute peine à prendre, toute fatigue à soutenir, effarouche mon indolence; il faudrait que toutes les choses dont j'ai besoin se rapprochassent; car je ne me sens plus assez de vigueur pour les aller chercher; et c'est précisément dans cet état d'anéantissement que, privé de tout service et de toute assistance dans tout ce qui m'entoure, je n'ai plus rien à espérer que de moi. Vous, monsieur le comte, le seul qui ne m'ayez pas délaissé dans ma misère, voyez, de grace, ce que votre générosité pourra faire pour me rendre l'activité dont j'ai besoin. Vous m'offrez quelqu'un de votre choix* pour veiller à mes effets et prendre des soins dont je suis incapable; oh! je l'accepte, et il n'en faut pas moins pour m'évertuer un peu; car si, par moi-même, je puis rassembler deux bonnets de nuit et cinq ou six chemises, ce sera beaucoup.

Il n'y a plus que ma femme et mon herbier dans le monde qui puissent me rendre un peu d'acti-

* Ce quelqu'un était M. de Neuville; et comme il affecte de ne m'en point parler, je crains qu'il n'y ait du froid, de sorte que je suis très-embarrassé qui lui donner à sa place.

(Note du comte Duprat.)

vité. Si nous nous embarquons seuls sous notre propre conduite, au premier embarras, au moindre obstacle, je suis arrêté tout court, je n'arriverai jamais. J'aime à me bercer, dans mes châteaux en Espagne, de l'idée que vous seriez ici, monsieur, avec M. le commandeur; que vous daigneriez aiguillonner un peu ma paresse; que mes petits arrangements s'en feraient plus vite et mieux sous vos yeux; que si vous poussiez l'œuvre de miséricorde jusqu'à permettre ensuite que nous fissions route à la suite de l'un ou de l'autre, et peut-être de tous les deux; alors, comme tout serait aplani! comme tout irait bien! Mais c'est un château en Espagne, et de tous ceux que j'ai faits en ma vie, je n'en vis jamais réaliser aucun. Dieu veuille qu'il n'en soit pas ainsi de l'espoir d'arriver au vôtre!

Au reste, je n'ai nul éloignement pour les précautions qui vous paraissent convenables pour éviter trop de sensation. Je n'ai nulle répugnance à aller à la messe; au contraire, dans quelque religion que ce soit, je me croirai toujours avec mes frères, parmi ceux qui s'assemblent pour servir Dieu. Mais ce n'est pas non plus un devoir que je veuille m'imposer, encore moins de laisser croire dans le pays que je suis catholique. Je désire assurément fort de ne pas scandaliser les hommes, mais je désire encore plus de ne jamais les tromper. Quant au changement de nom, après avoir repris hautement le mien, malgré tout le monde, pour revenir à Paris, et l'y avoir porté huit ans,

je puis bien maintenant le quitter pour en sortir, et je ne m'y refuse pas ; mais l'expérience du passé m'apprend que c'est une précaution très-inutile, et même nuisible, par l'air du mystère qui s'y joint, et que le peuple interprète toujours en mal. Vous déciderez de cela, connaissant le pays comme vous faites ; là-dessus comme sur tout le reste, je m'en remets à votre prudence et à votre amitié. Agréez, monsieur le comte, mes très-humbles salutations.

LETTRE CMLXVIII.

AU MÊME.

Paris, le 15 mars 1778.

Je vois, monsieur, que malgré toutes vos bontés, qui me sont chères et dont je voudrais profiter, le seul vrai remède à mes maux, qui reste à ma portée, est la patience. L'état de ma femme, empiré depuis quelque temps, et qui rend le mien de jour en jour plus embarrassant et plus triste, m'ôte presque l'espoir d'achever et le courage de tenter le long voyage qu'il faudrait faire pour atteindre l'asile que vous nous avez bien voulu destiner. Ce qu'il y a du moins déjà de bien sûr, est qu'il nous est impossible de le faire seuls ; ma femme, abattue par son mal, se souvient, pour surcroît, des gîtes où l'on nous a fourrés, et des traitements qu'on nous y a faits dans nos autres

voyages, lorsque, plus jeunes et mieux portants, nous avons plus de courage et de force pour supporter la fatigue et les angoisses. Elle aime mieux mourir ici que de s'exposer de nouveau à toutes ces indignités; et nous croyons l'un et l'autre que la présence d'un tiers, ne fût-ce qu'un domestique, nous en sauverait assez pour que nous pussions, armés de douceur et de résignation, supporter le reste. Cette délibération, monsieur, sur laquelle nous n'avons encore eu que des explications très-vagues, est la première et la plus importante, sans quoi toutes les autres sont inutiles. Je sais que votre généreuse bienveillance prodiguera ses soins pour nous faciliter ce transport; mais il s'agit encore de savoir ce qu'elle pourra faire pour nous le rendre praticable, et cela consiste essentiellement à trouver quelqu'un de connaissance, qui, ayant le même voyage à faire, veuille bien nous souffrir à sa suite, nous procurer des gîtes supportables, et nous garantir, autant que cela se pourra, des obstacles et des outrages qui, sous un faux air d'attentions et de soins, nous attendront dans la route. Si cette occasion ne se trouve pas, comme j'ai lieu de le craindre, le seul parti qui me reste à prendre est d'attendre ici votre arrivée ou celle de M. le commandeur, et de prendre patience, en attendant, comme j'espère faire jusqu'à la fin, à moins qu'il ne se présente quelque ressource imprévue, sur laquelle j'aurais grand tort de compter.

Quant aux soins qui regardent ici les guenilles que j'y puis laisser, c'est un article trop peu im-

portant pour que vous daigniez vous en occuper ainsi d'avance; nous ne manquerons pas de gens empressés à recevoir ce petit dépôt. Mon silence au sujet de M. de Neuville me paraissait une réponse très-claire; mais vous en voulez une expresse, il faut obéir. De l'humeur dont je me connais, il lui faudrait toujours bien moins de peine pour me faire oublier ses dispositions à mon égard, qu'il n'en a pris à me les faire connaître; mais, en attendant, prêt à lui rendre avec le plus vrai zèle tous les services qui pourraient dépendre de moi, je me sens peu porté à lui en demander. Il semblait, au tour de votre précédente lettre, que vous aviez quelqu'un en vue pour cet effet; et je puis vous assurer, à cet égard, d'une confiance entière en quiconque viendra à moi de votre part.

A l'égard de la messe et de l'incognito, vous connaissez là-dessus mes principes et mes sentiments; ils seront toujours les mêmes. L'expérience m'a fait connaître l'inutilité et les inconvénients de ces petits mystères, qui ne sont qu'un jeu mal joué. Vous dites, monsieur, qu'on ne m'interrogera pas; on saura donc qu'il ne faut pas m'interroger: car d'ailleurs c'est un droit qu'avec peu d'égard pour mon âge, s'arrogent avec moi sans façon petits et grands. Je mettrai, je vous le proteste, une grande partie de mon bonheur à vous complaire en toute chose convenable et raisonnable; mais je ne veux point là-dessus contracter d'obligation. Adieu, monsieur; quel que soit le succès des soins que vous daignez prendre pour

moi, j'en suis touché commé je dois l'être, et leur souvenir ne s'effacera jamais de mon cœur. Ma femme partage ma reconnaissance, et nous vous supplions l'un et l'autre d'agrèer nos très-humbles salutations *.

* Les choses n'ont pu s'arranger pour qu'il fit le voyage projeté. Bien peu de temps après il s'est décidé en faveur d'Ermenonville, où il est mort dans la même année.

(Note du comte Duprat.)

FIN DE LA CORRESPONDANCE.

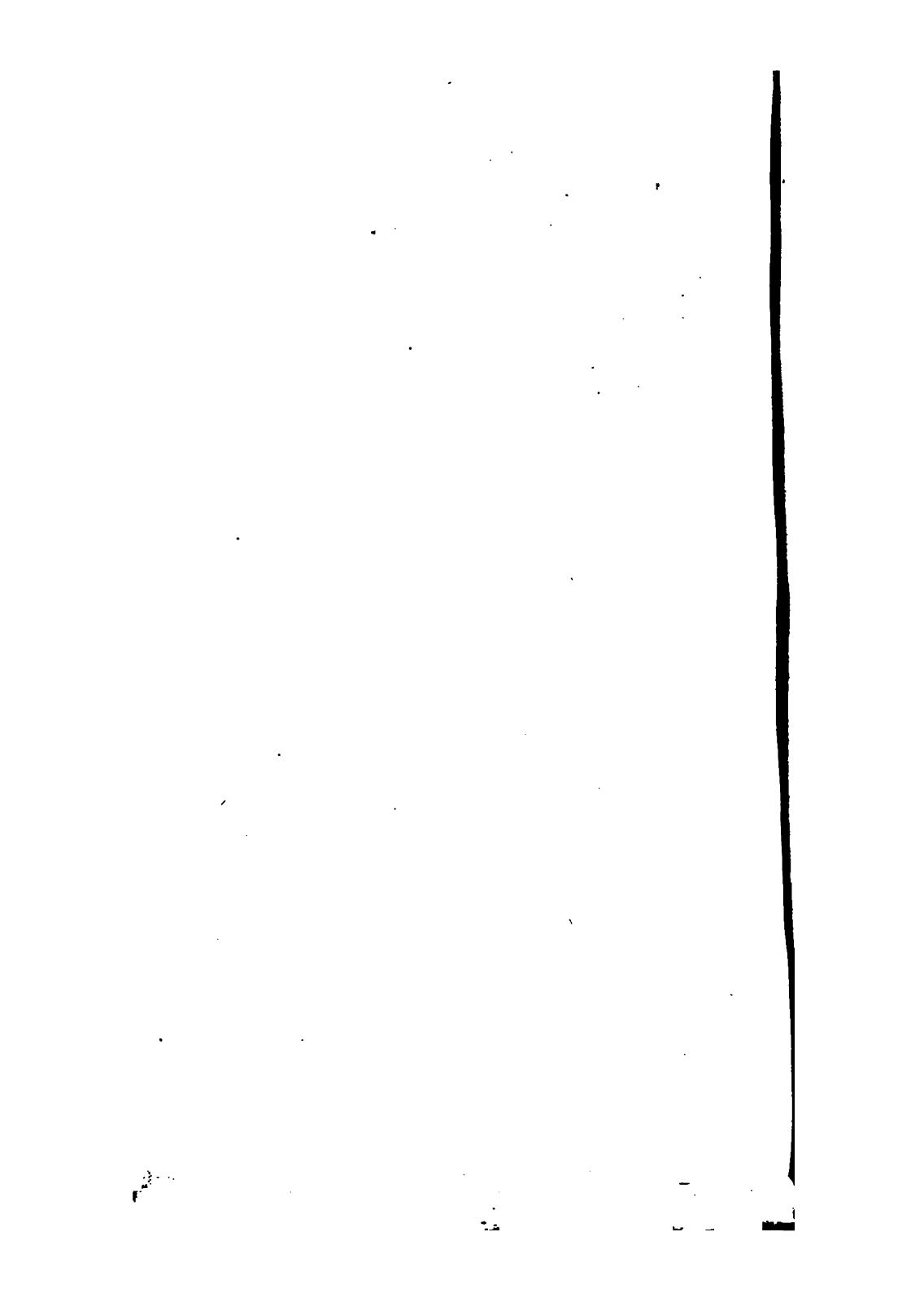


TABLE ANALYTIQUE

DES

LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

LETTRE DCCCXXXI, à M. du Peyrou. — Il lui fait part de son arrivée à Lyon; il herborise pour se distraire de ses chagrins.	
	Page 3
LETTRE DCCCXXXII, au même. — Projet d'une grande herborisation à la grande Chartreuse. Il réclame ses papiers, entre autres <i>Émile et Sophie</i> , ou les Solitaires.	4
LETTRE DCCCXXXIII, à mademoiselle Le Vasseur. — Annonce de son départ pour Chambéry. Conseils.	7
LETTRE DCCCXXXIV, à M. le comte de Tonnerre. — Il le prie d'être son médiateur entre M. Faure et lui pour le loyer d'une maison.	9
LETTRE DCCCXXXV, au même. — Sur le même sujet.	10
LETTRE DCCCXXXVI, au même. — Envoi d'une lettre de M. Bovier.	11
LETTRE DCCCXXXVII, au même. — Il le prie d'éclaircir une calomnieuse imputation dont il est l'objet.	Ibid.
LETTRE DCCCXXXVIII, à M. Lalliaud. — Manière dont Rousseau reconnaît Thérèse pour sa femme.	13
LETTRE DCCCXXXIX, à M. le comte de Tonnerre. — Il le remercie d'avoir interrogé Thevenin. Il ne veut point aller loger dans une ville où l'on répand des impostures sur son compte.	15
LETTRE DCCCXL, à une dame de Lyon. — Explication sur des copies infidèles, faites de plusieurs phrases, écrites au crayon par lui.	17
NOTE sur cette lettre singulière.	Ibid.
OBSERVATION et doutes.	19
LETTRE DCCCXLI, à M. le comte de Tonnerre. — Il offre d'être confronté avec Thevenin, à condition que cette affaire sera suivie sans interruption.	Ibid.
LETTRE DCCCXLII, à M. du Peyrou. — Détails sur l'affaire Thevenin.	20

LETTRE DCCCXLIII, à M. le comte de Tonnerre. — Il part pour se rendre à son audience.	Page 25
LETTRE DCCCXLIV, au même. — Détails sur son entrevue avec Thevenin.	26
LETTRE DCCCXLV, au même. — Il lui envoie une lettre qui fait voir que Thevenin a jadis été condamné aux galères.	41
LETTRE DCCCXLVI, à M. Lalliaud. — Détails sur la même affaire; dégoûts qu'elle lui cause.	42
LETTRE DCCCXLVII, à M. du Peyrou. — Sur son mariage avec Thérèse; sur l'affaire Thevenin; sur la botanique et la liberté.	45
LETTRE DCCCXLVIII, au même. — Condoléances sur un accident arrivé à son ami. Réflexions philosophiques.	48
LETTRE DCCCXLIX, à M. Lalliaud. — Nouveaux éclaircissements sur Thevenin. Inquiétudes sur le choix d'une retraite.	51
LETTRE DCCCL, à M. Moulou. — Sur le choix d'une retraite. Éloge exagéré de Thérèse, et fait pour justifier son mariage.	55
LETTRE DCCCLI, à M. Lalliaud. — Détails sur ses projets, sa situation. Il s'aperçoit qu'il a donné beaucoup trop d'importance à Thevenin.	58
LETTRE DCCCLII, à M. du Peyrou. — Encore sur le même homme; il refuse l'offre de le faire punir.	63
LETTRE DCCCLIII, à M. Lalliaud. — Il a reçu un passe-port; il veut retourner en Angleterre.	65
LETTRE DCCCLIV, à M. Moulou. — Condoléances sur la mort de son père. Détails sur les bontés du prince de Conti. Projet d'aller à Wootton.	67
LETTRE DCCCLV, à M. Lalliaud. — Regrets sur le parti qu'il a pris. Il se croit obligé de faire usage du passe-port;	71
LETTRE DCCCLVI, à M. de Saint-Germain. — Il a besoin d'un dépositaire de ses secrets, et lui demande s'il veut l'être.	74
NOTICE de M. de Saint-Germain sur ses rapports avec Rousseau. Ibid.	
LETTRE DCCCLVII, à M. le comte de Tonnerre. — Sur l'affaire Thevenin. Déclaration juridique.	77
LETTRE DCCCLVIII, à M. de Saint-Germain. — Il accepte son invitation.	82
LETTRE DCCCLIX, à M. le comte de Tonnerre. — Il lui envoie l'arrêt du parlement, qui condamne Thevenin à la marque et aux galères, mais à condition qu'il n'en fera aucun usage.	83
LETTRE DCCCLX, à M. Moulou. — Il renonce à l'Angleterre et se résout à rester en France.	84
LETTRE DCCCLXI, à M. du Peyrou. — Remerciements de son zèle.	87
LETTRE DCCCLXII, à M. Lalliaud. — Il n'a point de réserve avec lui. Il s'occupe du Tasse; il chante <i>Olinde</i> et <i>Sophonie</i> .	89

LETTRE DCCCLXIII, à madame la présidente de Verna. — Il ne refuse pas d'aller herboriser de son côté.	Page 91
LETTRE DCCCLXIV, à M. Lalliaud. — Il lui envoie une lettre pour M. Davenport. Il partage son temps entre le Tasse et son herbier.	93
LETTRE DCCCLXV, à M. Moultoù. — Plaintes contre celui qui l'avait forcé de sortir de Trye.	94
LETTRE DCCCLXVI, à M. du Peyrou. — Sur les différens de Neuchâtel avec la cour de Berlin. Il doit la vie à la botanique.	97
LETTRE DCCCLXVII, à M. Lalliaud. — Regrets sur la mort de Sauttersheim.	100
LETTRE DCCCLXVIII, à M. Moultoù. — Il va aller habiter une maison de campagne près de Botrgoin.	103
LETTRE DCCCLXIX, à madame La Tour. — Mauvais état de sa santé.	105
LETTRE DCCCLXX, à M. Beauchâteau. — Il ne veut être ni loué ni justifié.	107
LETTRE DCCCLXXI, à M. du Peyrou. — Sa maladie le force à se servir d'une main étrangère. Thérèse est malade de son côté. Ibid.	
LETTRE DCCCLXXII, à M. Lalliaud. — Encore sur sa santé. Il le prie de négocier un effet sur l'Angleterre.	110
LETTRE DCCCLXXIII, à M. du Peyrou. — Il apprend avec chagrin qu'on imprime à son insu un discours de lui. Inquiétudes sur cette infidélité.	112
LETTRE DCCCLXXIV, à M. Lalliaud. — Sur le même sujet.	113
LETTRE DCCCLXXV, à M. Moultoù. — Il est à Monquin. Il réfute une doctrine désolante.	116
LETTRE DCCCLXXVI, à M. Lalliaud. — Sur de nouvelles offres d'une retraite.	120
LETTRE DCCCLXXVII, à M. du Peyrou. — Sur le discours qu'on lui a volé. Sur la botanique.	121
LETTRE DCCCLXXVIII, à M. de ***. — Lettre d'envoi de la suivante.	123
LETTRE DCCCLXXIX, à M. de *** — Réfutation éloquente des doutes sur l'existence de Dieu. Nature de la croyance de Rousseau.	124
OBSERVATION sur cette lettre importante.	145
LETTRE DCCCLXXX, à M. Lalliaud. — Il accepte son offre de lui faire vendre ses livres, mais seulement ceux qui sont tolérés, ne voulant pas mettre dans le commerce des ouvrages défendus.	146
LETTRE DCCCLXXXI, à madame La Tour. — Il lui fait part de sa nouvelle demeure et du rétablissement de sa santé.	148
LETTRE DCCCLXXXII, à M. du Peyrou. — Contradictions de du Peyrou. Maximes philosophiques.	Ibid.

LETTRE DCCCLXXXIII, à M. Beauchâteau. — Il refuse la médaille qu'il veut faire frapper en son honneur.	Page 150
LETTRE DCCCLXXXIV, à M. du Peyrou. — Il partage ses chagrins. Conseils.	150
LETTRE DCCCLXXXV, au même. — Condoléances sur la mort de sa mère.	152
LETTRE DCCCLXXXVI, à M. le prince de Conti. — Il a des confidences à lui faire.	153
LETTRE DCCCLXXXVII, à M. du Peyrou. — Compliments sur son mariage.	155
LETTRE DCCCLXXXVIII, à madame Latour. — Il lui rend amitié pour amitié.	156
LETTRE DCCCLXXXIX, à la même. — Il est touché de ses inquiétudes sur son compte.	157
LETTRE DCCCXC, à M. du Peyrou. — Entrevue avec le prince de Conti.	Ibid.
LETTRE DCCCXCI, au même. — Plaisanteries sur sa goutte. Herborisation.	159
LETTRE DCCCXCII, à madame Rousseau. — Détails sur leur commerce; sur la conduite de Thérèse. Mélanges de reproches et de tendresse.	161
OBSERVATION SUR l'importance de cette lettre.	168
LETTRE DCCCXCIII, à M. Lalliaud. — Particularités sur un voyage de botanique.	Ibid.
LETTRE DCCCXCIV, à M. Moulou. — Remerciements et conseils.	169
LETTRE DCCCXCV, à M. du Peyrou. — Compliments sur son bonheur. Description de sa course au mont Pila.	171
LETTRE DCCCXCVI, à M. L. C. D. L. — Heureux qui peut élever ses enfants. Herborisations.	174
LETTRE DCCCXCVII, à madame B. — Il accepte la correspondance qu'elle lui offre.	178
LETTRE DCCCXCVIII, à M. de Saint-Germain. — Il accepte avec empressement un rendez-vous.	179
LETTRE DCCCXCIX, à M. du Peyrou. — Sur le bonheur dont il jouit et qu'il désire de partager. Il veut se défaire de ses livres de botanique.	180
LETTRE CM, à M. Lalliaud — Remerciements.	182
LETTRE CMI, à madame B. — Conseils et réflexions.	184
LETTRE CMII, à M. du Peyrou. — Réflexions.	187
LETTRE CMIII, à M. Moulou. — Il le gronde sur un cadeau qu'il lui a fait.	189
LETTRE CMIV, à madame B. — Conseils sur le bonheur : on ne	

doit pas le chercher au-dehors. Il l'exhorte à nourrir ses enfants.	
Plaintes et remords sur l'abandon qu'il a fait des siens. Page	190
LETTRE CMV, à la même. — Il la gronde sur ses réticences.	196
LETTRE CMVI, à M. l'abbé M. — Conseils sur son métier d'instituteur, sur la manière d'élever un enfant. Réflexions sur l'opinion.	198
EXPLICATION sur la nouvelle manière de dater qu'il a adoptée. Ibid.	
LETTRE CMVII, à M. Moulton. — Annonce du projet de quitter le pays.	204
LETTRE CMVIII, à madame Gonceru. — Il lui continuera toujours sa pension.	205
LETTRE CMIX, au marquis de Condorcet. — Remerciements pour l'envoi de ses <i>Essai d'analyse</i> .	206
LETTRE CMX, à M. de Belloy. — Il le loue d'avoir choisi des sujets patriotiques.	207
LETTRE CMXI, à M. de Saint-Germain. — Remerciements; il annonce des détails sur lui.	211
LETTRE CMXII, au même — Détails intéressants sur sa conduite, ses goûts, ses ouvrages; véritable supplément aux Confessions.	213
OBSERVATION sur cette lettre.	254
LETTRE CMXIII, à M. l'abbé M. — Objections sur l'acceptation qu'il a de suivre le plan tracé dans <i>Émile</i> .	Ibid.
LETTRE CMXIV, à M. de Saint-Germain. — Il est touché de son intérêt. Il est décidé à quitter le pays.	258
LETTRE CMXV, à M. du Peyrou. — Explications amicales.	259
LETTRE CMXVI, à M. de Belloy. — Il est content de ses explications. Son opinion sur les Français, qu'on ne peut rendre injustes qu'en les trompant.	262
LETTRE CMXVII, à M. l'abbé M. — Explication importante sur un passage d' <i>Émile</i> relatif à la vengeance.	268
OBSERVATION sur cette lettre intéressante.	273
LETTRE CMXVIII, à madame B. — Il lui annonce son prochain départ. Explications.	273
LETTRE CMXIX, à M. Moulton. — L'incertitude dans ses projets sur le choix d'une retraite n'a plus lieu. Il veut rester en France. Plainte contre Rey.	275
LETTRE CMXX, à M. Lalliaud. — Il le prie de ne plus lui écrire jusqu'à ce qu'il lui ait donné son adresse.	280
LETTRE CMXXI, à M. Moulton. — Ce n'est plus sa personne qu'il faut défendre, mais sa mémoire.	281
LETTRE CMXXII, à M. de Saint-Germain. — Remerciements et expressions de sa reconnaissance.	286

LETTRE CMXXIII, à M. de Cesarges. — Plainte sur la conduite de ses gens envers Thérèse.	Page 287.
LETTRE CMXXIV, à M. de Saint-Germain. — Explications et détails intéressants.	288
LETTRE CMXXV, à M. de Latourette. — Il le prie de l'inscrire au nombre de ceux qui souscrivent pour faire élever une statue à Voltaire.	292
LETTRE CMXXVI, à M. de Saint-Germain. — Il lui réitère ses adieux et lui fait passer le mémoire de Granger, de Monquin.	293
LETTRE CMXXVII, au même. — Remerciements et compliments.	294
OBSERVATION sur la date de cette lettre.	295
LETTRE CMXXVIII, à madame B. — Désir de la voir : obstacles. <i>Ibid.</i>	
LETTRE CMXXIX, à la même. — Il l'instruit du jour où il pourra lui faire visite.	297
LETTRE CMXXX, à M. de Saint-Germain. — Son arrivée à Paris. Détails et compliments.	298
LETTRE CMXXXI, à madame Latour. — Il ne peut la recevoir chez lui, comme elle le lui propose.	299
LETTRE CMXXXII, à M. de Saint-Germain. — Compliments et expressions de reconnaissance.	300
LETTRE CMXXXIII, à madame de Créqui. — Protestations d'attachement. Obstacles qui s'opposent à ses visites.	302
LETTRE CMXXXIV, à la même. — Même sujet.	303
LETTRE CMXXXV, à la même. — Sur la continuation d'Émile. Critique d'une chanson. <i>Ibid.</i>	
LETTRE CMXXXVI, à M. Dusaulx. — H le remercie de ses soins : Il a pris tous ses arrangements.	305
LETTRE CMXXXVII, à M. Dutens. — Il a renoncé à la pension du roi d'Angleterre, et blâme les démarches qu'on a faites pour qu'elle soit payée.	306
LETTRE CMXXXVIII, à M. du Peyrou. — Mélange de reproches et d'amitié.	307
LETTRE CMXXXIX, à M. L. D. M. — Détails curieux sur les motifs qu'il a de se croire l'objet d'un complot général.	310
OBSERVATION sur cette lettre.	318
LETTRE CMXL, à M..... — Sur le suicide : cas où il le croit permis.	319
OBSERVATION sur cette lettre.	323
LETTRE CMXLI, à M. Dusaulx. — Il lui propose un petit souper, non d'Apicius, mais d'Épicure.	324
LETTRE CMXLII, au même. — Il lui demande des explications.	325
LETTRE CMXLIII, au même. — Il le prie de lui permettre de méditer la réponse qu'il doit lui faire.	328

LETTRE CMXLIV, au même. — Il passe en revue tous les rapports qu'ils ont eus ensemble, et lui déclare qu'il ne veut plus d'intimité avec personne.	Page 329
LETTRE CMXLV, à M. du Peyrou. — Il lui reproche la précipitation de ses jugements, et lui donne des explications.	336
LETTRE CMXLVI, à M. de Saint-Germain. — Sur l'interruption de sa correspondance.	339
LETTRE CMXLVII, à madame de T. — Sages conseils sur la manière dont elle doit s'y prendre pour former le caractère de son fils.	340
LETTRE CMXLVIII, à madame de Créqui. — Explications.	345
LETTRE CMXLIX, à madame Latour. — Il repasse en revue leurs rapports et leur correspondance.	346
OBSERVATION sur un calcul piquant de madame Latour.	347
LETTRE CML, à M. du Peyrou. — Inquiétudes que lui cause son silence.	348
LETTRE CMLI, à madame Latour. — Renvoi d'un manuscrit.	349
LETTRE CMLII, à M. le chevalier de Cossé. — Refus et remerciements de ses services.	350
LETTRE CMLIII, à M. Linné. — Expressions d'admiration et de reconnaissance.	351
LETTRE CMLIV, à M. de Saint-Germain. — Il ne l'oubliera jamais, mais il ne peut lui promettre de l'exactitude dans sa correspondance.	353
LETTRE CMLV, à M. de Sartine. — Il lui rend compte de sa conduite.	354
LETTRE CMLVI, à Milord Harcourt. — Il le remercie de ses offres qu'il n'accepte pas.	360
LETTRE CMLVII, à madame Latour. — Il lui renvoie une partition. Remerciements, etc.	361
LETTRE CMLVIII, à madame la marquise de Mesme. — Raisons pour lesquelles il ne peut accepter de rendez-vous.	362
LETTRE CMLIX, à madame..... — Explications.	363
LETTRE CMLX, à M. de Malesherbes. — Il veut lui compléter son herbier.	367
LETTRE CMLXI, à M. de Sartine. — Sur un quiproquo de ce ministre ou de ses bureaux.	370
LETTRE CMLXII, à M. le prince de Beloselski. — Explications : regrets touchants sur son pays.	371
NOTE sur cette lettre.	373
LETTRE CMLXIII, à madame la comtesse de Saint-***. — Refus de la recevoir.	Ibid.

LETTRE CMLXIV, à madame la comtesse de Saint-***. — Explications bizarres. Cette lettre et la précédente prouvent l'absence de son esprit.	Page 374
LETTRE CMLXV, à M. le comte Duprat. — Il est disposé à accepter l'asile qu'il lui offre.	376
LETTRE CMLXVI, à madame de C. — Recherches sur les mœurs des hirondelles.	378
LETTRE CMLXVII, à M. le comte Duprat. — Tous ses vœux sont pour aller habiter la retraite qu'il lui donne. Explications et déclarations à ce sujet.	379
LETTRE CMLXVIII, au même. — Obstacles que mettent à un voyage de long cours sa vieillesse et ses infirmités.	382

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE

DES LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES CORRESPONDANTS DE ROUSSEAU.

A.

- ABAUZIT** (à M.), t. III, page 245.
ACADÉMIE DE DIJON, t. I, p. 140.
ALEMBERT (D'), t. I, p. 185, 238.—T. II, p. 32, 177.
ALTUNA (à M.), t. I, p. 129.
AMBERRIER (à M. le curé d'), t. II, p. 425.—T. III, p. 50.
AMELOT DU CHAILLOU (à M.), voyez **DU THEIL**.
ARGENSON (D'), t. I, p. 182.
ANONYMES.—à M., t. I, p. 34.—A M., p. 53.—A M., p. 81.—A M., p. 91.—A M., p. 135.—A un Anonyme, par la voie du *Mercury*, p. 234.—A un jeune homme, t. II, p. 10.—A M., p. 128.—A M. ^{***}, p. 138.—A madame d'Az^{**}, p. 173.—A madame C^{***}, p. 175.—A M. ^{***}, p. 176.—A M. de ^{***}, p. 180.—A M. R. p. 220.—A M. ^{***}, p. 336.—A M. ^{***}, p. 420.—A M. D. L. C., p. 430.—A M. ^{***}, p. 496.—A M. de ^{***}, p. 504.—A Madame de ^{***}, p. 515.—A M. A. A., t. III, p. 16.—A M. ^{***}, p. 53.—A M. G., p. 54.—A M. l'abbé de ^{***}, p. 80.—A madame de B^{*}, p. 81.—A M. ^{***}, p. 83.—A M. ^{*}, p. 87.—A M. M ^{***}, p. 92.—A M. l'abbé de ^{***}, p. 100, 115.—A M. A., p. 133.—A mademoiselle D. M., p. 142.—A M. D. P., p. 155.—A M. ^{**}, p. 162.—A M. H. D. P., p. 174.—A madame P., p. 215.—A mademoiselle D. M., p. 219.—A M. D^{**}, p. 223.—A M. l'abbé de ^{***}, p. 225.—A M., p. 260.—A M. Le C. de B., p. 283.—A madame La C. de B., p. 285.—A M. D. P., p. 302.—A M. D. P., p. 329.—A M. de C. P. A. A., p. 330.—A Milord. ^{*}, t. IV, p. 51.—A Lord^{**}, p. 61.—A M. ^{**}, p. 64.—A madame ^{**}, p. 190.—A M. ^{***}, p. 216, 217.—A M. E. J., p. 298.—A une dame de Lyon. T. V, p. 17.—A M. de ^{***}, p. 123, 124.—A M. L. C. D., p. 174.—A madame B., p. 178, 184, 190, 196.—A M. l'abbé M., p. 198, 254, 268.—A madame B., p. 273, 295, 297.—A M. L. D. M., p. 310.—A M. ^{***}, p. 319.—A madame de T. p. 340.—A madame ^{***}, p. 363.—A madame La C. de Saint ^{***}, p. 373.—A la même., p. 374.—A madame de C., p. 378.

B.

- BALLIÈRE (à M.), t. III, p. 289.
 BASTIDE (à M.) t. II, p. 100, 118.
 BEAUCHATEAU (à M.), t. II, p. 494. — T. V, p. 107, 150.
 BEAUVILLE (à M.), t. IV, p. 24.
 BECKET ET DE HONDT (M. M.), t. IV, p. 58.
 BELLOY (à M. de), t. V, p. 207, 262.
 BELOSELSKY (à M. de), t. V, p. 371.
 BOISSY (à M. de), t. I, p. 230, 246.
 BONDELY (à mademoiselle), t. III, p. 108.
 BOUFFLERS (à madame de), t. II, p. 133, 323, 348, 358, 379,
 389, 423. — T. III, p. 97, 187. — T. IV, p. 7, 15, 47, 53,
 175, 388, 410.
 BOURETTE (à madame), t. II, p. 182.
 BURNAND (à M.), t. II, p. 514, 519, 525.

C.

- CARTIER (à M.), t. II, p. 88.
 CESARGES (à M. de), t. V, p. 287.
 CHAMPPORT (à M. de), t. III, p. 172, 198.
 CHAPPUIS (à M. Marc), t. III, p. 7, 8, 294.
 CHARMETTES (à M. le Comte des), t. I, p. 89.
 CHAUVEL (à M.), t. IV, p. 220.
 CHENONCEAUX (à Madame de), t. III, p. 300.
 CHOISEUL (le Duc de), t. IV, p. 411.
 CLAIRAULT (à M.), t. III, p. 332.
 COINDET (à M.), t. II, p. 19, 258. — T. III, p. 371. — T. IV, p. 37.
 CONDORCET (le marquis de), t. V, p. 206.
 CONSISSOIRE DE MOTIERS (Au), t. III, p. 349.
 CONTI (M. le Prince de), t. II, p. 308. — T. IV, p. 436. — T. V,
 p. 153.
 CONWAY (le général), t. IV, p. 86, 276, 290.
 CONZIÉ (à M. de), t. I, p. 61. T. III, p. 86.
 COSSÉ (M. le Chevalier de), t. V, p. 350.
 CRAMER DE LON (à madame), t. II, p. 323.
 CRÉQUI (à madame de), t. I, p. 152, 153, 155, 156, 157, 158,
 159, 160, 161, 162, 163, 216. — T. II, p. 43, 59, 170,
 171, 181, 295, 303. — T. III, p. 177. — T. IV, p. 6, 75. —
 T. V, p. 302, 303, 345.

D.

- DANET (Jacqueline), t. II, p. 196.
 DASTIER (à M.), t. III, p. 320.

DES CORRESPONDANTS DE ROUSSEAU. 397

- DAVENPORT (à M.), t. IV, p. 109, 151, 186, 213, 246, 247, 289.
- DELALIVE (à M.), t. II, p. 132.
- DELEYRE (à M.), t. II, p. 38, 93.—T. III, p. 164, 209, 316.
- DELUC (à M.), t. II, p. 491.—T. III, p. 26, 328.
- D'EON (à M. le chevalier), t. IV, p. 41.
- DEWES (à mademoiselle), t. IV, p. 108, 209, 364.
- DIDEROT (à M.), t. I, p. 318, 322.—T. II, p. 15.
- DUCHESNE (à M.), t. II, p. 117.—T. III, p. 257.
- DUCHESNE (à mademoiselle), t. II, p. 438.
- DUGLOS (à M.), t. II, p. 155.—T. III, p. 38, 42, 237, 273.
- DUMOULIN (à M.), t. II, p. 436.
- DU PEYRou (à M.), t. III, p. 193, 194, 196, 201, 235, 242, 246, 255, 281, 290, 318, 333, 343, 352, 362, 365, 367, 368, 374, 376, 379, 380, 386, 387, 389, 391, 392, 398, 432, 434, 435, 437, 438, 439, 440, 443, 449, 450, 451, 453, 454, 458, 461, 466, 471.—T. IV, p. 3, 10, 17, 26, 28, 34, 72, 88, 95, 97, 142, 171, 194, 201, 206, 224, 257, 272, 279, 282, 301, 302, 306, 308, 311, 318, 330, 336, 339, 340, 342, 343, 347, 348, 351, 355, 383, 390, 403, 423, 430.—T. V, p. 3, 4, 20, 45, 48, 63, 87, 97, 107, 112, 121, 148, 150, 152, 155, 157, 159, 171, 180, 187, 259, 307, 336, 348.
- DUPONT (à M.), t. I, p. 86.
- DUPRAT (à M. le comte), t. V, p. 376, 379, 382.
- DUSAULX (à M.), t. V, p. 305, 324, 325, 328, 329.
- DUTENS (à M.), t. IV, p. 238, 259, 266, 273, 350.—T. V, p. 306.

E.

- ÉPINAY (à madame d'), t. I, p. 205, 209, 211, 227, 229, 247, 248, 251, 252, 253, 254, 256, 258, 259, 262, 263, 267, 295, 297, 299, 300, 301, 303, 304, 308, 309, 311, 312, 316, 326, 334, 335, 336, 337, 338, 342, 343, 356, 357, 359, 360, 362, 363, 364, 381, 392.—T. II, p. 12.
- ESCHERNY (à M. d'), t. III, p. 110, 358, 386.
- EYBENS (à M. d'), t. I, p. 68.

F.

- FAYRE (à M.), t. II, p. 533.
- FÉLICE (à M. de), t. III, p. 343.
- FOULQUIER (à M.), t. III, p. 210.
- FRANCUEIL (à M. Dupin de), t. I, p. 164.

FRANCUEIL (à madame de), t. I, p. 143.

FRÉRON (à M.) t. I, p. 168.

G.

GALLEY (à mademoiselle), t. III, p. 152.

GAUFFECOURT (à M.), t. III, p. 30. 272.

GINGINS DE MOIRY (à M. de), t. II, p. 320, 334.

GONCERU (à madame), t. I, p. 17, 191.—T. v, p. 205.

GRAFFENRIED (à M. de), t. III, p. 444, 445, 448, 449.

GRAFFENRIED (à mademoiselle de), t. II, p. 7.

GRAFFTON (à M. le duc de), t. IV, p. 241.

GRANVILLE (à M.), t. IV, p. 105, 106, 107, 108, 253, 263, 265, 321, 362.

GRIMM (à M.), t. I, p. 370, 389.

GUÉRIN (à M.), t. II, p. 162.

GUY (à M.), t. III, p. 141.—T. IV, p. 152, 242, 322.

GUYENET (à madame), t. III, p. 299.

H.

HARCOUT (à milord comte de), t. IV, p. 244, 255, 268, 277, 288, 310, 357.—T. v, p. 360.

HIRZEL (à M.), t. III, p. 229.

HOUDETOT (à madame d'), t. I, p. 344, 384, 390, 391.—T. II, p. 3, 22, 109.

HUBER (à M.), t. II, p. 261.

HUME (à M. David), t. II, p. 485.—T. III, p. 464.—T. IV, p. 31, 32, 101, 109.

I.

INSÉPARABLES (aux), c'étaient madame Latour et son amie. T. II, p. 218.

IVERNOIS (à M. d'), t. III, p. 49, 94, 139, 173, 195, 234, 250, 253, 256, 368, 275, 326, 348, 360, 369, 383, 393, 396, 427, 431, 433, 457, 462, 468, 469, 475.—T. IV, p. 14, 20, 43, 92, 103, 169, 179, 212, 235, 250, 285, 327, 368, 372, 373, 385, 397, 406, 421, 422.

IVERNOIS (à madame d'),

IVERNOIS (à mademoiselle d'), t. II, p. 422.—T. III, p. 362, 397.

J.

JODELH (à M. l'abbé de), t. II, p. 235.

JULIE. Voyez madame Latour.

K.

- KEITH** (à George), ou Milord Maréchal. — T. II, p. 330, 361, 400, 404, 511. — T. III, p. 124, 129, 131, 185, 217, 240, 287, 313, 355. — T. IV, p. 148, 156, 185, 188, 210, 252, 270.
- KIRCHBERGER** (à M.). *Nota.* Dans les précédentes éditions ce nom est remplacé par celui de Keit. — T. II, p. 505.
- KLUPFEL** (à M.), t. III, p. 384.

L.

- LALANDE** (à M. de), t. IV, p. 401.
- LALLIAUD.** — T. III, p. 203, 243, 359. — T. IV, p. 207. — T. V, p. 13, 42, 51, 58, 65, 71, 89, 93, 100, 110, 113, 120, 146, 168, 182, 280.
- LAFERTE** (à M. l'abbé de), t. II, p. 523.
- LASEIC** (à M. le comte de), t. I, p. 204.
- LATOUP, PEINTRE** (à M.).
- LATOUP-FRANQUEVILLE** (à madame), t. II, p. 203, 215, 225, 228, 234, 236, 240, 250, 264, 276, 288, 291, 296, 297, 304, 363, 375, 378, 411, 427, 435, 459, 487, 526. — T. III, p. 3, 20, 47, 56, 58, 60, 95, 111, 119, 140, 192, 205, 213, 249, 312, 342, 426, 470. — T. IV, p. 6, 242, 353, 360, 368. — T. V, p. 105, 148, 156, 157, 299, 346, 349, 361.
- LA TOURETTE** (à M. de), t. V, p. 292.
- LE NIEFS.** — T. II, p. 66. — T. III, p. 206, 308.
- LE ROY.** — T. II, 48.
- LE SAGE** (à M.), t. I, p. 187.
- LE VASSEUR** (à mademoiselle Thérèse), t. II, p. 314. — T. V, p. 7.
- LIENÉ** (à M.), t. V, p. 351.
- LOISRAU DE MAULÉON** (à M.), t. II, p. 421.
- LORENZY** (à M. le chevalier de), t. II, p. 81, 136, 140.
- LUXEMBOURG** (à M. le maréchal duc de), t. II, p. 78, 83, 93, 101, 107, 131, 227, 238, 308, 311, 322, 340, 462, 530. — T. III, p. 138.
- LUXEMBOURG** (à madame la maréchale de), t. II, p. 81, 86, 90, 91, 97, 102, 113, 114, 123, 124, 125, 127, 130, 160, 178, 185, 188, 199, 200, 202, 213, 219, 223, 239, 249, 263, 271, 273, 274, 286, 290, 309, 338, 357. — T. III, p. 167, 168. — T. IV, p. 324.
- LUZE** (à M. de), t. III, p. 451, 459, 465, 470, 474. — T. IV, p. 70.

LUZER (à madame de), t. III, p. 112, 216. T. IV, p. 65.
 LUZER WARNEY (à madame de), t. III, p. 63.

M.

MABLY (à M. l'abbé de), t. III, p. 301.
 MALSHRREBS (à M. de), t. II, p. 115, 116, 143, 151, 153,
 169, 174, 260, 266, 285, 386, 402. — T. III, p. 230. —
 T. IV, p. 75. — T. V, p. 367.
 MARCET (à M.), t. II, p. 343, 498.
 MARTEAU (à M.), t. III, p. 202.
 MARTINET (à M.), t. III, p. 44.
 MÉNARS (à madame la marquise de), t. I, p. 203.
 MESMES (à madame la marquise de), t. IV, p. 347. — T. V, p. 362.
 MEURON (à M.), t. III, p. 329, 340, 346, 363.
 MICOUD (M.), t. I, p. 52.
 MILORD MARÉCHAL. V. Keith.
 MIRABEAU (à M. le marquis de), t. IV, p. 230, 286, 300, 301,
 303, 304, 307, 309, 312, 322, 325, 354, 359, 365, 399.
 MOLLET (à M.), t. II, p. 195.
 MONIER (à M.), t. I, p. 294.
 MONTAIGU (à madame de), t. I, p. 95.
 MONTMOLLIN (à M. de), t. II, p. 364, 416, 520. — T. III, p. 252,
 341.
 MONTMORENCY (à madame la duchesse de), t. II, p. 181.
 MONTPÉROUX (à M. de), t. III, p. 245.
 MOULHON (à M.), t. II, p. 387.
 MOULTOU. t. II, p. 55, 103, 165, 183, 186, 197, 241, 251,
 268, 277, 292, 301, 306, 318, 321, 326, 329, 332, 341,
 352, 354, 368, 382, 384, 407, 410, 413, 429, 478, 483,
 489, 512, 520, 528, 532. — T. III, p. 12, 23, 24, 45, 208,
 266, 305, 323, 338, 429. — T. IV, p. 393. — T. V, p. 55,
 67, 84, 94, 103, 116, 169, 189, 204, 275, 281.

N.

NÉAULME (à M.), t. II, p. 299.
 NUNCHAM (à lord vicomte de), t. IV, p. 215.

O.

OFFERVILLE (à M. d'), t. II, p. 206.
 OROFF (à M. le comte) t. IV, p. 25.

P.

PANCKOUCKE (à M.), t. II, p. 178. — T. III, p. 112, 158, 251, 381.

DES CORRESPONDANTS DE ROUSSEAU. 401

- PERDRIAU (à M.), t. I, p. 194, 241.
 PETIT (à M.), t. I, p. 143.
 PETIT-PIERRE (à M.), t. II, p. 481.
 PICTET (à M.), t. II, p. 373. — T. III, p. 113, 279.
 POMPADOUR (à madame la marquise de), t. I, p. 168.
 POPELINIÈRE (à M. de la), t. II, p. 305.
 PORT (à madame), v. mademoiselle Dewes.
 PORTLAND (à madame la duchesse de), t. IV, p. 181.
 PURY (à M. de).

R.

- RAYNAL (à M. l'abbé), t. I, p. 141, 148, 176.
 REGNAULT (à M.), t. III, p. 61.
 REY (à M. Marc-Michel), t. IV, p. 164.
 ROGUIN (à M. Daniel), t. I, p. 114, 508 — T. III, p. 197.
 ROGUIN (à madame), t. III, p. 127.
 ROI DE PRUSSE (au), t. II, p. 331, 398. — T. IV, p. 40.
 ROMILLY (à M.), t. II, p. 31.
 ROUSSEAU, père de Jean-Jacques (à M.), t. I, p. 3, 13, 15, 22.
 ROUSSEAU (à M. Théodore), t. II, p. 371. — T. III, p. 18, 218.
 ROUSSEAU (à M. F. H.), t. III, p. 36. — T. IV, p. 59.
 ROUSSEAU (à madame), t. V, p. 161.
 ROUSTAN (à M.), t. II, p. 255. — T. IV, p. 182.

S.

- SAINT-BOURGEOIS (à M.), t. III, p. 293.
 SAINT-FLORENTIN (à M. Le comte de) t. II, p. 61.
 SAINT-GERMAIN (à M. Anglancier de), t. V, p. 74, 82, 179, 211,
 213, 258, 286, 288, 293, 294, 298, 300, 339, 353.
 SAINT-JAMES CHRONICLE (à l'auteur du), t. IV, p. 52.
 SAINT-LAMBERT (à M. de), t. I, p. 365, 384.
 SANDOZ (à madame la générale), t. III, p. 331.
 SARTINE (à M. de), t. II, p. 290. — T. IV, p. 335. T. V, p. 354.
 SAUTTERSHEIM (à M. de), t. III, p. 154, 169.
 SCHEYB (à M.), t. I, p. 263.
 SEGUIER DE SAINT-BRISSON (à M.), t. III, p. 178, 263.
 SERRE (à mademoiselle), t. I, p. 30.
 SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE BERNE (à MM. les membres de la), t. II,
 p. 281.
 SOPHIE (à), ou madame d'HOUDETOT, t. I, p. 344. — T. II, p. 36.
 SOURGEL (à madame de), t. I, p. 73.
 STRAFFORD (à milord), t. IV, p. 46.

T.

TANTE (à sa), v. Gonceru.

THEIL (à M. du), t. I, p. 98, 103, 105, 107.

THÉODORE (à mademoiselle), t. IV, p. 262.

TOMBERRE (à M. le comte de), t. V, p. 9, 10, 11, 15, 19, 25,
26, 41, 77, 82.

TRESSAN (à M. le comte de), t. I, p. 236, 239, 246.

TRONCHIN (à M. le docteur), t. II, p. 52.

TURPIN (à M. le comte), t. I, p. 183.

U.

USTREI. (à M.), t. III, p. 32.

V.

VERDELIN (à madame la marquise de), t. III, p. 106, 150, 296.

— T. IV, p. 157.

VERNA (à madame la présidente de), t. V, p. 91.

VERNES, (à M.), t. I, p. 192, 207, 214, 232, 249, 339. — T. II,
p. 6, 26, 28, 33, 45, 50, 56, 86, 98, 108, 193.

VERNET (à M. Jacob), t. II, p. 40, 156, 366.

VOLTAIRE (à M. de), t. I, p. 117, 138, 221, 226, 269. — T. II,
p. 119. — T. III, p. 385.

WARRENS (à madame la baronne de), t. II, p. 11, 20, 38, 40, 43,
58, 13, 66, 71, 94, 111, 118, 126, 123, 126, 131, 133,
166.

WATTELET (à M.), t. II, p. 526.

WITTEMBERG (à M. le prince Louis-Engène de), t. III, p. 55, 59,
64, 89, 103, 120, 135, 160, 191, 204, 233, 324.

Z.

ZINZENDORF (à M. le comte Charles de), t. III, p. 212.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES ÉCRITS DE J. J. ROUSSEAU,

RANGÉS DANS L'ORDRE OU ILS FURENT COMPOSÉS.

Nota. Nous avons rejeté à la fin les pièces dont la date est, malgré nos recherches, restée inconnue.

NOS.	ANNÉES.
1 Narcisse, ou l'Amant de lui-même. La Préface.	1734 1753
2 Mémoire à S. Ex. monseigneur le gouverneur de Savoie.	1736
3 Le Verger des Charnettes.	1737
4 Traduction de l'Ode de J. Puthod, pour les noces du roi de Sardaigne.	1737
5 Virelai à madame de Warens.	1737
6 Fragments d'Iphis.	1737
7 Réponse au mémoire anonyme (sur la sphéricité de la terre).	1738
8 Fragment d'une épître à M. Bordes.	1740
9 La découverte du Nouveau-Monde, tragédie.	1740
10 Épître à M. Bordes.	1741
11 Épître à M. Parisot.	1742
12 Mémoire pour la béatification de l'évêque d'Annecy.	1742
13 Dissertation sur la musique moderne.	1742
14 Projet concernant de nouveaux signes pour la musique.	1742
15 Les Prisonniers de guerre.	1743
16 Les Muses galantes.	1743
17 Le Persifleur.	1746
18 L'Allée de Sylvie.	1747
19 L'Engagement téméraire, comédie.	1747

404. TABLEAU CHRONOLOGIQUE

nos.	ANNÉE.
20 Discours qui a remporté le prix à l'académie. de Dijon.	1750
21 Lettre à M. l'abbé Raynal sur la réfutation du discours.	1751
22 Lettre à M. Grimm (réplique à M. Gautier).	1751
23 Réponse de J. J. Rousseau au roi de Pologne.	1751
24 Dernière réponse à M. Bordes.	1751
25 Lettre de J. J. Rousseau sur une nouvelle réfutation à son discours.	1751
26 Lettre à M Grimm, au sujet des remarques ajoutées à la lettre sur Omphale.	1751
27 Épître au vicaire de Marcoussis.	1751
28 Oraison funèbre de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans.	1751
29 Discours sur cette question, <i>Quelle est la vertu la plus nécessaire aux héros.</i>	1751
30 Le Devin du village.	1752
31 Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.	1753
Dédicace de ce discours.	1755
32 Lettre sur la musique française.	1753
33 Courts fragments de Lucrece.	1754
34 Discours sur l'économie politique.	1755
35 Examen de deux principes avancés par M. Rameau.	1755
36 La Reine fantasque.	1755
37 Examen des ouvrages de l'abbé de St-Pierre, de 1756 à	1761
38 Nouvelle Héloïse, de 1757 à	1759
Les aventures de milord Édouard Bomston.	1759
39 Lettres à Sara, 1757 ou	1762
40 Lettre à M. d'Alembert.	1758
41 De l'imitation théâtrale.	1758
42 Réfutation du livre de l'Esprit, écrite en marge de l'exemplaire donné par Helvétius.	1758
43 Lettre à M. Le Nieps, sur le Devin du village.	1759
44 Traduction du premier livre de Tacite.	1759

nos.	ANNÉES.
45 Traduction de l'Apocolokintosis de Sénèque.	1759
46 Contrat Social, de 1756 à 1760, publié en	1762
47 Émile, composé de 1757 à 1761, publié en mai	1762
48 Quatre lettres à M. de Malesherbes, janvier	1762
49 Le Léviste d'Éphraïm.	1762
50 J. J. Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris.	1762
51 Pygmalion, scène lyrique, de 1762 à	1765
52 Fragment pour un dictionnaire de botanique, de 1763 à	1765
53 Lettres écrites de la montagne.	1764
54 Vision de Pierre de la montagne, dit le <i>Voyant</i> .	1764
55 Lettres sur la législation des Corses.	1764
56 Déclaration relative à M. Vernes.	1765
57 Lettre à M. le docteur Burney.	1766
58 Confessions (<i>les six premiers livres</i>), de 1766 à	1767
59 Quinze lettres adressées à madame la duchesse de Portland, de 1766 à	1776
60 Dictionnaire de musique (recueil de morceaux com- posés à différentes époques, de 1740 à 1767), imprimé en	1767
61 Confessions (<i>les six derniers livres</i>), de 1768 à	1770
62 Lettre à madame la présidente de Verna, sur la bo- tanique.	1768
Lettre à M. Liotard neveu, sur la botanique.	1768
63 Neuf lettres adressées à M. de la Tourette, sur la botanique, de 1769 à	1773
64 Épitaphe de deux amants qui se sont tués.	1771
65 Deux lettres à M. de Malesherbes, sur la botanique.	1771
66 Lettres sur la botanique.	1771
67 Considérations sur le gouvernement de Pologne, avril	1772
68 Déclaration relative aux contrefaçons de ses ou- vrages.	1774
69 Extrait d'une réponse sur un morceau de l'Orphée de M. Gluck.	1774

406 TABLEAU CHRONOLOGIQUE, etc.

nos.	ANNÉE.
70	Olynde et Sophronie, vers 1774
71	Dialogue, 1775 à 1776
72	Fragment. 1777
73	Les rêveries du promeneur solitaire, dernier ouvrage de Jean-Jacques, 1777 à 1778

DATES INCONNUES.

- 74 Vers pour madame de Fleurieu.
 - 75 Vers à mademoiselle Théodore.
 - 76 Enigme sur le portrait.
 - 77 Chanson traduite de Métastase.
 - 78 Strophes ajoutées à celles de Gresset.
 - 79 Bouquet d'un enfant à sa mère.
 - 80 Inscription mise au bas du portrait de Frédéric.
 - 81 Vers sur la femme.
 - 82 Sur la musique militaire.
 - 83 Fragment sur l'Alceste de M. Gluck.
 - 84 Essai sur l'origine des langues.
-

NOTICE
DES PRINCIPAUX ÉCRITS

RELATIFS A LA PERSONNE ET AUX OUVRAGES

DE J. J. ROUSSEAU.



NOTICE

DES PRINCIPAUX ÉCRITS

RELATIFS A LA PERSONNE ET AUX OUVRAGES

DE J. J. ROUSSEAU.

I. ÉCRITS

RELATIFS A LA PERSONNE DE J. J. ROUSSEAU¹.

Lettre de J. J. Rousseau, de Genève, qui contient sa renonciation à la société et ses derniers adieux aux hommes, adressée au seul ami qui lui reste dans le monde. 1762, in 12.

Cette brochure, de quelques pages, est de Pierre-Firmin De Lacroix, avocat de Toulouse, qui imitait assez bien le style de Jean-Jacques. Plusieurs lecteurs y furent trompés et la crurent réellement de Jean-Jacques.

Profession de foi philosophique (par Borde). *Amsterdam, Marc-Michel Rey. (Lyon) 1763, in-12* de 35 pages, et in-8°, dans les OEuvres de l'auteur.

Satire contre J. J. Rousseau, réimprimée en 1783, à la suite des *Réflexions* de M. Servan sur les *Confessions de J. J. Rousseau*.

Lettre à M. J. J. Rousseau (par mademoiselle Mazarelli, depuis marquise de Saint-Chamond), 1763, in-12, et dans l'*Année littéraire* de Fréron, 1763, tome VI, page 19.

¹ Extrait de la notice du savant Barbier.

Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives (traduit de l'anglais par M. Suard, avec une préface du traducteur). *Londres et Paris*, 1766, in-12.

Réimprimé, ainsi que les trois pièces suivantes, dans le tome xxvii du Rousseau de Poinçot. *Paris*, 1788-1793, 39 volumes in-8°.

Lettre de Frédéric II, roi de Prusse (ou plutôt d'Horace Walpole), à J. J. Rousseau, in-8° de 2 pages, et in-12 dans le recueil précédent, page 25.

Justification de J. J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume. *Londres*, 1766, in-12.

Lettre de M. de Voltaire à M. Hume, 1766, in-8°.

Cette lettre se trouve dans la *Correspondance générale de Voltaire*.

Voyez d'autres lettres de Voltaire sur le même sujet, dans la *Correspondance de Grimm*, première partie, tome v, pag. 376 et suivantes.

Les Lettres de Grimm, sur cette brouillerie, méritent d'être lues. Voyez le volume cité, pages 33 et suivantes.

Notes sur la Lettre de M. de Voltaire à M. Hume; par M. L^{***}, *sans date*, in-12 de 32 pages.

Voltaire dit, dans la *Correspondance de Grimm*, première partie, tome v, page 411, que l'auteur de ces notes était un intime ami du docteur Tronchin: aurait-il voulu parler de M. Lullin de Châteauevieux, membre du Conseil de Genève? On le croit lui-même auteur de ces notes.

Plaidoyer pour et contre J. J. Rousseau et le docteur D. Hume, l'historien anglais, avec des

anecdotes intéressantes relatives au sujet; ouvrage moral et critique, pour servir de suite aux OEuvres de ces deux grands hommes (par M. Bergerat). *Londres et Lyon, Cellier, 1768, in-12 de 298 pages.*

Cet ouvrage a été réimprimé, 1° dans le tome xxvii des OEuvres de Rousseau, *Genève, 1782, in-8°*; 2° dans le t. xxvii du Rousseau de Poinçot; 3° dans le xviii^e volume du Rousseau de Defer de Maisonneuve, in-4°.

J'ai vu au Dépôt bibliographique de la rue de Choiseul, un exemplaire relié en maroquin rouge, avec un frontispice portant le nom de l'auteur.

Réflexions posthumes sur le grand procès de Jean-Jacques avec David. *Paris, sans date, in-12.*

Le rapporteur de bonne foi, ou Examen sans partialité et sans prétention, du différent survenu entre M. Hume et M. Rousseau de Genève (par T. Verax). 1766, in-12.

Le docteur Pansophe, ou Lettres de M. de Voltaire (et de M. Borde). *Londres, 1766, in-12.*

La lettre du docteur Pansophe est de M. Borde. Voltaire avait d'abord attribué cette pièce satirique à l'abbé Coyer, qui l'a désavouée par une lettre insérée dans les *OEuvres diverses de J. J. Rousseau*, édition de *Neuchâtel* (Paris), tome vii.

Précis pour M. Rousseau en réponse à l'exposé succinct de M. Hume, suivi d'une Lettre de madame *** (Latour de Franqueville), à l'auteur de la *Justification de M. Rousseau*. Paris, 1767, in-12.

Réimprimé sous le titre d'*Observations* dans le xxvii^e volume du Rousseau de Poinçot.

J. J. Rousseau a écrit de Wootton, le 7 février 1767 :

« Je viens de recevoir, dans la même brochure, deux pièces

« dont on ne m'a point voulu nommer les auteurs ; la lecture de
 « a première m'a fait chérir le sien sans me le faire connaître.
 « Pour la seconde, en la lisant, le cœur m'a battu, et j'ai reconnu
 « ma chère Marianne ; j'espère qu'elle me connaît aussi.

« Signé, J. J. ROUSSEAU. »

Marianne était le nom sous lequel J. J. Rousseau désignait madame Latour de Franqueville. Voyez la *Correspondance originale et inédite de J. J. Rousseau avec madame Latour de Franqueville*. Paris, 1803, in-8°, tom. II, pag. 38 et suivantes. (C'est à tort que les *Mémoires secrets de Bachaumont* attribuent cette lettre à madame d'Épinay. Voyez le tome III, page 168.)

Lettre à M. ***, relative à J. J. Rousseau (par M. du Peyrou), à Goa, 1765, avec la réfutation de ce libelle ; par le professeur de Montmollin, 1765, in-8°.

Cette lettre a été suivie de deux autres.

Recueil de Lettres de J. J. Rousseau et autres pièces relatives à sa persécution et à sa défense ; le tout transcrit d'après les originaux. *Londres et Paris*, 1766, in-12

Ce recueil contient trois lettres de M. du Peyrou, relatives à J. J. Rousseau ; la réfutation de la première lettre par le pasteur Montmollin, etc. Plusieurs de ces morceaux avaient été imprimés séparément l'année précédente. M. du Peyrou a reproduit ses trois lettres dans le tome XXVII des *OEuvres de Rousseau*, édition de 1782.

Articles 2, 3 et 4 des *Extraits des journaux* dans le *Journal des Savants*, avril 1766, édition de Hollande, relatifs à la persécution suscitée à Motiers-Travers, contre J. J. Rousseau.

Les articles 2 et 3 sont traduits du journal anglais *Monthly Review*, par Aléophile (Vincent Gaudio, ancien professeur de droit à Naples, mort en Hollande vers 1767). Le quatrième article contient des notes générales d'Aléophile sur les deux articles précédents; ces articles furent dénoncés au magistrat; le libraire Marc-Michel Rey eut défense de vendre le journal qui les contenait. Vincent Gaudio fit paraître sa justification dans le mois de mai suivant. Dans le mois d'août, du même journal, se trouve une lettre fort vive, signée *Cléanthe*, en réponse aux assertions d'Aléophile contre les prêtres, et aux louanges qu'il prodigue à J. J. Rousseau. On doit au professeur Gaudio différents ouvrages de littérature et de jurisprudence. Voyez mon *Examen critique des Dictionnaires historiques*. Paris, 1820, in-8°.

Extrait des papiers anglais, contenant, Lettre d'un Anglais à J. J. Rousseau. — Lettre d'un Quaker à J. J. Rousseau. — Fragment d'un ancien manuscrit grec, dans l'*Année littéraire* de Fréron, 1768, tome II, pages 187 et suiv.

Sentiments d'un Anglais impartial sur la querelle de MM. Hume et Rousseau; extrait des papiers anglais, in-12 dans l'*Année littéraire*, 1766, tome VII, page 314.

J. J. Rousseau justifié envers sa patrie (par Béranger). *Londres*, 1775, in-8°, réimprimé dans le 28° vol. du Rousseau de Poinçot.

Relation des derniers jours de M. J. J. Rousseau, circonstances de sa mort, et quels sont les ouvrages posthumes qu'on peut attendre de lui; par Le Bègue de Presle, avec une addition relative à ce sujet, par J. H. de Magellan. *Londres et Paris*, 1778, in-8°.

Lettre sur J. J. Rousseau, adressée à M. d'Es...,

par M. *** (le chevalier de Bruny). *Genève et Paris, Brunet*, 1780, in-8°, réimprimé dans le tome **XXIX** des *Œuvres de Rousseau*, 1782.

Lettre sur J. J. Rousseau, adressée à un prince d'Allemagne. (Voyez la *Correspondance de Grimm*, 3^e partie, tome 1, page 268.)

J. J. Rousseau vengé par son amie, ou morale pratico-philosophico-encyclopédique des Coryphées de la Secte (par madame Latour de Franqueville), *au Temple de la Vérité (Hollande)*, 1779, in-8° de 72 pages.

On trouve dans ce volume, 1^o *Lettre d'un anonyme à un anonyme*, ou *Procès de l'esprit et du cœur de M. d'Alcembert*; 2^o *Lettre à M. Fréron*, par madame de La Motte; 3^o *Lettre de madame de Saint-G*** à M. Fréron*. Madame de Latour s'est cachée sous ces différents masques.

La Vertu vengée par l'Amitié, ou recueil de Lettres sur J. J. Rousseau, par madame de ** (Latour de Franqueville), in 8°, ou 30^e vol. des *Œuvres de Rousseau*, édition de Genève, 1782.

Ce volume contient les trois lettres de madame de Franqueville, citées dans l'article précédent, celle qu'elle avait publiée en 1766, et plusieurs autres qui avaient été insérées dans l'*Année littéraire*, tantôt sous le nom de madame de La Motte, et tantôt sous celui de madame du Riez-Genest. On y remarque ensuite l'*Errata de l'Essai sur la musique ancienne et moderne* de M. de La Borde, et la réplique de madame de Franqueville à la réponse faite par M. de La Borde à l'*Errata*, insérée dans son supplément à l'*Essai sur la musique*. On assure que le célèbre violon Pierre Gaviniès a fourni à madame de Franqueville le fonds de ces deux critiques contre M. de La Borde.

Le libraire Poinçot n'a reproduit qu'une partie de ces lettres dans le tome xxviii^e de son édition de Rousseau ; une autre partie se trouve dans le xxx^e. Il avait donné, dans le xxvii^e, la lettre de 1766. Il a donc omis celle qui porte la date de 1772, et qui, comme les autres, est annoncée dans la préface de son xxviii^e volume.

Le réveil de J. J. Rousseau , ou particularités sur sa mort et sur son tombeau ; par M. B. de V^{re} (M. Brard, médecin), Genève et Paris, 1783, in-8^o.

Vie de J. J. Rousseau , précédée de quelques lettres relatives au même sujet ; par M. le comte de Barruel-Bauvert. Londres et Paris, 1789, in-8^o.

Portrait de J. J. Rousseau , en dix-huit lettres , qui présentent une courte analyse de ses principaux ouvrages ; par de Longueville, écrivain public. Amsterdam et Paris, 1779, in-8^o.

Abrégé de la Vie de J. J. Rousseau , citoyen de Genève, tiré de ses *Confessions* et de ses autres ouvrages ; par Jean-Bruno Forest, ancien militaire, élève de Marmontel, et membre de plusieurs sociétés savantes, etc. Paris, chez les libraires associés. 1808, in-8^o.

M. Forest a joint à cette vie de Rousseau, *la Nouvelle Héloïse, mise en scènes, pour former un drame en cinq actes* ; et il annonce à la fin que *l'Émile, ou Traité d'éducation en abrégé, est sous presse*. Ce nouvel ouvrage n'a point paru.

J. J. Rousseau peint par lui-même : ses *Confessions*, avec des notes nouvelles ; ses *Dialogues*, les *Réveries du promeneur solitaire*, etc. ; augmenté de l'Éloge de Jean-Jacques, de l'Examen de sa philosophie, de ses opinions, de ses ouvrages ; par

M. le comte d'Escherny, etc. ; avec un beau portrait de Jean-Jacques, un *fac-simile* de son écriture, et cinq jolies gravures. *Paris*, 1819, 4 vol in-12¹.

Essai sur J. J. Rousseau, par Bernardin de Saint-Pierre, dans le 12^e volume de l'édition in-8^o, et dans le 10^e de l'édition in-18 de ses *Œuvres complètes*. *Paris*, 1820.

Cet Essai mériterait d'être réimprimé séparément.

Motion relative à J. J. Rousseau ; par Ange-Marie d'Eymar, député de Forcalquier à l'Assemblée nationale. *Paris*, 1790, in-8^o.

Prosopopée de J. J. Rousseau, ou Sentiments de reconnaissance des amis de l'instituteur d'Émile à l'Assemblée nationale de France, etc. *Paris*, 1790, in-8^o.

Rapport sur J. J. Rousseau, fait au nom du comité d'instruction publique, par Lakanal, dans la séance du 29 fructidor, imprimé par ordre de la Convention nationale, et envoyé aux départements, aux armées, et à la république de Genève, in-8^o. — Le même rapport, suivi des détails sur la translation des cendres de J. J. Rousseau au Panthéon français, in-8^o.

Des honneurs rendus à la mémoire de l'auteur d'Émile (par l'abbé Brizard), in-8^o, dans le 14^e vol. du Rousseau de Poinçot.

Pétition à l'Assemblée nationale, contenant de-

¹ Ces quatre volumes sont les quatre premiers de l'édition de madame Perronneau, auxquels M. Eymery a mis un titre particulier pour les vendre à part. C'était une spéculation facile à reconnaître par les renvois aux autres volumes. M. P.

mande de la translation des cendres de J. J. Rousseau au Panthéon français, onzième séance du 27 août 1791 (rédigée par M. Ginguené); avec la réponse de M. Victor Broglie, président. *De l'imprimerie nationale*, in-8° de 15 pages.

Grande dispute au Panthéon, entre Marat et Jean-Jacques Rousseau (signé Dubrail). *Paris, de l'imprimerie des Sans-Culottés*, in-8° de 15 pages.

Procès-verbal du conseil général de la commune de Lyon, pour la fête de J. J. Rousseau (rédigé par feu M. Sobry, secrétaire-greffier), in-4° de quatre pages.

Cette fête a été célébrée le 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794).

De mes Rapports avec J. J. Rousseau et de notre Correspondance, suivie d'une notice très-importante; par J. Dusaulx. *Paris*, 1798, in-8°.

Lettre au citoyen D*** sur l'ouvrage intitulé, *De mes Rapports avec J. J. Rousseau*, par M. Granié, jurisconsulte. *Paris*, 1798, in-8°.

Sur l'ouvrage intitulé, *De mes Rapports avec Jean-Jacques Rousseau* (par A. Jourdan), in-8° de 13 pages, extrait du *Moniteur*, 11 messidor an VI (1798), n° 281.

De J. J. Rousseau; extrait du *Journal de Paris*, des nos 251, 252, 253, 259, 260, et 261 de l'an VI (1798); (par M. Corancez), in-8°.

Sur J. J. Rousseau, par M. de La Harpe, dans le *Cours de littérature*, tome XVI, page 333 et suivantes, première édition, in-8°.

Réflexions sur J. J. Rousseau, et ses ouvrages, par M. de La Harpe, dans le *Mercur de France*, 5 octobre 1778, et dans le *Cours de littérature*, tome xvi, page 352.

A M. de La Harpe, sur son article concernant J. J. Rousseau; par M. Corancez, dans le *Journal de Paris* du 30 octobre 1778, et à la fin de la brochure du même auteur, intitulée, *De J. J. Rousseau*, etc.

Conversation entre J. J. Rousseau et Goldoni, dans les Mémoires de ce dernier, pour servir à l'histoire de sa vie. *Paris*, 1787, 3 volumes in-8°, et dans les *Révélation indiscrettes du dix-huitième siècle*. *Paris*, 1814, petit in-12, page 416.

Mes conversations avec Jean - Jacques (par le prince de Ligne), 8 pages et demie, à la fin du tome x de ses *OŒuvres*. A mon Refuge, 1795 et années suivantes.

Le prince de Ligne a adressé à J. J. Rousseau, en 1770, une lettre sérieuse pour l'engager à accepter une retraite dans ses terres. On la trouve dans plusieurs gazettes du temps, ainsi que dans la *Correspondance de Grimm*, seconde partie, tome 1, page 228.

Anecdotes sur J. J. Rousseau, tirées du voyage de M. Williams Coxe en Suisse; dans l'*Esprit des Journaux*, juin 1790, et dans la traduction française de ce voyage, par M. Lebas. *Paris*, 1790, 3 vol. in-8°.

Histoire de mes Relations avec J. J. Rousseau, par madame de Genlis, dans les *Souvenirs de Félicie L****, troisième édition. *Paris*, 1811, in-12, pages 292-310.

Lettre du professeur Prévost, de Genève, membre

de l'académie royale des sciences et des belles-lettres de Prusse, sur J. J. Rousseau, in-8°, dans le 2^e vol. des *Archives littéraires*. Paris, 1804, et in-12, dans l'*Esprit des Journaux*.

De Rousseau et des philosophes du xviii siècle; par feu M. d'Escherty. Paris, 1811, in-12, dans le 3^e volume de ses *Mélanges de littérature, d'histoire*, etc.

Jugement philosophique sur J. J. Rousseau et sur Voltaire; par H. Azais. Paris, Plancher, 1817, in-8° de x et 72 pages.

Histoire de la Vie et des ouvrages de J. J. Rousseau, composée de documents authentiques, et dont une partie est restée inconnue jusqu'à ce jour; d'une biographie de ses contemporains, considérés dans leur rapports avec cet homme célèbre (par M. V. D. Musset-Pathay). Paris, Brière, 1821, 2 volumes in-8°; et 2 vol. in-12¹.

Addition à l'Histoire de J. J. Rousseau (contenant une longue lettre de Rousseau à madame d'Houdetot), avec des notes; par M. Kératry, etc. Paris, Brière, 1822, in-8°.

Cette addition forme les pages 545 à 560 du tome II de l'ouvrage de M. Musset-Pathay, et la *cxlii^e* lettre du xviii^e vol. de cette édition, p. 344.

Lettre à M. Fréron, sur un monument élevé à la mémoire de J. J. Rousseau; par M. Argant, Genevois, dans l'*Année littéraire*, 1779, et dans l'*Esprit des Journaux*, 1779.

¹ Un troisième volume formé en grande partie de pièces inédites est sous presse, et paraîtra chez Dupont.

Réflexions sur les concours en général, et sur celui de la statue de J. J. Rousseau en particulier; par Houdon, sculpteur du roi, etc.; in 8° de 13 pages, sans date.

Sur le monument consacré à la mémoire de J. J. Rousseau, d'après un arrêté du conseil des anciens, et dont le citoyen Masson vient de terminer le modèle.

Voyez un article signé *L. Lefèvre* (de Vaucluse), dans le *Journal de Paris* du 10 prairial an VIII (1800).

Du respect et des honneurs accordés partout aux grands hommes.

Voyez le *Journal du Commerce* du 8 février 1818. On y apprend, dans un article très-bien fait, que les chefs des puissances alliées, par respect pour la mémoire de J. J. Rousseau, ont défendu, en 1815, à leurs soldats, d'imposer aucune taxe extraordinaire au village d'Ermenonville.

Le Serin de J. J. Rousseau, anecdote inédite, par madame Isabelle de Montolieu, dans le *Mercur de France*, du 5 octobre 1811, et dans les *Dix Nouvelles* de l'auteur. Genève et Paris, 1815, 3 volumes in-8.

II. PRINCIPALES ÉDITIONS

DES ŒUVRES DE J. J. ROUSSEAU ¹.

I. Œuvres de M. Rousseau, de Genève, nouvelle édition, revue, corrigée, et augmentée de plusieurs morceaux qui n'avaient point encore

¹ Les remarques faites aux deux premières éditions sont de M. Barbier, et les suivantes, de l'éditeur.

paru. *Neuschâtel* (Paris, Duchesne), 1764, 1765, 1767, 1768, 1779, 10 vol. in-12.

« *La Nouvelle Héloïse* avait paru, chez le même libraire, en 1761, 4 vol. 5 et l'*Émile* en 1762, 4 vol. Rousseau nous apprend lui-même, dans une lettre à M. Panckoucke, en date du 25 mai 1764, que cette édition de Paris a été dirigée par le fameux abbé de La Porte, ex-jésuite, qui s'est bien gardé de la comprendre dans la liste de ses travaux. Voyez son article dans *la France littéraire*, de 1769, dont il est l'auteur.

« Il y a eu deux éditions du second volume de cette collection, et elles ne contiennent pas les mêmes pièces. On trouve dans l'une d'elles le *Petit Prophète*, de Grimm, et l'analyse de différentes brochures relatives à la *Lettre sur la musique française*. Au lieu de ces morceaux, l'autre renferme *Pygmalion, scène lyrique* : une lettre écrite, en 1750, à l'auteur du *Mercury*; *l'Alce de Sylvie*, et quelques autres petites pièces.

« La lettre de Rousseau à l'abbé de La Porte, en date du 4 avril 1763, explique les changements faits par cet abbé dans la composition de ce second volume ; Rousseau l'avait exhorté à retrancher de ses Œuvres le *Petit Prophète*, de Grimm, s'il en était encore temps. Puisque notre philosophe convient, dans sa lettre à Panckoucke, avoir fourni *quelques pièces* à l'abbé de La Porte, ce fut lui, sans doute, qui envoya à cet éditeur, par extrait seulement, sa Lettre à Grimm, relative aux remarques ajoutées à la *Lettre sur Omphale*. »

II. Œuvres de J. J. Rousseau, de Genève, nouvelle édition, revue, corrigée, et augmentée de morceaux qui n'avaient point encore paru. *Amsterdam, Marc-Michel Rey*, 1769, 11 vol. in-8° et in-12.

« Cette édition a été réimprimée dans les mêmes formats en 1772. Les Œuvres diverses seulement l'ont été en 1776, 4 vol. in-12. Il y a un supplément de 6 volumes pour l'édition in-8°, ce qui porte cette édition à 17 volumes.

« Dès 1765, Marc-Michel Rey, célèbre imprimeur d'Amster-

tion. *Paris, Ledoux et Tenré, 1818-1819, 20 vol. in-18.*

XVI. Œuvres de J. J. Rousseau, nouvelle édition, avec des suppléments et des notes. *Paris, veuve Perronneau, 1819-1820, 20 vol. in-12.*

C'est la première édition à laquelle nous ayons donné des soins.

XVII. Œuvres de J. J. Rousseau, avec des notes historiques (un vocabulaire et une table des matières, par G. Petitain). *Paris, Lefèvre, 1820, 22 vol. in-8°.*

J'ai connu l'éditeur, homme instruit, estimable, consciencieux, exact, mais d'une crédulité que ses connaissances rendaient inexplicable. Bon mari, bon père, bon ami, homme de lettres distingué, M. Petitain est mort peu de temps après avoir achevé l'édition des Œuvres de Rousseau pour M. Lefèvre. Il ne m'appartient point de faire la critique de cette édition; l'auteur de l'article *Petitain*, dans la *Biographie universelle* (tome xxxiii), s'est chargé de ce soin; mais il a oublié de dire que l'éditeur apportait, à la confrontation des textes des diverses éditions, une patience, une attention dignes d'éloge: c'est une justice à lui rendre. Quant à son travail (c'est-à-dire ses Commentaires, ses Observations, et son Supplément aux Confessions), il offre un phénomène remarquable; c'est que souvent il aggrave plutôt les reproches qu'on fait à Rousseau, qu'il ne les discute ou ne le justifie; ce qui a fait dire plaisamment à M. de Ke....., que c'était le premier éditeur qu'on eût vu *prendre en grippe* l'auteur choisi de prédilection pour réimprimer ses ouvrages, et arriver à la fin de son édition avec un sentiment tout-à-fait opposé à celui qui la lui avait fait entreprendre. Ce résultat singulier s'explique par le caractère de Petitain, naturellement indécis et crédule. Il commençait par croire ce qu'il lisait ou ce qu'il entendait dire; puis, à l'exa-

men , restait dans une indécision comique. Ce qu'il y avait de bizarre , c'était son attachement opiniâtre à l'idée qu'il avait une fois admise , à l'impression une fois reçue. Il était inexpugnable. Comme il avait fini son travail par la lecture des écrits faits contre Jean - Jacques , il en subissait l'influence , étant un peu du nombre des juges qui donnent gain de cause à celui qui parle le dernier. Ces réflexions n'ôtent rien aux qualités estimables de M. Petitain , et je me plais à reconnaître qu'il en avait un grand nombre.

XVIII. OEuvres complètes de J. J. Rousseau , édition fort jolie et accompagnée de gravures. *Paris , chez Tomine et Fortic , 1822 - 23 , 24 volumes grand in-18.*

XIX. OEuvres de J. J. Rousseau , dirigées par M. Aignan. *Paris , chez Desoër , 1823-24 , 20 vol. in-18.*

XX. OEuvres de J. J. Rousseau. *Paris , chez E. A. Lequien , 1822 - 23 , 21 vol. in-8°.*

Cette édition soignée , et que nous avons choisie pour faire la nôtre , est la même que celle de M. Petitain , dont la plupart des notes ont été conservées. Dans l'avis mis en tête du cinquième volume de notre édition , et à la page 6 du même volume , nous faisons quelques remarques critiques sur celle - ci , à laquelle nous avons concouru pour les *Confessions* et la *Correspondance* , ainsi que nous le disons avec plus de détails pages xxx et xxxi de l'*Examen des Confessions* , tome xiv de l'édition Dupont.

XXI. OEuvres complètes de J. J. Rousseau , classées dans un nouvel ordre , avec des notes historiques et des éclaircissements , par V. D. Musset-Pathay. *Paris , chez P. Dupont , 1824 , 22 vol. in-8°.*

C'est l'édition à laquelle nous avons donné tous nos soins. Les notes conservées des éditions précédentes sont distinguées

des nôtres par un astérisque. Nous avons, en l'augmentant, reproduit le *Précis* que nous avons fait pour M. Lequien ; enfin, nous terminons par une revue dans laquelle, en mettant sous les yeux du lecteur les observations critiques qu'on nous a faites, nous réparons nos erreurs ou nos omissions.

XXII. OEuvres complètes de J. J. Rousseau, classées dans un nouvel ordre, avec des éclaircissements et des notes historiques. *Paris, M. P. R. Auguis*, 25 vol. in-8°, chez M. Dalibon.

Cinq volumes ont été publiés au moment où nous écrivons. (Novembre 1824.)

La première livraison, composée du 1^{er} volume de l'*Émile*, est précédée d'un *Avant-propos* signé *Auguis*. Cet *Avant-propos* offre un mélange de lambeaux mal cousus. Ce sont des extraits du Cours de littérature de La Harpe, et de l'Histoire de J. J. Rousseau ; extraits copiés littéralement et tressés les uns dans les autres, de manière que la série des idées est interrompue à chaque instant.

Les cinq volumes qui ont paru, contiennent plusieurs notes de nous, *pas une seule* du nouvel éditeur. La partie principale de notre travail n'y est point insérée ; et si il est vrai que quelques personnes aient compté sur ce travail en souscrivant à l'édition de M. Dalibon, elles auront été trompées.

III. ÉCRITS

RELATIFS AUX OUVRAGES PARTICULIERS

DE J. J. ROUSSEAU.

DISCOURS QUI A REMPORTÉ LE PRIX À L'ACADÉMIE DE DIJON,
EN 1750.

Réponse au Discours qui a remporté le prix, etc. (par Stanislas, roi de Pologne, et le P. de Menoux, jésuite), 1751, in-8°.

Voyez, dans le tome xv, p. 147 de cette édition, les observations de J. J. Rousseau sur cette réponse.

Réfutation d'un Discours qui a remporté le prix, etc., par M. Gautier, professeur de mathématiques et d'histoire, dans le *Mercur*e d'octobre 1751, et dans les anciennes éditions des Oeuvres diverses de J. J. Rousseau.

Voyez, dans le tome 1 de cette édition, la lettre de J. J. Rousseau à M. Grimm, sur cette réfutation.

Discours qui a remporté le prix à l'académie de Dijon, en 1750, accompagné de la Réfutation de ce Discours, par un académicien de Dijon qui lui a refusé son suffrage, 1751, in-8° de 132 pages à deux colonnes, et dans le tome 1^{er} du Supplément à la collection des Oeuvres de J. J. Rousseau. Genève, 1782.

Dans l'une de ces colonnes est le discours de M. Rousseau : dans l'autre est une réfutation de ce discours. On y a joint des apostilles critiques, et une critique de la réponse faite par M. Rousseau à M. Gautier. Cet académicien de Dijon supposé, se trouva être M. Lecat, secrétaire perpétuel de l'académie de Rouen ; et c'est ce qui occasiona le désaveu de l'académie, portant que la réfutation était un ouvrage pseudonyme. Dans les observations sur le désaveu de l'académie de Dijon, imprimées sous le titre de *Londres, chez Kilmornek*, M. Lecat s'est avoué l'auteur de la Réfutation. Ces observations se trouvent aussi dans le premier volume du Supplément aux Oeuvres de Rousseau, 1782. Voyez, dans le tome 1 de cette édition, la Lettre de J. J. Rousseau sur la Réfutation de son Discours, par le prétendu académicien de Dijon.

Discours sur les avantages des sciences et des

arts, prononcé dans l'assemblée publique de l'académie des sciences et belles-lettres de Lyon, le 12 juin 1751, (par M. Borde), avec la réponse de J. J. Rousseau. *Genève*, 1752, in-8°.

Second Discours sur les avantages des sciences et des arts, par M. B*** (Borde). *Avignon*, Girard, et *Lyon*, Aimé de la Roche, 1753, in-8°.

Discours de M. Le Roi, professeur de rhétorique au collège du cardinal Lemoine, prononcé le 12 août 1751, dans les écoles de Sorbonne, en présence de MM. du parlement, à l'occasion de la distribution des prix fondés dans l'Université; traduit en français par M. B*** (Boudet), chanoine régulier, procureur général de l'ordre de Saint-Antoine; *Des avantages que les lettres procurent à la vertu*, dans le *Journál économique de novembre 1751*, et dans le 1^{er} volume du Supplément aux OEuvres de Rousseau, 1782.

Recueil de toutes les pièces qui ont été publiées à l'occasion du discours de J. J. Rousseau sur la question proposée par l'académie de Dijon. *Gotha*, chez F. Paul Mévier, 1753, 2 vol. in-8°.

Lettre d'un ermite à J. J. Rousseau (par de Bonneval), 1753, in-8°. Voyez dans la Correspondance, la Lettre à M. Fréron.

Examen philosophique de la liaison réelle qu'il y a entre les sciences et les mœurs, dans lequel on trouvera la solution de la dispute de M. J. Rousseau avec ses adversaires (par Formey). *Avignon* et *Paris*, 1755, in-12 de 74 pages.

• Jean-Jacques Rousseau dévoilé, ou Réfutation

de son discours contre les sciences et les lettres, par M. l'abbé Aillaud. *Montauban*, 1817, in-8°.

LETRE SUR LA MUSIQUE FRANÇAISE, 1753.

Le Petit Prophète de Boehmischbroda (par Grimm), 1753, in-8° et in-12; dans le tome II des OEuvres de M. Rousseau, recueillies par l'abbé de La Porte, en 1764.

On le trouve aussi dans le *Supplément à la Correspondance de Grimm*, publié en 1814, 1 vol. in-8°.

Apologie de la Musique française, contre J. J. Rousseau, par l'abbé Laugier. 1754, in-8° et in-12, dans le tome II des OEuvres de M. Rousseau.

Lettre sur la Musique française, en réponse à celle de J. J. Rousseau. (par M. Yso). 1754, in-8°.

Examen de la Lettre de M. Rousseau, par M. B*** (Bator). *Paris*, 1753, in-8°.

Justification de la Musique française (par M. de Morand, avocat). *Paris*, 1754, in-8°.

Notice de quinze autres Écrits contre la *Lettre sur la Musique française*, par l'abbé de La Porte, dans le tome II des OEuvres de M. Rousseau.

DISCOURS SUR L'INÉGALITÉ, etc. 1754.

Lettre de M. D. B*** (de Béthisy), à madame***, sur l'ouvrage de J. J. Rousseau, intitulé, *Discours sur l'origine*, etc. *Amsterdam*, 1755, in-8°.

Lettre à M. J. J. Rousseau, citoyen de Genève, à l'occasion de son ouvrage intitulé, *Discours sur l'o-*

rigine, etc., (par l'abbé Pilé, prêtre du diocèse de Paris, vicaire de Saint-Germain-le-Vieux). *Westminster* et *Paris*, 1755, in-12, de 76 pages.

Lettre pour servir de réponse au Discours de M. Rousseau, etc.; par M. J. N. T. J. *Genève*, 1755, in-8°.

Lettre de *Philopolis*, citoyen de Genève (Charles Bonnet), au sujet du Discours de J. J. Rousseau sur l'origine, etc., dans le *Mercure de France* du mois d'octobre 1755; dans les Œuvres de l'auteur, t. xxii de l'édition in-8°, 1819-20.

Voyez, dans le tome 1 de cette édition, la lettre de Rousseau à M. Philopolis.

L'Homme moral opposé à l'Homme physique de M. Rousseau (par le P. Castel, jésuite). *Toulouse*, 1756, in-12, et dans le 29^e volume des Œuvres de Rousseau, édition de 1782.

Réflexions d'une Provinciale (madame Belot, depuis, madame la présidente de Menières), sur le Discours de M. Rousseau, touchant l'origine de l'Inégalité, etc. *Londres*, 1756, in-8°.

Discours sur l'origine des Inégalités parmi les hommes, pour servir de réponse au Discours de M. Rousseau, citoyen de Genève; par M. Jean de Castillon. *Amsterdam*, 1756, in-8°.

Lettre à M. Rousseau, citoyen de Genève; par M. M***, citoyen de Paris. *Paris*, 1756, in-12.

Réflexions sur l'homme, ou Examen raisonné du Discours de M. Rousseau, de Genève, sur l'origine, etc.; par M. Jean-Henri Le Rous (Oursel),

conseiller du roi de France. *Genève (Rouen, Viret)*, 1758, in-12.

M. Oursel était procureur du roi à Dieppe; il est mort le 12 septembre 1814, âgé de 89 ans.

Histoire généalogique du philosophe Ourseau (Rousseau), ou Critique du *Discours sur l'origine, etc.*, (par dom Aubry, bénédictin). *Genève (Nancy)*, 1768, in-8°.

Discours philosophiques sur l'Homme, considéré relativement à l'état de nature et à l'état de société, par le P. G... B... (le P. Gerdil, barnabite, depuis cardinal). *Turin, frère Reyceuds*, 1769, in-8°.

Ces discours sont au nombre de treize. Quelques-uns sont dirigés contre Hobbes, contre Hume, et contre Voltaire.

Études contenant un appel au public lui-même du jugement du public sur J. J. Rousseau (par le marquis de Brié Serrant). *Paris, Guerbart*, an xi, in-8°.

Cette brochure, assez volumineuse, contient la réfutation de la première partie du *Discours sur l'Inégalité*.

CONTRAT SOCIAL, 1754.

Offrande aux autels et à la patrie, contenant la défense du christianisme, ou Réfutation du Contrat social, etc.; par Ant. Jacques Roustan. *Amsterdam*, 1764, in-8°.

Anti-Contrat social, par P. L. de Baucclair, citoyen du monde. *La Haie*, 1765, in-12; et par ex-

trait dans le 8^e volume des Œuvres de Rousseau, édition de l'abbé de La Porte.

Lettre d'un anonyme (M. Élie Luzac), à M. Jean-Jacques Rousseau (sur le Contrat social). *Paris, Desaint et Saillant (Hollande), 1766, in-8° de 250 pages.*

Observations sur le Contrat social de J. J. Rousseau, par le P. Berthier, jésuite (terminées et publiées, par l'abbé Bourdier-Delpuits, ex-jésuite). *Paris, Mérigot le jeune, 1789, in-12.*

De la Religion publique, ou Réflexions sur un chapitre du *Contrat social* de J. J. Rousseau; par M. Daunou, dans le *Journal Encyclopédique* de février 1790, tome 1^{er}, pag. 456, et tome II, pag. 98.

Réimprimées dans *l'Esprit des Journaux*, avril 1790.

Adresse d'un citoyen très-actif (par M. Ferrand, aujourd'hui pair de France). 1790, in-8°.

L'auteur a voulu prouver, par trente et un passages extraits du *Contrat social*, que ce code de la liberté condamnait littéralement tous les décrets de l'Assemblée nationale.

Supplément au Contrat social, par Gudin. *Paris, 1792, in-8° et in-12.*

Principes du droit politique mis en opposition avec ceux de Jean-Jacques sur le Contrat social (par M. Landes). 1794, in-12; nouvelle édition, *Paris, 1801, in-8°.*

Sur le sort d'un manuscrit de 32 pages, entièrement écrit de la main de J. J. Rousseau, et qu'il destinait à éclaircir quelques chapitres du *Contrat social*.

J. J. Rousseau avait remis ce manuscrit à M. le comte d'Entraigues, en l'autorisant à en faire l'usage qu'il croirait utile. Le comte d'Entraigues paraît avoir détruit ce manuscrit, après l'avoir communiqué à l'un des plus vénérables amis de J. J. Rousseau. Voyez la note du comte d'Entraigues à la fin de sa brochure intitulée, *Quelle est la situation de l'Assemblée nationale ?* 1790, in-8° de 60 pages. Note rapportée textuellement dans cette édition.

NOUVELLE HÉLOÏSE, 1756-1758.

Des Écrits publiés à l'occasion de la Nouvelle Héloïse; par Mercier, à la fin du 4^e vol. de l'édition de Poinçot.

Lettre d'un curé à M. Rousseau. *Nancy*, 1761.

Lettre d'un militaire à l'auteur de la Nouvelle Héloïse. *Bruxelles*, 1761.

La Nouvelle Héloïse au tombeau. *Cologne*, 1761.

Les Amours suisses du Pont-aux-Choux. *Genève*, 1762.

Parallèle du Devin du village et de la Nouvelle Héloïse, 1762.

Lettre de madame de Wolmar à l'auteur de la Nouvelle Héloïse, 1762.

Parallèle de Clarisse et de la Nouvelle Héloïse. 1763.

Le Jardin de Julie. *Lyon*, 1763.

Réclamations de Richardson. *Paris*, 1765, brochure de 20 pages.

Prédiction tirée d'un vieux manuscrit (par M. Borde); sans date (1761), in-12 de 21 pages; et in-8° dans les Œuvres de l'auteur.

C'est à tort que Mercier attribue à Voltaire cette pièce sati-

rique. M. Servan la fit réimprimer en 1783, à la suite de ses *Réflexions sur les Confessions de J. J. Rousseau*.

Contre-prédiction au sujet de la Nouvelle Héloïse (par Charles-Joseph Panckoucke), dans le *Journal Encyclopédique* du mois de juin 1761.

La prédiction avait été insérée dans le mois de mai, première partie du même journal. La Contre-prédiction a reparu sous le titre suivant :

Prédiction faite sur l'auteur de la Nouvelle Héloïse, par un anonyme (C. Panckoucke), à la fin de la Nouvelle Héloïse, édition de Paris, chez Duchesne, 1764, 4 volumes in-12.

Voyez la *France littéraire* de 1769.

La Nouvelle Héloïse de M. J. J. Rousseau mise en couplets. Paris, 1765, in-12 de 24 pages.

Lettres sur la Nouvelle Héloïse de J. J. Rousseau (par le marquis de Ximenès, revues par Voltaire). 1761, in-8°. Réimprimées en 1762 et en 1777, à la fin de la Nouvelle Héloïse.

Lettre de M. L. à M. D. sur la Nouvelle Héloïse de J. J. Rousseau, de Genève, *Desinit in piscem mulier formosa superne*. Genève, 1762, in-8°.

Correspondance originale et inédite de J. J. Rousseau avec madame Latour de Franqueville et M. Du Peyrou. Paris, Giguët et Michaud, 1803, 2 volumes in-8°, et trois volumes in-18.

L'Esprit de Julie, ou Extrait de la Nouvelle Héloïse, ouvrage utile à la société, et particulièrement à la jeunesse; par Formey. Berlin, 1765, in-8°.

Lettre de Julie d'Étange à son amant, à l'instant

où elle va épouser Wolmar ; par de Vauvert. *Paris*, 1772, in-8°.

Saint-Preux à Wolmar après la mort de Julie, ou dernière Lettre du roman de la *Nouvelle Héloïse* ; par Mercier. 1764, in-12, dans le *Journal des Dames* ; réimprimée à la fin de la *Nouvelle Héloïse*, de l'édition de Poinçot.

La *Nouvelle Héloïse dévoilée*. *Bruxelles et Paris*, 1775, in-12.

Jugement sur la *Nouvelle Héloïse* ; par d'Alembert.

Voyez ses Oeuvres posthumes. *Paris*, 1800, tom. I, pag. 121.

Henriette de Wolmar, ou la Mère jalouse de sa fille, pour servir de suite à la *Nouvelle Héloïse* (par M. Brument). *Paris*, *Delalain*, 1768, in-12. (Nouvelle édition) *Amsterdam*, 1777, in-8°.

Les Aventures d'Édouard Bomston, pour servir de suite à la *Nouvelle Héloïse* (traduites de l'allemand de Fréd.-Aug.-Clément Werthes). *Lausanne et Paris*, *La Villette*, 1789, in-8° de 240 pages.

M. Ersch, dans sa *Françe littéraire*, tome III, attribue cette traduction à madame de Polier.

LETTRE A D'ALEMBERT SUR LES SPECTACLES, 1758.

Article *Genève* de l'Encyclopédie ; Profession de foi des ministres genevois ; avec des notes d'un théologien ; Réponse (de M. d'Alembert) à la Lettre de M. Rousseau, citoyen de Genève. *Amsterdam*, 1759, in-8°.

Lettre à M. Rousseau sur l'effet moral des théâtres (par le marquis de Ximènes). 1758, in-8°.

P. A. Laval, comédien, à M. J. J. Rousseau, citoyen de Genève, etc. *La Haie*, 1758, in-8°.

Dancourt, arlequin de Berlin, à M. J. J. Rousseau, citoyen de Genève. *Berlin* et *Amsterdam*, 1759, in-8°.

Lettre à M. Rousseau au sujet de sa lettre à M. d'Alembert; par M. de Bastide. *Paris*, 1758, in-12 de 42 pages.

Cette lettre fut, suivant M. de Bastide lui-même, l'effet du sentiment et de la justice que l'auteur rendait aux femmes outragées par Rousseau dans la sienne.

Apologie du Théâtre, par Marmontel. *Paris*, 1761, in-12, à la fin du second volume de ses *Contes moraux*.

Considérations sur l'Art du théâtre. D*** (Dédiées à M. J. J. Rousseau, citoyen de Genève, par Villaret). *Genève*, 1759, in-8°.

Cette brochure a aussi paru sous ce titre : *Lettre d'un Écolier de philosophie à M. J. J. Rousseau, citoyen de Genève et habitant de Montmorenci, en réponse à sa Lettre à M. d'Alembert sur les spectacles*. Genève (sans date), avec permission.

Critique d'un livre contre les Spectacles, intitulé, J. J. Rousseau, citoyen de Genève, à M. d'Alembert (par le marquis de Mezières). *Amsterdam* et *Paris*, 1760, in-8°.

Lettre d'un curé du diocèse de ** (M. Secousse, curé de Saint-Eustache à Paris), à M. M. (Mar-

montel), sur son Extrait critique de la lettre de J. J. Rousseau à d'Alembert. *En France (Paris)*, 1760, in-12.

On trouve la notice de quatre des écrits précédents, dans le 14^e volume des Œuvres de M. Rousseau, édition de l'abbé de La Porte, qui a placé dans le 5^e volume la notice de la brochure de Marmontel.

ÉMILE, OU DE L'ÉDUCATION, 1750-1769.

Jugement qu'ont porté du livre d'*Émile* les auteurs du *Journal de Trévoux*, et ceux du *Journal Encyclopédique*, dans le sixième volume des Œuvres de J. J. Rousseau, édition de l'abbé de La Porte.

Des Écrits publiés à l'occasion d'*Émile*, par l'abbé Brizard; 1792, in-8°, dans le 14^e volume de la collection des Œuvres de Rousseau, publiées par le libraire Poinçot.

Je fais connaître ici plusieurs auteurs que l'abbé Brizard a laissés sous le voile de l'anonyme.

Mandement portant condamnation d'un livre qui a pour titre, *Émile, ou de l'Éducation*, par J. J. Rousseau, citoyen de Genève. *Paris*, 1762, in-4°.

J'ai entendu, dans ma jeunesse, des lazaristes attribuer la rédaction de ce Mandement à M. Brocquevielle, leur confrère, ancien directeur du séminaire de Toul, depuis curé à Versailles.

Censure de la Faculté de théologie de Paris (rédigée par l'abbé Le Grand) édition latine et française. *Paris*, 1762. — La même, toute française, in-8°. — La même, 1 vol. in-12.

Observations (des abbés Gervaise et Le Grand) sur quelques articles de la censure de la Faculté de théologie de Paris contre le livre intitulé *Émile*, etc. (à l'occasion de la critique du gazetier ecclésiastique). 1763, in-4°.

Le même ouvrage, sous le titre de *Lettres intéressantes aux amis de la vérité*, 1763, in-12.

Il paraît qu'il y a dans cet ouvrage deux lettres de l'abbé Gervaise, et six de l'abbé Le Grand.

Arrêt de la Cour du parlement qui condamne un imprimé ayant pour titre, *Émile*, etc. Paris, 1762, in-4°.

Lettre à M. D***, sur le livre intitulé, *Emile, ou de l'Éducation*, par J. J. Rousseau, citoyen de Genève (attribuée au P. Griffet). Amsterdam et Paris, Grangé, 1762, in-8° de 84 pages.

Réfutation du nouvel ouvrage de J. J. Rousseau, intitulé, *Emile*, etc., (par dom Déforis, bénédictin). Paris, 1762, in-8°.

La Divinité de la religion chrétienne, vengée des sophismes de J. J. Rousseau ; seconde partie de la réfutation d'Émile. Paris, 1763, in-12, deux parties : la première est de M. André, bibliothécaire de M. d'Aguesseau ; la deuxième est de D. Déforis.

Analyse des principes de J. J. Rousseau (dans son *Émile*, brochure attribuée à M. Puget de Saint-Pierre). La Haie, 1763, in-12.

Réponse aux difficultés proposées contre la Religion chrétienne, par J. J. Rousseau, dans l'É-

mile et le Contrat social; par l'abbé François. *Paris*, 1765, in-12.

Examen approfondi des difficultés de J. J. Rousseau contre la Religion chrétienne (par l'abbé Malleville). *Paris*, 1769, in-12.

Examen de la Confession de foi du vicaire savoyard, contenue dans *Émile*, par Bitaubé. *Berlin*, 1763, in-8°.

Examen critique de la seconde partie de la Confession de foi du vicaire savoyard, par M. R. (Roustan). *Londres*, 1776, in-8°.

Profession de foi du vicaire chrétien, et Tableau abrégé du Contrat social, rédigés l'un et l'autre par Formey. *Berlin*, 1764, in-8°.

Recueil d'opuscules, concernant les ouvrages et les sentiments de M. J. J. Rousseau sur la religion et l'éducation. *A La Haie*, 1765, in-12, deux parties.

On trouve dans ce recueil des lettres de M. Vernes sur le christianisme de J. J. Rousseau, d'autres lettres de M. Vernes, avec les réponses de Rousseau, etc.

Seconde Lettre d'un anonyme (M. Luzac), à J. J. Rousseau (sur l'*Émile*): *Paris*, Desaint et Sailant, 1767, in-8°.

Plagiats de M. J. J. Rousseau, de Genève, sur l'éducation, par D. C. (Dom Cajot). *La Haie et Paris*, 1766, in-8° et in-12.

Réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation contre les principes de M. Rousseau, par le P. G. B. (le P. Gerdil, barbanite, depuis cardi-

nal). *Turin*, 1763, in-8°; et dans la collection des OEuures de l'auteur, imprimées à Bologne et à Rome.

Lettre à J. J. Rousseau, citoyen de Genève; par J. A. Comparet. *Genève*, 1762, in-12 de 32 pages, contre la Profession du vicaire savoyard.

Lettre à M. J. J. Rousseau, C. de Genève; par M. M^{***} (Marcel), sous-directeur des plaisirs et maître de danse de la cour de S. A. S. monseigneur L. D. de S. G. (le duc de Saxe-Gotha) 1763, in 8° de 20 pages.

L'auteur de cette Lettre venge la mémoire de son parent Marcel contre les inculpations de l'auteur d'*Émile*, dans son premier volume.

Voyez dans la Correspondance une lettre de J. J. Rousseau à cet auteur, datée de Motiers le 1^{er} mars 1763.

Le Miroir fidèle, ou Entretien d'Ariste et de Philindre, avec un plan abrégé d'éducation opposé aux principes du citoyen de Genève; par M. le chevalier de C. de La B. (de Chiniac de La Bastide). *Paris*, 1766, in-12.

Sentiments de reconnaissance d'une mère, adressés à l'ombre de Rousseau, citoyen de Genève (par madame Panckoucke). Dans les OEuures de Rousseau, supplément formant le tome x des *OEuures diverses*. Neufchâtel (*Paris*), 1779, in-12; et à la suite du Discours sur l'amitié, par M. Couret de Villeneuve. *Orléans*, 1783, in-18.

Jugement sur Émile, par d'Alembert. Voyez ses *OEuures posthumes*, tome 1, page 127.

Sur l'Émile de J. J. Rousseau, 20 pages in-8°;

par M. Fiévée, dans le troisième volume du *Spectateur Français*.

Quelques Réflexions philosophiques et médicales sur l'Émile, communiquées à l'une des séances littéraires du *Lycée républicain*; par J. L. Moreau, de la Sarthe, médecin et professeur d'hygiène au Lycée. 1800, in-8°, dans la *Décade philosophique*, tome xxv, page 449.

Le même opuscule sous ce titre :

Sur quelques Erreurs de J. J. Rousseau, touchant l'éducation physique; par J. L. Moreau, de la Sarthe; in 8°, dans le *Spectateur du Nord*, du mois de septembre 1800.

Réfutation d'une opinion de J. J. Rousseau sur les Fables de La Fontaine (par M. Petitain), dans la *Décade philosophique*, année 1803, tom. xxxviii, page 526; et dans le 22^e volume de l'édition in-8° 1819-20, de M. Petitain.

Anti-Émile, par Formey. *Berlin*, 1763, in-12.

Émile chrétien, consacré à l'utilité publique; par Formey et un anonyme. *Berlin (Amsterdam)*, J. Néaulme, 1764, 4 volumes in-8°.

Principes de J. J. Rousseau sur l'éducation des enfants. *Paris, Aubry*, an 11 de la république française (1793), in-18.

Traité sur l'Éducation, pour servir de supplément à l'Émile de J. J. Rousseau. *Neufchâtel*, 1770, 2 v. in-12.

C'est un recueil de plusieurs morceaux sur l'éducation, tiré de l'*Encyclopédie*, in-folio.

Émile chrétien, ou de l'Éducation ; par M. C^{mt} de Leveson. *Paris*, 1764, 2 vol in-12.

Théorie de J. J. Rousseau sur l'Éducation, corrigée et réduite en pratique, par Philippe Sérane. *Toulouse*, Robert, 1774, in-12 ; ou avec un nouveau frontispice., *Toulouse*, 1775, deux parties in-12. — Nouvelle édition, revue. *Paris*, 1787, in-12, sous ce titre : *Théorie de l'Éducation*, etc.

L'Émile réalisé, ou Plan d'éducation générale ; par le citoyen Fèvre du Grand-Vaux. *Paris*, fructidor an III (1795), in-8°.

Réimprimé à Corfou le 1^{er} nivose an VII (1799), grand in-8° de 31 pages, troisième édition, dans les *Mélanges* de l'auteur. *Paris*, an X (1802), in-8°.

Nouvel Émile, ou Conseils donnés à une mère sur l'éducation de ses enfants ; par P. Cavaye, d'Arfons, département du Tarn. *Castres*, Rodière, an V de la république (1797), in-12.

L'auteur cite deux passages de l'*Emile* de Jean-Jacques, sans nommer l'ouvrage ni l'auteur.

Le Nouvel Émile, ou l'Histoire véritable de l'éducation d'un jeune seigneur français, expatrié par la révolution française ; par un ancien professeur à l'université de Paris (M. de La Noue). *Besançon*, 1814, 4 vol. petit in-12.

De l'Éducation, ou Émile corrigé, par M. Biret. *Paris*, 1817, 2 vol. in-12.

Émile, ou de l'Éducation, par J. J. Rousseau, nouvelle édition, à l'usage de la jeunesse, avec des retranchements, des notes, et une préface, par ma-

dame la comtesse de Genlis, *Paris*, 1820, 3 vol. in-12.

LETTRE A M. DE BEAUMONT, 1762.

Analyse de la lettre de J. J. Rousseau à M. l'archevêque de Paris, par le P. Didier, récollet. *Avignon*, 1764, in-12.

Lettre de l'Homme civil à l'Homme sauvage (par M. Marin). *Paris*, 1763, in-12.

Lettres (de l'abbé Yvon) à M. Rousseau, pour servir de réponse à sa lettre contre le Mandement de M. l'archevêque de Paris. *Amsterdam, Marc-Michel Rey*, 1763, in 8° de 370 pages.

L'auteur devait publier quinze lettres; il n'en a donné que deux.

J. J. Rousseau, citoyen de Genève (ou plutôt M. de La Croix, de Toulouse), à Jean-François de Montillet, archevêque et seigneur d'Auch.... *Neuf-châtel*, 1764, in-12.

Préservatif pour les Fidèles contre les sophismes et les impiétés des incrédules, avec une réponse à la lettre de J. J. Rousseau à M. de Beaumont (par D. Déforis, bénédictin). *Paris*, 1764, in-12.

LETTRES DE LA MONTAGNE, 1764.

Représentations des citoyens et bourgeois de Genève au premier syndic de cette république, avec les réponses du Conseil à ces représentations. 1763, in-8°.

Sentiments des citoyens (par Voltaire); *sans date*, 8 pages in-8°.

Réimprimés sous le titre de *Réponse aux Lettres écrites de la montagne*. Genève et Paris, 1765, in-8°.

J. J. Rousseau avait d'abord attribué ce morceau à son ami Vernes, qui a protesté n'en être pas l'auteur. D'ailleurs, M. Du Peyrou, ami de J. J. Rousseau, et M. Wagnière, secrétaire de Voltaire, ont certifié que Voltaire était le véritable auteur des *Sentiments des citoyens*.

Lettres écrites de la campagne (par J. R. Tronchin), proche Genève, 1765, in-8° et in-12.

Réponse aux Lettres écrites de la campagne, avec une addition (par d'Ivernois); *sans indication de lieu*, 1764, in-8°.

Lettres populaires, où l'on examine la *Réponse aux Lettres écrites de la campagne* (par Tronchin); *sans indication de lieu*, in-8°.

Réponse aux Lettres populaires, 1765 et 1766; deux parties in-8°, avec une suite.

Lettres écrites de la plaine (par l'abbé Sigorgne), Paris, 1765, in-12.

Remarques d'un ministre de l'Évangile, sur la troisième des Lettres écrites de la montagne par M. J. J. Rousseau; *sans indication de lieu*, 1765, in-8° de 160 pages.

Considérations sur les Miracles de l'Évangile, pour servir de réponse aux difficultés de J. J. Rousseau dans sa troisième Lettre écrite de la montagne; par D. Claparède. Genève, 1765, in-8°.

Examen de ce qui concerne le Christianisme, la Réformation évangélique, et les Ministres de Genève, dans les deux premières lettres de J. J. Rousseau, écrites de la montagne; par Vernes. Genève, 1765, in-8°.

LES CONFESSIONS, 1766-1767.

Discours sur les Confessions de J. J. Rousseau, par M. Delon. *Nîmes*, 1783 ; in-8°.

Observations et Anecdotes relatives à la vie, aux ouvrages, et particulièrement aux Confessions de J. J. Rousseau ; par M. de Servan. *La Haie*, 1783, in-12.

Réimprimées sous le titre suivant :

Réflexions sur les Confessions de J. J. Rousseau. *Lausanne*, 1783, in-12. On trouve à la suite de ces Réflexions la *Profession de foi philosophique* et la *Prédiction tirée d'un vieux manuscrit* de M. Borde.

J. J. à M. S*** (Servan), sur des réflexions contre ses derniers écrits. Lettre pseudonyme (par la marquise de Saint-Chamond). *Genève*, 1784, in-12 de 75 pages.

J. J. Rousseau justifié, ou Réponse à M. Servan, par François Chas, avocat. *Neufchâtel*, 1784, in-12.

Mémoires de madame de Warens et de Claude Anet, pour servir de suite aux Confessions de J. J. Rousseau (composés, les premiers, par M. Doppet, alors médecin, depuis général, mort en 1800 ; et les seconds, par son frère l'avocat). *Chambéry* et *Paris*, 1786, in-8° (publiés à Paris par Hugou de Basville).

Réflexions philosophiques et impartiales sur J. J. Rousseau et madame de Warens (par M. Chas). *Genève*, 1786, in-8°, et dans le 28^e vol. du Rousseau de Poirçot.

Ce n'est, pour ainsi dire, qu'une nouvelle édition de la Ré-

ponse à M. Servan. Elles ont été reproduites en 1787 sous le titre de *Réflexions, etc..., nouvelle édition, augmentée de quelques Lettres sur les protestants, et des maximes qu'on trouva inscrites sur sa porte* (pendant son séjour à Bourgoïn en Dauphiné).

Vintzenried, ou les Mémoires du chevalier de Courtille, pour servir de suite aux Mémoires de madame de Warens, à ceux de Claude Anet, et aux Confessions de J. J. Rousseau ; (par ^MDoppet). Paris, 1789, in-12.

Lettre sur quelques passages des Confessions de J. J. Rousseau ; par Cérutti ; in-4°, dans le *Journal de Paris*, supplément au 2 décembre 1789, et dans l'*Esprit des Journaux*, janvier 1790.

On trouve une partie de cette lettre dans la *Correspondance de Grimm*, troisième partie, tome v, page 336. Cérutti prend la défense du baron d'Holbach, et raconte, d'après M. d'Holbach, les mystifications que sa société fit essayer à un M. Petit, curé de Mont-Chauvet, en Basse-Normandie.

On lit dans la *Correspondance de Grimm*, première partie, tome 1, pages 404 et suivantes, de plus grands détails sur le curé Petit.

Lettres sur les Confessions de J. J. Rousseau ; par M. Ginguéné. Paris, Barrois aîné, 1791, in-8°.

On en trouve un long extrait dans le tome xxii de l'édition in-8° 1819 — 20.

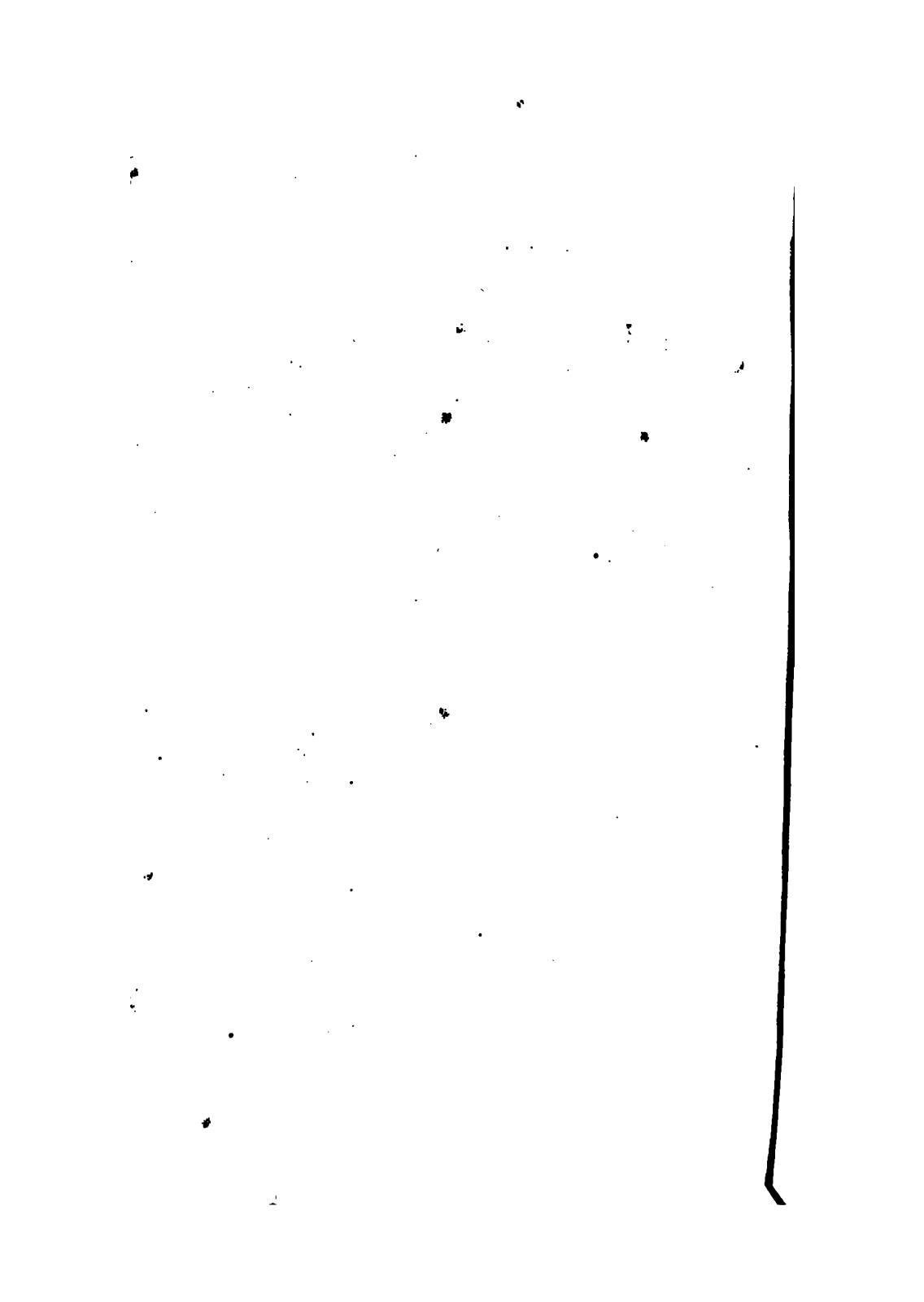
Réfutation des Lettres précédentes ; par M. de La Harpe ; dans le *Mercure de France*, 1792 ; dans le nouveau Supplément au *Cours de Littérature*. Paris, chez Barrois l'aîné, et chez Pelicier, 1818.

in-8°; et en grande partie dans le tome xxii de l'édition in-8° 1819—20.

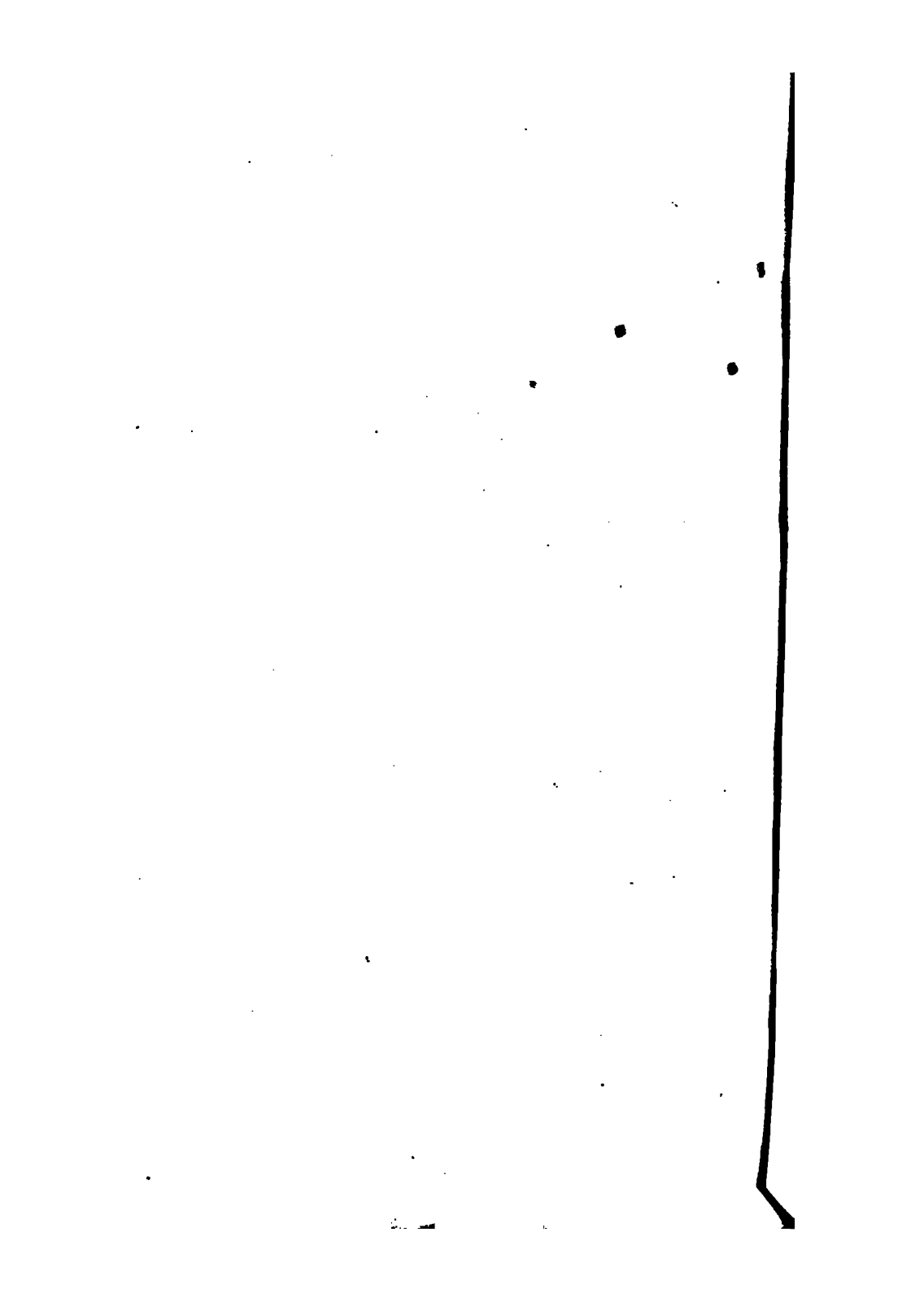
Notice sur la Vie et les ouvrages de madame d'Épinay, par le baron de Grimm. *Voyez sa Correspondance, troisième partie, tome II, page 291.*

Mémoires et Correspondance de madame d'Épinay. *Paris, Brunet, 1818, 3 vol. in-8°.— 2^e édition, augmentée de quatre lettres. Paris, Volland, 1818, 3 vol. in-8°.— 3^e édition, semblable à la seconde. Paris, 1819.*

Anecdotes inédites, pour faire suite aux Mémoires de madame d'Épinay, précédées de l'Examen de ces Mémoires (par M. Musset-Pathay). *Paris, Baudouin frères, 1818, in-8° de 115 pages.*



REVUE
ANALYTIQUE ET CRITIQUE
DE CETTE ÉDITION.



REVUE

ANALYTIQUE ET CRITIQUE

DE CETTE ÉDITION.

Notre travail, comme éditeur, se compose de la méthode adoptée pour classer les OEuvres de Rousseau, de notices sur chacun des principaux ouvrages, de notes, de rapprochements, et d'observations; enfin d'un précis des circonstances de la vie de Jean-Jacques, depuis le moment où se terminent ses Confessions jusqu'à sa mort. Tout, dans ce travail, est relatif à sa personne ou à ses ouvrages. Il n'est aucune des *principales* productions de Rousseau qui n'ait, dès sa naissance, fait époque, et causé dans la société une impression vive et profonde. Son premier *Discours* souleva contre lui la république des lettres; le second fixa l'attention des gouvernements; le troisième (lettre à d'Alembert) le sépara des philosophes; le quatrième ouvrage, fruit d'une imagination exaltée, attendu avec impatience, fut lu avec avidité; le cinquième arma l'autorité civile et religieuse, et fit proscrire l'auteur; le sixième le força de s'expatrier encore. Il était donc utile de rappeler les circonstances qui accompagnèrent ou suivirent la publication de chacun de ces ouvrages; mais il fallait classer ces productions immortelles, et il n'était rien moins que facile de le faire, parce qu'en prenant la plume l'auteur ne s'est point proposé d'écrire dans l'un des genres déterminés ou indiqués dans les cours de littérature.

* Aussi la plus célèbre de ses productions, *Emile*, n'est pas susceptible d'être placée dans une des divisions admises ou prescrites par nos maîtres. Dans ses principaux écrits, Rous-

seau s'est toujours proposé un but moral et philosophique; et la *législation* littéraire, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, en faisant remarquer que c'est la seule dont il ait secoué le joug, ne fut qu'un instrument docile, un moyen d'arriver à ce but.

L'ordre que nous avons adopté, soit dans l'édition in-12 (20 volumes, 1820), soit dans la partie de l'*Histoire de J. J. Rousseau* consacrée à celle de ses ouvrages (tom. II, pag. 352), avait des inconvénients que nous ne dissimulâmes point. Ne songeant qu'aux classifications littéraires, et nous croyant obligés de ne pas nous en écarter, nous nous en rapprochâmes le plus possible, en faisant sentir qu'aucune ne pouvait être suivie avec précision. Depuis, en y réfléchissant, nous avons vu que si nous faisons plus d'attention à l'objet que se proposait Rousseau, qu'à la forme sous laquelle il le présentait; nous pourrions adopter et proposer une classification exacte et rigoureuse, simple, et facile à retenir, au moyen de laquelle on pourrait trouver en un instant la production qu'on cherchait. De là les quatre divisions indiquées, PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, et HISTOIRE. Cette distribution n'a point été critiquée dans les observations que nous avons reçues, et que nous allons reproduire à mesure que l'occasion s'en présentera.

La première est relative à la préface, et plus particulièrement aux devoirs d'éditeur, et à la note sur Érasme.

« Je n'aime pas les notes, nous dit le critique ¹. Celle que vous avez mise au bas de la page v pouvait passer avec avantage dans le texte: Érasme, passablement ennemi des moines, a été en effet un *grand* éditeur, parce qu'il a comparé avec soin le texte des différents manuscrits du même ouvrage; parce qu'il a fait preuve de beaucoup de discernement et d'une sage critique dans le choix des leçons du même passage; parce qu'enfin, ayant étudié les lois, les mœurs, les usages et l'histoire avec une constance admirable, il a donné, sur des points importants, des éclaircissements fort utiles aux éditeurs qu'il a

¹ Ses observations sont signées des lettres initiales L. A. M. D. M. Il est l'auteur du fragment que nous citons p. xii de la préface du premier volume.

précédés, et qui sont accoutumés depuis long-temps à profiter de son travail sans lui témoigner aucune reconnaissance.

« Lorsque les monopoleurs de science, d'érudition, de bel esprit et de religion, *ad praxim societatis*, publiaient le Dictionnaire de Trévoux, il y avait encore bien peu d'ouvrages modernes dignes d'être imprimés avec commentaires, notes, éclaircissements, et toutes les précautions d'une critique bienveillante. Les auteurs de nos bons ouvrages allemands, italiens, anglais ou français vivaient encore; ils étaient en butte aux persécutions ouvertes ou cachées de ces hommes qui, descendant de leurs tristes cellules pour régenter, prêcher, diriger, intriguer, *ad majorem gloriam*, se servaient des imprimeurs qu'ils entretenaient à Trévoux, pour bien établir que *nul n'aura d'esprit que nous et nos amis*. Il n'est point question dans leur dictionnaire des éditeurs modernes; mais examinez ce qui a été fait sous leur direction pour les Mémoires de Sully, pour un des discours de l'abbé Fleury, pour un petit livre du professeur L'Homond, etc.

« Erasme a été éditeur distingué, mais ce n'est pas le seul qui, en publiant les ouvrages des anciens, fait preuve d'érudition, de goût, de discernement, d'amour du vrai; et entre les savants qui ont donné des éditions des auteurs modernes, vous auriez pu citer avec avantage les éditeurs des ouvrages de Descartes; ceux de l'Histoire du président de Thou; celui des Lettres du cardinal d'Ossat (Amelot de La Houssaye); celui de l'Histoire byzantine, etc.

« L'Angleterre a eu des éditeurs qui savaient *plus que lire*, tels que Guillaume Warburton, qui a donné tous ses soins à la réimpression des œuvres de Shakespeare.

« En Italie, les académies ont attentivement surveillé les réimpressions des poèmes du Tasse, de ceux de l'Arioste, et des poésies de Pétrarque. Le docte Muratori a été un éditeur très-distingué de pièces utiles à l'histoire moderne. L'Allemagne,

¹ Si le critique avait poursuivi cette énumération, il serait arrivé aux temps où nous vivons, et n'aurait pas oublié le nouvel éditeur de Descartes et de Platon, le savant Cousin; ni l'éditeur de Bayle, Beuchot, dont le travail complète le dictionnaire du plus célèbre des critiques, ni.....

enfin doit à plusieurs de ses plus illustres savants des collections non moins précieuses que celles dont la France est redevable à Mabillon, Martenne, et autres.

« Si, au lieu de surcharger votre préface d'une note assez peu utile¹, vous aviez voulu déduire *les devoirs* d'un éditeur, il vous eût été facile de le faire, d'après le peu que je viens d'écrire; et vous réparez sans doute cette omission dans la revue que vous promettez. » Nous ne pouvions mieux le faire qu'en rapportant textuellement les observations du critique. Il blâme encore plus la note de la page xiv (toujours de la préface), sur Voltaire, que celle dont Érasme était l'objet. « Pourquoi, me dit-il, évoquer dans cette maudite note les harpies que Grimm, d'Holbach, Didérot et d'Alembert avaient cachées dans la robe de chambre du vieux malade de Ferney? elles sont si hideuses! Il faut que votre observation soit plus développée dans le texte, à la page xxix, après le paragraphe commençant par ces mots: *Arrêtons-nous un moment sur l'influence*, etc.

« Un magistrat, plein de candeur et de probité, s'entretient avec Voltaire, bien jeune encore, des maux que, sous prétexte de religion, des princes ambitieux, des prêtres, et des associations soi-disant religieuses, ont faits à la France. Ce magistrat, instruit des intrigues de la Ligue et de celles de la Fronde, a vu les malheurs produits par la politique astucieuse qui prononça la révocation de l'édit promulgué à Nantes par la reconnaissance d'un roi généreux et magnanime. Ses récits inspirent au jeune poète une profonde indignation contre l'hypocrisie. Il emploie son admirable talent à la combattre, à faire connaître combien elle est odieuse, redoutable, surtout lorsque obsédant les rois, les magistrats, elle les contraint de venger les injures qu'elle suppose faites au ciel dont elle se joue. Mais ce fut avec l'arme du ridicule que Voltaire attaqua les persécuteurs et les hypocrites. Il abusa de cette arme, qu'il maniait avec tant d'avantage. Plus tard, aigri par des critiques de mauvaise foi,

¹ Ma pauvre note n'a que quatre lignes; mais le critique veut qu'on soit très-sobre de notes. Peut-être a-t-il raison!

fuyant de perfides ennemis, il accueillit avec trop de complaisance les rapports indiscrets et souvent calomnieux de flatteurs qui le proclamèrent leur *patriarche*. Le respect dû à sa vieillesse en fut atténué ; mais nous relisons toujours avec reconnaissance les beaux ouvrages que lui dictèrent le noble amour de la gloire, le mépris des fanatiques, et la haine des persécuteurs. Par ces écrits, il exerça sur les esprits un grand pouvoir. Remarquons cependant qu'il s'attache moins à instruire qu'à plaire ; il frappe avec force plutôt qu'avec justesse ; il séduit plus qu'il ne persuade, et blesse plus qu'il ne corrige. »

L'auteur de ces réflexions aurait désiré que nous les eussions faites. Nous n'en contestons point la justesse ; nous ajouterons même que Voltaire mérite encore d'autres éloges, et Rousseau n'en est point avare envers lui. Mais nous ne pouvions nous dispenser, nous, de les considérer dans les rapports qu'ils eurent entre eux, et c'est avec peine que nous voyons d'un côté le respect, l'admiration, les égards, et de l'autre du persiflage, des injures et de la grossièreté.

Passons aux ouvrages de Rousseau. Il en est sur lesquels il a donné, dans sa Correspondance, quelques explications, soit parce qu'on les lui demandait, soit parce qu'il s'aperçut qu'il avait été ou mal compris ou mal interprété. Nous avons cru que l'indication de ces lettres pourrait être utile.

§ I. PHILOSOPHIE.

Les ouvrages qui appartiennent à cette division sont contenus dans les sept premiers volumes. En voici l'énumération.

TOME I. — DISCOURS, I. — Sur cette question, *si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs ?* Page 1
 NOTICE sur ce discours, où l'on fait voir que Rousseau n'écoula que sa propre impulsion dans le parti qu'il prit. 3
 LETTRE de l'abbé Raynal. 47

Dans cette lettre, Rousseau répond à de premières observations faites sur son *Discours*.

LETTRE à M. Grimm sur la réfutation de M. Gautier. 52

RÉPONSE du roi de Pologne au discours de Rousseau. Page 69	
MOTIFS pour lesquels cette Réponse est insérée.	70
RÉPONSE au roi de Pologne.	88
RÉPONSE à M. Bordes.	124
LETTRE de J. J. Rousseau sur une nouvelle réfutation de son Discours.	163
RÉSUMÉ de la querelle.	171
AVIS de l'éditeur.	173
DISCOURS II. Sur cette question proposée par l'académie de Dijon; <i>Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes, et si elle est autorisée par la loi naturelle?</i>	197
NOTICE sur ce Discours et sur la cause présumée qui fit adjuger la couronne à un autre.	199
DÉDICACE à la république de Genève.	201

Il faut lire dans la lettre LXXV^e de la Correspondance, les motifs pour lesquels Rousseau dédia ce Discours au gouvernement de sa patrie.

PRÉFACE.	215
NOTES.	319
LETTRE de J. J. Rousseau à M. Philopolis.	357

C'est-à-dire à Charles Bonnet, qui avait pris ce nom pour critiquer Rousseau.

DISCOURS III. Sur cette question proposée en 1751 par l'académie de Corse: <i>Quelle est la vertu la plus nécessaire aux héros, et quels sont les héros à qui cette vertu a manqué?</i>	369
RENSEIGNEMENTS sur ce discours.	371
ORAISON FUNÈBRE de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang de France.	391
CIRCONSTANCE singulière à l'occasion de laquelle ce Discours fut composé.	ibid.

Il était difficile de classer cette Oraison funèbre. Le premier volume contenant les Discours à la fois *académiques* et *philosophiques*, nous l'avons placée à leur suite, parce que c'est la forme académique dont elle se rapproche le plus.

TOME II. — DISCOURS PHILOSOPHIQUES, II. — Motifs pour lesquels les pièces contenues dans ce volume doivent être consi-

dérées comme de véritables <i>discours philosophiques</i> , quoiqu'elles aient reçu de l'auteur un autre titre.	Page 1
J. J. ROUSSEAU, citoyen de Genève, à M. d'Alembert membre de l'académie.	ibid.
RÉPONSE à une lettre anonyme.	194
LETTERE de d'Alembert à M. J. J. Rousseau.	198
APOLOGIE du théâtre (par Marmontel).	247
DU GOUVERNEMENT de Genève.	357
EXTRAIT des registres de la vénérable compagnie des pasteurs et professeurs de l'Église et de l'académie de Genève.	377

Pour connaître la discussion, il fallait rapporter, 1° les réponses que firent d'Alembert et Marmontel à J. J. Rousseau, qui ne répliqua point parce qu'il n'avait point été réfuté; 2° l'article qui faisait l'objet de la discussion; 3° enfin, la déclaration juridique du seul tribunal compétent.

DE L'IMITATION théâtrale; essai.	385
ESSAI sur l'origine des langues.	415

TOMES III et IV. — ÉMILE, ou DE L'ÉDUCATION, I et II.

Dans l'*avis* qui précède ce bel ouvrage, nous rappelons le but que se proposa l'auteur, l'effet qu'il produisit, les diverses condamnations des autorités civiles et religieuses, en un mot, toutes les circonstances relatives à l'histoire de l'*Émile*.

La lecture de cet ouvrage devrait toujours être suivie ou accompagnée de celle des lettres dans lesquelles Rousseau modifie ses principes, ou leur donne un développement qui le justifie des reproches qu'on lui a faits, et montre l'application que ces principes devaient recevoir au lieu de celle qu'on leur a donnée. Voici l'indication de quelques-unes :

Les lettres au prince de Wirtemberg, des 10 novembre 1763, tome xx, page 64; 15 décembre suivant, page 89; 21 janvier 1764, page 103; 15 avril suivant, page 135.

Celles à M. l'abbé de *** , tome xx, pages 80, 100; à M. de Saint-Brisson, page 178.

Celles des 9, 27 février et 14 mars 1770, adressées à un anonyme; du 17 janvier 1770, à madame B... , etc.

Deux observations nous ont été adressées : la première est relative à la note sur Du Bellay, sieur de Langey, page 164 du 11^e volume d'*Emile*. « Il y a eu, dit le critique, plusieurs Du Bellay qui ont possédé la terre de Langey : j'aurais voulu trouver à la note le prénom de celui dont il est fait mention. » Il est facile de réparer cette omission. Ce Du Bellay, plus connu sous le nom de Langey, s'appelait *Guillaume*. Il est dit dans la note qu'il fut mauvais courtisan ; on en jugera par ce passage d'un auteur contemporain : « Il ne sait, dit-il, ni quand le roi se lève, ni quand il se couche ; mais il sait bien où sont les ennemis. » On est bien obligé de convenir que *Langey* n'était pas un homme de cœur, et qu'il en ignorait les premiers éléments. Heureusement François 1^{er} ne faisait pas consister le mérite dans cette science.

La seconde observation a pour objet la suite de l'*Emile* et la lettre du professeur Prévost (page 543). « Je ne sais, dit le critique, si la Sophie telle que M. Prévost croit l'avoir connue, aurait obtenu du vivant de J. J. Rousseau un grand succès ; mais les deux lettres qui précèdent celle du professeur de Genève prouvent que cette admirable faculté dont Mallebranche se défiait et dont il était si bien servi, l'imagination, ne s'affaiblissait point par les profondes méditations chez l'auteur du *Contrat social*. Ces deux lettres et le précis de la troisième attestent encore l'impression qu'avaient faite sur Rousseau les romans du marquis d'Urfé, ceux de mademoiselle de Scudéri, de La Calprenède, de Gomberville, et autres. Dans tous ces écrits, à présent oubliés, vous trouverez les fontaines où les amants vont, dans les tourments de la jalousie, faire des épreuves ; les temples où ils se réconcilient ; les corsaires qui les réduisent en esclavage ; les illustres princes qui les délivrent ; les druides, les derviches, les vieillards qui les consolent, et l'hymen qui les endort. »

Les combinaisons romanesques étant toutes épuisées depuis long-temps, il devenait impossible de placer les personnages mis en action dans des situations nouvelles ; aussi le mérite a-t-il été dans l'expression des sentiments, dans le langage, dans

les maximes, dans les principes, dans la morale enfin des acteurs, et non dans la nouveauté des positions. Une grande catastrophe pouvait seule en inventer d'inconnues. Elle a surpassé par ses affreuses réalités toutes les fictions de l'imagination la plus déréglée; mais en même temps elle a rendu à notre curiosité, tenue si long-temps éveillée, une insatiable avidité.

TOME V. — POLITIQUE.

Ce volume contient tous les écrits de Rousseau sur l'*art de gouverner*. Nous commençons par celui qui expose les *Eléments de l'économie politique*. Dans l'avis qui le précède, nous rendons compte de l'ordre que nous avons suivi et des motifs que nous avons eus.

DISCOURS SUR l'économie politique.

Page 1

CONTRAT SOCIAL.

64

Il serait nécessaire, pour bien connaître et les intentions et l'opinion de l'auteur, de lire avec cet ouvrage les lettres où Rousseau explique ou modifie sa doctrine. Ce sont plus spécialement celle à M. Usteri, en date du 15 juillet 1763 (tome xx, page 32), et les 1^{re} et 6^o des *Lettres écrites de la montagne*, dans le 6^o volume.

A la suite du *Contrat social* est une note de M. d'Antragues. 241

Cet ancien député, possesseur d'un manuscrit que lui avait remis Rousseau, qui s'était proposé d'*éclaircir quelques chapitres du Contrat social*, a détruit ce manuscrit, poussé par un zèle mal entendu, et d'après des motifs dont nous faisons voir (page 241, noté) le peu de fondement.

CONSIDÉRATIONS sur le gouvernement de Pologne, et sur sa réformation projetée en avril 1772. 243

NOTICE préliminaire. 245

LETTRES à M. Butta-Fuoco sur la législation de la Corse. 387

ORIGINE de ces lettres, note. *ibid.*

EXTRAIT du Projet de paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint-Pierre. 403

PROJET de paix perpétuelle.	Page 405
JUGEMENT sur la paix perpétuelle.	445
POLYSYNODIE de l'abbé de Saint-Pierre.	460
JUGEMENT sur la Polysynodie.	485

Rousseau entre dans des détails intéressants sur les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre, sur le but qu'on se proposait par ces extraits; enfin sur les considérations qui l'empêchèrent d'achever cette entreprise. Voyez tome xv, page 213.

TOME VI. — LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE. — Défense des ouvrages philosophiques condamnés par les autorités civiles et religieuses; c'est-à-dire d'*Emile* et du *Contrat social*.

NOTICE sur la lettre à Christophe de Beaumont.	1
MANDEMENT de monseigneur l'archevêque de Paris.	3
J. J. ROUSSEAU à Christophe de Beaumont.	25
LETTRES écrites de La Montagne.	146
HISTOIRE de ces lettres.	147
CONSTITUTION de Genève.	156

TOME VI. — BOTANIQUE.

Ce volume contient tous les écrits de Rousseau sur la botanique. Nous en possédons un qui n'a jamais été imprimé: il fera partie des pièces inédites que nous publierons incessamment.

Les Lettres de Rousseau sur la botanique, adressées à madame Delessert, laissaient, par leur petit nombre et leur peu d'étendue, des regrets d'autant plus vifs qu'ils étaient en raison du plaisir que causait la lecture de ces lettres. Rousseau, passionné pour Linnée, avait eu l'intention de les continuer, et d'y adapter le système du célèbre botaniste. Un professeur anglais a eu l'heureuse idée d'exécuter ce projet: son travail a été traduit dans notre langue. Nous l'insérons à la suite de celui de Jean-Jacques, qui, grâce à ce supplément, présente un ensemble complet sur le plus ingénieux des systèmes de botanique.

Voici l'indication des pièces contenues dans ce volume.

AVERTISSEMENT.

LETTRÉS ÉLÉMENTAIRES SUR la botanique, adressées à madame Delessert.	Page, 9
LETTRÉ SUR le format des herbiers, à M. de Malesherbes.	72
LETTRÉ SUR les mousses, au même.	80
LETTRÉS à madame la duchesse de Portland.	85
LETTRÉ à M. Du Peyrou.	120
LETTRÉ à M. Liotard.	122
LETTRÉS adressées à M. de La Touréte.	125
LETTRÉ à M. l'abbé de Pramont.	153
FRAGMENT pour un dictionnaire des termes d'usage en botanique.	157
INTRODUCTION.	158
DICIONNAIRE.	169
LETTRÉS ÉLÉMENTAIRES SUR la botanique, par M. Martyn.	227

§ II. LITTÉRATURE.

TOME VIII. — JULIE, ou LA NOUVELLE HÉLOÏSE, I. — Notice sur cet ouvrage.	I
JULIE, ou LA NOUVELLE HÉLOÏSE, ou Lettres de deux amants, habitans d'une petite ville aux pieds des Alpes.	I
I ^{re} PRÉFACE de Rousseau.	3
II ^e PRÉFACE.	8
JULIE. I ^{re} Partie.	27
II ^e Partie.	267
III ^e Partie.	448

TOME IX. — JULIE, ou LA NOUVELLE HÉLOÏSE, II.

Il faut lire, page 257 et suivantes du xv^e volume de cette édition, et page 3 et suivantes du xvi^e, des détails sur cet ouvrage; Jean-Jacques en parle souvent dans sa Correspondance, notamment dans les lettres du tome XIX, pages 138, 153, 155, 160, 175, 176, 178, 185, etc.

Au nombre des pièces inédites dont nous formons un volume, est une correspondance de Rousseau sur la *Nouvelle Héloïse* avec M. de Malesherbes, qui, par intérêt pour l'auteur, voulait lui faire retrancher ou modifier plusieurs passages de

ce roman. L'énergie avec laquelle Rousseau les défend tous, plaisait à l'illustre magistrat, et fait son éloge.

TOME X. — MÉLANGES.

Dans ce volume sont réunis *tous les écrits qui n'appartiennent à aucun genre, ou qui sont en trop petit nombre pour en former un*. Il est divisé en trois parties, consacrées, la première à la *prose*, la seconde aux *essais de comédie*, et la troisième aux *poésies diverses*.

Avis dans lequel nous rendons compte des motifs de cette division. Page 1

I. MÉLANGES EN PROSE.

MÉMOIRE à S. E. monseigneur le gouverneur de Savoie.	3
NOTE sur ce gouverneur, que Rousseau ne désigne pas.	ibid.
TRADUCTION de l'Ode de Jean Puthad.	8
NOTE historique.	ibid.
RÉPONSE au Mémoire anonyme.	14
PROJET pour l'éducation de M. de Sainte-Marie.	26
NOTES et rapprochements.	26 et 34
MÉMOIRE à M. Boudet.	52
LE PERSIFLEUR.	58
NOTE sur ce journal.	ibid.
TRADUCTION du premier livre de l'histoire de Tacite.	69
AVERTISSEMENT de Rousseau.	70
NOTE.	71
TRADUCTION de l'Apocolokintosis de Sénèque.	146
LA REINE FANTASQUE, conte.	165
ORIGINE et date de ce conte, (note).	ibid.
RÉPUTATION du livre de l' <i>Esprit</i> .	187
ÉCLAIRCISSEMENT, (note).	ibid.
LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM.	200
LETTRES à SARA.	225
AVERTISSEMENT.	226
Note sur la date de ces lettres.	227
VISION de Pierre de la montagne.	238
NOTE sur cette plaisanterie.	ibid.
OLINDE ET SORÉRONIE.	248

II. PIÈCES DE THÉÂTRE.

NARCISSE, comédie en prose.	Page 263
PRÉFACE.	265
LES PRISONNIERS DE GUERRE, comédie en prose.	323
NOTE sur l'époque où cette pièce fut composée.	325
L'ENGAGEMENT TÊMÉRAIRE.	353
AVERTISSEMENT de Rousseau.	354
NOTE sur cette comédie.	355
COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE.	405
NOTE sur ces Fragments.	407

III. POÉSIES DIVERSES.

LE VERGER des Charmettes.	423
AVERTISSEMENT.	421
NOTE.	423
VIRELAI.	430
FRAGMENT d'une Épître à M. Bordes.	431
VERS pour madame de Fleurieu.	433
ÉPÎTRE à M. Bordes.	434
ÉPÎTRE à M. Parisot.	438
L'ALLÉE de Sylvie.	448
ÉPÎTRE à M. de L'Étang.	453
IMITATION libre d'une chanson de Métastase.	457
ÉNIGME.	460
VERS à mademoiselle Théodore.	ibid.
ÉPITAPHE.	462
STROPHES ajoutées à une Idylle de Gresset.	ibid.
VERS sur la femme.	464
BOUQUET d'un enfant à sa mère.	ibid.
INSCRIPTION mise au bas du portrait de Frédéric.	465
QUATRAIN à madame Dupin.	ibid.
QUATRAIN pour son portrait.	466

§ III. BEAUX-ARTS.

TOME XI. — ÉCRITS SUR LA MUSIQUE.

Tous les éditeurs qui nous ont précédés ont classé les compositions de Rousseau, faites pour être accompagnées de musique, telles que le *Devin du village*, *Pygmalion*, etc.; soit dans

une division à laquelle ils ont donné le nom de *Théâtre*, soit dans les *Mélanges*; nous avons cru qu'elles devaient faire partie des *Écrits sur la musique*. Jean-Jacques avait fait un projet de nouveaux signes pour la musique. Trouvant quelque analogie entre ce système et la méthode de M. Galip, inventeur du méloplaste, nous vîmes ce dernier à ce sujet. Nous rendons compte des éclaircissements que nous avons obtenus de M. de Geslin, et nous publions la notice intéressante qu'il a faite à notre prière.

Cette notice, les motifs de notre nouvelle classification des *Écrits sur la musique*, l'énumération des Oeuvres musicales de Rousseau, sont compris sous le titre d'*Avertissement*, pages 1 à XVI.

PROJET concernant de nouveaux signes pour la musique.	Page 3
DISSERTATION sur la musique moderne.	18
PRÉFACE.	21
LETTRE sur la musique française.	145
LETTRE d'un symphoniste.	205
EXAMEN de deux principes avancés par M. Rameau.	219
LETTRE à M. Burney sur la musique.	246
FRAGMENTS d'observations sur l'Alceste de Gluck.	260
EXTRAIT d'une réponse du petit faiseur.	285
SUR la musique militaire.	292
AIRS.	295
AIRS de cloches.	296
LETTRE à M. Grimm.	298
FRAGMENTS d'Iphis, tragédie lyrique.	321
LA DÉCOUVERTE du Nouveau-Monde, tragédie lyrique.	333
LES MUSES GALANTES, ballet.	361
LE DEVIN DU VILLAGE, pastorale.	397
PYGMALION, scène lyrique.	418
ROMANCES et airs détachés.	431
LE Rosier.	ibid.
AIR de trois notes.	433
RONDEAU.	434
ROMANCE de Roger.	436
ROMANCE d'Alexis.	437

§ IV. HISTOIRE.

TOME XIV. — CONFESSIONS, I.

Cette dernière division contient tous les écrits de Rousseau relatifs soit à sa propre histoire, soit à celle de ses ouvrages. Elle occupe les neuf derniers volumes, et se sous-divise en *Mémoires et Correspondance*. Quatre sont consacrés aux *Mémoires*, et cinq à la *Correspondance*.

Sous le titre de *Mémoires* nous comprenons, 1° les *Confessions*, et 2° les *Dialogues*, ou *Rousseau juge de Jean-Jacques* ; production singulière d'une imagination malade, mais dont le mal a sa source dans un motif louable en lui-même, et qui n'est blâmable que par son excès, l'amour de l'estime des hommes ; d'où l'amertume des regrets quand on croit ne pas la posséder, quoiqu'on ait tout fait pour la mériter. Rousseau crut que ses ennemis la lui avaient fait perdre, et ce fut son erreur. Il en fut affecté au point d'en avoir la raison troublée.

Ce volume se compose des six premiers livres des *Confessions*, qui renferment les événements de la vie de Rousseau depuis 1712, époque de sa naissance, jusqu'à l'année 1741, qu'il vint à Paris avec le projet de se fixer dans cette capitale.

Cet ouvrage est précédé de l'*Examen des Confessions et des critiques qu'on en a faites*,

TOME XV. — CONFESSIONS, II.

Contient les VII, VIII, IX et X^e livres, depuis 1741 jusqu'en 1760.

TOME XVI. — CONFESSIONS, III.

Contenant les XI et XII^e livres, depuis 1761 jusqu'en 1765 ; les trois derniers paragraphes furent faits en 1770 pour la comtesse d'Egmont, le prince de Pignatelli, la marquise de Mesmes, et le marquis de Juigné, rassemblés tous les quatre pour entendre la lecture des *Confessions*.

Les *Confessions* sont immédiatement suivies,

1° De la DÉCLARATION de J. J. Rousseau relative à M. le pasteur Vernes. Page 103.

R. XXII.

30

- 2° Des QUATRE LETTRES à M. de Malesherbes, contenant le vrai tableau de mon caractère, et les vrais motifs de toute ma conduite. Page 233
- 3° Des RÊVERIES du promeneur solitaire. 261

Nous les faisons précéder d'une discussion sur le reproche fait à Rousseau par l'avocat général Servan, relativement à M. Bovier. Le fait est raconté dans la VII^e promenade. Nous avons laissé, page 388, une note d'une des éditions antérieures à celle-ci.

- 4° ÉCRITS en forme de circulaire : ce sont,
- DÉCLARATION sur l'impression de ses ouvrages. 431
- A TOUT FRANÇAIS aimant encore la justice et la vérité. 433
- MÉMOIRE écrit en février 1777. 436

Les *Confessions* n'étant point achevées, il était naturel de désirer de connaître les événements dont Rousseau ne parle point dans cet ouvrage. C'est pour satisfaire à ce désir que nous avons fait un *Précis des circonstances* de sa vie, omises dans ses *Confessions*, page 443.

TOME XVII. — DIALOGUES. — ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES.

- DU SUJET et de la forme de cet écrit. 3
- DIALOGUES. 9
- HISTOIRE du précédent écrit. 453

TOME XVIII. — CORRESPONDANCE, I. De 1732 à 1758, époque de sa sortie de l'Hermitage.

Les lettres de Rousseau ont été long-temps réimprimées sans aucun ordre, parce qu'un grand nombre était ou sans date, ou sans indication du millésime¹. Il fallait, pour y suppléer et rétablir avec certitude l'ordre chronologique, examiner le contenu de chaque lettre, et, d'après les faits ou les circonstances qui y sont contenus, chercher une date. C'est une partie du travail auquel nous nous sommes livrés.

Ce désordre qui existait, avant l'édition de M. Belin, dans la

¹ L'éditeur de M. Belin (édition compacte, 8 vol. in-8^v 1817) est le premier qui ait présenté les lettres de Rousseau, dans un ordre chronologique. Il a, dans son travail très-estimable, commis quelques erreurs qu'on ne pouvait éviter que par une étude spéciale de la vie de Jean-Jacques.

correspondance de Jean-Jacques, en rendait la lecture moins instructive, et l'on peut dire qu'à l'exception de quelques lettres elle était peu connue.

Pour leur rendre l'intérêt qu'elles ont, ou plutôt pour le faire sentir, il était nécessaire de les lier à l'histoire ou de la personne, ou des ouvrages de l'auteur. De là notre division en cinq grandes époques, prises dans le changement arrivé, soit à la destinée, soit à la position de Rousseau.

Il nous a paru nécessaire de faire des recherches dans les correspondances les plus connues, pour connaître les conditions exigées pour leur publication, afin de savoir si les lettres de Jean-Jacques remplissaient toutes ces conditions. C'est l'objet de nos *Observations sur les correspondances en général*, qui précèdent celles de Rousseau. Mais en parcourant les plus connues et les plus dignes de l'être, nous avons fait une omission, ou plutôt un oubli d'autant plus inconcevable que la correspondance dont il est question est souvent consultée ou lue par nous. C'est celle du caustique Guy-Patin. Cette faute n'a point échappé à notre critique, et pour la réparer, nous allons le laisser parler.

« Assurément, nous dit-il dans une lettre du 16 octobre 1824, je ne vous reproche point de n'avoir pas fait une énumération plus étendue de ceux de nos auteurs anciens et modernes dont les correspondances ont été conservées ou imprimées. Fallait-il donc, après avoir parlé de Geoffroy de Vendôme, rappeler le souvenir d'Abailard et d'Héloïse ? On vous eût dit : Qui de nous a oublié l'abbesse du Paraquet, le chanoine Fulbert, et le dialecticien dont saint Bernard fit condamner quelques opinions ? Vous savez, monsieur, qu'on trouve des anecdotes intéressantes dans les Lettres d'Ildebert ou Hildebert, mort archevêque de Tours en 1134 ; mais où vous conduirait la recherche exacte de toutes les correspondances des écrivains des XI^e, XII^e et XIII^e siècles ? Elles sont insérées dans les volumineuses collections de Martenne et Durand, Mabillon, et autres. Je ne demanderai point qu'après nous avoir entretenus du cardinal d'Ossat, vous fassiez mention des lettres de Jacques Bongars, ou de celles de Conrad et de Costar à la suite de ce que

vous avez rapporté de Balzac et de Voiture. Il est des auteurs, tels que Fléchier et Montesquieu, à la gloire desquels on n'a rien ajouté en publiant leurs *lettres familières* ; qu'il n'en soit pas question, j'y consens ; mais pourquoi n'avez-vous pas mis dans vos observations un seul mot pour nous rappeler un médecin docte et sage, plaisant et caustique, Guy-Patin, né en 1601 et mort en 1672. Nous avons un recueil de ses lettres. Ne vous plairiez-vous pas, monsieur, à suivre cet original lorsqu'il visite sa belle maison de Corneilles, ou lorsqu'il se rend auprès de M. le premier président de Lamoignon pour passer la soirée avec cet illustre magistrat ? Vous n'êtes sans doute pas de ceux qu'un style négligé et des citations latines multipliées empêchent de lire un ouvrage rempli d'anecdotes curieuses et de passages instructifs ? N'es-ce pas un temps bien employé que celui qu'on passe à vérifier des faits allégués par un auteur qui a et mérite quelque crédit ? Expliquez-nous donc par quelle fatalité vous avez, dans vos *Observations sur les correspondances*, entièrement oublié Guy-Patin, docteur en médecine de la faculté de Paris, et professeur au collège royal.

« Quant à moi, monsieur, j'ai toujours beaucoup d'affection pour l'éternel ennemi de Mazarin, de l'antimoine et des charlatans *in utroque jure*, sacré et profane. Je me transporte, par la pensée, dans cette première chambre ou salle fort grande et fort claire de sa belle maison ; je le trouve là au milieu de ses neuf mille volumes ; il me fait connaître les honnêtes gens qu'il tenait pour le certain, RELIQUIE ALIBI SÆCULI. Il se moque, et à bon droit, de l'huguenot, du janséniste, des jésuites, de tous les cafards, de tous les intrigants ; il maudit de grand cœur ces politiques empourprés, mitrés, encornés, *vel* encapuchonnés, qui, par leurs artifices, corrompent ce qui nous restait de notre ancienne simplicité gauloise. J'assiste au festin qu'il donne à cause de son décanat, et je porte avec complaisance mes regards sur la tapisserie de sa chambre, « où se voyoient curieusement les tableaux d'Érasme, des deux Scaliger père et fils, « de Casaubon, Muret, Montaigne, Charon, Grotius, Heinsius, Saumaise, Fernel, feu M. de Thou, et notre bon ami « M. Naudé, bibliothécaire du Mazarin, qui n'est que sa qu-

« lité externe, car, pour les internes, il les a autant qu'on les peut
 « avoir ; il est très-savant, bon, sage, déniaisé, et guéri de la
 « sottise du siècle; fidèle et confiant ami depuis trente-trois ans ;
 « il y avait encore trois autres portraits d'excellents hommes,
 « de feu M. de Sales, évêque de Genève, M. l'évêque Du Bel-
 « lay, mon bon ami Justus Lipsus, et enfin de François Rabe-
 « lais. »

« C'est encore dans cette salle que je me crois transporté,
 lorsque Guy-Patin, revenant de ses courses, me raconte que le
 neveu de M. Sanguin a été sacré évêque de Senlis dans l'église
 des jésuites, en présence de vingt-cinq évêques. « Le dîner, me
 « dit-il, fut fait dans la même maison ; ils étaient six vingts à
 « table; ils furent traités à la religieuse, chacun à part; ils eu-
 « rent chacun quinze plats, si bien qu'en ce dîner il y a eu près
 « de deux mille plats. » Et Guy-Patin, avec l'air cicéronien et le
 sourire de Rabelais qui le caractérise, ajoute : « N'admirez-
 « vous point cette frugalité apostolique, ou plutôt ne détestez-
 « vous pas ce luxe épiscopal, tandis que tant de pauvres gens
 « meurent de faim ? »

« Dans une autre occasion, il me dit : « On nous promet ici
 « un jubilé pour le commencement du carême : c'est une con-
 « solation spirituelle que le pape nous veut donner en récom-
 « pense des malheurs que le cardinal Mazarin nous fait souf-
 « frir. Si pourtant l'on ne l'envoie pas, on tâchera le mieux
 « qu'on pourra de s'en passer ; mais les médecins y perdraient
 « le plus, car il leur vient toujours en partage quelque malade
 « qui s'est morfondu courant d'église en église. »

« J'aime surtout notre docteur lorsqu'aux approches du jour
 où Louis XIV va déclarer sa majorité, il ouvre son cœur vrai-
 ment français à l'espérance de la paix avec l'étranger, et du
 retour de l'ordre dans l'intérieur. « Le roi, écrit-il en 1658,
 « est entré dans Paris, en carrosse, le lundi 12 août, à 6 heures
 « du soir, par la porte Saint-Denis ; je l'ai vu moi-même, et
 « j'ai crié Vive le Roi ! »

Ce volume finit à la sortie de Rousseau de l'Hermitage. Ce
 fut peut-être l'époque la plus douloureuse de sa vie, puisque
 c'est celle où les illusions qu'il chérissait le plus se dissipèrent.

Le plus ancien de ses amis, poussé par un intrigant adroit, s'étant conduit avec injustice et dureté envers Rousseau, celui-ci rompit ouvertement avec lui.

Les Lettres comprises dans ce premier volume sont suivies d'un résumé d'après lequel le lecteur peut juger la conduite de Jean-Jacques, soit avec madame d'Épinay, soit avec ceux qu'il appela depuis ses *soi-disant amis*.

TOME XIX. — CORRESPONDANCE, II. Du premier janvier 1758 au 12 mai 1763; depuis sa sortie de l'Hermitage jusqu'à son abdication du droit de bourgeoisie.

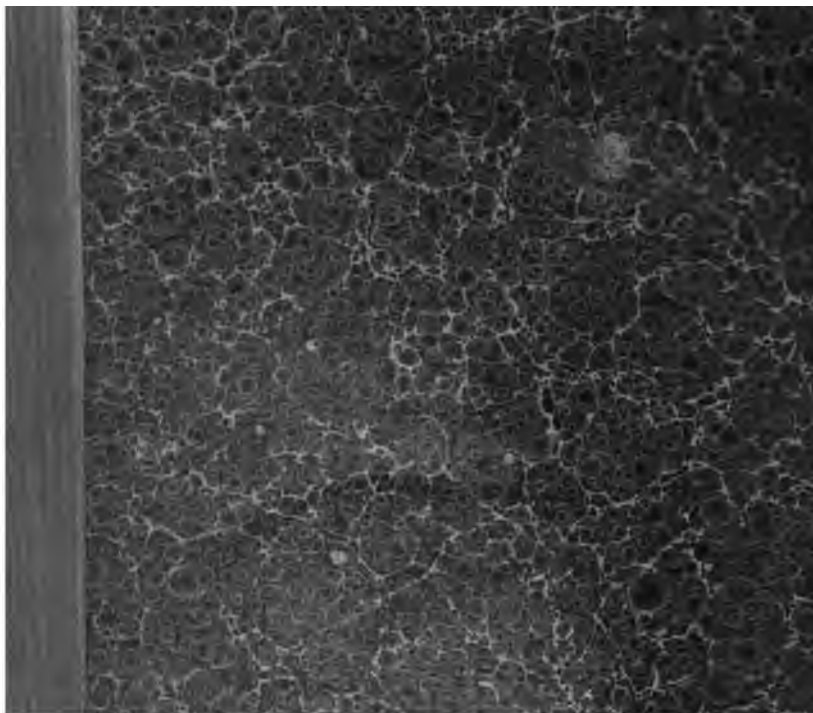
Il y a bien dans cet intervalle un événement d'une grande importance; c'est son départ précipité de Montmorenci, pour se mettre à l'abri de l'arrêt du parlement. Mais la nécessité de faire des volumes égaux nous a forcés de choisir une autre époque. Du reste, l'abdication fut un sacrifice pénible qu'il crut devoir faire pour contribuer, autant qu'il dépendait de lui, au rétablissement de la tranquillité dans sa patrie. Pour connaître toute l'étendue de ce sacrifice, il faut se rappeler le langage qu'il tient dans sa *dédicace* du Discours sur l'Inégalité des conditions. Quand on éprouve un tel enthousiasme pour son pays, quand on parle avec autant de feu de son gouvernement, que ne doit-il pas en coûter pour rompre tous les liens qui attachent à lui? Il voulait, en les brisant, ôter tout prétexte à ses amis, à ses parents, qui, malgré ses prières instantes, s'obstinaient à le défendre : l'abdication rendait cette défense illusoire et sans motif. Accusé par ses ennemis de fomenter les troubles, et conséquemment d'avoir un parti, de le diriger, de l'exciter contre le gouvernement, il devenait étranger à ce parti. L'abdication l'indisposait contre lui, si ce parti existé, on démontrait qu'il n'existait que dans l'accusation, et, dans tous les cas, détruisait celle-ci. Mais il était de la destinée de Rousseau de ne rien faire qui fût blâmé. On lui reproche cette abdication : on lui contesta le droit de la faire; on lui en fit un crime. Un de ses amis les plus sincères écrivit même, sur ce sujet, une discussion que nous reproduirons dans le volume consacré aux *en pièces inédites* de Rousseau.

TOME XX. — CORRESPONDANCE, III. Du 12 mai 1763 au premier janvier 1766. Depuis son abdication du droit de bourgeoisie jusqu'à son départ pour l'Angleterre.

En renonçant au titre de citoyen de Genève, Rousseau crut que son nom ne serait plus mêlé aux troubles qui agitaient cette république, et que ses amis garderaient le silence. Mais quand on vit qu'il continuait de demeurer dans le voisinage, on crut qu'il prenait toujours quelque intérêt aux discussions orageuses qui l'affligeaient. Alors il forma le projet d'aller au loin chercher une retraite. Une persécution directe du clergé protestant accéléra l'exécution de ce projet. Il partit pour l'Angleterre.

Dans ce volume, page 313, lettre à madame Latour, il y a une lacune indiquée par des points. J'ai consulté le manuscrit, que je n'ai pu me procurer que depuis l'impression du volume. Voici ce que j'y trouve, après ces mots, *mais vous l'avez toujours* : « dans les lettres faites pour être montrées, je me soutiens mieux ; mais je ne cache point ma faiblesse en vous écrivant. » J'imagine que le motif de cette suppression était de ne pas faire voir que Rousseau manquait quelquefois de courage, et que, dans certaines circonstances, il écrivait des lettres pour être montrées. Mais il est aisé de s'en convaincre en les lisant toutes, et de distinguer celles où son cœur s'épanchait sans réserve, du petit nombre de lettres qu'il savait devoir courir le monde. On peut en voir la preuve dans celle adressée à Du Peyrou, le 8 août 1765 (t. xx, page 398). Du reste, des suppressions de ce genre me paraissent blâmables. Rien ne dispense de dire la vérité sur celui dont la maxime était de sacrifier sa vie à la vérité : on peut éclairer de son flambeau toutes les actions de Jean-Jacques, sa morale, ses sentiments, depuis qu'il a pris la plume. On trouvera quelquefois de la faiblesse, du découragement, mais jamais de bassesse ; et quand on n'arriverait pas au résultat qu'on a la satisfaction d'obtenir, il n'en faudrait pas moins dire la vérité.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100



Stanford University Libraries



3 6105 013 412 841

Stanford University Library

Stanford, California

In order that others may use this book,
please return it as soon as possible, but
not later than the date due.

